LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 134 | Ensoleillé. Maximum: 24. Demain : beau **(détail en page 12)** | Montréal, samedi 11 juin 1983 | (Côte-Nord, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall

les professionnels de la location d'automobiles

15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Une enquête du DEVOIR auprès des candidats au scrutin de lundi

Le projet Laurin constitue l'enjeu de l'élection

par Jean-Pierre Proulx

Le projet de réforme scolaire du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, constitue sans conteste le principal enjeu des élections scolaires de lundi sur l'île de Montréal, comme le révèle une enquête menée par LE DEVOIR auprès des candidats en lice.

Non seulement, le « plan Laurin » vient-il en tête des raisons pour lesquelles on a décidé de briguer les suffrages mais 66 % des 107 candidats joints par le journal se disent-ils « globalement » défavorables au projet.

On ne s'étonnera donc pas que 45 % des répondants favorisent la commission scolaire confessionnelle. Si on y ajoute, les 18 % qui préfèrent la commission scolaire « à la fois linguistique et confessionnelle », c'est près des deux tiers qui prônent le statu quo.

La commission scolaire linguistique proposée par le plan Laurin ne reçoit la faveur que de 26 % des répondants; 12 % seulement se rabattent sur la formule des commissions scolaires unifieés.

Le projet Laurin propose en outre un moratoire de trois ans sur le statut confessionnel des écoles, après quoi, les écoles pourront demander, au terme d'une démarche démocratique de consultation, le renouvellement de ce statut. À défaut, celui-ci sera abrogé automatiquement. Ici encore, la majorité (55 %) s'oppose à cette formule et 38 % l'approuve.

L'idée du ministre de faire siéger le commissaire à la fois à un conseil d'école et à la commission scolaire reçoit la faveur d'une moitié des répondants (49 %) et est rejetée par l'autre moitié (47 %). En revanche, parmi les 26 commissaires sortants, 19 sont contre.

La très grande majorité (89 %) des aspirants commissaires favorisent l'augmentation de l'influence des parents sur la vie de l'école. Mais concrètement, aucune formule, y compris celle proposée par le ministre, ne rallie une majorité de suffrage: 4 % estiment que les commissaires devraient être élus par les seuls parents qui ont des enfants à l'école, 20 % favorisent la nomination d'un plus grande nombre de parents au conseil des commissaires, 25 % prônent la création de conseils d'écoles décisionnels où siégeraient les parents (c'est la formule Laurin), enfin, 30 % suggèrent le renforcement du rôle consultatif des comités d'école. Et parmi les 25 % qui sont d'accord avec des conseils d'école décisionnels, la majorité voudrait que leurs pouvoirs soient « délégués » par les commissions scolaires.

La carte scolaire de l'île de Montréal constitue aussi un sujet fort controversé: 48 % favorise un redécoupage qui entraînerait le démantèlement de la CÉCM, et peut-être de la CEPGM, tandis que 48 % prône le statu quo.

L'existence du Conseil scolaire de l'île de Montréal ne fait pas l'unanimité: 70 % souhaitent son maintien tandis que 20 % seraient prêts à l'abolir. On trouve même parmi les 26 commissaires sortants, 10 candidats favorables à sa disparition, dont le président sortant de la CEPGM, M. Allan Butler. Il se dit prêt à l'abolir, « du moins sous sa forme présente ». Son collègue, M. Laurence Patterson, partage la même opinion. À la CÉCM, l'abbé André Corbeil, candidat dans le quartier Rivière-des-Prairies, est du même avis.

Les autres thèmes de la campagne électorale présentent d'autre part un caractère très général et plutôt abstrait. On déclare s'être porté candidat pour améliorer la qualité de l'éducation ou par souci de servir la collectivité ou encore pour favoriser la participation des parents, ou pour la démocratie ou pour maintenir la confessionnalité. Ces quatre ou cinq raisons forment, à elles seules, 80 % des raisons invoquées.

Les candidats qui soumettent à

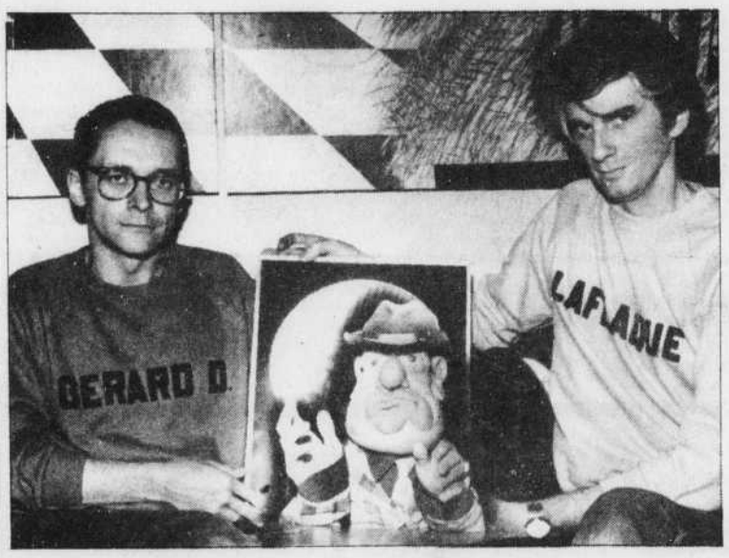
Voir page 16: Laurin

culture et société



Un théâtre en panne de création

Il n'y a pas si longtemps, la dramaturgie québécoise avait le vent dans les voiles. Aujourd'hui, elle se retrouve au creux de la vague: les grandes compagnies subventionnées, qui présentaient 13 créations québécoises durant la saison qui s'achève, n'en produiront que six l'an prochain. Robert Lévesque, en dressant le bilan de la saison théâtrale 1982-83, analyse les causes de cette pénurie. **Page 17**



La saga de Gérard D. Laflaque

Après avoir claqué la porte à Radio-Québec d'un grand geste dédaigneux de sa main caoutchouteuse, l'ineffable Gérard D. Laflaque rebondissait cette semaine avec le lancement de son premier microsillon et l'annonce d'une série de spectacles d'été. Serge Chapleau, à droite, et Michel Mongeau ont profité de l'occasion pour raconter les tribulations radio-québécoises de leur insolente marionnette et parler en liberté de la non-liberté d'expression sur les ondes de la télévision d'État. **Page 17**

Crosbie, exceptionnel; Clark: égal à lui-même; Mulroney: décevant

Le résultat du vote demeure incertain

par Michel Vastel

OTTAWA — Un John Crosbie exceptionnel, un Joe Clark égal à lui-même et un Brian Mulroney manifestement pas à la hauteur de la qualité de son organisation ont complètement mêlé les cartes hier soir à Ottawa.

Le résultats du vote de cet après-midi est plus incertain que jamais et personne ne peut prédire qui, du député de Terre-Neuve, du chef démissionnaire ou de l'ancien président de l'Iron Ore, va l'emporter.

Tous les autres candidats, y compris M. Michael Wilson qui amorçait une légère remontée hier en début d'après-midi, et M. David Crombie qui donnait, lui aussi, un grand discours, ont maintenant été éclipsés par la lutte à finir que se livrent les trois principaux candidats.

On savait, depuis les résultats des sondages ne donnant à personne l'assurance d'une victoire sans un jeu complexe de coalitions et de transferts de votes, que les discours d'hier soir allaient avoir une influence déterminante sur le choix des délégués.

De l'avis unanime des observateurs, le spectacle d'hier soir a été littéralement sauvé par une performance sur-

Voir page 16: Résultat

☐ Crosbie fait son acte de contrition

☐ Mulroney reprend ses thèmes favoris

—page 2



Le hockeyeur Wayne Gretzky, à gauche, accompagné de son amie, Mlle Vicki Moss, s'est rendu à Ottawa hier pour donner encore un peu plus d'éclat à la campagne de son patron, M. Peter Pocklington, à droite, propriétaire des Oilers d'Edmonton. (Photolaser CP)

Mme Thatcher se fait rassurante après son triomphe

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Les élections législatives britanniques de jeudi ont reconduit Mme Margaret Thatcher dans ses fonctions de premier ministre avec une majorité absolue qu'elle a qualifiée d'historique, mais qui résulte pour une part essentielle de la déroute du parti travailliste.

Les conservateurs ont en effet raflé 397 des 650 sièges en jeu avec 42.4 % des voix. Le Labour, miné par les luttes intestines, a réalisé son score le plus médiocre depuis 1918 en ne récoltant 27.6 % des voix. Il obtient néanmoins 209 sièges alors qu'avec 24.6 % des voix l'Alliance libérale et sociale-démocrate doit se contenter de 23 sièges seulement. Les divers obtiennent 21 sièges.

Mme Thatcher a cependant voulu donner une image rassurante de son prochain mandat, après son éclatante victoire aux élections de jeudi, tandis que les paris sont ouverts pour le remplacement de M. Michael Foot à la tête du Labour.

« Nous nous servirons du pouvoir raisonnablement et bien. Je n'ai pas été une extrémiste pendant les quatres dernières années, je ne le suis pas plus maintenant », a-t-elle déclaré, cherchant visiblement, selon les observateurs, à dissiper les inquiétudes des modérés qui, même au sein de son propre parti, craignent que son remarquable succès l'incite à durcir à droite sa politique.

Elle a d'ailleurs souligné que son gouvernement « new look » devrait refléter toutes les tendances du parti conservateur, mais inciure également des jeunes et de nouveaux visages. Cela paraît exclure qu'elle se débarasse tout de suite de « mous », tels que James Prior, secrétaire à l'Irlande du Nord, ou même Francis Pym, son secrétaire au Foreign Office.

Répondant à un journaliste qui lui demandait, en évoquant les rumeurs circulant à Whitehall sur un éventuel remaniement, si elle était « un bon boucher », Mme Thatcher a répondu: « Non, mais je sais découper un rôti ».

Pour le Parti travailliste, deux questions sont désormais posées: qui succèdera à M. Michael Foot, pressé de démissionner « honorablement » de la tête du parti par plusieurs de ses proches, et quelle orientation sera désormais celle du Labour?

Le président de l'organisation des syndicats pour la victoire du Labour, M. David Basnett, a le premier soulevé la question de la succession de M. Foot au cours d'une interview hier à la télévision privée ITN, en demandant que ce problème soit résolu « le plus vite possible ».

D'autres délégués syndicaux ont plus discrètement souhaité que le départ de M. Foot intervienne avant le congrès national du Parti, prévu pour l'automne.

Au sein du Labour, des voix se sont déjà élevées pour imputer la défaite du parti à son manifeste, dont la rédaction a été jugée « trop imprécise et manquant de conviction », notamment quant aux moyens de relancer l'emploi. Le style de la campagne, au cours de laquelle les divergences au sein du parti se sont étalées, a également été mis en cause.

Pour les membres du Parti social-démocrate (SDP) comme pour ceux du Parti libéral, qui forment l'Alliance, le grand coupable est le mode même de scrutin pratiqué en Grande-Bretagne: majoritaire uninominal à un tour.

Le leader du Parti libéral, M. David Steel, et le leader du SDP, M. Roy Jenkins, ont estimé hier que les résultats des élections étaient « une tragédie ».

En recueillant 24.6 % des suffrages, l'Alliance ne disposera à Westminster que de 23 sièges sur 650, soit moins de 5 %, ont-ils souligné.

Selon un calcul de la BBC, à l'échelle nationale il faut 500.000 voix pour élire un député de l'Alliance, contre seulement 30.000 pour un conservateur et 38.000 pour un travailliste.

L'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui combat l'autorité de Londres sur l'Irlande a conquis son premier siège depuis près de trente ans au Parlement britannique.

M. Gerry Adams, vice-président du Sinn Fein, a remporté la victoire dans la circonscription de l'ouest de Belfast à prédominance catholique. Il a déclaré qu'il ne siègera pas aux Communes.

L'essentiel des autres sièges d'Irlande du Nord ont été gagnés par les partis protestants fidèles à la couronne britannique.

Le parti unioniste officiel a gagné 11 sièges dont un remporté par l'ancien ministre conservateur Enoch Powell connu pour ses idées de droite et son hostilité à l'immigration des personnes de couleur.

Les unionistes démocrates du révérend Ian Paisley comptent trois élus, le parti catholique social-démocrate un seul. Un candidat unioniste indépendant a également été élu.

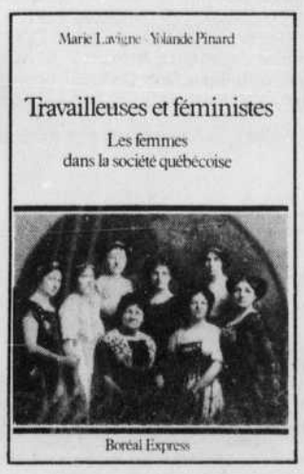
Avant l'ouverture du scrutin, un soldat britannique a été tué par une bombe alourdissant encore le bilan de la violence entre communautés irlandaises qui porte en treize ans sur plus de 2.000 victimes.

La victoire éclatante des conservateurs britanniques aux élections générales de jeudi a été chaleureusement accueillie à Washington et Bonn notamment et beaucoup moins bien à Moscou par exemple, où l'agence TASS a dénoncé le mode de scrutin.

Le président Ronald reagan a félicité personnellement Mme Margaret Thatcher pour sa victoire au cours d'une conversation téléphonique. Il lui a même proposé, en riant, de diriger sa propre campagne pour les présidentielles de 1984, si toutefois il décidait d'être candidat. L'appel du président américain témoigne, notent les observateurs, des relations privilégiées existant entre lui et le premier ministre britannique, son allié le plus proche, politiquement et idéologiquement.

L'ampleur de cette victoire, survenant quelques mois après celle du chancelier démocrate-chrétien ouest-

Voir page 16: Mme Thatcher





DEUX LIVRES FONDAMENTAUX SUR L'HISTOIRE DES QUÉBÉCOISES

Marie Lavigne et Yolande Pinard
TRAVAILLEUSES ET FÉMINISTES
Les femmes dans la société québécoise
Vol. de 432 pages, 17,50$

Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont
MAÎTRESSES DE MAISON, MAÎTRESSES D'ÉCOLE
Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec
Vol. de 416 pages, 17,50$

En vente dans toutes les librairies

BORÉAL EXPRESS

CONGRÈS AU LEADERSHIP DU PC

Mulroney se dit le seul candidat capable de rallier l'Est et l'Ouest

par Pierre O'Neill

OTTAWA — Dans un discours que les observateurs politiques ont unanimement qualifié de décevant, M. Brian Mulroney s'est présenté hier comme le seul des candidats capable de réaliser l'alliance entre l'Est et l'Ouest, entre les Canadiens anglais et les Canadiens français.

Essentiellement, M. Mulroney a repris les principaux thèmes de sa campagne au leadership sur l'unité du pays, l'unité du parti et l'économie. Par contre, il a complètement passé sous silence son orientation constitutionnelle et son manque d'expérience parlementaire, les deux thèmes qui lui avaient attiré le plus de critiques au cours de la campagne.

Sur un ton modéré, M. Mulroney a réitéré l'opinion que les conservateurs ne cesseront jamais d'être autre chose que « des gagnants dans les congrès et d'éternels perdants dans les élections », à moins que le Parti parvienne à se mériter l'appui des huit millions de francophones du pays.

Marqué du signe de l'extrême prudence, ce discours de M. Mulroney rappelait, à certains égards, la performance médiocre qu'il avait fournie au congrès de leadership de 1976 et qui avait été un facteur important de sa défaite aux mains de Joe Clark.

Sur la question économique, M. Mulroney a repris, non seulement les mêmes principes énoncés tout au long de la campagne, mais des extraits intégraux du texte qu'il avait livré, la veille, devant les délégués participant aux travaux des commissions d'étude. Il a notamment déclaré:

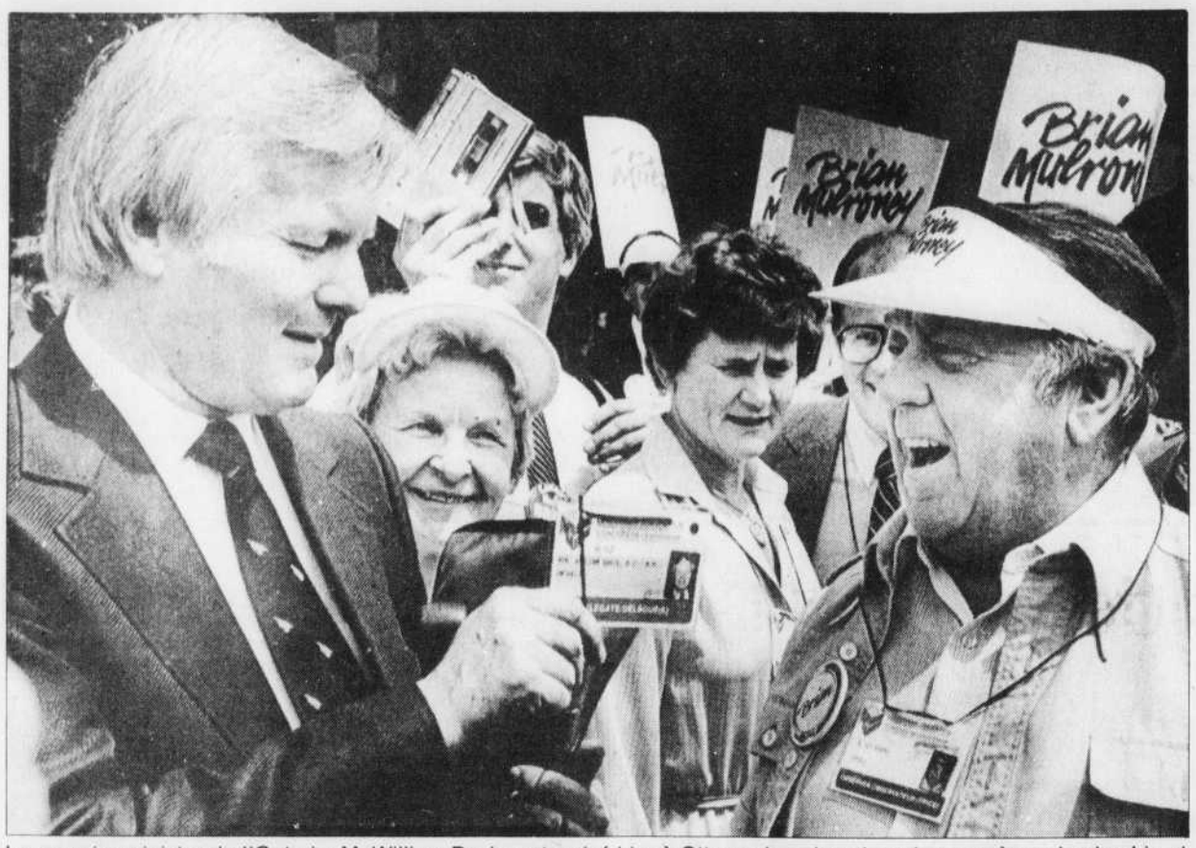
■ qu'un gouvernement conservateur, sous son leadership, accorderait priorité au secteur privé qui peut agir comme le moteur de création de centaines de milliers de nouveaux emplois;

■ que le gouvernement fédéral, dirigé par Brian Mulroney, mettrait de l'avant une nouvelle philosophie économique capable de convaincre les étrangers que le Canada est redevenu un endroit accueillant pour les nouveaux investisseurs;

■ qu'un nouveau régime de relations plus cordiales serait mis en place à l'intention des autres pays et visant plus particulièrement à rétablir un meilleur climat avec les États-Unis;

■ qu'un programme de recyclage de la main-d'oeuvre serait mis au point, avec la collaboration syndicale et patronale, et reposant sur les ressources déjà disponibles dans le secteur privé.

Accompagné de son épouse, M. Mulroney a fait son entrée dans le centre aux cris de ses partisans qui s'étaient accaparés les meilleures places. C'est d'ailleurs le moment de la journée où l'organisation Mulroney a fait la démonstration de son efficacité. Les plus jeunes travailleurs d'élections ont d'ailleurs passé une partie de l'après-midi à faire une répétition générale du spectacle mais ils furent finalement expulsés du plancher par le service de sécurité du parti. Jamais, toutefois, le discours de M. Mulroney n'a soulevé l'enthousiasme des délégués.



Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, est arrivé hier à Ottawa dans la cohue du congrès au leadership et a exhibé sa carte de délégué à un membre du contingent du Québec, M. Guy Bureau, coiffé d'une casquette aux couleurs de M. Brian Mulroney. (Photolaser CP)

La journée du candidat Brian Mulroney avait pourtant débuté sur un bon pied. Il avait réalisé d'excellentes performances lors de sa participation aux ateliers de travail sur les affaires sociales et les affaires internationales. Invité à s'expliquer sur ses intentions de pratiquer le bon patronage, M. Mulroney a avoué sa détermination d'ouvrir les portes de la fonction publique en plus grand nombre de conservateurs dont la compétence sera reconnue. Ces propos ont reçu un accueil délirant.

À l'occasion de cette intervention en atelier de travail, M. Mulroney fut également appelé à donner son avis sur le problème de l'avortement. Après quelques moments d'hésitation, il a demandé aux délégués de comprendre que dans certains cas particulièrement tels l'inceste et le viol, une société civilisée doit savoir venir en aide aux victimes. Il a, par ailleurs, eu quelques bons mots à l'intention de Radio-Canada que des délégués trouvent trop coûteux. Mais M. Mulroney a répliqué que Radio-Canada rend de bons services à la nation et hypothèque moins le trésor public que Canadair et certaines autres créations du gouvernement Trudeau.

Outre ces deux interventions majeures, d'abord en atelier de travail, puis devant l'assemblée plénière des délégués, M. Mulroney s'est employé à solliciter l'appui de délégations susceptibles de vouloir s'orienter vers un autre aspirant, après le deuxième et le troisième tour de scrutin. Alors qu'il se trouvait au Château-Laurier, pour mettre la dernière main à son discours, M. Mulroney a aperçu les premiers ministres William Davis, John Buchanan et Grand Devine qui avaient convoqué un caucus pour discuter des alliances possibles après le premier tour de scrutin.

Toujours confiants de l'emporter, les collaborateurs de Mulroney se posaient la même question que tous les observateurs: dans l'hypothèse d'une faible performance de M. Clark au premier tour, ses délégués se rallieront-ils à M. Mulroney ou à M. Crosbie ?

à l'entour du Centre civique

■ *Un peu d'histoire*

OTTAWA (CP) — Le premier congrès au leadership du Parti conservateur s'était déroulé au mois d'octobre 1927 à Winnipeg. Après deux tours de scrutin seulement, les 1,601 délégués avaient préféré M. R. B. Bennett aux cinq autres candidats en lice. Avant ce premier congrès, les leaders du Parti conservateur étaient choisis dans le calme et la tranquilité par les membres du caucus. Lors de tous les autres congrès, le candidat qui menait au premier tour de scrutin a été élu. Une exception vient confirmer la règle: le congrès de 1976, au cours duquel un dénommé Joe Clark est parti de la troisième place pour terminer en tête.

■ *Du tac au tac*

Le lapsus était inévitable. Il fallait bien qu'un délégué dise « M. Crosbie? » en s'adressant à M. David Crombie. « Vous vous trompez. Crosbie, c'est le grand riche », a répliqué du tac au tac l'ancien « petit maire » de Toronto du haut de ses cinq pieds cinq pouces, en faisant allusion à la taille et à la fortune familiale de son adversaire de Terre-Neuve.

■ *Pocklington et la droite*

Pour M. Pocklington, le candidat millionnaire d'Edmonton, il ne fait aucun doute que la grande victoire des conservateurs britanniques aux élections de jeudi fera pencher de son côté plusieurs délégués au congrès. La victoire de Margaret Thatcher, explique-t-il, ne fera que raffermir les forces de la droite présentes au congrès. M. John Crosbie, l'un des candidats favoris, estime au contraire que la victoire de Mme Thatcher n'influencera d'aucune façon les délégués.

■ *Un service en attire . . .*

Wayne Gretzky, la grande vedette des Oilers d'Edmonton, est arrivé à Ottawa hier pour donner encore un peu plus d'éclat à la campagne de son millionnaire de patron, M. Peter Pocklington. Il s'est prudemment gardé de faire quelque commentaire que ce soit sur l'enjeu du congrès, en expliquant qu'il n'était pas très au courant de ces choses. « M. Pocklington, a-t-il dit, m'a acordé appui et encouragement au cours de ma carrière, et je suis heureux de lui rendre la pareille ».

■ *Un congrès suivi*

La salle des journalistes affichait complet hier au congrès conservateur. Plus de 2,300 journalistes et techniciens venus de l'Amérique du Nord et de l'Europe ont été accrédités alors que les organisateurs n'en attendaient que 1,500.

■ *8,000 entrecôtes*

L'opération sans doute la plus impressionante du congrès hier aura été le gargantuesque barbecue en plein air au cours duquel on a mis à griller 8,000 entrecôtes. Pas moins de 400 têtes de bétail d'Alberta ont été mises à contribution pour nourrir délégués, observateurs et journalistes. Les agapes ont duré trois heures et ont coûté la rondelette somme de $ 80,000. Pour nourrir les délégués, on a fait cuire 8,000 pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et le même nombre d'épis de maïs (importé de Floride), sans compter les petits pains, les 200 kilos de beurre et les 20 barils de cornichons. On a disposé une tonne de charbon de bois dans deux barbecues de 12 mètres de longueur et d'un mètre de largeur. L'opération a été menée avec une précision toute militaire, les organisateurs ayant prévu la cuisson de 70 biftecks à la minute.

Dans un discours qui soulève l'enthousiasme

Crosbie promet de s'adresser dans les deux langues en 1985

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le candidat de Terre-Neuve, M. John Crosbie, unilingue, a fait hier soir son acte de contrition devant les délégués au congrès de leadership en même temps qu'il faisait l'apologie de la loi sur les langues officielles. « Vivement le jour, a-t-il souhaité, où notre système d'éducation formera des Canadiens bilingues ».

Dans un discours qui a soulevé l'enthousiasme des milliers de délégués conservateurs à la veille de choisir leur chef, M. Crosbie s'est attaqué de front à son principal handicap depuis le début de la campagne: son incapacité totale et criante à communiquer en français.

Il a fait un bon bout de chemin depuis la « gaffe de Longueuil » quand, excédé, il avait déclaré il y a quelques semaines qu'il n'était pas plus important de parler français que de parler chinois ou allemand.

Hier, il s'est engagé à apprendre le français. « En 1985, a-t-il déclaré, je parlerai aux Canadiens dans les deux langues; j'aisurmonté plusieurs défis dans ma vie et je me ferai un plaisir de surmonter celui-là ».

M. Crosbie courtise les 750 délégués du Québec dont le vote ce midi est crucial. Hier, la question sur toutes les lèvres était de savoir si les Québécois qui laisseraient aller un Joe Clark affaibli se porteraient vers M. Crosbie, même si celui-ci ne comprend pas la langue ou la culture française, ou s'ils pencheraient vers M. Brian Mulroney, malgré les nombreux ennemis qu'il compte dans le camp de M. Clark.

M. Crosbie, dont les appuis avaient semblé plafonner ces derniers jours, s'est rendu compte que les délégués avaient peur qu'un leader unilingue ne remporte la victoire aux prochaines élections générales.

Avant lui, M. Michael Wilson avait également fait montre, devant les délégués, d'une nouvelle ouverture envers le Québec.

« Je suis déterminé à me battre, a-t-il déclaré aux délégués du Québec, pour que votre identité soit préservée. Nous gagnerons le Québec par un travail honnête et de longue haleine », a-t-il ajouté, en écartant les solutions miracles dans une province où on ne retrouve qu'un seul député conservateur dans 75 circonscriptions.

Tout comme M. Crosbie cependant, M. Wilson n'en croit pas moins que les préoccupations économiques passent avant toutes les autres.

Les deux candidats ont beaucoup d'idées en commun: tous les deux insistent sur la reconstruction du Canada avec l'appui d'un secteur privé fort ainsi que sur un climat de confiance. D'ailleurs hier, les deux hommes se sont rencontrés et il n'est pas exclu qu'ils aient discuté de leurs attitudes respectives aujourd'hui lorsque les résultats du premier tour de scrutin seront connus.

M. Wilson n'avait cependant hier aucune intention d'accorder prématurément quelqu'appui que ce soit. De fait, il a effectué une remontée hier et il espère recueilir au moins 400 voix au premier tour pour se classer bon quatrième, derrière MM. Clark, Mulroney et Crosbie. Il estime pouvoir ensuite se faufiler en tête.

M. Wilson a agréablement surpris hier en prononçant un discours plus vivant que les communications ternes qui l'ont caractérisé durant la campagne. Il n'a pas hésité à recourir à des formules imagées, qui gravent l'image d'un candidat dans la mémoire des délégués.

Mais c'est M. Crosbie, fort de ses 18 années d'expérience en politique, qui a volé la vedette hier soir avec un discours bien préparé, qui a soulevé les applaudissements des délégués. Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, était au premier rang de ses supporteurs, et brandissait aggressivement une pancarte John Crosbie en criant son nom à tue-tête.

Contrairement à plusieurs de ses rivaux, M. Crosbie a eu la sagesse hier soir de ne pas reprendre l'énumération de ses positions politiques.

Il s'est d'abord attiré la sympathie des délégués en abordant franchement la question du français puis a discouru sur sa vision du pays. Il a également livré un plaidoyer en faveur des femmes qui doivent, a-t-il souhaité, se retrouver plus nombreuses dans tous les secteurs, y compris au parti conservateur.

M. Crosbie a été moins direct dans ses attaques contre M. Joe Clark, qu'il a éclaboussé à deux reprises, d'abord en omettant le nom de M. Clark en nommant les conservateurs, MM. John Robarts, Robert Stanfield et Richard Hatfield, qui ont milité pour la cause du français.

Il a répliqué aussi aux affiches de M. Clark sur lesquelles on lit: « Clark + Québec = Canada » en insistant sur le fait qu'avec lui toutes les provinces de même que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon formaient le Canada.

Si M. Crosbie a choisi de ne pas trop parler de ses positions politiques dans son dernier discours, c'est aussi parce que son plaidoyer vigoureux en faveur d'un rapprochement avec les États-Unis commençait à lui causer quelques ennuis.

Plus tôt dans la journée, il était revenu à la charge dans deux ateliers de travail pour dire qu'il ne préconisait pas des mesures avantageant les États-Unis mais bien des moyens pour ouvrir le marché des États-Unis aux Canadiens.

« C'est dommage, a-t-il fait remarquer, que des gens cherchent à obscurcir ce que je dis ». « Pourquoi n'avons-nous pas confiance en nous? Nous n'avons aucun avenir si nous ne pouvons exporter vers les États-Unis »,,a-t-il ajouté en sortant d'un atelier sur l'économie hier matin.

Comme le veut la coutume dans ce genre de séances, une majorité des délégués étaient des sympathisants à lui et pas un seul ne lui a donc posé une question en français. Les journalistes l'ont également épargné en ne l'interrogeant pas en français.

Déjà, dans la journée, il avait annoncé qu'il suivait des cours de français « avec une Canadienne-française dont il vaut peut-être mieux que je taise le nom de crainte de lui causer un tort irréparable », a-t-il lancé à la blague.

Il a repris hier soir un bon mot qu'il avait eu au début de la campagne en rappelant qu'il ne suffisait pas d'être bilingue pour réussir dans la vie. « Pierre Trudeau en est la preuve ».

guérin
l'éditeur qui édite

HISTOIRE GÉNÉRALE
Bernard Defaudon
1 manuel élève —
1 guide du maître
a paraître en septembre 1983

En vente dans toutes les librairies

Ce manuel d'histoire générale veut développer chez l'élève le sens de l'appartenance à une communauté humaine élargie, l'amener à apprécier des réalisations humaines et à s'ouvrir aux sociétés du passé pour tirer bénéfice de leurs expériences. Il veut aussi amener l'élève à découvrir des enjeux et des défis qui dépassent ceux de sa propre collectivité. Il vise, entre autres, la connaissance de faits, l'acquisition de concepts et d'habiletés, la pratique d'une méthode spécifique de travail et l'initiation à une rigueur intellectuelle susceptibles de favoriser chez le jeune adolescent le développement d'une pensée autonome. Ainsi, l'élève sera mieux armé pour connaître et comprendre la société à laquelle il appartient et, éventuellement, pour agir de façon réfléchie sur son environnement social immédiat.

Module 1 L'histoire et ses matériaux
Module 2 La préhistoire et les premières civilisations
Module 3 Athènes et Rome dans l'Antiquité
Module 4 La société médiévale en Europe occidentale
Module 5 Renaissance et expansion européenne en Amérique
Module 6 L'ère des révolutions en Occident
Module 7 Le siècle actuel

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

COMMUNAUTÉS!
Homme retraité, seul, désire chambre-pension dans communauté, avec chapelle-messe
Écrire au DOSSIER 1129, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes Montréal, QC. H2Y 3S6

Aidez les plus mal pris de la terre
Envoyez vos dons:
OXFAM-Québec
169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8
Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt
0419550 03 08

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

D'OEUVRES D'ART
DE MOBILIER ET D'ANTIQUITÉS
PAR CATALOGUE EN DEUX SESSIONS
JUIN 1983

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
DU VENDREDI 17 JUIN
AU LUNDI 20 JUIN 1983
INCLUS DE 10H00 À 18H00
VENDREDI ET LUNDI
JUSQU'À 22H00

VENTE MARDI 21 JUIN
À 19H30 PRÉCISES: MOBILIER ANTIQUITÉS ET OBJETS DE COLLECTION
MERCREDI 22 JUIN À 19H30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN



BERNARD DE HOOG
"MATERNITÉ"
HUILE SUR TOILE 31½" x 25½"

VENTE MARDI 21 JUIN À 19H30 PRÉCISES: SESSION GÉNÉRALE: comprenant une exceptionnelle collection privée de mobilier Québécois en pin du 18e et 19e siècle; 9 armoires, 2 huches, 2 tables, nombreux sièges, bahuts, coffres et autres pièces. 50 Pièces de Staffordshire "Blue Willow", des lampes horloges, de l'argenterie par Savage et Lyman de la porcelaine, du cristal et de l'art d'Extrême Orient et bien d'autres articles.

VENTE MERCREDI 22 JUIN À 19H30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN PAR: L. Ayotte, J.M. Barnsley, T.H. Beament, L. Bellefleur, F. Brandtner, F.A. Bridgman, F.M. Brigden, U. Bruni, G. Chavignaud, A.E. Chazalviel, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, J. Dallaire, F. Day, C.E. De Belle, F. De Herain, B. De Hoog, O.R. De Jongh, G.M. De l'Aubinière, G.M.J. Delfosse, A. Des Clayes, M. Domingue, J. Dynes, M. Favreau, M.A. Fortin, C.A. Gagnon, R. Genn, R. Harris, A. Harrison, A. Hebert, A.W. Holdstock, C. Hunt, C. Huot, F. Iacurto, W.G. F. Jansen, W.L. Judson, G. Kars, A. L'Archevâque, D. Leduc, J.P. Lemieux, J.G.C. Little, T.M. Martin, M. Matthews, M. Mauro, H.M. May, W. Mellor, C.E. Moss, A. Noeh, G.N. Norwell, J.B. Olive, H.R. Perrigard, L.P. Perron, G.E. Pfeiffer, R.W. Pilot, N. Poirier, R. Richard, L.M. Robbe, J.T. Rolph, A. Rousseau, R. Simpkins, P. Soulikias, M.A. De Foy Suzor Coté, C. Tsavalas, J.A. Van Kregten, J. Wagner, J.S. Wells, J.C. Whale, et de nombreux autres.

Pour de plus amples informations, appeler David Kelsey ou Olivier Leroy, encanteurs.

LES ENCANS
PINNEY'S INC.
AUCTIONS
146 ch. Bates, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312

Notre prochain encan par catalogue les 13, 14 et 15 septembre 1983.
Consignations acceptées jusqu'à fin août.

en bref...

■ Les 37e et 38e victimes

Deux hommes ont été abattus hier matin dans le quartier Pointe-Saint-Charles, devenant ainsi les 37e et 38e victimes d'homicide sur le territoire de la CUM en 1983. Il s'agit de Michel Capozzi, 30 ans, et Martin Vachon, 22 ans, tous deux connus des policiers montréalais. Selon l'agent Charles Poxon, du SPCUM, le duo a quitté le centre de réhabilitation qu'il habitait, au 2153, Wellington, à 6 h 15 pour embarquer dans une voiture immobilisée juste en face. C'est alors qu'ils ont été atteints de plusieurs projectiles avant que les meurtriers ne prennent la fuite. L'une des victimes est morte sur le coup et l'autre, quelques heures plus tard à l'Hôpital général de Verdun.

■ Une éponge-choc

ROCHESTER, N.Y. (d'après AP) — L'Administration américaine des aliments et drogues n'a pas encore prouvé que la nouvelle éponge contraceptive, dont elle a autorisé la commercialisation, ne provoque pas le cancer ou le syndrome du choc toxique, affirme l'Empire State Consumer Association. Cette éponge est faite de polyuréthane absorbant imprégné de spermicide et sera commercialisée aux États-Unis dès cet été. Selon l'ESCA, certaines catégories de polyuréthane sont à l'origine de tumeurs chez des animaux de laboratoire. De plus, l'éponge pourrait provoquer le syndrome du choc toxique chez les femmes qui l'utilisent au moment des menstruations.

■ Ex-policier en procès

OTTAWA (d'après PC) — M. James Morrison, accusé d'espionnage au profit de l'URSS alors qu'il était membre de la Gendarmerie royale du Canada dans les années '50, a opté, hier à Ottawa, pour un procès devant juge et jury. Il subira son enquête préliminaire le 14 novembre et devra faire face à trois accusations portées en vertu de la Loi sur les secrets officiels. M. Morrison avait été arrêté plus tôt cette semaine à Prince-Rupert (C.-B.). Il aurait transmis des informations secrètes de la GRC à deux diplomates soviétiques entre 1955 et 1958, alors qu'il était caporal dans l'unité de contre-espionnage.

■ Récupération du papier fin

Le gouvernement du Québec vient de donner le coup d'envoi pour un programme de récupération de papier fin appelé la « corbeille du fonctionnaire ». Il invite ainsi ses quelque 60,000 employés, qui utilisent annuellement environ 3,600,000 kilos (3,600 tonnes) de papier de choix, à récupérer celui-ci pour fins de recyclage. Il s'agit d'un projet parrainé par le ministère de l'Environnement (dont les fonctionnaires ont été les premiers sensibilisés, récupérant 23 tonnes en un an) et celui des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

■ La navette s'envole

OTTAWA (d'après PC) — La navette spatiale Enterprise, qui a survolé Montréal mercredi, a quitté l'aéroport international d'Ottawa hier midi, après avoir été visitée par environ 300,000 personnes au cours d'un arrêt de deux jours. Transportée par un Boeing 747, elle devait ensuite voler à basse altitude au-dessus de Toronto, Niagara Falls et New York avant d'atterrir à Saint-Louis vers 17 h. Le prototype termine ainsi une tournée d'un mois en Europe, aux Canada et aux États-Unis afin de promouvoir le programme des navettes spatiales de la NASA.

■ Clivage de générations

MANIWAKI (d'après PC) — Cinq hommes âgés de 60 à 86 ans s'en sont tirés avec des sentences suspendues et mis en liberté surveillée, après avoir été reconnus coupables avant-hier d'actes indécents et d'avoir eu des relations sexuelles avec des fillettes âgées de moins de 14 ans. En prononçant les sentences, le juge Jérôme Somers, de la Cour provinciale, a dit qu'il avait pris en considération le fait que les accusés avaient en quelque sorte succombé aux encouragements de trois adolescentes de moins de 14 ans. Il a ajouté que les prévenus, bénéficiaires d'aide sociale ou de pensions de vieillesse, avaient cependant envers les mineurs en particulier et la société en général des responsabilités qu'il n'ont pas respectées. « La jeune génération prend exemple sur ses ainés et c'est à ces derniers de leur donner le bon exemple », a-t-il dit.

■ Une première mondiale

QUÉBEC — En présentant hier à Québec le projet de loi 192 constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, M. Robert Dean, adjoint parlementaire du ministre du Travail, l'a qualifié de « première mondiale ». A son avis, ce projet de loi, issu d'une initiative de la Fédération des travailleurs du Québec, tant par la philosophie qu'il contient que par les modalités d'application prévues, constitue une expérience unique de participation des travailleurs au développement économique du Québec, au financement de la « PME », à la création d'emplois, à la formation des travailleurs et à l'amélioration de leurs conditions de vie. M. Dean était accompagné de M. Louis Laberge, président de la FTQ.

■ Décès d'un syndicaliste

OTTAWA (d'après CP) — M. Williams J. Smith, un coloré chef syndical des chemins de fer qui a grandement contribué à détrôner le tsar des débardeurs Hal Banks il y a 20 ans, vient de mourir à l'âge de 79 ans. Alors qu'il était président des cheminots canadiens de 1955 à 1967, M. Smith avait fait partie d'une coalition syndicale pour se débarrasser de M. Banks, lequel avait par toutes sortes de tactiques réussi à détruire la Canadian Seaman's Union, d'allégeance communiste, pour la remplacer par la Seafarers International Union qu'il commandait à sa guise.

Légère dimunition du chômage en mai

Selon Statistique Canada, la situation de l'emploi s'améliore constamment depuis le début de 1983

OTTAWA (CP) — Le nombre de chômeurs a diminué de 77,000 au Canada au mois de mai, mais 1,493,000 Canadiens demeuraient toujours en quête d'emploi, a annoncé, hier, Statistique Canada.

Le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 12.5 % en avril à 12.4 % en mai et l'agence fédérale, en rendant ces données publiques, a souligné qu'elles démontraient « une amélioration constante de l'emploi depuis le début de 1983 ».

On a constaté le mois dernier une augmentation du nombre d'emplois pour les jeunes gens, de même que pour ceux de la catégorie 25 ans et plus. Par contre, le taux de chômage dans la catégorie des chefs de famille était de 9.9 % le mois dernier, à comparer à 9.2 % l'an dernier à la même période et à 6.2 % en 1981.

On a noté également une augmentation du nombre de chômeurs sans travail depuis 14 semaines ou plus: cette catégorie représentait le mois dernier 6.5 % du nombre des chômeurs, à comparer à 4.6 % l'an dernier et à 3.23 % en 1981.

L'emploi à plein temps a augmenté pour le troisième mois consécutif: 67,000 personnes se sont trouvé du travail au mois de mai.

La situation de l'emploi s'est améliorée dans toutes les provinces, exceptions faites de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Édouard.

Les données démontrent toutefois que les étudiants auront de la difficulté à trouver du travail d'été: au mois de mai, le taux de chômage chez les étudiants était de 20.7 % comparativement à 16.7 % il y a un an.

Statistique Canada estime que 575,000 étudiants se sont trouvé du travail en mai dernier, en comparaison de 586,000 à la même période l'an dernier.

Bien que l'apparent redressement économique ait amélioré la situation de l'emploi, on comptait le mois dernier 252,000 nouveaux chômeurs au Canada, une augmentation de 20.3 % par rapport à l'an dernier. Le taux de chômage est toutefois en baisse si on le compare au record de 12.8 % pour cent établi en décembre dernier et à celui de 1,658,000 sans-emplois au mois de mars.

Les données du mois de mai n'incluent pas les 93,000 personnes que Statistique Canada appelle les « travailleurs découragés », ces personnes qui ont abandonné la recherche d'un emploi parce qu'elles croient qu'il n'en existe pas.

Le taux de chômage désaisonnalisé a diminué de 0.9 % à 23.7 % chez les travailleurs masculins de 15 à 24 ans et de 0.4 % à 9.6 % chez les femmes de 25 ans et plus. Il a augmenté de 0.1 % à 18.1 % chez les filles de 15 à 24 ans et de 0.2 % à 9.6 % chez les hommes de 25 ans et plus.

Voici les taux chômage enregistrés au mois de mai dans les principales villes canadiennes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois d'avril.

On remarquera que le taux de chômage a augmenté de près de 9 % dans la région de Chicoutimi-Jonquière, d'un peu plus de 2 % dans la région de Québec et qu'il a diminué légèrement dans la région de Montréal d'avril à mai.

Saint-Jean, T.-N., 15.6 % (12.7 %); Halifax, 12 % (10.7 %); Saint-Jean, N.-B., 12.5 % (14 %); Chicoutimi-Jonquière, 22.1 % (13.5 %); Québec, 11.7 % (9.3 %); Montréal, 14.2 % (14.5 %); Ottawa-Hull, 9.4 % (8.6 %); Sudbury, Ont., 11.9 % (17 %); Oshawa, Ont., 7.1 % (9.9 %); Toronto, 10.1 % (11 %); Hamilton, 13.1 % (14.1 %); St. Catharines-Niagara, Ont., 15.6 % (15.1 %); London, Ont., 11.2 % (11.3 %); Windsor, Ont., 14 % (16.9 %); Kitchener-Waterloo, Ont., 7.1 % (9.4 %); Thunder Bay, Ont., 11.3 % (15.9 %); Winnipeg, 11.8 % (11.8 %); Regina, 8.2 % (8.6 %); Saskatoon, 10.7 % (11.1 %); Calgary, 12 % (12.1 %); Edmonton, 11.5 % (13.2 %); Vancouver, 12.4 % (12 %); Victoria, 15.2 % (13.5 %).

D'après le Conseil canadien de développement social, chaque chômeur coûte $ 11,969 chaque année au gouvernement alors que le salaire moyen dans l'industrie des services est de $ 13,550. Il en coûte donc presque autant au gouvernement de garder des gens au chômage que de les faire travailler, note à ce propos un représentant du Conseil.

Le rôle des coordonnateurs dans la centrale

Trois fédérations de la CSN inscrivent leur dissidence sur l'ensemble des décisions

par Rodolphe Morissette

Le conseil confédéral de la CSN, la plus haute instance entre les congrès, a terminé officiellement hier son fameux débat sur le statut de ses coordonnateurs de service. Mais il n'a pas seulement échoué à parvenir à un consensus sur la question: les décisions arrêtées hier transportent désormais le débat dans la vie quotidienne de l'appareil.

Trois des huit fédérations sectorielles de la CSN ont inscrit formellement, au terme du débat, leur dissidence sur l'ensemble des décisions prises hier et jeudi touchant les coordonnateurs: la Fédération des communications, celle de la métallurgie, puis celle des travailleurs du papier et de la forêt.

Les employés salariés de la CSN, qui sont regroupés dans le Syndicat des travailleurs/-euses de la CSN (STT) ont enregistré de nouveaux gains (comparer LE DEVOIR de vendredi). Leur pouvoir au sein de la centrale s'en trouve accru substantiellement.

L'exécutif de la centrale proposait que désormais, toutes les décisions prises par le conseil confédéral ne fassent plus partie du champ de la convention collective des salariés (la grève de ceux-ci en 1980 avait porté essentiellement là-dessus et l'on avait aménagé des compromis temporaires en attendant le débat de cette semaine).

La direction de la CSN soutient en effet que ces questions touchent l'orientation de la toute la centrale et que, partant, elles ne sauraient être déterminées au moyen de la convention collective de ses seuls employés. Le STT n'en a voulu rien savoir hier et c'est lui qui l'a emporté lors du vote. Bref, la négociation qui doit commencer dans les semaines qui viennent (la convention du STT est échue depuis dix jours) pourra porter entre autres là-dessus encore une fois.

Le conseil confédéral a entrepris hier matin de débattre de la question qui forme «le noeud du blocage » entre la direction de la centrale et le syndicat de ses employés salariés: le coordonnateur d'un service (comptabilité, information, action politique, etc.), d'une fédération sectorielle ou d'un conseil central (régional) peut-il être choisi parmi les salariés de la CSN et membres du STT ou, au contraire, ces postent *doivent-ils* être réservés à des élus ou à des cadres de la centrale ?

Question cruciale, car il est question du contrôle effectif et quotidien de tous ces organismes. Et même si les « instances » supérieures, telles les conseils ou congrès fédéraux, peuvent à la rigueur renverser des décisions prises à un niveau inférieur, le mode de choix des coordonnateurs ou directeurs de service déterminera l'atmosphère générale des rapports de nature politique au sein de la centrale.

En septembre dernier, la position du STT était claire: le coordonnateur « est un salarié et fait partie de l'unité de négociation » (STT). La direction de la centrale disait le contraire: il faut le choisir « hors de l'unité de négociation ».

Cette semaine, l'exécutif de la CSN propose un compromis, considérable en regard de sa position de départ: il accepte que le coordonnateur soit un salarié du STT, mais il formule des exceptions, en raison du trait d'emblée politique de ces fonctions: le coordonnateur des services du personnel, de la comptabilité, de l'information, le contrôleur financier, le directeur du Comité de coordination générale des négociations (CCGN) et les adjoints à l'exécutif ne sauraient être choisis parmi les salariés, mais doivent être des cadres.

Des représentants du secteur privé, qui s'opposent à l'unisson aux pouvoirs déjà trop amples des salariés, à leur sens, font valoir leur dépit: «Les dés sont pipés, les carottes sont cuites, remarque le président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, M. Georges Cantin. Quoi que vous décidiez, cependant, la CSN ne nous imposera pas notre façon de fonctionner. Vous ne nous imposerez quoi que ce soit. »

Le STT remet en question certaines des exceptions notées. Quelqu'un formule cependant un sous-amendement, qui est adopté: «Le coordonnateur est un élu *ou un salarié* ». Et finalement les postes dont on exclut les salariés restent ceux qu'on a nommés, sauf celui du directeur du CCGN.

Les résolutions adoptées jeudi laissent par ailleurs un trou béant dans le débat sur les coordonnateurs. Dans le document de travail publié l'automne dernier sur toute cette question, l'exécutif posait en très gros caractères le problème qu'il croyait central: le coordonnateur choisi doit-il être responsable devant les instances statutaires de la CSN, devant l'équipe dont il fait partie ou devant le syndicat des salariés ?

L'exécutif précisait sa position hier dans une résolution: le coordonnateur « doit être responsable devant les instances appropriées de son organisme ». Or cette proposition, qui comportait plusieurs volets, fut battue (pour d'autres raisons) et remplacée par une autre, qui ignore cette question. Bref, on ne sait toujours pas à qui le coordonnateur doit rendre des comptes. Le STT prétend que c'est à l'équipe de travail et l'exécutif, que c'est aux instances; mais le conseil confédéral a oublié d'en disposer.

Enfin, l'exécutif présentait une disposition prévoyant le sort qui serait réservé aux coordonnateurs de services qui actuellement sont salariés, mais n'appartiennent pas au STT. S'il arrive, comme on s'en attend bien, du reste, que leur équipe respective décide de ne plus les choisir à titre de coordonnateur, il est prévu que ceux-ci garderont leur poste au moins jusqu'au 15 septembre, après quoi, ils pourront être réintégrés dans leur service et leur ancienneté, transférés à leur nouveau statut de membre du STT. La proposition fut adoptée de justesse.

Le bilan des négociations dans le secteur public

La CSN a raté une dizaine d'occasions de règlement avec le gouvernement

(R.M.)—Le coordonnateur des négociations du secteur public, Me Jean-François Munn, a remis hier à la direction de la CSN un bilan explosif de la ronde d'événements qui vient à peine de prendre fin. Il fait état de plus d'une dizaine d'« occasions manquées » d'en venir à un règlement avec le gouvernement. Pour l'avenir, il met la CSN en garde contre la tentation d'un « match revanche ».

La revanche paraît à l'auteur douteuse et improbable: il faudrait récupérer rien de moins que $3 milliards. Aussi propose-t-il plutôt à la CSN de participer activement aux comités que le gouvernement va mettre sur pied bientôt touchant la rénumération et l'emploi dans le secteur public (l'existance de ces comités tient à un compromis fait par les parties lors du règlement de janvier). Voilà un lieu de « négociation permanente » à ne pas rater, dit-il.

Parallèlement, le gouvernement s'est dit, privément, disposé à reviser, moyennant entente entre les parties, le régime de négociation dans le secteur public. Il faut prendre la perche ainsi tendue, pense M. Munn, sinon le gouvernement Lévesque pourra vouloir procéder unilatéralement par un projet de loi. Il reste à savoir, écrit-il, si les syndicats du secteur public accepteront de participer à ce processus ou préféreront se livrer à un combat, vain selon lui, d'arrière-garde.

Il revoit les nombreuses occasions manquées de régler au cours de la dernière ronde de négociation, qui a commencé il y a deux ans. Deux fois, en décembre 1981, puis en septembre 1982, la CEQ et la FTQ, d'une part, n'entendent pas la négociation comme la CSN, qui dans le second cas, voulait, en période de crise économique, l'élargir au secteur privé, plus mal en point.

En avril et mai 1982, la Fédération CSN des enseignants de cégep (la FNEEQ) s'opposait aux vues de la CSN quand est venu le moment de prévenir, puis de corriger les effets de la loi 70. En juin, le comité de liaison de la CSN, qui procède par consensus, n'aboutit pas car la FNEEQ, qui suit plutôt la CEQ, et la Fédération CSN des affaires sociales (FAS) sont dissidentes au sujet d'une contre-proposition à présenter.

Nouvelle proposition des négociateurs au comité de liaison CSN en août: la FNEEQ et la Fédération CSN des services publics sont dissidentes. Immédiatement avant la promulgation de la loi 105, en décembre, nouvelle dissidence de la FAS et de la FNEEQ.

ami

ATELIERS MICRO-INFORMATIQUES
5100, avenue Hutchison, bureau 302
(coin Laurier) Outremont H2V 4A9
☎ (514) 270.2402



le programme d'été 1983

POUR LES ENFANTS: DES VACANCES INFORMATIQUES

Un cours de programmation dans les langages LOGO ou BASIC
Durée de la session: 15 heures — du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Session 1: LOGO 27 juin — 1er juillet
- Session 2: BASIC 4 — 8 juillet
- Session 3: LOGO 11 — 15 juillet
- Session 4: LOGO 1er — 15 août
- Session 5: LOGO 15 — 19 août
- Session 6: BASIC 22 — 26 août

Frais de scolarité des enfants: 125 $ les 15 heures

POUR LES ENSEIGNANTS: UNE INTRODUCTION AU LOGO ET À LA MICRO-INFORMATIQUE

Sessions de perfectionnement destinées aux éducateurs
Durée de la session: 15 heures — du lundi au vendredi de 13h à 16h.

- Session 1: 4 — 8 juillet
- Session 2: 11 — 15 juillet
- Session 3: 1er — 15 août
- Session 4: 8 — 12 août

Frais de scolarité des enseignants: 150 $ les 15 heures.

PROGRAMME DES ADULTES

Nos cours d'introduction à la micro-informatique, au LOGO ou au BASIC, se poursuivent (90 $ les 8 heures)

Chaque équipe de 2 personnes dispose d'un micro-système; le nombre de participants est limité à 10 personnes par cours.

- Inscription avant le 15 juin.

270-2402

Permis du ministère de l'Éducation n° 719550

SHIATSU KI QUÉBEC
EST HEUREUX D'ANNONCER SON ASSOCIATION AVEC LES PLUS GRANDS NOMS JAPONAIS ASSURANT EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE L'ENSEIGNEMENT DU SHIATSU

SHIATSU KI QUÉBEC

Dès l'automne, Shiatsu Ki Québec accueillera l'une des sommités japonaises en shiatsu en la personne de Maître Wataru Ohashi.

MAÎTRE OHASHI EST LE FONDATEUR ET DIRECTEUR DU SHIATSU EDUCATION CENTER OF AMERICA (S.E.C.A.). IL EST L'UN DES PREMIERS MAÎTRES JAPONAIS À ENSEIGNER D'UNE FAÇON RIGOUREUSE, CES ARTS DE LA SANTÉ TRADITIONNELS AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE.

Activités à
SHIATSU KI QUÉBEC
(Automne 1983)

Démonstration gratuite de shiatsu animée par Maître OHASHI
Date: 22 septembre (le soir)
Lieu: Montréal

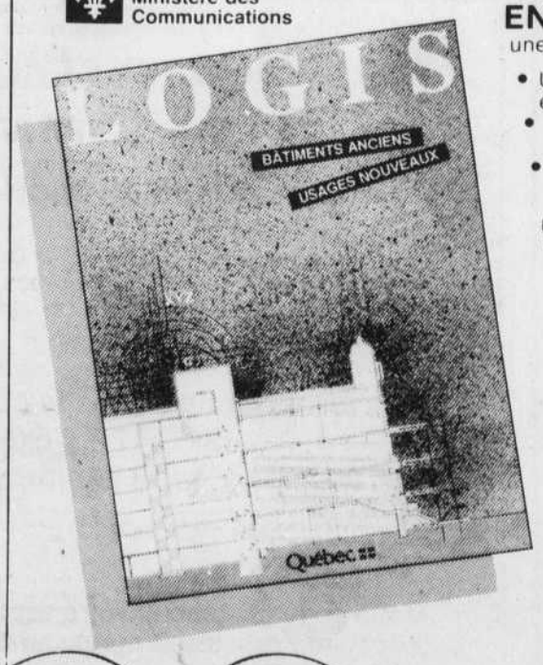
Introduction au diagnostic oriental
Dates: 23, 24 25 septembre 1983
Lieu: Montréal

Programme complet et continu de formation comme praticien en shiatsu animé par le SECA sous la coordination de Shiatsu Ki Québec.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour s'inscrire à l'une ou l'autre de ces sessions:
De 10h 00 à 16h 30 (du lundi au jeudi)
De 10h 00 à 12h 30 (le vendredi)

Gilberte S. TELLIER, sec.
Shiatsu Ki Québec (SKQ)
5656 Monkland, NDG.
Montréal H4A 1E4
Tél.: 1-514-483-5140

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



LE RECYCLAGE EN HABITATION:
une affaire de coeur et d'espace...

- Utilisation nouvelle des structures et des espaces
- Recyclage en logements de bâtiments publics désaffectés
- Monographies illustrées de 32 projets réalisés, reconvertis en habitation.

LOGIS Bâtiments anciens, usages nouveaux
Ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur
132 pages, 282 plans et photos (couleurs et noir et blanc)
EOQ 19617-0
12,95 $

Collaborateurs:
Joseph Baker, architecte; Marius Bouchard, architecte; Jean Côté, architecte; Hugues Desrosiers, architecte; Maurice Desnoyers, architecte; Alain Duhamel, Le Devoir; Phyllis Lambert, architecte; Florence Junca-Adenot, économiste; Jean-Claude Marsan, architecte; Pierre Morrisset, arch. et Jules Auger, architecte; Jean-Louis Robillard, architecte; Adrien Sheppard, architecte.

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

6591

Québec

Le vandalisme à l'île Sainte-Hélène

Le président de l'AMARC affirme que le RCM a « grossièrement exagéré » la situation

par Angèle Dagenais

Le président du conseil d'administration de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), M. Luc Beauregard, a qualifié de « grossièrement exagéré » le rapport fait par le RCM cette semaine sur le vandalisme dans les pavillons de l'île Sainte-Hélène et l'état de décrépitude des lieux.

M. Beauregard a reconnu toutefois, au cours d'une entrevue avec le DEVOIR, que cette « montée du vandalisme » l'hiver dernierc dans les îles de Terre des Hommes est un problème nouveau, imputable à l'ouverture de l'île Notre-Dame toute l'année pour donner accès au parc public et aux aires récréatives qui la composent. Auparavant, l'île fermait après la fête du Travail, pour réouvrir de janvier à mars (sports d'hiver) puis en juin pour les activités estivales. Cette ouverture a amené un « nouveau public baladeur dans notre environnement », a expliqué M. Beauregard, et les vandales ont suivi. Tout est clôturé et cadenassé autour de l'île Sainte-Hélène, a affirmé M. Beauregard, et « personne n'est invité à y venir ».

Interrogé sur les projets de démolition des édifices vraiment dangeureux du site, il a déclaré qu'il n'était pas dans les intentions de l'AMARC de procéder à la pièce. « Nous n'avons pas encore de solution définitive pour l'île Sainte-Hélène ». M. Beauregard n'a pas caché le coût prohibitif que comporterait un système de gardiennage vraiment efficace. Même si la Ville de Montréal et l'AMARC ont une responsabilité partagée en matière de sécurité sur les îles, il semble que ce soit à la Ville de régler ce problème depuis que Terre des Hommes est devenu « parc public » au début de l'année. Le responsable de la sécurité, M. Fafard, qui assure la présence d'un patrouilleur en tout temps, a déclaré plus tôt cette semaine que la Ville de Montréal en défrayait le coût.

Le fait que certains équipements électriques (des réchauds de cuisine par exemple) aient été en état de fonctionner sur le site en avril dernier demeure un mystère pour M. Beauregard car selon lui eau, électricité, gaz, etc, ont été coupés lors de la fermeture des pavillons de l'île Sainte-Hélène, en 1981.

L'AMARC ne s'est pas fixée un échéancier strict pour conclure sa réflexion sur la vocation de l'île Sainte-Hélène. M. Beauregard parle toujours de 1984 pour réouvrir l'île au public mais n'a pas encore un plan directeur à proposer. Il prétend qu'il ne veut pas procéder à la pièce dans ce dossier mais annonce du même souffle qu'il soumettra dès l'automne des recommandations sur la faisabilité d'une Cité internationale du cinéma occupant une partie de l'île. L'AMARC a d'ailleurs reçu une subvention de $100,000 du ministre des Communications du Canada, M. Francis Fox, pour étudier ce projet. Plusieurs réunions du conseil d'administration, de la direction de l'AMARC et de hauts fonctionnaires de la Ville ont étudié le dossier. On sait que le ministre Fox a promis des subventions de $3 à $4 millions pour réaliser ce projet s'il s'avère réalisable.

Pour ce qui est du reste de l'île Sainte-Hélène, M. Beauregard ne peut guère en dire plus que ce qu'il présentait à la défense des crédits de l'AMARC devant le conseil municipal en février. La vocation culturelle de l'île semble devoir primer sur sa vocation récréative de façon à en faire une « attraction touristique majeure » pour les Montréalais et les étrangers. Deux tendances s'exprimeraient actuellement, selon M. Beauregard: ceux qui ont la nostalgied'Expo 67 et de ses pavillons disent « touchez pas à ça »; ceux qui souhaitent modifier radicalement l'île Sainte-Hélène souhaitent l'insérer dans un perspective d'avenir.

L'AMARC entend-elle consulter les Montréalais sur la vocation future de l'île Sainte-Hélène? M. Beauregard réplique qu'un minimum de consensus devra être atteint auprès de ceux qui détiennent l'expertise en ce domaine à l'AMARC, à la Ville de Montréal et au gouvernement du Québec. Il parle également de sondages que fait l'AMARC tous les ans auprès de sa clientèle à Terre des Hommes et du public en général. Ces sondages interrogent le public sur ses projets récératifs, le concept d'animation mis de l'avant chaque année à TdH, le prix des activités, etc. Le fera-t-on pour l'île Sainte-Hélène? La réponse n'est pas claire.

La vocation de la Ronde et de l'île Notre-Dame s'est déjà stabilisée, ajoute M. Beauregard, l'un étant un grand parc d'amusement et de divertissement estival que « l'on a beaucoup rafraîchi et amélioré ces dernières années »; l'autre étant devenu un parc floral permanent, un lieu d'animation sportive (bassin olympique, piste Grand prix) et un espace vert pour les promeneurs. Cette année la Ronde ouvrira quotidiennenment le 17 juin (elle est déjà ouverte les week-ends) et l'île Notre-Dame le 22 juin. Quelques pavillons seront ouverts au public dont celui du Québec qui y apportera une attention particulière en raison de l'Année internationale des Communications.

L'AMARC dispose cette année d'un budget de $10,7 millions pour entretenir trois sites dont deux sont actifs, 70 employés permanents (dont un certain nombre d'employés manuels payés par la Ville de Montréal) et 700 employés temporaires l'été. Les concessionnaires de TdH engagent quelque 700 employés également pendant la période de grande activité l'été.

M. Beauregard prétend que l'AMARC est une société très particulière devant respecter toutes les règles d'un organisme public mais fonctionner en même temps comme un organisme autonome avec une équipe relativement réduite s'occupant de milliers de transactions quotidiennes durant deux mois et demi de l'année. Le RCM nous accuse d'être en crise à cause des démissions récentes à la haute direction, d'expliquer M. Beauregard, mais « nous sommes toujours en crise » avec ce mandat unique et très exigeant d'administrer un patrimoine public, avec les mêmes obligations qu'un service municipal. « Nous sommes en plus obligés de nous vendre à chaque année au public ».



Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a inauguré cette semaine l'usine Stablex, de Blainville, qui traitera de façon sécuritaire les déchets toxiques inorganiques des entreprises de la province. L'usine, la première du genre en Amérique du Nord, pourra traiter 70,000 tonnes de déchets par année. Les résidus solides toxiques sont d'abord accumulés dans des aires de stockages, que l'on aperçoit sur la photo, pour être ensuite neutralisés chimiquement, puis homogénéisés dans des blocs de beton que l'on enfouit dans un site imperméable. Jacques Grenier, du DEVOIR

Le métro régional

Michel Clair tient encore au projet du COTREM

QUÉBEC (PC-LE DEVOIR) — Un métro souterrain pour desservir la ligne nord-est de Montréal, de Saint-Laurent jusqu'à Pointe-aux-Trembles, serait « trois fois plus coûteux et moins adapté à la desserte de ce vaste territoire », estime le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair.

M. Clair a répondu ainsi vendredi à l'Assemblée nationale à une question du député libéral de Laporte, M. André Bourbeau, qui faisait part des objections, « nombreuses » selon lui, au projet de métro de surface pour desservir le nord-est de Montréal.

Selon le ministre Clair, seul le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, est carrément opposé à la construction d'un métro de surface et favorise le métro souterrain.

Le ministre croit également que l'aménagement d'un métro de surface dans ce coin de l'île de Montréal permettra à des ingénieurs québécois de développer une technologie nouvelle dans l'aménagement de métros de surface de façon à percer sur le marché international.

La société Bombardier, qui fabrique des locomotives, des wagons et des rames de métro, est l'une des entreprises les plus intéressées à ce projet proposé, en 1980, dans le plan de transport intégré du Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM).

A l'origine, le Bureau de transport métropolitain (BTM), le constructeur du métro, avait prévu une ligne de métro souterrain qui, après la station St-Michel, bifurquait vers Montréal-Nord. Le COTREM a proposé plutôt le prolongement de la ligne en droit ligne vers ville d'Anjou et, au nord, une ligne de métro régional en surface allant de ville Saint-Laurent au quartier Rivière-des-Prairies.

Ce nouveau métro double, dans la partie la plus populeuse de son trajet, la ligne de métro 5 et croise en deux points la ligne de métro no 2. Le COTREM et le BTM ne s'entendent pas sur l'achalandage potentiel de ce service.

Le projet du COTREM a suscité la vive opposition de la ville de Montréal-Nord et ne suscite guère d'enthousiasme à la ville de Montréal, au BTM et à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). La Ville de Montréal a pourtant consenti à sa réalisation, pourvu qu'elle soit prioritaire dans l'exécution du plan de transport intégré, dans le cadre d'une entente sur le financement et la réalisation du plan de transport intégré.

Avec un nouveau savoir-faire, Hydro-Québec peut enfin songer à la diversification de son activité

QUÉBEC (PC) — Le rôle d'Hydro-Québec sera considérablement élargi à de nombreux domaines de l'énergie comprenant notamment l'exportation d'électricité, en vertu du projet de loi 4, étudié hier article par article par une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, a expliqué que, jusqu'ici, l'exportation d'électricité par Hydro-Québec n'était qu'une activité marginale étant donné qu'elle n'exportait que des surplus passagers.

« Avec la baisse de la demande intérieure, le contexte est en voie de se modifier, » a expliqué M. Bourbeau. « L'entreprise prévoit avoir des surplus d'électricité pendant encore quelques années et en quantité suffisamment importante pour qu'on ne considère plus nos exportations comme une activité accessoire. »

« Au cours des 13 prochaines années, et à partir des contrats actuellement signés, ces exportations représenteront des revenus annuels moyens de $1.2 milliard », a précisé le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

Le rôle premier d'Hydro-Québec, qui était avant tout « de satisfaire les besoins en électricité des Québécois » sera maintenu mais élargi, a expliqué le ministre.

« Désormais, Hydro-Québec aura explicitement pour mandat de développer ses activités dans le domaine énergétique, qu'il s'agisse de recherche, de promotion, de transformation ou d'économies d'énergie. »

« Après s'être acquis une réputation internationale dans la production hydro-électrique et du transport de l'énergie sur de longues distances, Hydro-Québec est en train de construire un nouveau savoir-faire dans des domaines très prometteurs et riches d'avenir », a dit M. Duhaime, qui a cité comme exemples le secteur électrochimique, la filière hydrogène et la recherche de nouvelles technologies d'utilisation de l'électricité.

Hydro-Québec recevra aussi la permission de porter à 17 le nombre des membres de son conseil d'administration, dans le but de diversifier davantage les origines et les compétences de ses administrateurs.

Le projet de loi, qui comporte plusieurs autres aspects financiers et techniques, a été bien accueilli par l'Opposition.

Il faut se réjouir que l'Hydro-Québec puisse enfin exporter de l'électricité aux Etats-Unis, a déclaré le critique en énergie du Parti libéral, le député d'Outremont, M. Pierre C. Fortier.« Il faut regretter seulement que cette décision ait tant tardé » a-t-il dit.

Pollution par l'essence

STOP invite la CUM et Québec à règlementer

La Society to Overcome Pollution (STOP) est d'avis que la pollution de l'air attribuable aux véhicules automobiles est carrément négligée au Québec et au Canada car le parc automobile canadien émet le plus légalement du monde cinq fois plus de rejets d'hydrocarbures qu'aux Etats-Unis. Une partie de ces rejets polluants, soit les oxydes d'azote et les hydrocarbures, sont transformés sous l'action du soleil en ozone. STOP est d'avis qu'il appartient aux gouvernements provinciaux de réglementer les rejets atmosphériques des voitures: 60 % dépasseraient même les normes « désuètes » du Canada dans ce domaine. STOP estime qu'il devrait être interdit à quiconque de débrancher un système anti-pollution comme un convertisseur catalytique. Cet organisme a particulièrement reproché au ministère québécois de l'Environnement de n'avoir jamais adopté le règlement qu'il avait pourtant proposé en 1974. STOP a aussi demandé à la CUM de réglementer ces matières relevant de sa compétence et de procéder à l'inspection de son parc automobile régulièrement.

affaires sociales

■ Les DSC et le tabagisme

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, devrait soumettre le 15 juin, au Conseil des ministres, son projet de loi sur l'usage du tabac dans les lieux publics. L'Association des chefs de départements de santé communautaires (DSC) profite de l'occasion pour manifester publiquement son appui à ce projet de loi longuement attendu. Selon les informations recueillies, cette mesure devrait privilégier une approche positive plutôt que répressive face à toute la question du droit des non-fumeurs par rapport à celui des fumeurs. Les 32 DSC du Québec se disent en accord avec cette attitude qui départagent clairement « lieux publics » et « lieux privés ». En précisant des normes écrites sur la pratique du tabagisme, ce projet de loi, estiment-ils, devrait constituer une étape-clé dans la poursuite d'une meilleure qualité de vie au sein de la société.

■ Avis aux lupiques

Le lupus, maladie peu connue et sur laquelle on ne dispose pas de statistiques officielles au Québec, cause pourtant des ravages chez nous. D'après les statistiques américaines en population comparée, cette affection inflammatoire, à évolution prolongée, de la peau du visage et en particulier du nez, ferait entre 10,000 à 12,000 victimes au Québec. Chez nos voisins, une femme blanche sur 600 est atteinte de lupus, une femme noire sur 200, une personne sur 2,000 dans la population en général. Les statistiques américaines démontent en outre que 80 % des personnes atteintes de lupus sont des femmes âgées de 20 à 40 ans. L'Association des lupiques du Québec tente actuellement de retracer toutes les personnes atteintes de cette maladie dans le but d'obtenir des statistiques, mais aussi de les regrouper pour leur offrir aide et appui. On peut obtenir plus de renseignements en communiquant avec le (514)439-5761.

■ Des soins dentaires gratuits

Chaque été, la faculté de chirurgie dentaire de l'université McGill, en collaboration avec l'Hôpital général de Montréal, organise un dispensaire dentaire pour les jeunes de 5 à 18 ans et les personnes handicapées de tout âge. Les soins sont gratuits. Ce programme qui bénéficie d'une subvention du gouvernement du Québec, s'étend du 4 juillet au 12 août. On limite les soins au nettoyage des dents, à l'application de fluorure, à l'obturation et à l'extraction de dents. Le transport des personnes handicapées peut être organisé dans certains cas. Pour prendre rendez-vous ou obtenir de plus amples renseignements, il faut appeler le 937-6011, poste 272 (en juin) ou le 932-1831 (en juillet et août).

■ Tournesol 1983

La Société d'aide au développement affectif de l'enfant (SADAE) offre de nouveau, cette année, son programme de camp d'été à l'intention des jeunes de 8 à 14 ans qui n'ont pas accès à des camps réguliers à cause leurs problèmes émotifs et de comportement. La SADAE, qui offrait ce programme depuis 17 ans, avait dû l'interrompre l'an dernier à cause de la crise énomonique et d'insuffisance de fonds de la société. Pour l'aider à surmonter ces difficultés, la Société encourage le parrainage des enfants qui participent à ce camp. Pour plus de renseignements sur le camps ou au sujet du parrainage d'un enfant, il faut communiquer avec le (514)861-1527.

■ Le coeur de Montréal

Deux enfants qui s'ennuient se promènent dans la rue à la recherche du « coeur » de Montréal que la ville a perdu. Ils le cherchent partout jusqu'au coeur de la terre. C'est, vous l'aurez deviné, un joli conte de Véronique Gagnon au bout duquel les lecteurs découvrent un disque de Jean-Pierre Ferland intitulé « Le coeur de Montréal ». Cette oeuvre symphonique, composée en collaboration avec Daniel Mercure, fait aussi appel aux Disciples de Massenet et aux Petits Chanteurs de Granby. Les profits de la vente de ce livre-disque (disponible dans les Provigo et chez les disquaires), vont au fonds pour la recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal dont la compagne de souscription se poursuit jusqu'au 15 juin.

■ A la recherche de bénévoles

Le service de maintien à domicile du CLSC Métro est à la recherche de bénévoles désireux de travailler auprès de personnes âgées ou handicapées du centre-ville de Montréal. Les bénévoles seront appelés à visiter à domicile des personnes âgées du secteur et à leur fournir certains services. Pour plus d'information, contactez Jean Desroches au 288-0004.

Renée Rowan

VOTEZ POUR TERESA KENNEDY

COMMISSAIRE QUARTIER 3
(Notre Dame de Grâce, Westmount, Mtl-Ouest, Côte St-Luc)

C.E.C.M.
LE 13 JUIN PROCHAIN



• Mère de 2 enfants • Étudiante en droit à McGill • Membre du comité d'école de St-Léon de Westmount •

Des changements importants seront bientôt apportés à notre système scolaire. Élisez un commissaire qui prendra vos intérêts à coeur et qui favorisera:

- La qualité de l'éducation
- Les écoles confessionnelles
- Le respect de la liberté de conscience
- Les droits linguistiques
- Le suffrage universel
- L'augmentation des pouvoirs des parents et leur engagement plus poussé à l'égard de l'éducation.

Pour de plus amples renseignements:
487--3058

Les cahiers spéciaux du Devoir

3 cas de jeunes entreprises qui exportent

Articles à paraître dans le cahier spécial sur le «TRANSPORT ET COMMERCE EXTÉRIEUR», le 16 juin prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant **Francine Gingras, au 844-3361.**

LE DEVOIR
211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1

Le préavis de licenciement

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

VOUS ÊTES LICENCIÉ?

On vous a mis à pied pour une durée de 6 mois ou plus?

Mais . . . savez-vous que la Loi sur les normes du travail oblige votre employeur à vous donner un préavis de licenciement écrit si vous travaillez pour la même entreprise depuis au moins 3 mois?

En effet, sauf exceptions, votre employeur doit vous informer de votre licenciement ou de votre mise-à-pied suffisamment tôt, avant votre départ, pour que vous bénéficiez d'un délai de:

- 1 semaine si vous avez de 3 mois à 1 an de service continu;
- 2 semaines si vous avez d'un à 5 ans de service continu;
- 4 semaines si vous avez de 5 à 10 ans de service continu;
- 8 semaines si vous avez 10 ans ou plus de service continu.

Si l'employeur ne vous fournit pas de préavis écrit, il doit vous verser, au moment de votre départ, une indemnité égale au salaire que vous auriez reçu pour la durée du délai.

RENSEIGNEMENTS

Plus de détails vous sont fournis dans les publications que la Commission des normes du travail met à votre disposition, faites-en la demande à la

Direction des communications
Commission des normes du travail
750, boul. Charest Est
Québec G1K 3J7
Tél.: (418) 643-8742

ou à l'un des bureaux de la Commission:

ALMA	662-3975	MONTRÉAL	873-7061
BAIE-COMEAU	589-9931	QUÉBEC	643-4940
HULL	771-6259	ROUYN	762-0867
JONQUIÈRE	547-6689	SHERBROOKE	565-0441
LÉVIS	833-6194	TROIS-RIVIÈRES	374-4661
MATANE	562-2010		

Québec



L'académie Richard, de Verdun, que l'administration municipale voudrait démolir. La CECV avait accepté de la vendre à une coopérative d'habitation à la moitié de sa valeur, compte tenu d'un projet de recyclage l'assurant de la préservation de son caractèrepatrimonial.

Verdun veut exproprier une école de la CECV promise à une coopérative d'habitation

par Alain Duhamel

Pour l'aménagement du stationnement de ses véhicules municipaux, la ville de Verdun se propose d'exproprier et de démolir l'académie Richard que la Commission des écoles catholiques de Verdun (CECV) vient d'accepter de vendre à la coopérative d'habitation « L'alternative ».

Désaffectée depuis 1981, l'école Richard, construite à partir de 1908, appartient au patrimoine verdunois. Le *Répertoire de l'architecture traditionnelle* de la Communauté urbaine de Montréal la cite dans son inventaire des édifices scolaires dignes d'intérêt et souligne la valeur patrimoniale de sa façade. Le bâtiment, situé rue Galt, se prête très bien à un recyclage en habitation, d'autant plus qu'il se trouve dans un secteur zoné résidentiel.

Dès l'annonce de la fermeture de cette école, la coopérative d'habitation « L'alternative » entreprenait des pourparlers avec la CECV, pourparlers qui ont abouti en avril 1981 à l'adoption d'une résolution de la commission par laquelle elle accepte de transiger avec la coopérative. La CECV avait toute liberté de négocier avec une coopérative puisqu'elle venait de recevoir une résolution du conseil municipal de Verdun, en date du 13 avril, l'informant que l'administration municipale n'avait aucune intention d'acquérir le bâtiment.

Un an plus tard, en mars 1982, la CECV accepte par une résolution unanime des commissaires une offre d'achat de la coopérative au montant de $105,000, offre que le Conseil scolaire de l'île de Montréal jugera insuffisante. Une nouvelle ronde de négociations, avec le concours de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Société d'hypothèques et de logement (SCHL), aboutit à une nouvelle offre d'achat au montant de $149,000 que la CECV accepte, à l'unanimité des commissaires, par une résolution du 24 mai dernier.

Le même jour, au Conseil municipal de Verdun, un conseiller de l'île-des-Soeurs, M. Bill Mandel, dépose un avis de motion pour l'expropriation de l'académie Richard. Le Conseil municipal disposera de cet avis à son assemblée de lundi, le 13 juin.

Jusqu'en avril dernier, l'administration municipale n'avait jamais manifesté le moindre intérêt pour les bâtiments désaffectés de la CECV. Mais à partir du 15 avril, elle exprime l'intention d'acquérir les bâtiments scolaires en précisant qu'elle se propose de les démolir. Dans les échanges de lettres entre Verdun et la CECV, il n'est pas fait mention de l'académie Richard. Ce n'est que le 12 mai que l'administration municipale réclamera l'école de la rue Galt, même si la Commission scolaire ne la lui offre pas. Verdun offre une somme de $362,000 , les coûts de démolition étant à la charge de la CECV.

Le projet de la coopérative, évalué à un peu moins de $2 millions, consiste à recycler le bâtiment en 38 unités de logements, pour la plupart destinés à des jeunes familles, et en une garderie. Il est suffisamment avancé pour que la coopérative puisse lancer des appels d'offres à la fin du mois de juin. Les échanges entre l'administration municipale et la coopérative ont permis d'établir que la Ville utilisera ce terrain, voisin de ses ateliers, pendant quelques années pour le revendre ensuite à l'entreprise privée.

« Le non-sens, affirme M. Jean Boivin, président de la coopérative, c'est un garage au beau milieu d'une zone essentiellement résidentielle ». Le non-sens tient aussi dans une démarche qui appauvrit l'assiette fiscale de la ville au lieu de l'enrichir d'un immeuble habité tout en consolidant son tissu social.

L'avis de motion a pour effet immédiat de bloquer le projet de la coopérative au moment où elle parvenait enfin, après deux années de préparation, à l'étape de l'approbation définitive des plans et de l'appel d'offres.

Les universités et la recherche

Gilbert Paquette se défend de faire un putsch

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Les universitaires craignent la mainmise de l'État sur le développement scientifique et technologique du Québec, cependant que le ministre délégué, M. Gilbert Paquette, se défend de faire un putsch et promet de bonifier le projet de loi 19, qu'il tient toujours à faire adopter avant la Saint-Jean.

C'est ce qui ressort de la commission parlementaire tenue hier, à l'insistance des principaux intervenants, et au cours de laquelle les députés ont étudié une demi-douzaine de mémoires, la plupart très critiques à l'égard du projet créant le ministère de la Science et de la Technologie.

Ainsi, les universités et leurs professeurs insistent sur l'autonomie et la liberté d'action des chercheurs; ils demandent d'être exclus des organismes publics, tel que définis à l'article 1 du projet, ils veulent continuer à rendre des comptes au seul ministre de l'Éducation; ils en ont aussi contre les directives ministérielles prévues au projet.

Tout en tentant d'apaiser les craintes et se disant disposé à améliorer son projet, le ministre Paquette refuse de surseoir à son adoption, estimant que ceci entraînerait un an de retard supplémentaire, alors qu'il tarde d'agir de façon concertée et cohérente.

« Le projet de loi 19, dans sa lettre, nie le principe d'autonomie universitaire et risque de mettre en péril les finalités mêmes du secteur », estime la présidente de la FAPUQ, Mme Marie-Andrée Bertrand.

« Le projet, ajoute-t-elle, risque de compromettre sérieusement la recherche libre et la recherche fondamentale, voire, la recherche en sciences humaines et sociales... En somme, il s'agit d'un changement de cap, trop important pour qu'on le passe en douce, avant les vacances d'été et au milieu de 20 autres projets de loi. » Là encore, le ministre se fait rassurant, il écoute, il explicite, mais il tient à aller de l'avant dès la semaine prochaine.

Il fait de même devant le propre organisme conseil du gouvernement, le Conseil des universités, qui fait part de son inquiétude et demande un vrai débat public, notamment sur le rôle même du futur ministère.

« Il s'agit ni de précipitation ni de manières détournées qui « cachent un véritable putsch », comme le disait jeudi un éditorial très mal informé (dans LE DEVOIR), commente le ministre délégué. Il s'agit d'un processus démocratique normal où, après plus de trois ans de consultation, le gouvernement du Québec ressent une certaine urgence d'agir et de concerter. » Il est disposé à perfectionner son projet, même à retirer certains articles, à en préciser d'autres, mais non à remettre en cause les principes de base.

Les universitaires ont, par contre, reçu l'appui de l'opposition libérale, qui insiste aussi sur l'autonomie universitaire et la liberté des chercheurs, « deux principes fondamentaux », dit Mme Joan Dougherty. La députée de Jacques-Cartier dénonce aussi la hâte du gouvernement et l'avalanche de projets de loi en fin de session. Reprenant un article du DEVOIR, elle s'inquiète de l'intervention du Conseil du trésor dans les répartition des fonds de recherche. Le président, M. Yves Bérubé, a refusé de rendre publique l'analyse qui a mené à cette décision.

Les Petits Frères des pauvres ont fermé hier leur maison

par Renée Rowan

La crise qui sévit depuis quelques jour chez les Petits Frères des pauvres a connu de nouveaux rebondissements hier. Pour la première fois depuis l'arrivée à Montréal des Petits Frères, leur maison généralement grande ouverte aux personnes âgées a été fermée, par ordre de la direction.

Sur le trottoir, en face du 4624 de la rue Garnier, des Petits frères, d'anciens Petits frères, des bénévoles et des amis des Petits Frères faisaient du piquetage pour protester contre les récents événements et annoncer la création d'un comité de réorganisation des Petits Frères.

Un profond malaise chez les Petits Frères des pauvres dévoilé sur la place publique il y a une semaine a donné lieu à une série de démissions au sein du conseil d'administration et à la direction de l'oeuvre, y compris celles de Jean-Claude Ricourt, président-directeur général des Petits Frères, Raymond Lessard, administrateur et Hubert de Ravinel, conseiller.

Le comité de réorganisation des Petits Frères est composé de 25 personnes: des Petits Frères (anciens et actuels), des bénévoles et des amis de la maison de la rue Garnier. Le but poursuivi par le comité est « de rendre conforme l'action des Petits Frères avec les grands objectifs qui animaient le mouvement lors de son implantation au Québec il y a 20 ans », peut-on lire sur un tract distribué pour les piqueteurs, hier.

Le comité estime que « l'actuelle administration ne jouit plus de la confiance indispensable à un organisme vivant des dons du public ». En conséquence, il exige la convocation, dans les plus brefs délais, d'une réunion de consultation entre tous les membres de la corporation et le comité de réorganisation; l'élection par l'assemblée générale de la corporation d'un nouveau conseil d'administration; et enfin, la nomination d'une nouvelle direction.

La Cour reporte l'audition de l'affaire Morgantaler

WINNIPEG (PC) — Les employés qui, avec le Dr Henry Morgentaler, sont accusés de conspiration en vue de pratiquer des avortements, ont promis de continuer de travailler à la clinique du médecin montréalais en sortant de la cour alors que des partisans les acclamaient.

« Nous reviendrons », a dit Lynn Crocker, 34 ans, infirmière, une des accusées, à la cinquantaine de partisans à la porte du poste de police où siège la cour. « La clinique est ouverte et nous devons revenir travailler. »

Morgentaler et son personnel de sept personnes, dont un médecin, ont vu leur comparution ajournée à la semaine prochaine par le juge Michael Baryluk, de la Cour provinciale. Morgentaler, qui était vendredi à sa clinique de Montréal et a annoncé qu'il nierait sa culpabilité, n'a donc pas entendu l'acte d'accusation porté contre lui jeudi. Aucun des autres défenseurs n'a comparu devant le juge et aucun plaidoyer n'a été enregistré.

Mme Crocker, qui est sortie de la cour aux bras de quatre autres défenseurs, dont le Dr Richard High Scott, de Sainte-Anne de Prescott en Ontario, a remercié les manifestants de leur soutien. « Nous sommes avec vous », a-t-elle dit, et on lui a relancé les mêmes paroles.

Les plaintes, qui selon la police peuvent entraîner la prison à vie, ont été portées après une enquête qui s'est terminée par une descente à la clinique il y a une semaine.

Il s'agissait de déterminer si la clinique pratiquait des avortements en violation du code criminel du Canada, selon lequel des avortements ne peuvent être pratiqués que dans un hôpital avec l'autorisation d'un groupe de médecins convaincus que la santé de la mère serait menacée si la grossesse se prolongeait.

L'accusation de conspiration est différente de celles qu'affronta Morgentaler dans les années 1970 au Québec, où il passa dix mois en prison avant d'être acquitté par trois jurys de l'accusation d'avoir pratiqué des opérations illégales.

La loi 101

Québec en appelle

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois va porter en appel une décision rendue hier par trois juges de la Cour d'appel du Québec selon laquelle la Constitution canadienne prévaut sur la Charte de la langue française, a annoncé vendredi le premier ministre, M. René Lévesque.

Commentant la décision de la Cour d'appel à la demande du député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, M. Lévesque a dit que cette décision judiciaire était le prolongement normal de l'adoption en 1982 d'une charte constitutionnelle par le gouvernement d'Ottawa.

« Cette charte constitutionnelle a été adoptée par la volonté unilatérale d'un gouvernement fédéral qui est venu arracher de force une partie d'une juridiction qui a toujours été essentielle pour le Québec, c'est-à-dire sa compétence en matière d'éducation », a dit M. Lévesque devant l'Assemblée nationale.

La Cour d'appel a confirmé un jugement rendu en septembre 1981 par le juge Jules Deschênes de la Cour supérieure. La cause avait été portée par trois commissions scolaires anglophones de Montréal qui estimaient que la « clause Canada », c'est-à-dire la Charte constitutionnelle fédérale, devait prévaloir sur la « clause Québec » telle que formulée dans la loi 101, en matière d'enseignement.

En vertu de la « clause Canada », les enfants de tout parent ayant reçu l'instruction en langue anglaise partout au Canada ont droit de fréquenter l'école anglaise au Québec.La « clause Québec » limite ce droit aux enfants des parents qui ont été instruits en anglais uniquement au Québec.

Le député libéral Ryan a de son côté demandé au gouvernement québécois de prendre les mesures pour que les enfants qui fréquentaient jusque là « illégalement » l'école anglaise ne soient pas des « otages » du conflit de compétence entre les deux gouvernements.

L'enquête aux usines Expro

Le juge Beaudry refuse de prolonger les audiences

Le président de la commission d'enquête sur les conditions de santé et de sécurité à l'usine Expro, à Saint-Timothée, a rejeté la requête syndicale en prolongation des audiences publiques au-delà du 17 juin.

Dans un communiqué diffusé vendredi, le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield a exprimé sa « déception ».

Dans une explication fournie la semaine dernière à la dernière séance de la commission, le juge René Beaudry avait justifié l'impossibilité de poursuivre les travaux au-delà de la date prévue pour des raisons d'espace et parce que la commission doit encore abattre un collossal travail de recherche si elle veut produire son rapport pour le 1er septembre.

Le juge a également débouté le syndicat CSN dans une autre requête relative à un voyage en Europe de quelques membres de la commission, aux frais des contribuables québécois.

Là encore, le juge avait expliqué qu'en cette période de difficultés économiques, il serait difficile de justifier aux yeux d'une population en mal d'emplois une telle dépense. Une demande semblable de la direction d'Expro avait reçu la même réponse du juge.

Par ailleurs, le syndicat n'écarte pas la possibilité de se rendre en Europe, à ses propres frais. Toutefois, les difficultés financières de la CSN rendent bien hypothétique un voyage au coût d'environ $10,000 pour visiter des compagnies européennes spécialisées dans la fabrication d'explosifs.

Les audiences publiques qui doivent reprendre la semaine prochaine devraient fournir aux deux parties en cause l'occasion de s'affronter comme jamais elles n'ont eu l'occasion de le faire à ce jour.

La dernière semaine d'audiences publiques pourrait atteindre de nouveaux sommets de tension. Les deux dernières journées consacrées à la présentation des programmes syndical et patronal de santé et sécurité permettront peut-être de faire tomber la tension entre les deux parties qui continuent d'entretenir une véritable méfiance entre elles.

Les mésaventures de Télé-médic

Lassonde acquitté à son tour

par Bernard Morrier

Moins de trois semaines après l'acquittement de son ex-associé, Simon Bédard, dans l'exploitation de Télé-Médic, le Dr Pierre Lassonde a, à son tour, été acquitté d'accusations de fraude et de détournement de fonds, par le juge Roger Craig, de la Cour des sessions de la paix.

Le juge Craig a rendu cette décision après que le procureur de la Couronne, Me Serge Authier, rappelant l'acquittement par un jury de M. Bédard, ait affirmé que, même s'il avait signé l'acte d'accusation contre lui, il ne voyait plus de motifs, dans l'intérêt de la justice, de poursuivre les procédures contre le Dr Lassonde.

Cruellement affecté par les épreuves auxquelles il a été soumis au cours des deux dernières années, le Dr Lassonde, âgé de 34 ans, a souligné que, même si on a tenté de le faire passer pour un criminel, il était prêt à tout recommencer.

« Tout ce que je regrette, a-t-il dit, c'est que Télé-Médic ne soit plus en opération. Parce que, que je sois là ou pas, je crois qu'il s'agissait d'un service essentiel à la population et plusieurs ex-patients peuvent encore affirmer aujourd'hui qu'ils doivent leur survie à ce service. » Le Dr Lassonde devait ajouter que Télé-Médic avait une dimension humaine qu'il sera maintenant difficile d'égaler, malgré toute la bonne volonté qu'on semble vouloir déployer aujourd'hui.

Ce dernier et son associé Simon Bédard avaient été accusés de fraude et de détournement de fonds aux dépens de Télé-Médic, après la cessation de l'activité de l'entreprise, en 1981, à la suite de difficultés financières.

Très satisfait de son acquittement, le Dr Lassonde a dit également se réjouir de celui de Simon Bédard qui, à la conclusion d'un procès de deux semaines, avait appris la bonne nouvelle, après quelques heures de délibéré par un jury présidé par le juge Gérald Ryan, de la Cour supérieure.

Poursuite contre un restaurant

Pour avoir été gravement brûlée aux jambes par le bouillon d'une fondue chinoise, une résidante de Saint-Philippe de Laprairie a intenté hier une poursuite de $50,000 contre le restaurant du motel Biscayne, sis boulevard Taschereau, à Brossard.

Dans sa requête inscrite en Cour supérieure, Mme Lise Poissant-Monette explique que le 17 décembre dernier, à l'occasion d'une réception pour la fête de Noël, elle s'était rendue au restaurant en cause avec des amis. Selon elle, le serveur n'était pas en état d'accomplir ses tâches habituelles et c'est ainsi qu'il avait échappé sur ses jambes un liquide bouillant, lui causant de graves brûlures.

La poursuite fait été d'incapacité partielle et temporaire, de douleurs, inconvénients et préjudice esthétique.



UNIVERSITE CONCORDIA

Ecole d'été de langue anglaise 1983

Date: du 18 juillet au 26 août 1983 (du lundi au vendredi)
Durée: Six semaines — 144 heures
Coût: 600 $
Les candidats devront subir un examen avant d'être acceptés
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:
CENTRE DE L'EDUCATION PERMANENTE ECOLE DE LANGUES
1822 ouest, boul. de Maisonneuve, bureau 101, Montréal (Québec) ou appeler au 879-8436



Paraissez plus jeune ... *naturellement!* avec la *méthode* Marie Soleil *esthéticienne*

Au salon: LE LIFTING NATUREL de MARIE SOLEIL. Une remarquable cure anti-rides employant une technique exclusive d'application du serum au collagène afin de rehausser ses effets rajeunissants. **Résultats visibles** et durables; une fermeté "choc": oval figure et cou, tour de l'oeil, rides fines ou profondes.

SPÉCIAL • OFFRE LIMITÉE
jusqu'au 24 juin 1983
LIFTING NATUREL Rég. $45.00 ***Spécial $37.50**
Facial Rajeunissant avec gommage Rég. $35.00 ***Spécial $30.00**
Facial traitant Rég. $30.00 **Super Spécial $20.00**
* Plus escompte 10% pour cure complète (10 séances) suivant mode de paiement.
Consultation sur rendez-vous • 1064 ouest Laurier 271-7649

Rivière polluée, eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Joindre l'utile au jeu
Camps de micro-informatique

Sessions de 2 semaines **commençant le 10 juillet, le 24 juillet et le 7 août**
Pour garçons et filles **de 11 à 16 ans**
Utilisation de micro-ordinateurs **apprentissage de BASIC application graphique musique**





Vaste choix d'activités récréatives et culturelles **tennis, canotage, randonnée en forêt, films, etc...**
Prix: 490$ **incluant nourriture, logement, activités récréatives et l'utilisation d'un micro-ordinateur par personne.**
Centre touristique de la Petite-Rouge **St-Émile-de-Suffolk** (à 40 km de Montebello)
Ces sessions sont organisées par Micro-Didacte en collaboration avec la Fédération de l'informatique du Québec et la Société d'aménagement de l'Outaouais.
Renseignements: **(819) 770-1500** poste 208

Hanoi et Bangkok font un petit pas l'un vers l'autre

BANGKOK (AFP) — Le Vietnam et la Thaïlande, opposés depuis plus de quatre ans dans la crise cambodgienne, ont effectué un petit pas l'un vers l'autre, à l'occasion de la visite du ministre vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, cette semaine à Bangkok.

Pour la première fois, les deux pays ont fait preuve d'une certaine souplesse en tombant d'accord pour étudier des propositions mutuelles visant à améliorer leurs relations.

M. Thach a également adopté une position nouvelle en reconnaissant explicitement l'existence d'un « problème » cambodgien, et en indiquant que son pays cherchait à engager des discussions avec la Chine à ce sujet. La Chine et la Thaïlande réclament le départ des 150 à 180.000 soldats vietnamiens stationnés au Cambodge.

Bangkok a paru se satisfaire d'avoir obtenu que M. Thach donne son aval à une formule définissant le Cambodge comme un pays devant être « neutre, indépendant et non aligné ». Cet accord vietnamien est nouveau, lui aussi, bien que M. Thach ait affirmé qu'il était « vieux comme le monde ».

En echange, le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, le maréchal Sithi Sawetasila, a accepté une invitation à se rendre à Hanoi sans poser comme condition préalable un retrait des troupes vietnamiennes stationnées le long de la frontière thaïlandaise d'une trentaine de kilomètres à l'intérieur du Cambodge.

M. Thach a cependant accepté de prendre en considération cette demande de retrait local. Il a formulé à son tour une contre-proposition dont il n'a pas voulu révéler la teneur, mais qui pourrait porter sur un retrait équivalent en territoire thaïlandais — a priori inacceptable pour Bangkok — des maquis cambodgiens antivietnamiens établis sur la frontière khméro-thaïlandaise.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux de Bangkok, on estime toutefois que ces gestes mutuels ne traduisent pas de changement de position quant au fond du problème cambodgien, et reposent plutôt sur un malentendu volontairement accepté de part et d'autre. Le secrétaire général du conseil national de sécurité thaïlandais, M. Prasong Soonsiri, a lui-même traduit l'ambiguïté des formules employées par les deux pays en réclamant notamment des éclaircissements sur le sens du mot « neutre » dans l'optique vietnamienne.

L'ouverture timide d'un dialogue vietnamo-thaïlandais — dont M. Thach a dit que ce n'était plus un « dialogue de sourds » — survient alors que les pays qui s'opposent à la présence vietnamienne au Cambodge constatent une certaine fragilité dans le camp des maquisards cambodgiens antivietnamiens, relèvent les observateurs.

Le prince Norodom Sihanouk a multiplié depuis deux semaines les déclarations indiquant son désir de quitter la coalition tripartite qu'il préside et qui rassemble environ 50.000 maquisards antivietnamiens.

Ce malaise dans la coalition survient en outre alors que les protagonistes de la crise fourbissent leurs armes pour la prochaine session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, où la coalition du prince Sihanouk représente le Cambodge. Le Vietnam cherche pour sa part depuis quatre ans à faire déclarer vacant le siège du Cambodge, première étape vers une reconnaissance du régime de Phnom Penh qu'il protège.

Progrès en vue d'un retrait cubain d'Angola

BONN (Reuter) — Les États-Unis et l'Angola ont réalisé de nets progrès vers la conclusion d'un accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola qui pourrait être suivi de près par l'organisation d'élections en Namibie, a-t-on appris hier à Bonn de source diplomatique ouest-allemande.

Les discussions ont atteint une phase tellement délicate que les États-Unis ne fournissent plus que des informations très limitées à leurs alliés du groupe de contact sur la Namibie (Grand-Bretagne, Canada, France et RFA).

Les troupes cubaines pourraient quitter l'Angola « dans un avenir vraiment proche », a dit un diplomate ouest-allemand.

L'Afrique du Sud, qui administre illégalement la Namibie en dépit d'une résolution des Nations unies réclamant l'indépendance du territoire, en retirerait alors ses troupes.

Les craintes quant à l'éclatement du groupe de contact, la France menaçant de le quitter et les États-Unis se montrant peu actifs, ont maintenant complètement disparu, dit-on toujours de source diplomatique ouest-allemande.

En effet, la France a répondu favorablement à un appel des pays de la ligne du front lui demandant de ne pas abandonner le groupe de contact et le secrétaire d'État américain George Shultz est profondément impliqué dans le réglement de la question namibienne.

M. Perez de Cuellar, secrétaire-général des Nations unies, a également donné une nouvelle impulsion aux négociations.

Il devait rencontrer hier à Bonn M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, et il est certain que les deux hommes évoqueront la question namibienne.

Le groupe de contact s'est réuni à deux reprises au cours des quinze derniers jours : la première fois pendant le sommet économique de Williamsburg et la deuxième pendant la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, cette semaine à Paris.

Par ailleurs, toujours selon ces sources, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a tranché en faveur de M. Genscher dans le différend sur la politique namibienne qui opposait son ministre des Affaires étrangères à M. Franz-Josef Strauss, dirigeant de l'Union chrétienne sociale (CSU) conservatrice.

M. Strauss souhaitait que Bonn rompe ses relations avec l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) et resserre ses liens avec l'Afrique du Sud en rouvrant son consulat de Windhoek, capitale de la Namibie.

Mort à Pékin de Liao Chengzhi

PÉKIN (Reuter) — M. Liao Chengzhi, membre du bureau politique du parti communiste chinois, chargé des relations de Pékin avec les Chinois d'outre-mer, est décédé hier à l'âge de soixante-quinze ans ans, rapporte l'agence Chine nouvelle.

Né et élevé au Japon, M. Liao était l'un des rares membres de la haute direction chinoise à posséder une vaste expérience de la vie à l'étranger. Dès les années 1920, il avait voyagé en Europe en tant que marin.

De source diplomatique, on estime que sa mort sera vivement ressentie à Hong Kong: de fait, il en était venu à symboliser la continuité pour les habitants de la colonie britannique, dont l'éventuelle rétrocession à la Chine en 1997 engendre un climat d'incertitude.

M. Liao avait engagé sa solide réputation auprès des Chinois d'outre-mer sur la question d'un réglement satisfaisant du problème de Hong Kong, et il avait donné à maintes reprises des assurances à cet égard aux délégations de la colonie.

Il avait aussi joué un rôle important dans la période qui a précédé l'établissement de relations diplomatiques avec le Japon en 1972, ainsi que dans les tentatives de réunification avec Taiwan.

Son père, Liao Zhongkai, avait été l'un des fondateurs du Kuomingtang (parti nationaliste) encore au pouvoir à Taiwan.



Dans une église de Varsovie, un jeune fidèle serre dans ses mains un crucifix portant l'inscription de Solidarité, syndicat hors-la-loi. Le pape Jean-Paul II arrivera en Pologne le 16 pour une visite de sept jours. (Photolaser AP)

Les « durs » ne veulent pas que Walesa parle au pape

VARSOVIE (AFP) — Une revue polonaise connue pour ses positions dogmatiques a ouvertement exprimé son opposition à une rencontre entre M. Lech Walesa et le pape Jean-Paul II estimant que ce serait une « victoire » pour l'opposition en Pologne.

L'hebdomadaire *Rzeczywistosc*, qui passe pour exprimer les point de vues de l'aile « dure » au sein du parti communiste polonais, estime, dans son dernier numéro, que « l'étoile de Walesa a beaucoup perdu de son éclat ces derniers temps ». Ceci d'autant, précise-t-il, que le président du syndicat Solidarité hors-la-loi « n'est plus (officiellement) qu'un simple citoyen ».

« Dans ces conditions, poursuit *Rzeczywistosc*, si Walesa réussissait à rencontrer le pape et à aborder avec lui des questions concernant le pluralisme syndical (en Pologne) ou la fidélité aux idéaux d'août (1980-date des grandes grèves), ce serait pour lui un important succès » (politique).

Une telle rencontre, souligne *Rzeczywistosc*, ne ferait que conforter le syndicat dissous, ce qui, selon lui, reviendrait à dire que « la lutte (poursuivie par Solidarité) n'est pas terminée ».

D'ailleurs, ajoute *Rzeczywistosc*, pour arriver à ses fins politiques « Walesa ne doit pas obligatoirement avoir l'honneur d'être reçu en audience » (par le pape) . « Il suffit, écrit l'hebdomadaire, qu'il gravite autour du souverain pontife. Il suffit que celui-ci fasse un geste à son endroit, geste qui pourrait par la suite être interprêté de façon appropriée ».

La question de cette rencontre a, croit-on savoir, empoisonné les pourparlers entre le gouvernement et l'Église polonaise au sujet de la visite pontificale. Selon des sources religieuses, le pape doit recevoir M. Walesa le 19 juin prochain au monastère de Jasna Gora à Czestochowa.

Toutefois, fait-on remarquer, M. Walesa s'est entendu, jeudi, signifier verbalement par son contre-maître que le congé du 16 au 24 juin, qu'il avait demandé à son employeur — les chantiers navals Lénine à Gdansk — ne lui serait pas accordé. Le dirigeant syndical entendait, rappelle-t-on, utiliser ce congé pour participar avec sa femme Danuta au pélerinage du souverain pontife dans son pays natal.

Varsovie reconnaît détenir des prisonniers politiques

VARSOVIE (AFP) — La Pologne officielle du général Wojciech Jaruzelski, qui accueillera la semaine prochaine le pape Jean-Paul II à Varsovie, est un des rares pays au monde à reconnaître, sinon le statut, du moins la qualité de prisonnier politique.

Quand en août 1980 les grévistes de Gdansk, qui sont devenus les fondateurs du syndicat Solidarité, ont exigé dans leurs négociations avec le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski, aujourd'hui disparu de la circulation, la « libération des prisonniers politiques », il leur avait été répondu que cette catégorie de détenus n'existait pas en Pologne.

Aujourd'hui, et c'est un des acquis de la Pologne d'après août 1980, le terme n'effraye plus. On reconnaît officiellement qu'en date du 30 avril 1983, il y avait encore dans les prisons polonaises 353 personnes à avoir été condamnées pour des délits politiques, 232 autres étaient en « permission » de sortie, 176 avaient bénéficié d'une libération avant terme et 580 avaient obtenu une suspension d'exécution de peine, en vertu d'un « acte de clémence » proclamé lors de l'adoption de la loi sur la « suspension » de l'état de siège.

Ces chiffres, invérifiables, et considérés comme modestes par les représentants de l'opposition démocratique, ne prennent pas en compte les personnes en détention provisoire avant procès — c'est le cas notamment de quatre dissidents du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et de sept anciens dirigeants nationaux de Solidarité — ni, apparemment, celles qui ont été condamnées non pas en vertu du décret de l'état de siège, mais en vertu du code pénal.

Les condamnés de l'état de siège ont été regroupés dans sept prisons où ils sont séparés des prisonniers de droit commun. En outre, ils bénéficient, selon des informations officielles, d'un réglement pénitentiaire assoupli, leur permettant de disposer de sommes d'argent, de se rendre à la bibliothèque de la prison, de lire des livres apportés de l'extérieur, de s'abonner à des journaux, et de pratiquer librement leur religion.

Parmi les plus célèbres, on compte le président fondateurs de la Confédération de la Pologne indépendante (KPN - dissident), M. Leszek Moczulski, et plusieurs anciens dirigeants régionaux de Solidarité, Wladyslaw Frasyniuk (Wroclaw), Adam Slowik (Lodz), Miroslaw Krupinski (Olsztyn), Patrycjusz Kosmowski (Bielsko Biala).

En attente de jugement, outre les quatre du KOr (Jacek Kuron, Adam Michnik, Jan Litynski et Henryk Wujec) et les sept de Solidarité (Andrzej Gwiazda, Seweryn Jaworski, Marian Jurczyk, Karol Modzelweski, Grzegorz Palka, Andrzej Rozplochowski et Jan Rulewski), on trouve notamment l'ancien porte-parole du syndicat dissous, Janusz Onyszkiewicz, et l'ancien conseiller de Lech Walesa, Bronislaw Geremek, historien de réputation mondiale.

Décapitée, l'opposition démocratique, qui se réclame désormais de Solidarité, n'en continue pas moins à se manifester, soit de façon diffuse au sein de la société, soit ouvertement, mais dans la légalité —le « président » Lech Walesa, la « pasionaria de Gdansk » Anna Walentynowicz, l'inventeur des syndicats libres en Pologne Kazimierz Switon, l'ancien président de l'Association des journalistes Stefan Bratkowski — soit encore dans la clandestinité, avec la commission provisoire de coordination (TKK) dont la figure de proue est M. Zbigniew Bujak, et ses structures affiliées en province.

Face à cette situation, l'épiscopat polonais, qui en 1979 avait placé le premier pélérinage de Jean-Paul II dans sa patrie, à l'occasion du 900 ème anniversaire du martyr de saint Stanislas, sous le signe de la défense des droits de l'homme, estime plus efficace aujourd'hui d'intervenir discrètement auprès des autorités que de tonner du haut de la chaire.

S'il y a des curés qui ne mâchent pas leurs mots, ce qui leur vaut parfois la prison, si le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, auquel on reproche souvent une prudence excessive, n'en a pas moins dénoncé récemment « les violations de la dignité humaine », l'Église préfère agir sans provoquer de remous inutiles.

Elle a donné son patronage au « comité du primat » qui regroupe de nombreuses personnalités du monde de la culture et des arts pour venir en aide aux victimes de la répression. Elle a aussi fait le siège du bureau du ministre de l'Intérieur, pour obtenir, cas par cas, des libérations ou des remises de peine.

Dans son dernier communiqué, la conférence de l'épiscopat a lié la venue de Jean-Paul II à la perspective de la levée de l'état de siège et à l'amnistie des condamnés. C'est sur ce sujet particulier que les Polonais seront très attentifs aux propos du pape, qui a averti les autorités polonaises, en acceptant leur invitation, que si les prisonniers politiques n'étaient pas libérés avant son arrivée, il aurait à le déplorer publiquement dans ses homélies.

L'OUA tente de débloquer le problème du Sahara occidental

ADDIS ABEBA (Reuter) — La séance d'hier matin du sommet de l'Organisation de l'unité africaine a été consacrée au Sahara Occidental, objet de controverse qui, depuis quinze mois, paralysait les activités de l'OUA.

M. Peter Onu, porte-parole de l'OUA., a déclaré à la presse que, bien qu'il y ait des divergences de vues sur la question, le débat s'était tenu dans une atmosphère de « sérénité et dans le souci de trouver une solution au problème ».

La question du Sahara occidental administré par le Maroc a bien failli faire échouer la troisième tentative de tenue du 19e sommet de l'organisation, les opposants à l'admission au sein de l'OUA de la République arabe sahraouie démocratique (RASD proclamée par le Polisario) brandissant la menace d'un boycottage.

Le sommet n'a pu s'ouvrir qu'après que le Front Polisario, qui combat pour obtenir l'indépendance du territoire, eut accepté, afin de préserver l'unité africaine, de ne pas participer à ses travaux.

M. Onu a précisé que les débats avaient porté sur la manière d'organiser dans la région le référendum dont l'OUA a retenu le principe lors de son précédent sommet, à Nairobi, en 1981.

Il a indiqué qu'il y avait à ce sujet deux écoles et qu'une commission composée du Sénégal, de la Mauritanie et de l'Éthiopie se réunirait pour mettre au point une résolution « acceptable par les deux tendances ».

Une autre commission créée par le sommet de Nairobi avait recommandé qu'avant l'organisation d'un référendum, les troupes marocaines déployées au Sahara occidental soient confinées dans leurs casernes.

M. Onu a dit que maintenant, certains pays demandaient au Maroc de retirer ses troupes et ses fonctionnaires, ce que Rabat a jusqu'à présent refusé.

Il a ajouté que certains pays avaient invité le Maroc à ouvrir des négociations directes avec le Polisario, ce à quoi Rabat s'oppose également. Le Maroc a démenti hier avoir eu des contacts secrets avec le président de la RASD.

Selon des délégués au sommet, Madagascar a formulé des critiques particulièrement vives envers l'administration du Sahara occidental par le Maroc et il a demandé à Rabat d'en retirer ses troupes et d'ouvrir des discussions avec le Polisario.

Deux précédentes tentatives d'organisation d'un référendum par la commission créée à Nairobi s'étaient heurtées aux mêmes divergences de vues.

13 juin VOTEZ
Richard G. Godin
District #3



•Pour le maintien des commissions scolaires
•Le maintien du système d'écoles confessionnelles
•Protection des droits des citoyens face à la réforme scolaire

JAPON 15 jrs 2495$
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

INVITATION
À UN DÉBAT PUBLIC

Le 8 juin 1983

TÉLÉGRAMME
CNCP

-,MADAME CELINE HERVIEUX-PAYETTE
- CHAMBRE DES COMMUNES

-,M. PIERRE DENIGER
- CHAMBRE DES COMMUNES

-,M. DAVID BERGER
- CHAMBRE DES COMMUNES

-,M. LUC LARIVEE, PRESIDENT
- C.E.C.M.

-,M. HERBERT MARX
- ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC

-,M. DAVID AZRIELI, CHAIRMAN
- CANADIAN ZIONIST FEDERATION -,EASTERN REGION

-,M. BERNARD J. FINESTONE, CHAIRMAN
- CANADIAN JEWISH CONGRESS -,QUEBEC REGION

-,M. MARVIN KNITKO, CHAIRMAN
- ISRAEL AFFAIRS CABINET
B'NAI B'RITH CANADA -,EASTERN REGION

-,COMITE QUEBEC-ISRAEL

A LA SUITE DES PROPOS QUE VOUS AVEZ TENUS PUBLIQUEMENT, IMPLIQUANT LA CEQ OU SON PRESIDENT, LE MQCR OU EAFORD, EN RAPPORT AVEC NOTRE RECENTE CAMPAGNE D'APPUI AUX PALESTINIENS ET LA VISITE DE SHARON, NOUS VOUS INVITONS OFFICIELLEMENT A UNE SOIREE-DEBAT PUBLIC QUI AURA LIEU LE 16 JUIN A 20H. AU CEGEP DU VIEUX-MONTREAL, SALLE TRITORIUM. NOUS VOUS SUGGERONS UN FORMAT DE PANEL COMPORTANT 4 REPRESENTANTS DE CHAQUE PART. AU NOMBRE DE NOS REPRESENTANTS, IL Y AURA LE SECRETAIRE GENERAL D'EAFORD, LE RABBIN E. BERGER ET Y. CHARBONNEAU. LIBRE A VOUS DE CHOISIR LES VOTRES. NOUS PROPOSONS QUE ME JEAN COURNOYER PRESIDE LES DEBATS.

LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC (CEQ)
LE MOUVEMENT QUEBECCOIS POUR COMBATTRE LE RACISME
(MQCR)

FAC-SIMILÉ

LE PUBLIC EST INVITÉ
JEUDI LE 16 JUIN À 20:00 HEURES
CEGEP VIEUX-MONTRÉAL
255 est Ontario
Salle TRITORIUM (4e étage)
Montréal

Euromissiles: l'OTAN réitère sa détermination

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Le conseil de l'OTAN a une nouvelle fois averti Moscou hier qu'en cas de poursuite de l'impasse aux négociations sur le désarmement de nouveaux missiles européens seraient déployés en Europe occidentale.

Le secrétaire d'État américain George Shultz a déclaré que les pays occidentaux sont résolus à aller de l'avant dans ce plan de déploiement si aucun résultat concret ne se dégage aux discussions américano-soviétiques de Genève.

« Une détermination très claire s'est faite jour au sein de l'Alliance et particulièrement parmi les gouvernements impliqués pour mettre en oeuvre ce plan et je dirais qu'à ce niveau il n'y a aucune réserve », a-t-il dit.

M. Shultz a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse peu après que les ministres des Affaires étrangères des 16 pays de l'Alliance réunis à Paris eurent réaffirmé leur volonté de négocier doublée d'une menace d'installation de nouveaux missiles.

Cette session semestrielle ordinaire du Conseil atlantique est la dernière inscrite au calendrier avant l'installation prévue en décembre de 41 des 572 missiles Pershing-2 et de croisière à déployer en Europe.

Les ministres de l'OTAN « espèrent que, dans un délai rapproché, pourra être conclu à Genève un accord vérifiable assurant une égalité entre les forces soviétiques et américaines », indique le communiqué final du Conseil.

« À défaut de résultats concrets obtenus par la négociation, les déploiements tels qu'ils ont été prévus commenceront conformément à la décision déjà prise en décembre 1979 », poursuit-il.

Sur ce paragraphe, comme sur plusieurs autres, la Grèce a réservé sa position.

Mais, « les pays de l'Alliance sont déterminés à faire en sorte que cet équilibre soit établi au plus bas niveau possible par la négociation ».

Le communiqué note que « le maintien par les pays alliés d'une défense adéquate ne constitue une menace pour personne » et que « chacun des gouvernements souverains des pays membres de l'Alliance se porte garant qu'aucune de ses armes ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression ».

Avec Moscou, les alliés « sont déterminés » à « maintenir une attitude ferme, réaliste et constructive et conviennent qu'il est important de maintenir un dialogue, y compris en période de tension ».

Le conseil de l'OTAN a évoqué la situation en Afghanistan estimant que les actions de l'Union soviétique dans ce pays opposent un obstacle majeur au développement des relations internationales.

Il a par ailleurs déploré que « les autorités polonaises continuent de violer les engagements que la Pologne a souscrits dans l'acte final d'Helsinki » et invité Moscou à « cesser de faire pression sur la Pologne ».

Selon le communiqué, « il convient que les rapports économiques bilatéraux avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est demeurent compatibles avec les préoccupations générales des alliés en matière de sécurité ».

Sans mentionner explicitement le projet d'approvisionnement de l'Europe en gaz soviétique, combattu par Washington, le texte évoque « la nécessité d'éviter une dépendance à l'égard de l'URSS » et encourage le développement à l'Ouest de ressources énergétiques.

Ainsi, devant la proximité de l'échéance cruciale de fin 1983, les alliés réunis à Paris ont visiblement voulu faire taire, dans leur communiqué, leurs différences d'appréciation sur les relations commerciales Est-Ouest et sur la compétence géographique de l'Alliance. Cependant, on indique de bonne source que des « frictions » se sont manifestées au cours des discussions sur ces deux points.

La France a réaffirmé sa volonté de ne pas permettre que l'Alliance puisse dicter à ses membres des règles en matière de commerce Est-Ouest. Le ministre français des Relations extérieures, M., Claude Cheysson, a affirmé à ce sujet: « Le temps où certains pouvaient craindre la création d'une sorte d'OTAN économique, ce temps-là est révolu ».

Le communiqué se borne, dans ce domaine, à mentionner que les études économiques réalisées au sein de l'Alliance « contribueront à éclairer les gouvernements alliés », tout en notant la nécessité d'éviter toute dépendance à l'égard de l'URSS ou de contribuer à son potentiel militaire.

En ce qui concerne la compétence géographique de l'Alliance, le communiqué souligne que les pays membres agissant en dehors de la zone couverte par le traité (Europe, Amérique du Nord, Atlantique-Nord) ne le feront qu'en engageant leur seule responsabilité nationale.

Le président François Mitterrand, recevant jeudi à dîner les 16 ministres des Affaires étrangères, avait déjà insisté sur la nécessité de garder à l'Alliance son rôle strict de pacte de défense. Il avait également rappelé que la France n'est pas membre du commandement intégré de l'OTAN et que si elle approuve la double décision sur les euromissiles, elle n'en est pas pour autant signataire.

Moscou veut compter toutes les ogives

MOSCOU (Reuter) — Les dernières propositions du président Ronald Reagan sur la limitation des armements sont défavorables à l'Union soviétique, écrivait hier l'agence Tass.

L'offre américaine de limiter à 5.000 le nombre des missiles intercontinentaux, y compris un maximum de 2.500 ogives basées à terre, nécessiterait de la part de l'Union soviétique une restructuration totale de son système de défense, ajoute-t-elle.

Selon Tass, M. Reagan ne propose des réductions que pour les armes nucléaires basées à terre alors que celles-ci sont le pilier de la défense soviétique tout en laissant la porte ouverte à un développement des sous-marins nucléaires, secteur pour lequel les États-Unis sont déjà en avance.

Les États-Unis disposent de trois fois plus de sous-marins lanceurs de missiles que l'Union soviétique et de quatre fois plus de chasseurs bombardiers à longue portée qui ne sont pas pris en compte par cette offre de limitation, indique Tass.

L'agence réaffirme ainsi la position de Moscou selon laquelle le calcul des forces nucléaires doit porter sur l'ensemble des ogives disponibles de part et d'autre.

Pour Washington, les critiques formulées dès jeudi par Tass ne sont qu'un commentaire sur le vif qui n'aident guère le processus de négociations.

M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-blanche, a estimé que la polémique par voie de presse entravait les efforts pour parvenir à un accord de désarmement.

« Nous n'avons pas l'intention de négocier de tels sujets par voie de presse ou par commentaires instantanés comme les articles peu constructifs de Tass hier », a-t-il déclaré.



Le leader soviétique Youri Andropov marche péniblement avec l'aide de deux membres de sa suite après avoir pris congé du président finlandais Mauno Koivisto. Des rumeurs sur la santé fragile du numéro un soviétique se sont multipliés ces derniers temps. On parle de maladie de Parkinson, de troubles rénaux, etc. (Photolaser AP)

Stone reçoit un accueil glacial au Nicaragua

MANAGUA (d'après Reuter et AFP) — L'émissaire spécial du président Ronald Reagan en Amérique centrale, M. Richard Stone, est arrivé hier au Nicaragua où il a reçu un accueil glacial de la part d'un gouvernement furieux des récentes expulsions de diplomates nicaraguayens aux États-Unis.

Quelques heures avant son arrivée, le gouvernement a publié un communiqué déclarant que l'expulsion des 21 diplomates et la fermeture de six consulats aux États-Unis constituaient « un nouvel acte d'hostilité s'inscrivant dans la politique de déstabilisation du Nicaragua menée par le gouvernement Reagan ».

M. Richard Stone, premier représentant de haut rang des États-Unis à se rendre au Nicaragua depuis deux ans, a été accueilli à l'aéroport par M. Saul Arana, directeur des affaires nord-américaines, qui lui a déclaré que les relations bilatérales traversaient « une phase très difficile ».

Lundi dernier, le Nicaragua a expulsé trois diplomates américains en les accusant de participer à des complots anti-gouvernementaux, dont l'empoisonnement du ministre des Affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto.

Le communiqué d'hier accuse également les États-Unis d'armer et de diriger la guérilla opérant à partir du Nicaragua.

M. Stone s'est entretenu pendant près de deux heures avec le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères. Il a également rencontré le chef des services de renseignement de l'armée sandiniste, le commandant Julio Ramos, et le directeur adjoint de la sécurité de l'État, M. Juan Jose Ubeda. Aucune information n'a filtré sur le contenu de ces différentes conversations.

Avant de partir ce matin à destination du Guatemala, prochaine étape de sa tournée diplomatique en Amérique centrale, M. stone doit encore rencontrer le commandant Daniel Ortega, coordonnateur de la junte sandiniste de gouvernement de reconstruction nationale.

Il doit également déjeuner avec des membres de l'opposition, dont des membres du clergé catholique et des milieux d'affaires, ainsi que des responsables du journal *La Prensa*. Le Nicaragua est la 7e étape de la tournée de l'émissaire américain.

Offensive de l'armée au Salvador

SAN VINCENTE (Reuter) — L'armée salvadorienne a pilonné hier des positions de la guérilla proches de San Vincente, dans le cadre d'une vaste offensive destinée à sortir la guerre civile de l'impasse.

Plus de 6,000 soldats — soit le quart des effectifs — ont été déployés dans la province centrale de San Vincente, y compris les bataillons d'élite Atlacatl et Belloso entraînés aux États-Unis, a-t-on appris de source militaire.

« Vous saviez qu'une importante opération était programmée. Elle démarre », a déclaré à Reuter un officier supérieur.

L'offensive d'hier était centrée sur le volcan de Chinchontepec, à 35 km au sud-est de San Salvador. Appuyés par l'artillerie, des chasseurs-bombardiers A-37 de fabrication américaine ont bombardé des positions présumées de la guérilla.

A l'aide de puissants hauts-parleurs et de tracts, l'aviation salvadorienne a parallèlement diffusé des appels à la reddition, pressant les insurgés de gauche d'accepter l'amnistie offerte par le gouvernement salvadorien.

L'offensive gouvernementale fait suite à une série de raids victorieux des guérilleros, notamment la prise temporaire de la ville de Berlin et la destruction de deux centres vitaux de communication.

Dans une conférence de presse organisée jeudi à Mexico, le Front de libération nationale Farabundo Marti a indiqué que les guérilleros étaient en train de gagner la guerre et ont chiffré à 3,612 hommes les pertes infligées aux forces gouvernementales entre juillet et février.

Trois soldats israéliens tués dans une embuscade au Liban

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Des maquisards ont attaqué une patrouille israélienne près de Abassiyeh au Sud-Liban hier et trois soldats israéliens ont été tués, a annoncé l'armée israélienne.

Les villageois ont entendu une série d'explosions de grenades lancées par des roquettes, suivies de rafales d'armes automatiques près du village situé à quelques kilomètres de Tyr à l'intérieur des terres.

L'armée a déclaré que l'attaque était le fait d'« un groupe de terroristes » — des maquisards palestiniens.

L'armée israélienne a bouclé le secteur et arrêté au moins 25 personnes. D'autres arrestations se poursuivaient dans des villages de la région. Plus tard, Tsahal a barré la route côtière entre Tyr et Saïda et tiré des coups de feu en l'air pour obliger les automobilistes à rebrousser chemin vers Saïda. La route du sud de Tyr à la frontière israélienne a également été barrée.

Le porte-parole militaire israélien a catégoriquement démenti en soirée les informations de Beyrouth selon lesquelles — outre les trois militaires tués — un soldat israélien aurait été blessé et un autre enlevé.

La perte de ces trois hommes porte à 495 le nombre des militaires israéliens tués au Liban depuis le début de la guerre du Liban, il y a plus d'un an.

L'hémorragie causée par les attentats quotidiens contre les forces israéliennes au Liban provoque une nervosité et une anxiété croissantes au sein de l'opinion israélienne, relèvent les observateurs.

Ainsi, les funérailles d'un autre soldat, membre du kibboutz de Guivath-Hayim, tué cette semaine, avaient donné lieu jeudi à de vives protestations contre le maintien des forces israéliennes au Liban de la part des parents et amis de la victime. L'officier qui rendit le dernier hommage devant sa tombe devait déclarer, selon *Yedioth Aharonoth*: « Nous sommes de moins en moins nombreux à devoir défendre un territoire de plus en plus grand ».

Par ailleurs, trois prisonniers du camp d'Al-Ansar (Liban-sud) contrôlé par les Israéliens, ont tenté de se donner la mort mardi mais ils étaient en bonne santé hier, a-t-on appris auprès du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Beyrouth, qui dément l'information donnée par la télévision libanaise selon laquelle ces prisonniers étaient décédés.

La télévision libanaise avait indiqué jeudi que trois prisonniers avaient trouvé la mort dans des circonstances mal élucidées. Selon le CICR, la tentative de suicide des trois hommes a coïncide avec une agitation anti-israélienne dans le camp d'Al-Ansar à l'occasion du premier anniversaire de l'invasion du Liban par Israël. Selon des sources bien informées, plus de 5.000 personnes sont internées dans ce camp.

Enfin, un responsable palestinien, Abou Ziad, de son vrai nom Mahmoud Ibrahim, a été tué dans la nuit de jeudi à vendredi par l'explosion d'une charge placée dans l'immeuble où il habitait à Baalbeck (centre du Liban), a annoncé la radio phalangiste La Voix du Liban.

Citant une source policière, la radio libanaise (officielle) a pour sa part indiqué que le responsable palestinien était membre du Front de lutte populaire (FLP - pro-syrien). Six autres personnes ont été blessées au cours de l'attentat, a précisé la radio.

Sharon serait désavoué par le cabinet

JÉRUSALEM (AFP) — La question de la constitution d'une commission d'enquête assermentée chargée d'examiner la conduite de la guerre du Liban par les ministres du cabinet Begin, exigée par l'ancien ministre de la Défense Ariel Sharon, a pris hier l'ampleur d'une crise politique en Israël.

M. Sharon, qui avait dû quitter son poste de ministre de la Défense — tout en restant ministre sans portefeuille — en mars dernier à la suite de la publication des conclusions de la commission d'enquête sur les massacres des camps de Sabra et Chatila à Beyrouth a accordé hier plus de quatre pages d'interview au journal *Yedioth Aharonoth* pour justifier son attitude dans la guerre et dénoncer « l'irresponsabilité » de ses collègues du gouvernement.

« Les dirigeants d'un pays qui fuient leurs responsabilités verront le peuple les abandonner », affirme-t-il, répondant ainsi aux accusations du vice-premier ministre israélien Simcha Erlich, qui lui reproche d'avoir « provoqué » l'armée syrienne au Liban, dès les premiers jours des combats de juin 1982, dans la seule fin d'atteindre la route Beyrouth-Damas et pour satisfaire « de stricts intérêts personnels de carrière ». M. Ehrlich a publiquement accusé le général Sharon « d'avoir sciemment profité de l'inexpérience de ses collègues en matière militaire pour les induire en erreur ».

Cette crise survient, notent les observateurs, alors que le gouvernement israélien se retrouve, trois semaines après la signature de l'accord israélo-libanais pour le retrait des troupes étrangères du Liban, dans l'impossibilité de mettre en application cet accord en raison de son rejet total par la Syrie.

Le premier ministre israélien a réuni hier matin les ministres de son cabinet, membres de son parti, le Hérout (droite nationaliste), noyau de la coalition du Likoud au pouvoir, dont M. Sharon fait partie, pour décider de l'attitude à adopter envers lui.

M. Begin a désavoué le général Sharon, a rapporté hier le *Jerusalem Post*, citant des sources gouvernementales. « La question sera soumise à un vote du cabinet israélien, où M. Sharon se retrouvera totalement isolé, n'obtenant même pas l'appui de M. Youval Neeman, ministre de la Recherche et des sciences (du parti extrémiste nationaliste Tehya) », a ajoute le journal.

Cette affaire est ressentie d'une manière d'autant plus aiguë par le gouvernement israélien, soulignent les observateurs, que lundi prochain, à la demande de l'opposition travailliste, la Knesseth (parlement), devra se prononcer également sur la question de la constitution d'une commission d'enquête sur la conduite de la guerre du Liban.

Barbie reste en prison

LYON (AFP) — Le juge d'instruction chargé du dossier de Klaus Barbie, inculpé en France de crimes contre l'humanité, a rejeté hier la demande de mise en liberté déposée le 1er juin par l'un des avocats de l'ancien nazi incarcéré à Lyon.

Par ailleurs, la chaîne de télévison NBC a affirmé jeudi soir avoir réuni des preuves de la complicité des autorités américaines pour soustraire Klaus Barbie à la justice française après la Seconde guerre mondiale.

Selon cette chaîne de télévision, Barbie était, depuis 1948, secrètement à la tête d'une officine d'agents de renseignements allemands créée par les Américains en Europe centrale pour servir aux fins de la guerre froide. Les activités et les rapports de Barbie étaient officiellement attribués à un autre ancien officier allemand, Joseph Merck, qui n'était pas recherché pour crimes de guerre.

NBC a fait par ailleurs état de documents établissant qu'après avoir affirmé aux autorités françaises en 1950 qu'elles ignoraient savoir où se trouvait Klaus Barbie, les autorités américaines en Allemagne lui avaient délivré un sauf-conduit sous la fausse identité de Klaus Altman.

UNIVERSITÉ LAVAL



Soyez partie prenante de l'avenir économique du Canada

L'Université Laval invite le public à participer à un colloque portant sur le travail de la Commission Royale sur l'Union économique et les perspectives de développement du Canada.

À cette occasion, les particuliers et les groupes intéressés pourront discuter du mandat confié à la Commission et faire connaître leur point de vue avant qu'elle n'entame ses audiences publiques en automne.

Le grand public est invité à venir participer aux séances plénières et aux ateliers.

Le colloque se déroulera le vendredi soir, 17 juin (de 18h30 à 22h30) et le samedi 18 juin (de 9h à 15h30). Le dîner sera offert aux participants.

Pour renseignements et inscription s'adresser à:

Madame Sylvie Gagnon
Département d'économique
Pavillon De Koninck
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: 656-4152

Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada

Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

Restaurant Dîners d'affaires

ZITA

Festival de homards à $7.95
Festival du vin grec (à très bas prix)

Table d'hôte chaque jour
Choix d'hors d'oeuvres
Cocktail de crevettes, truite fumée, calmars
Soupe
Tarama, Tzatzik
Dorade frais $10.50
Plat Zita $14.75
(crevettes, filet mignon et poulet)
Côtelettes d'agneau $9.95
Plat de crevettes $12.95
Dessert, café ou thé

5292 avenue du Parc, Montréal 274-9313/9314
STATIONNEMENT GRATUIT

SYMPOSIUM

CET ETE, DU 12 JUIN AU 16 SEPT., LE SYMPOSIUM DES DIEUX VOUS OFFRE ENTRE 4.30 ET 8.30 HR (SAUF LE SAMEDI) 20% SUR VOS REPAS ET LE VIN, DE BON CRU, A $1.00 DE PLUS SEULEMENT QU'A LA SOCIETE DES ALCOOLS!

274-9547
274-2822
(FERME LUNDI)

À SURVEILLER

Dimanche 12 juin

Le Théâtre de l'Oeil présente *Ombrelle tu dors*, spectacle de marionnettes pour les enfants de 5 à 12 ans et la famille à l'auditorium du pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke, à 14 h. Entrée: $3, 277-1453

■

23e congrès de l'Association nucléaire canadienne à l'hôtel Le Reine- Elizabeth

■

À la messe de 11 h à l'église Notre-Dame, la chorale mixte interprétera *Douce Mémoire* de R. de Lassus et à l'Offertoire, *A Sacrum Convivium* de Bernabei.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Sine Nomine et De Monte* et à l'Offertoire, le motet *Ubi Caritas* de Maurice Duruflé. 733-8211

■

Assemblée générale annuelle du Centre articule, 4060, boul. Saint-Laurent, app. 106, à 19 h. 842-9686

■

« Les cadres supérieurs: des engagés ? », tel est le thème du congrès de 10e anniversaire de la Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec, qui a lieu jusqu'au 15 juin à l'hôtel Le Concorde à Québec. 526-0875

■

Course professionnelle provinciale de canots à Sainte-Anne-de-Bellevue, sous l'égide du club de canotage Les Musky du Lac St-Louis et de l'Association des coureurs en canots de la Mauricie. 457-3549

■

Journée porte ouverte à l'Institut de recherche Brace, faculté de Génie, campus Macdonald de l'Université McGill à Sainte-Anne de Bellevue. Des visites guidées de l'Institut seront offertes et de l'information sera distribuée sur l'économie d'énergie et les ressources renouvelables. 457-2000, poste 255

■

Démystifier le mysticisme. La compréhension des états alternés de conscience. Exercices d'autoguérison. Atelier présenté par David Less, maître soufi, de 10 h à 17 h, 5110, avenue du Parc, angle Laurier. 279-2237

Lundi 13 juin

« Québec Eté Danse » vous invite à vous inscrire pour les deux stages de perfectionnement qui se tiendront cet été à l'Université Bishop de Lennoxville, dans les Cantons de l'Est, du 27 juin au 30 juillet. Luana Santini, 521-4352 ou 521-2785

■

C'est le temps de laver vos fenêtres, nettoyer vos armoires de cuisine, repeindre les murs du salon. Il faut appeler Phare, organisme à but non lucratif) au 527-9920 du lundi au vendredi.

■

Le Centre de dianétique offre au public des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique. 527-8766

■

Cours de Baladi, danse orientale, au Centre Colette Maher, 9924, St-Laurent les lundis à 19 h 30, les mardis à 20 h, et les jeudis à 14 h. 387-7221

■

À compter de ce lundi, l'île Sainte-Thérèse accueillera tous les citoyens désireux de prendre contact avec un environnement rustique. On a accès au traversier en se rendant au 12,924 est, rue Notre-Dame, à Ponte-aux-Trembles, derrière de Centre commercial Le-Cardinal ou par la rive sud, à Varennes, près du 175, rue Sainte-Anne.

■

Soirée spéciale organisée par les dirigeants du Planétarium à l'occasion du départ de la sonde spatiale Pioneer X de notre système solaire. Rendez-vous au Planétarium Dow, 1000, rue Saint-Jacques. 872-4560

■

L'Association des consommateurs du Québec invite la population à son colloque « Du papier-monnaie à l'argent électronique » au Centre marial Montfortain, 4300, Bossuet, salle 23, à proximité du métro Cadillac, dès 10 h. Entrée libre. 381-8866

■

Élections scolaires dans les hui commissions scolaires de l'île de Montréal.

■

Septième exposition annuelle Virginia Chang de peintures par ses élèves de 10 h à 18 h tous les jours jusqu'au 17 juin au foyer de l'Aluminium Alcan, 1, Place Ville-Marie.

Mardi 14 juin

À 20 h, à la Bibliothèque Marie-Uguay, 6052, boul. Monk, le Groupe Fleur de son. 725-6451

■

Soirée pour les papas à l'École Montessori, 1050, avenue Dunkirs, à Ville Mont-Royal à 14 h 30. 272-7040

■

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Fondation Héritage- Montréal invitent le grand public à visiter l'exposition « L'été en ville » à l'ancien pavillon de la France à Terre des Hommes, jusqu'au 29 août.

■

Conférence sur les pluies acides et les ressources forestières au Holiday Inn de Saint-Foy.

■

Rencontre de la Société d'horticulture et d'écologie des Basses- Laurentides, sur « les champignons, culture et cueillette », au sous-sol de la Caisse populaire de Ste-Thérèse, 37, rue Turgeon. 625-3953.

■

Assemblée annuelle de l'Association québécoise des parents et amis du malade mental, à 20 h, au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke.

■

La Régie de l'Assurance automobile du Québec avise la population de Ste-Agathe-des-Monts qu'une unité mobile de la régie sera à l'hôtel de ville de Ste-Agathe, ce mardi et ce mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, pour faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées.

■

Le Camp musical St-Alexandre vous informe qu'il reste encore des places pour ses activités d'été 1983. Ces activités s'adressent aux jeunes musiciens et musiciennes de 6 à 17 ans qui souhaitent vivre des expériences musicales dans un site des plus enchanteurs. (418)723-2604

Mercredi 15 juin

Réunion du candidat « dépendant » dans le comté de Saint-Jacques à 19 h à l'école Cherrier, 3655, rue Saint-Hubert. 522-1333

■

L'alimentation des bébés de six mois à un an, au CLSC Longueuil- Ouest, de 13 h 30 à 15 h 30. Il faut s'inscrire en composant 651-9830, poste 319. Il y aura garderie sur place.

■

Assemblée générale d'été de l'Association de la construction de Montréal et du Québec à l'hôtel Hilton-Dorval.

Jeudi 16 juin

Projection du film *La Turlutte des années dures* au CLSC Montréal-Nord, 11,441, rue Lacordaire à 19 h 30. Membres de l'Association des locataires de Montréal-Nord: $1; non-membres, $2.

■

Congrès national intitulé « Changements et impacts sur la famille d'aujourd'hui » à l'Alpine Inn de Sainte-Marguerite.

■

24e gala du Publicité-club de Montréal, au Palais des congrès.

■

L'ordre des ingénieurs du Québec tient son congrès à Sherbrooke jusqu'au 19 juin.

■

La Central de l'enseignement du Québec tient son conseil général jusqu'au 18 juin au Cégep du Vieux-Montréal, 255 est, rue Ontario.

Vendredi 17 juin

Colloque multi-disciplinaire au Thomas More Institute of Canada, 3421, rue Drummond. 842-5076

■

Le Festival Photo 83 se tient au Palais des congrès de Montréal jusqu'au 19 juin.

Samedi 18 juin

112e Assemblée générale annuelle et forum 83 de l'Association des manufacturiers canadiens au Château Montebello.

■

À la demande de la Commission royale sur l'économie, un colloque d'orientation sera tenu à l'Université Laval.

■

Compétition de vol libre et de planche à voile organisée par le Club « Les ailes du ciel » à la Montagne coupée de St-Jean-de-Matha, à compter de 10 h ce samedi. Les compétitions se poursuivront le dimanche. Entrée: $2, 325-7498 ou 324-6000

■

M. François Tanguay, auteur du livre *La Maison de bois cordé*, animera un stage pratique de deux jours dans la région de Montréal. Un diaporama sur le bois cordé y sera également présenté. 389-6592 ou 274-5621

Affaire Steinman: représentations le 22 juin

C'est le 22 juin que seront faites les représentations sur sentence à l'endroit d'un ex-procureur de la Couronne de Sherbrooke, Me Stanley Steinman, reconnu coupable d'une quinzaine d'accusations relatives à la fabrication d'un faux testament.

Subissant son procès devant le juge Guy Fortier, de la Cour des sessions de la paix, Me Steinman devait répondre au départ à 41 chefs d'accusation.

Pratiquant le droit depuis plus de 20 ans, l'aocat se serait approprié quelque $50,000 sur les biens de Mlle Germaine Larose, décédée le 24 septembre 1980, et qui laissait quelque $150,000. Le faux trestament avait été signé par le neveu de la défunte, quelques jours après sa mort, mais on avait falsifié la date de la signature la reportant à environ un an avant le décès.

Pas moins d'une cinquantaine de témoins ont été entendus au cours du procès et le procureur de la Couronne, Me Maurice Galarneau, a soutenu que l'accusé avait camouflé l'argent frauduleusement obtenu et que sa malhonnêteté avait été clairement démontrée.

CITOYENS!
Dans Saint-Jacques
Paul ROCHON
est candidat du parti
RÉPUBLICAIN
Autorisé par Jean-Paul Ménard (agent officiel)
6338 Arthur-Chevrier, Mtl-Nord

POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
LE DEVOIR
844-3361

L'ACDI veut resserrer son contrôle à Haïti

par Paule des Rivières

OTTAWA — L'Agence canadienne de développement international (ACDI) proposera une nouvelle politique d'aide à Haïti, qui vise à resserrer son contrôle sur les fonds qu'elle verse en aide à ce pays.

LE DEVOIR a appris que cette question sera discutée du 13 au 15 juin lorsque trois ministres haïtiens seront dans la capitale. À Ottawa, on note que cela faisait longtemps qu'Haïti souhaitait une telle rencontre.

La redéfinition et la clarification des critères d'aide visent à empêcher la répétition d'événements comme celui qui, en 1981, a conduit l'ACDI à suspendre son plus important programme d'aide à Haïti, en raison de détournements de fonds. Les sommes de l'ACDI n'étaient pas utilisées aux fins prévues.

Aujourd'hui, deux ans et demi après le programme DRIPP et après un examen en profondeur de l'aide à un des pays les plus pauvres du monde, l'ACDI estime que « le moment est mûr ».

L'ACDI veut notamment accroître le nombre de Canadiens en poste à Haïti dont la tâche est d'assurer une bonne utilisation des fonds et elle a également décidé de mettre progressivement fin au supplément de salaire qu'elle versait aux fonctionnaires haïtiens, pour assurer leur intérêt aux projets.

L'ACDI, qui doit approuver officiellement sa politique d'aide à Haïti à la fin du mois, entend aussi privilégier à l'avenir des projets de dimension « plus maîtrisable » que le DRIPP. « Le Canada a compris que des projets de cette envergure sont très difficilement contrôlables », a déclaré hier un responsable de l'ACDI.

Le DRIPP visait à décentraliser l'activité économique haïtienne, concentrée à Port-au-Prince, en aidant une des zones de développement régional que le régime Duvalier avait identifiées. Ainsi, l'exode rural serait stoppé.

Avant sa mise à l'écart en 1981, l'ACDI avait déjà versé $21 millions au lancement du projet DRIPP.

En raison de la multitude de projets plus modestes en cours à ce moment-là et aussi d'un projet « exceptionnel » d'électrification autour de Port-au-Prince cependant, l'aide de l'ACDI à Haïti n'a pas diminué sensiblement ces dernières années.

En 1980-81, l'aide bilatérale à Haïti s'élevait à $7.3 millions, en 1981-82 à $5.3 millions et en 1982-83 à $8.9 millions (à cause du projet d'électrification qui coûtera en tout $102 millions).

L'ACDI entend « maintenir son aide » et proposer à ses partenaires un programme échelonné sur trois ans. « Nous sommes prêts à continuer au même rythme que le passé », a dit hier un représentant de l'Agence.

Les trois ministres qui seront à Ottawa la semaine prochaine sont MM. Jean-Robert Estimé, ministre des Affaires étrangères, Claude Weil, ministre du Plan, et Frantz Nercoron, ministre des Finances. Ils auront été mis au courant des orientations par l'ambassade haïtienne au Canada.

Bien que l'ambassade haïtienne n'ait pas encore officiellement approuvé l'horaire, il est prévu que les visiteurs passeront toute une journée avec les responsables du programme haïtien à l'ACDI.

Ils s'entretiendront aussi avec le ministe d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, et possiblement avec les ministres d'État aux Finances, de la Consommation et des Corporations et de l'Agriculture, MM. Paul Cosgrove, André Ouellet et Eugène Whelan. Dans le dernier cas, la discussion porterait sur la fièvre porcine qui sévit à Haïti.

L'ACDI exigera, pour assurer « un contrôle plus précis et plus suivis » de ses fonds, que chaque projet donné hier à la clarification des responsabilités de chacune des parties de manière à exploiter dans chaque cas l'entente générale de coopération bilatérale qui remonte à 1973. (Depuis 1973, l'ACDI a versé à ce titre $54,4 millions).

Actuellement, une vingtaine de Canadiens sont en Haïti en raison de l'aide bilatérale, la plupart travaillant au projet de ligne de transmission électrique. Douze d'entre eux sont affectés presque exclusivement à la surveillance. Ce nombre augmenterait.

L'ACDI veut s'assurer que les prix offerts pour l'achat d'équipement haïtien ne sont pas soufflés.

Il reste cependant que près de 80% des fonds qui servent aux projets de développement en Haïti ne quittent pas le Canada, que ce soit parce que les salariés Canadiens font affaire avec les banques canadiennes ou parce que le gros des biens est acheté ici et bénéficie à des entreprises canadiennes. Une partie seulement des fonds doit en conséquence être soumis au contrôle.

L'ACDI espère qu'Haïti aura des projets à proposer. Elle privilégie pour sa part une série de projets de développement rural pour toucher les populations les plus démunies ».

Elle envisage notamment de participer à un projet de reboisement déjà en cours et auquel sont associés plusieurs donateurs dont la Banque Mondiale et les États-Unis et des coopérants allemands et français. « On croit qu'il y aurait de la place pour nous », a déclaré un responsable du programme haïtien de l'ACDI.

Près de 80 % de l'énergie provient, en Haïti, des charbons de bois et présentement il n'y a plus que 1.6 % des terres couvertes de forêts, d'où la nécessité de reboiser et vite. Le Canada a une certaine expertise en la matière mais n'est pas expert apparemment dans la replantation.

L'ACDI songe aussi à favoriser la création d'emplois dans l'artisanat et la production agricole. En fait, elle attend des suggestions.

L'ACDI verse aussi de l'argent à une foule d'organismes non gouvernementaux qui lui soumettent des projets et qui sont déjà installés là-bas.

Ou encore elle subventionne un projet conjointement avec une autre institution (l'Uniersité Laval et l'Université d'Ottawa ont des professeurs là-bas) ou avec des entreprises. L'an dernier, l'ACDI a versé $24,000 pour la coopération industrielle et $7,000 pour la coopération institutionnelle. Les organismes non gouvernementaux ont reçu un peu plus de $2 millions l'année dernière.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

QUÉBEC 83
20 JUIN
ÉLECTIONS PARTIELLES
Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques

Vote par anticipation

Parce qu'il ne vous sera peut-être pas possible de voter le jour même de l'élection.

Des bureaux de vote par anticipation seront ouverts les dimanche et lundi de la semaine précédant le jour du scrutin, **soit les 12 et 13 juin.**

Ces bureaux seront ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin du 20 juin d'exercer leur droit de vote.

Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi électorale, sont les suivantes:
- une personne handicapée
- un membre du personnel électoral
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin, soit le 20 juin.

BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION

Saint-Jacques

CENTRE SAINTE-CATHERINE
1700, rue Amherst
Montréal
Sections de vote: 1 à 77 et 134 à 145

COOPÉRATIVE LE PLATEAU
4355 A, rue de Lanaudière
Montréal
Sections de vote: 78 à 133

Ces personnes devront se présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée leur section de vote dans la circonscription électorale où elles ont leur domicile.

Cependant, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin ou incapable d'y voter, devra signer une déclaration indiquant ses nom, prénom, adresse, âge et prêter serment ou faire une affirmation solennelle.

Ces bureaux de vote par anticipation seront ouverts **de 14h à 22h, les dimanche et lundi 12 et 13 juin.**

Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau de vote par anticipation auquel votre section de vote est rattachée.

Tous les bureaux de vote par anticipation sont aussi accessibles aux handicapés.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

au jour le jour

■ *Assurance pour robot*

Les robots n'ont pas « le mal de bloc » le lundi matin, mais les Japonais pensent quand même à mettre au point une assurance pour les robots malades. La Fédération japonaise d'assurances pour machineries songe en effet à offrir une telle police aux compagnies qui font grand usage de robots. On ne pense pas seulement à assurer un ou des robots en particulier, mais toute une ligne d'assemblage, en garantissant des compensations pour perte de profits, car il arrive que le bris d'un seul robot oblige l'arrêt de toute une ligne d'assemblage et entraîne des pertes de revenus considérables.

■ *Taux de Corvée-Habitation*

Le nouveau taux d'intérêt de 9.5 % prévu dans le programme Corvée-Habitation s'applique aux maisons neuves achetées n'importe quand en 1983, en autant qu'elles n'étaient pas occupées le 10 mai, journée du dernier discours du budget. C'est la précision apportée hier par le ministre de l'Habitation du Québec, M. Guy Tardif, en réponse à une question du député de Gaspé, M. Henri Lemay, à l'Assemblée nationale.

■ *Activité immobilière accrue*

Les ventes de maisons au Canada ont augmenté de 55 % en mai par rapport au même mois en 1982, selon un relevé effectué dans 69 régions par l'Association canadienne des courtiers immobiliers. Cette statistique ne comprend pas la vente de maisons neuves. En avril, la hausse des achats avait été de 48 %. C'est en Colombie-Britannique que la poussée est la plus forte: 88 %. En Ontario, les ventes ont augmenté de 57 % et au Québec, de 15 %.

■ *Plus et moins chez Seagram*

Seagram Ltée a annoncé hier une légère hausse de 1.3 % de son bénéfice net, mais une baisse de 5.1 % de son chiffre d'affaires et une diminution de 16.8 % de son bénéfice d'exploitation au premier trimestre finissant le 30 avril. Le bénéfice net fut de $54.3 millions, le chiffre d'affaires de $576.3 millions et le bénéfice d'exploitation de $45.1 millions. Le bénéfice sur les spiritueux et les vins a progressé de 13.6 %, hausse attribuable à une baisse des intérêts débiteurs et à une diminution du taux réel d'imposition. En revanche, Seagram a vu cette amélioration effacée en partie par une baisse des dividendes versés par DuPont.

■ *Des papetières prudentes*

Les compagnies papetières ont décidé de mettre un frein à leurs investissements en 1983. On annonce une chute de 42 % par rapport à l'an dernier. Un autre secteur qui se prépare aussi des jours difficiles est celui des métaux primaires avec un déclin de 52 % par rapport à 1982. Ces données proviennent d'un sondage de Statistique Canada, qui révèle que les firmes manufacturières canadiennes abaisseront de 27 % leurs investissements cette année, alors que les firmes étrangères — souvent plus grosses — n'affichent qu'une diminution prévue de 9 % environ. Les étrangers sont plus dynamiques dans le domaine minier avec un accroissement de 9.3 %, alors que les sociétés canadiennes n'augmenteront leurs dépenses à ce chapitre que de 0.4 %.

■ *En raccourci*

Le ministère des Finances du Québec a annoncé hier en fin de journée que la vente d'**obligations** d'épargne prendrait fin prochainement. Près de $600 millions d'obligations ont déjà été vendues. Les épargnants ont jusqu'au 15 juin pour investir dans des obligations sans perdre les intérêts courus... Les banques américaines pourraient perdre $200 millions cette année par suite de **fraudes** effectuée au moyen de cartes de crédit... Tapis **Harding** Ltd a signé une entente avec un groupe d'investisseurs institutionnels canadiens pour lui vendre plus de 3 millions d'actions de classe « C » au montant de $3.7 millions... Les Investissements **Morguard** Ltée, au nom d'un groupe de fonds de pension canadiens, ont acheté l'hôtel et l'immeuble à bureaux du complexe du Palais des congrès de Toronto... L'usine d'assemblage de **Volvo** à Halifax a célébré hier son 20e anniversaire en même temps que sortait de la chaîne la 155,486e voiture à y avoir été assemblée... International **Harvester** Co. dit que sans l'aide du gouvernement français, sa filiale française ne pourra pas rembourser ses emprunts.

Claude Turcotte

Un vice-président de la CDIC remplace Fred Kearns à la présidence de Canadair

par Michel Nadeau

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) a pris fermement les commandes de Canadair, hier, en nommant un de ses vice-présidents, M. Gil Bennett, au poste de président intérimaire et chef de la direction de l'avionnerie montréalaise. Il remplacera ainsi M. Fred Kearns qui a remis sa démission récemment suite aux pertes de $1.4 milliard encourues en 1982 par la société contrôlée depuis sept ans par le gouvernement canadien.

Expert dans les questions financières internationales, M. Bennett sera secondé par M. Dick Richmond, qui devient chef de l'exploitation en raison de son expérience dans le domaine aéronautique. M. Bennett, un Torontois, était jusqu'à la fin de l'an dernier président de la firme Lundrigans-Comstock, spécialisée dans la construction à l'échelle internationale. Il est avec la CDIC depuis février.

C'est ce qu'a annoncé à Montréal M. Joël Bell, président de la CDIC qui, depuis le mois de novembre, surveille les intérêts du gouvernement fédéral dans cette entreprise. C'était la première fois en sept ans que la direction de la compagnie tenait une conférence de presse. Jamais Canadair n'a présenté ses états financiers au Parlement, aux médias et à la population.

M. Bell a indiqué que le comité exécutif du conseil d'administration était à la recherche d'un président permanent.

Le jeune haut fonctionnaire fédéral a, par ailleurs, ajouté qu'il ne croyait pas que Canadair ait besoin en 1983 d'autres fonds que les $240 millions demandés cette semaine par le responsable de la CDIC, le sénateur Jack Austin.

M. Guy Desmarais, président du conseil d'administration de Canadair et président de la firme de courtage Geoffrion, Leclerc Inc., assistait également à la rencontre. Il a déclaré que, sur la perte de $1.4 milliard, une somme de $400 millions était attribuable aux frais d'intérêt: « La compagnie a dû procéder à des emprunts importants alors que les taux d'intérêts étaient à leur sommet », a précisé le financier montréalais.

Mais, comment les membres du conseil d'administration ont-ils accepté de se lancer dans un programme de $2 milliards avec seulement $42 millions en fonds propres de 1976 à la fin de 1982? Représentant de l'actionnaire, les administrateurs auraient-ils dû demander une injection additionnelle de fonds à Ottawa?

M. Desmarais répond: « Il faut le reconnaître, le financement du Challenger s'est fait à la fin alors qu'il aurait dû se faire au début. À l'avenir, il faudra assurer une capitalisation adéquate à l'entreprise. »

M. Bell n'a pas voulu dévoiler les chiffres de la compagnie sur le seuil de rentabilité du programme. Jusqu'où ira la direction de la CDIC dans la poursuite de ces activités qui représentent 50 % des emplois aux usines de ville Saint-Laurent?

Les dirigeant préparent actuellement une stratégie à long terme pour l'entreprise, qui représente « ce que le Canada a de plus sophistiqué dans le domaine aéronautique », selon M. Bell.

Pour sa part, M. Bennett croit qu'il faudra continuer de chercher une diversification du côté de la sous-traitance comme l'a toujours fait Canadair.

M. Bell a rendu un bref hommage à M. Kearns, qui était absent: il prenait sa retraite à partir d'hier. « Après35 ans de loyaux services, nous pouvons dire que M. Kearns a fait preuve d'un grand dévouement dans cette compagnie. Il lui faut lui donner le crédit du risque relié au Challenger. »

Enfin, le président de la CDIC a révélé que d'autres nominations pourraient être annoncées au cours des prochaines semaines au conseil d'administration; une rumeur veut que M. Bell succède à M. Desmarais à la tête du conseil de la firme montréalaise.

Suite à un mauvais prêt de $25 millions

La BNP évite la faillite à sa filiale canadienne

par Michel Nadeau

Il a fallu l'injection de $35 millions par sa compagnie-mère parisienne pour permettre à la Banque Nationale de Paris (Canada), de Montréal, d'éviter de sérieux problèmes financiers en raison de la perte d'une somme de $25 millions dans la faillite de la firme Candou Industries, de Vancouver.

En dévoilant hier ses résultats financiers du dernier trimestre, la direction de la banque montréalaise affiche des pertes de $2.3 millions seulement parce que la BNP, de Paris, a épongé la perte dans Candou Industries, où plusieurs banques canadiennes et étrangères ont été impliquées. La véritable perte de la BNP (Canada) est donc de $27.3 millions, car un transfert de fonds de $25 millions de la société-mère à sa filiale lui a permis d'annuler l'effet de la perte pour mauvaise créance.

Il s'agit du pire résultat pour une institution financière étrangère depuis l'arrivée officielle de celles-ci dans les milieux bancaires canadiens en 1980.

La BNP (Canada) est la cinquième banque étrangère en importance au Canada avec un bilan de $947 millions au 31 janvier dernier. Ses prêts au Canada sont de $625 millions. Pour sa part, la BNP, de Paris, se classe parmi les cinq grandes banques du monde avec des actifs de plus de $100 milliards.

Quelques autres banques étrangères (Hongkong, Leumi ...) montrent ces jours-ci des pertes, souvent modestes mais symptomatiques des difficultés de leurs clients. Les banques étrangères oeuvrent surtout dans le secteur des firmes de moyenne importance dont les actifs oscillent entre $10 millions et $100 millions. Le prêt moyen dépasse le $1 million.

La BNP avait investi $49.7 millions dans le capital de sa filiale canadienne. La secousse créée par la perte de Candou Industries a poussé les Français à ajouter $10 millions supplémentaires en équité. La banque n'avait aucun bénéfice non réparti et le surplus d'apport n'était que de $7.3 millions. Donc, les fonds propres, qui baissaient à $46 millions avec la perte d'exploitation du dernier trimestre, remontent à $57.6 millions. L'institution de l'avenue McGill College peut ainsi maintenir son rapport entre l'avoir de l'actionaire et le passif. À $46 millions, la BNP aurait été obligée de dégonfler son passif. (Ce fut le cas de la Banque Nationale du Canada au cours des dernières années.)

Pourquoi la banque a-t-elle prêté l'équivalent de la moitié de son capital à un seul client? Un comité sénatorial recommandait en juillet 82 une limite de 25% des fonds propres consentis à un seul emprunteur.

Un communiqué de presse émis par le président, M. Louis Jalabert, précise qu'avec l'injection de fonds de la compagnie-mère, « le bilan de la Banque est au total meilleur qu'il ne l'était pour la même période l'an dernier ».

M. Jalabert se félicite du fait que son entreprise n'a aucun actif à l'étranger comme c'est le cas pour les grandes banques canadiennes, dont près de 50 % du bilan provient de l'extérieur du Canada.

Cette situation financière pourrait être la cause du départ de Montréal de M. Jalabert au cours des prochaines semaines. Ce dernier a fait la manchette récemment, ayant affirmé que le Canada demeurait un endroit attrayant parce que majoritairement blanc.

La commission Macdonald veut entendre la population

QUÉBEC (PC) — Des colloques sur l'avenir économique du Canada se tiendront simultanément dans une douzaine d'universités canadiennes les 17, 18 et 19 juin, dans le cadre des activités de la commission royale d'enquête Macdonald. Cette commission présidée par l'ancien ministre canadien des Finances, M. Donald Macdonald, a reçu pour mandat d'enquêter sur l'avenir de l'union économique canadienne.

Deux de ces colloques se dérouleront au Québec, soit aux universités Laval et de Sherbrooke. Ces rencontres donneront aux citoyens l'occasion de faire connaître leur point de vue sur l'avenir du pays avant les séances publiques de la commission, qui doivent commencer en septembre 1983.

À Québec, le colloque se tiendra les 17 et 18 juin au pavillon De Konninck de l'Université Laval. « Tous ceux qui sont intéressés sont invités à participer », affirme le directeur de la faculté d'économique, M. Gérald Leblanc.

« Il ne s'agit pas d'un colloque scientifique limité à un groupe restreint mais plutôt d'un service à la collectivité », insiste-t-il.

Le colloque commencera par des allocutions sur l'avenir économique du Canada de MM. Claude Forget, ancien ministre des Affaires sociales sous le régime Bourassa, et Léon Dion, politicologue renommé, sur l'avenir économique du Canada.

Dans la matinée du samedi, les participants auront le choix entre quatre ateliers. Le premier portera sur l'importance relative des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans l'économie canadienne de demain. On y discutera entre autre de l'évolution probable de ces secteurs mais aussi de leur évolution souhaitable.

Dans le deuxième atelier, on traitera de l'impact qu'auront les changements technologiques sur l'économie future du pays.

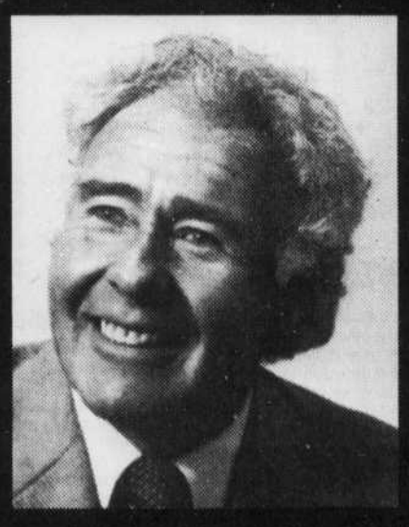
Dans le troisième atelier, on tentera de voir si des attitudes protectionnistes sont souhaitables pour servir les intérêts canadiens ou s'il vaut mieux que le gouvernement favorise le libre-échange au cours des prochaines années.



RÉSIDENCE DE PRESTIGE
1674 à 1678 Boulevard St-Joseph est
AU COEUR DE LA VILLE
AVEC TOUTES COMMODITES (TOUT PRES)
CO-PROPRIETE INDIVISE
UNITES RENOVEES A VENDRE
PRIX À COMPTER DE $45,500.
UNITE DISPONIBLE POUR VISITE
IDEAL POUR CELIBATAIRE OU COUPLE
QUALITE ARCHITECTURALE ORIGINALE
1 UNITE PARTICULIERE IDEALE POUR
FAMILLE DE PROFESSIONNEL AVEC BUREAU SEPARE
FINANCEMENT AVANTAGEUX
POUR INFORMATIONS
521-1774
VISITE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
364-1567

Une propriété vous attend...

LE RELAIS DE VOS AFFAIRES

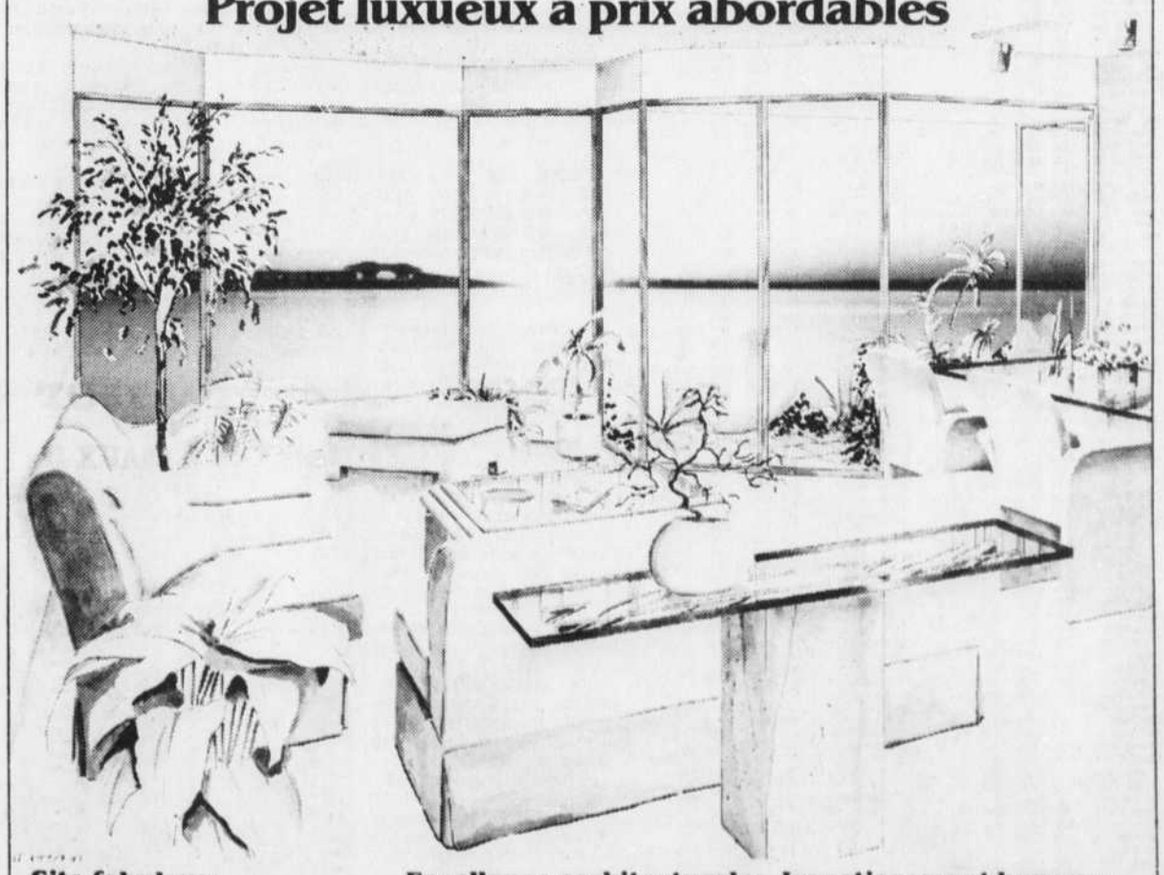


« L'art de faire plaisir dans les Auberges des Gouverneurs me fait plaisir! Je m'y sens chez-moi. »

JEAN-MARC CHAPUT
Président de J.M. Chaput Inc.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
Réservations sans frais: 1-800-463-2820

LE FLEUVE SAUVAGE
DANS VOTRE JARDIN,
LE CENTRE-VILLE A VOTRE PORTE!
Projet luxueux à prix abordables



Site fabuleux:
Le Condominium "Les Verrières sur le fleuve" verra le jour à l'Ile des Soeurs, une charmante petite communauté très exclusive, située à quelques minutes du centre-ville et à des années-lumière du bruit et de la pollution. Une entrée grandiose en retrait de la rue et un grand jardin vallonné de sentiers et liséré de fleuve, feront un écrin de verdure à ce joyau architectural.

Spectacle féerique:
Vous ne pouvez acheter le soleil, ni le fleuve sauvage, ni les gratte-ciel de Montréal, et pourtant vous pouvez avoir tout cela de votre appartement dans "Les Verrières sur le fleuve". Des scènes d'une beauté à couper le souffle: l'émouvante harmonie du fleuve ou la vivifiante animation de la grande ville. Certaines résidences offrent même la possibilité d'admirer ces deux panoramas à la fois.

Excellence architecturale:
D'immenses verrières de verre triple (éconergie) forment les façades de l'édifice. Les balcons se transforment en solariums vous en procurant la jouissance à l'année longue. La grande pureté de ligne et les détails architecturaux forment un tout harmonieux dont vous serez fier d'être propriétaire.

LES·VERRIÈRES
SUR·LE·FLEUVE
CONDOMINIUM·ILE DES SOEURS

Investissement heureux:
Le luxe se marie à la haute qualité de construction pour vous offrir le meilleur achat de condominium qu'il est possible de faire, car nos prix sont très abordables. Appartement d'une chambre à coucher: Prix à partir de $56,000.
Appartement de deux chambres à coucher: Prix à partir de $86,000.

Comparez, sinon vous le regretterez!

Bureau de vente:
70 rue Berlioz,
Ile des Soeurs
Heures d'ouverture:
12h. à 19h. Tous les jours.
769-4525

certificats de DÉPÔT GARANTI
doublement avantageux

11 1/2 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

9 3/4 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

Portefeuille-placements gratuit! Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL

Montréal/University:
1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie:
Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont:
1, Vincent d'Indy, 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Campeau gagne $1

Les cours ont repris du terrain hier à la Bourse de Toronto, dans un marché au rythme modéré. L'indice composé des 300 a additionné 5.59 points à 2,377.32. Le volume des transactions a été de 7.08 millions d'actions échangées, au regard de 7.8 millions jeudi. Selon les analystes, cette remontée s'explique par l'intérêt des investisseurs pour les valeurs ayant perdu du terain au cours des séances précédentes.

Parmi les industrielles très actives, il y a eu: Dome Pete, en hausse de 1-2 à $5 5-8; Entreprises Bell, de 1-8 à $26 3-8; Campeau Corp., de 1 à $19; Algoma Steel Corp., de 1-4 à $31 1-2 et Norcen Energy, de 1-8 à $32 7-8. Mais Banque Royale a délaissé 5-8 à $32 3-4.

Parmi les mines, Gowganda Resources a grimpé de 20 cents à $3.30, Denison Mines, de 1-2 à $40 1-2 et Agnico-Eagle, de 1-4 à $19 5-8. Par contre, Campbell Red Lake a fléchi de 1-2 à $36 5-8 et Dome Mines, de 3-4 à $23 7-8.

Du côté des pétroles, PanCanadian Pete a avancé de 1 à $28 1-2; Asamera Inc., de 1-2 à $40 3-4 et Dome Canada, de 1-8 à $5 3-8. Mais Sceptre Resources a régressé de 1-4 à $5 et Strand Oil and Gas, de 1-4 à $5 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	$11¼	11	11	— ⅛
AMCA Int	6125	$25⅜	25	25⅛	+ ¼
Abti Price	600	$23⅜	23	23	
Abitbi 7½p	150	$37	37	37	— 1
Abitbi 10	z150	$49⅝	49⅛	49⅛	
Acklands	5525	$16¼	16	16	
Aero E o	16500	40	40	40	
Agassiz o	3900	193	182	193	+ 3
Agnico E	24650	$19⅝	19¼	19⅜	+ ¼
Agra Ind A	3325	$13	12½	12⅝	— ⅛
Aiguebel o	500	$13	13	13	+ ⅛
Akaitco o	100	130	130	130	+ 5
Albany o	8500	124	121	121	+ 1
Alt Energy	7841	$17¼	17⅛	17⅛	
Alt Enr A	1800	$32¼	32	32¼	+ ¼
Al Enr 1125	200	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Alcan	64940	$39⅞	39⅞	40	— ⅛
Alcan w	50625	$13	12⅝	12¾	— ⅛
Algo Cent	1613	$17⅝	17¾	17¾	
Algma	100211	$32	31½	31½	+ ¼
ASfel p	1300	$24½	24½	24½	
Alum A	26197	$26⅛	26	26	
Am Eagle	o60295	210	194	210	+ 18
Am Leduc	5500	34	34	34	
Andrs WA f	200	$28	28	28	
Ang CT 315	z15	$31	31	31	
Ang dGld o	5500	170	165	165	
Ang UDev o	500	145	145	145	
Anthes	z300	50	50	50	
Arbor A	1483	$11¼	11	11¼	+ ¼
Arbor B f	100	$11	11	11	
Argosy o	1000	40	40	40	
Argus	103	$9½	9½	9½	— ¼
Args 250 p	z33	$24½	24½	24½	
Args 260 p	100	$25¾	25¾	25¾	
Argus C pr	z229	$5⅞	5⅞	5⅞	
Argvil o	400	295	295	295	+ 5
Asamera	27350	$41	40⅛	40¾	+ ½
Asbestos	z50	$11⅝	11⅝	11⅝	
Asac Porc o	200	440	440	440	—10
Astral f	200	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Atco I f	2200	$9½	9½	9½	
Atco II	6900	9½	9⅜	9½	
Atco 11½	600	$33¼	33¼	33¼	— ¼
Atlantis o	16763	78	71	77	+ 4
Atlas Yk o	10600	37	35	35	
Augmitto o	1600	186	186	186	+ 1
Ato Hard A	z8	$11¾	11¾	11¾	
BC Sugar A	900	$18¼	18¼	18¼	
BP Ret B	700	$13¼	13¼	13¼	
BP Res	6700	$24½	24½	24½	
Bachelor o	6380	$8⅛	7⅞	8	
Bank BC	100	19	19	19	+ ⅜
Bank Mtl	9982	$30¾	30⅜	30½	— ¼
Bk Mtl 285	3750	$35½	35⅛	35⅜	+ ¼
Bk Mtl 250	6400	$32⅜	32¼	32⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	5000	$9⅝	9⅜	9½	
Bank N S	7079	$43	42⅝	42¾	— ¼
Bankeno o	2872	315	305	305	+ 5
Bankeno w	z223	43	43	43	
Barrick	24010	174	172	173	+ 3
Barvmin o	2000	18	18	18	
Basic Res	o27000	40	39	39	+ 1
Beauty C o	16600	365	355	365	+ 10
Bell Can	116373	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Bell C pr	150	$26	26	26	
Bell 1.80	200	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Bell 2.05	1700	$27	26¾	26¾	— ⅛
Bell 2.70	23415	$30½	30⅜	30½	+ ⅛
Black Phot	2900	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Bluesky	3100	395	390	395	+ 5
Bombdr A	200	$15¼	15	15¾	+ ¾
Bombdr B f	1700	$17	15¾	16	+ 2
Bow Valy	12602	$23⅞	23½	23¾	+ ⅛
Bow Vly 7	475	$82	82	82	+ ½
Bow Vly 20	510800	$35¾	34½	35⅜	+ 1¾
Bow Vly R	6000	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Bralor Res	1100	$6¾	6¼	6¼	— ⅛
Bralor 8.75	400	$21½	21⅜	21⅜	— ⅜
Bramalea	3300	$13⅞	13⅜	13¾	— ⅛
Brscade p	8770	$39⅜	39	39¼	+ ⅛
Brascan A	10718	$31⅝	31⅜	31⅜	+ ⅛
Brscn 1981	300	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
Brkwater o	26398	$10⅜	10	10	— ¼
Brenda M	3600	$17¼	17	17	— ⅜
Brinco	571	360	355	355	— 5
Brinco p	z4	430	430	430	
BCFP	6293	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
BC Res	26215	400	390	390	— 5
BC Res p	5100	$28¾	28¼	28½	— ½
BC Phone	11328	$19¾	19½	19½	— ¼
BCPh 4¾ p	z50	$46¼	46¼	46¼	
BCPh 4.84	500	$12¾	12¾	12¾	— ¼
BCPh 5.15	100	$50½	50½	50½	
BCPh 5¾ p	100	$55	55	55	— 1
BCP 7.04 p	278	18	18	18	
BCP 11.24 p	4850	$29	29	29	— ⅛
Broulan	5567	146	140	146	+ 2
Brunswk	600	$17¾	17¾	17¾	
Bunzl Can	z65	$9½	9⅛	9⅛	
CAE	1400	$11⅞	11⅞	11⅞	
CCL Ind	1825	$12¼	12	12	
CIL	500	$27½	27½	27½	
CME Res o	5700	122	120	122	+ 2
Cableshor	2900	380	370	380	+ 5
Cabre o	16800	245	235	240	+ 5
Cad Frv	4200	$8¾	8⅜	8¾	
Cad Frv A	8400	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Cad Frv w	14455	390	385	385	
Calvert o	8000	60	58	58	— 2
Camchib	7500	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Cmchib w	1000	170	160	160	
Camel O G	1835	276	275	275	— 5
Camflo	5600	$13¼	12⅞	13⅛	— ⅛
Camp Res	600	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Campeau	400	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
fCDC	1400	$8½	8½	8½	— ⅛
CDC 1980	2200	$15¼	15	15	— ⅛
C Imp Bk	2294	$35	34⅞	35	+ ⅛
CIBq 2.05	300	$28⅛	28⅛	28⅛	
CIBQ 3.562	4125	$32¾	32¾	32¾	
CP Ltee	2170	$44¾	44½	44¾	+ ⅜
CP 4p UK	z20	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
fC Tire A	300	$58½	58½	58½	— ¼
fC Utilit A	z86	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
C Utli 7.3P	2000	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
C Util Prf	3000	$30¼	30¼	30¼	—1¼
C Util pM	10120	$23¼	23⅛	23¼	
Carl Ok	2350	$18⅞	18¾	18¾	— ½
Cascades	1300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cassidys	1000	400	400	400	+ 10
Celanese	2450	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Cent Dyn	5100	70	69	70	
CimL PrE	771	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cominco	4425	$53½	53	53	+ ½
Comterm	11950	$9¾	9½	9½	— ⅛
C Bath A	1685	$22⅛	22¼	22¼	
Daon Dvlp	200	225	225	225	+ 5
Denison	100	$40½	40½	40½	
Dofasco A	1312	$49	48⅜	49	— 1
Dome Cda	13101	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
DomeC wt	z304	10	8	8	—2
Dome Mns	2700	$24¼	23¾	23¾	— ⅜
Dome Pet	11473	$5¾	5¼	5¾	+ ½
Dome PrA	z22	$14	14	14	+ ¼
Dom Store	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Domtex	600	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Domtar	178	$25⅞	25⅛	25⅞	— ⅛
Donohue	200	$22	22	22	+ ½
Echo Bay	200	$13¼	13⅛	13¼	+ ½
Enf Bell	30921	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
EnBell1.96	200	$32	32	32	— ¾
EnBell2.05	1000	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
EnBell2.70	2875	$30½	30½	30½	
Entrep CP	11951	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅛
Epitek Int	6500	157	155	157	+ 1
Falcn Cop	150	$17¼	17¼	17¼	— ½
Gaz Metr	7300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gaz 5.4 pr	1340	$90	90	90	
Gaz 15	100	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Genstar	3060	$28¼	27⅝	28¼	+ 1
Genstar c	z50	$31⅛	31⅛	31⅛	—3⅛
Guard. T.	200	$9½	9½	9½	
Gulf Can	12450	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Hir Walkr	43000	$25¼	24¾	25	— ⅛
H Wlkr D	700	$25½	25½	25½	
H Wlkr E	1300	$28¼	28	28¼	+ ½
H Bay MS	z30	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
H Bay2.25	600	$33⅜	33¼	33¼	—1⅛
Husky Oil	400	$11⅞	11½	11⅝	+ ¼
Imasco ltd	3290	$32¾	32¾	33	+ ⅛
Imasco pB	100	$65¾	65¾	65¾	+ ½
Imp Oil A	6148	$33⅞	33⅝	33¾	
Inco Ltd	39793	$18⅝	18⅜	18⅜	
Inter Pipe	1500	$28¾	28⅝	28⅝	
Ifivaco A	601	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Ivaco B	z1	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Janock	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Kiena	300	$26½	26½	26½	
Labatt A	535	$41½	41½	41½	
Lanpar T.	300	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
fLaVrdy a	200	455	455	455	
Mclean X	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅜
Maislin	1000	145	145	145	—55
C Marconi	2300	$31	31	31	— ⅛
fMarit Tel	475	$33¼	32¾	32¾	— ¼
Mass Fer	1769	$6	5⅞	6	+ ⅛
Mitel Corp	1593	$22½	22	22⅜	+ ⅜
fMolson A	100	$42⅛	42⅛	42⅛	— ⅜
MTrustc A	750	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Moore	1550	$59¼	58⅜	59	
NB Tel	200	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
NfldL 514	400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
NfldL 9p	2500	$9¼	9¼	9¼	
Nfld 1414	960	$12⅝	12½	12⅝	
Nfld Tel	1835	$13¾	13¼	13¼	— ½
NfldT 9.75	1330	$19½	19½	19½	+ 1
Noranda	21975	$26⅞	26½	26½	+ ¼
Noran pA	100	$106	106	106	
Norcen En	300	$32¾	32¾	32¾	
Normick	1198	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Nor Tel	1413	540	39	40	+ 1
fNova Alt	69025	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Nova 12	600	$34⅞	34¾	34⅞	+ ⅛
NuWest A	1043	227	226	227	—18
Old Can Inv	300	145	145	145	—15
Placer Dv	850	$24	23⅞	24	+ ⅛
PlacerDwf	z50	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
fPowr Cr	400	$17⅝	17½	17½	
Pancdn	2300	$7	6¾	6¾	— ⅜
Provigo	3260	$15	14¾	15	
Que Tel	291	$26	25⅞	26	
QueTel 434	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Rio Algom	100	$48¾	48¾	48¾	+ ¾
RogersC A	100	$13	13	13	— ⅛
Rolland B	400	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Ry Trco A	2165	$26¼	26	26	
Sceptre	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Seagram	16820	$37½	36⅞	36⅞	— ⅛
Sensormat	2070	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Shell Can	1175	$23	22¾	22⅞	
Southam	898	$43	43	43	+ ¼
fSparCap	5000	22½	22½	22½	
fSteinb A	100	$28½	28½	28½	— ½
uStbqPrU	2000	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅜
Stelco A	1500	$28⅜	28¼	28⅜	+ ¼
Stelco Wts	800	$8	8	8	— ¼
Stel 1.94	500	$26	26	26	
Stelc 3.625	8100	$32½	32⅜	32½	+ ¼
Systemhse	8600	315	310	310	—5
Systm.pr I	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Texaco	500	$35¼	35¼	35¼	+ ⅛
Tor Dm Bk	1743	$52⅞	52¾	52⅞	— ⅛
Total Pete	2700	$16¾	16½	16½	— ⅛
TrAlta A	7701	$20½	20¼	20½	+ ⅛
TrCan Pf	7740	$29⅜	29⅛	29⅛	
TrCan 2.8	200	$31⅛	31⅛	31⅛	
TrCan 4.5	z30	$52⅛	52⅛	52⅛	+ ⅜
TrCan 5.0	z30	$53⅜	53⅜	53⅜	— ⅛
Trs mount	400	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
Trust Gen	816	$17	16½	17	+ ½
fTurbo Rs	3000	70	70	70	—2
fUAP InA	100	$20	20	20	
fUnigs B	500	130	130	130	—5
Union Gas	2000	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
U Siscoe	z12	$7¾	7¾	7¾	
Westb Ind	1000	$10¼	10¼	10¼	
Wiax A	1000	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Walwyn	2900	$6	5⅞	6	+ ⅛
Wcst Trn	3200	$14	13¾	13⅞	— ¼
Westmin	100	$17½	17½	17½	

Junior Mines Oils

Aiguebelle	8940	$13	12⅝	12⅞	+ ⅜
Americ M	2000	41	41	41	+ 1
Bachelor	z100	$8	8	8	
Bateman	1000	12½	12½	12½	—1
Boretis Ex	400	$20½	19⅛	19⅛	— ⅜
Brosnan	26300	83	70	80	
Bruneau	5000	35	35	35	+ 2
Cartier Re	3040	46	41	46	+ 5
Cons I Rs	1719	251	251	251	
C Imp.wt	z345	65	65	65	—15
Dumagmi	320	$8½	8½	8½	+. ⅜
Dumont	500	30	30	30	
E Sul M	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Goldex Itd	2000	150	150	150	
Humboldt	5000	20	20	20	
Jtown	1000	29	29	29	+ 1
Laduboro	4000	39	39	40	+ 1½
Lvnx Exp	4000	130	122	125	+ 4
Lvnx Wt.B	1000	61	61	61	+ 11
Midesso	1000	20	20	20	
Muscocho	6950	211	201	210	
NA RareM	10000	22	20	20	+ 1
Queenstn	15700	305	295	295	+ 5
Sullvn Min	850	$5¼	5	5⅛	— ⅛
Talisman	2000	53	53	53	+ 2
Unergie	500	25	25	25	—2

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2700	11.85	11.55	11.55
Grdn gld	132	413.00	411.00	412.00
Total volume:	2332			

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $500.61 (offre) et $508.40 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $14.02 (offre) et $14.51 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi:

Londres: $411.00 ($407.25)
Paris: $416.43 ($408.51)
Francfort: $413.99 ($406.03)
Zurich: $411.00 ($407.50)
Hong Kong: $412.34 ($404.93)

MONTRÉAL

B. d'Épargne à $34

Les cours ont repris de la vigueur hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé a ajouté 1.30 point à 394.56. Le volume a été de 755,566 actions transigées, au regard de 648,961 jeudi. Six des 11 secteurs ont gagné du terrain.

Le groupe des pétroles a grimpé de 5.05 points à 577.33 points; celui des industrielles, de 1.83 point à 409.78 et celui des services publics, de 0.81 point à 291.12. Mais le groupe des papetières a abandonné 0.93 point à 205.07 et le groupe des banquières, 0.87 point à 492.50.

Parmi les industrielles, le titre le plus actif a été Nova Alberta, en hausse de 1-8 à $8 1-4 dans un virement de 69,025 actions. Du côté des minies et pétroles, c'est Agnico Eagle, plus 1-8 à $19 1-2 dans un virement de 3,800 actions échangées, qui a été le titre en vedette. Il y a eu 80 titres gagnants, contre 55 perdants et 65 sont demeurés inchangés, pour un total de 200.

Parmi les titres les plus actifs, on a noté: Banque d'Épargne, acquérant 1 à $34; Bombardier Inc. B, 3-4 à $16 1-4; Noranda, 1-4 à $26 1-2; Bell Canada, 1-8 à $26 3-8 et Placer, 1-8 à $24. Mais Dome Mines a cédé 7-8 à $23 3-4; Banque de Montréal, 3-8 à $30 3-8; Precambrian Shield Resources Ltd., 3-8 à $6 3-4; Hiram Walker, 1-8 à $25; Seagram, 1-8 à $36 7-8 et Total Petroleum, 1-8 à $16 1-2. Sont demeurés inchangés: Banque de Nouvelle-Écosse à $42 3-4 et Inco Ltd. à $18 3-8.

Du côté des juniors, on a noté: Brosnan, inchangé à 80 cents dans un virement de 26,300 actions; Queenston, en hausse de 5 cents à $2.95 dans un virement de 15,700 actions et North American Rare Metals, acquérant 1 cent à 20 cents dans un virement de 10,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Agnico E	3800	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Alta energ	1000	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Alta en pa	z50	$31⅞	31⅞	31⅞	— ⅛
Alcan Alu	4048	$40⅜	39⅞	39⅞	— ⅛
Alum 2.312	1200	$26	26	26	
AMCA int	250	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
B C Forst	3200	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
BC Phone	550	$19½	19½	19½	— ⅜
BC Ph7.04	138	$18	18	18	— ⅛
BPres Can	500	$24½	24½	24½	+ ¼
Bank NS	9900	$42⅞	42¾	42¾	
Bque Cont	1200	$13⅞	13¾	13¾	
Bq Mercn	3450	$20	19⅞	20	
Bque Mtl	13163	$30¾	30⅜	30⅜	— ⅜
BMO 2.85	1300	$35½	35¼	35⅜	+ ⅛
BMO $2.50	500	$32½	32⅜	32⅜	
BMO Wts	6800	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Bq Eparg	11680	$35⅜	34	34	+ 1
BqEp 2.62	1550	$26¾	26¾	26¾	
Bque Nat	24774	$12⅝	12¼	12½	+ ¼
BqNat 2.94	400	$34½	34⅜	34½	+ ½
Bq Nat B	2200	$31½	31	31	— ⅜
Bq Royale	9732	$33¼	32⅝	33	— ⅛
BqRy 1.88	900	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
BqRy 2.75	1600	$34½	33⅞	34	+ ⅛
Baxter Tc	z24	80	80	80	—10
Bomb A	3840	$16	15	15⅞	+ ⅞
fBomb B	63395	$17	15	16¼	+ ¾
Bow Val	400	$23⅞	23¾	23¾	+ ¼
BowVl2.05	300	$35	35	35	+ 1
Brascade	1690	$39⅛	39⅛	39¼	+ ⅛
Brascan A	650	$31⅜	31⅜	31⅝	+ ⅜
CIIT Sp	120	$35	35	35	+ 1¾
Cad Frvw	2400	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Camp Res	600	$14⅛	14⅛	14⅜	+ ⅛
fCampeau	400	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
fCDC	1400	$8½	8½	8½	— ⅛
CDC 1980	2200	$15¼	15	15	— ⅛
C Imp Bk	2294	$35	34⅞	35	+ ⅛
CIBq 2.05	300	$28⅛	28⅛	28⅛	
CIBQ 3.562	4125	$32¾	32¾	32¾	
CP Ltee	2170	$44¾	44½	44¾	+ ⅜
CP 4p UK	z20	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
fC Tire A	300	$58½	58½	58½	— ¼
fC Utilit A	z86	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
C Utli 7.3P	2000	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
C Util Prf	3000	$30¼	30¼	30¼	—1¼
C Util pM	10120	$23¼	23⅛	23¼	
Carl Ok	2350	$18⅞	18¾	18¾	— ½
Cascades	1300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cassidys	1000	400	400	400	+ 10
Celanese	2450	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Cent Dyn	5100	70	69	70	
CimL PrE	771	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Cominco	4425	$53½	53	53	+ ½
Comterm	11950	$9¾	9½	9½	— ⅛
C Bath A	1685	$22⅛	22¼	22¼	
Daon Dvlp	200	225	225	225	+ 5
Denison	100	$40½	40½	40½	
Dofasco A	1312	$49	48⅜	49	— 1
Dome Cda	13101	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
DomeC wt	z304	10	8	8	—2
Dome Mns	2700	$24¼	23¾	23¾	— ⅜
Dome Pet	11473	$5¾	5¼	5¾	+ ½
Dome PrA	z22	$14	14	14	+ ¼
Dom Store	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Domtex	600	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Domtar	178	$25⅞	25⅛	25⅞	— ⅛
Donohue	200	$22	22	22	+ ½
Echo Bay	200	$13¼	13⅛	13¼	+ ½
Enf Bell	30921	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
EnBell1.96	200	$32	32	32	— ¾
EnBell2.05	1000	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
EnBell2.70	2875	$30½	30½	30½	
Entrep CP	11951	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅛
Epitek Int	6500	157	155	157	+ 1
Falcn Cop	150	$17¼	17¼	17¼	— ½
Gaz Metr	7300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gaz 5.4 pr	1340	$90	90	90	
Gaz 15	100	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Genstar	3060	$28¼	27⅝	28¼	+ 1
Genstar c	z50	$31⅛	31⅛	31⅛	—3⅛
Guard. T.	200	$9½	9½	9½	

L'actualité économique

Gain de 7.1 points

Wall Street a consolidé ses avances de la veille hier, aidé par des informations favorables concernant l'inflation. L'indice des industrielles s'est établi en clôture à 1,196.11, en hausse de 7.11 points. Quelque 79 millions d'actions ont changé de main.

Bien que l'indice des prix de gros ait augmenté de 0.3 % le mois dernier, ce qui représente la première progression de l'année dans ce secteur, la plupart des observateurs avaient prévu un accroissement d'environ 0.6 %. Ceci a encouragé les investisseurs à poursuivre leurs achats sélectifs, ont estimé les analystes.

En clôture, le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1,002 contre 560 et 367 titres avaient été inchangés. Esmark a gagné 2 5-8 à $73 1-4. Macys a monté de 2 1-8 à $55 7-8. Boeing a clôturé à $44, en hausse de 1 7-8. Texas Instruments a cédé 1 78 à $158 1-8. Loews a perdu 1 1-2 à $165 1-2. Hilton Hotels a clôturé à $55 en baisse de 3-4.

Parmi les valeurs canadiennes, MacMillan Bloedel a gagné 1 3-8 à $35 3-4, Genstar 1 à $23 et McIntyre Mines 3-4 à $28 3-4. Dome Mines a perdu 1-2 à $19 3-8, Alcan 3-8 à $32 1-4 et Campbell Red Lake 1-4 à $29 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACE In	14	122	33⅞	33½	— ⅛
AMF		221	16⅞	16⅝	
AMRCp		7469	u34⅜	33⅝	34½ + 1½
AMR wt		1878	u20¾	19½	20½ + 1¼
ASA		364	72¼	70⅝	70⅝ — 1⅜
Alcan		2652	32⅜	32¼	32¼ — ⅛
Alleg Cp	12	197	54	53¾	53½ — ⅛
Alg Int		43	34¾	34⅛	34¾ + ½
AlldCp	7	598	u50⅜	50	50⅛ — ¼
AllisCh		83	16⅛	16½	16⅝ + ⅛
Alcoa		1592	38¾	37⅞	38⅛ + ⅜
Amax		701	28¼	27¾	27¾ — ¼
AmHes	12	1929	26⅜	25¾	26⅛ + ½
ABrand		340	50⅛	49⅝	49¾
A BdCst	12	1812	61¾	61⅛	61⅛ + ⅛
Am Con		301	42¾	42½	42¾ + ¼
AEI Pw	10	786	18⅞	18⅝	18¾
AExp	14	1530	67⅞	67½	67⅞ + ⅜
AGnCp	3	170	20⅞	20¾	20¾ — ⅛
AHome	12	3707	44¼	43⅝	43⅞
AmMot		1549	9¼	9	9⅛ + ⅛
ATT o	8	12386	64¼	63¾	63⅞ + ⅛
Amo

Ouverture du 33e congrès de la Chambre de commerce

Le climat des relations de travail nuit au développement de Montréal (Garneau)

par André Bouthillier

MONTEBELLO — L'indiscipline collective de ses citoyens dans les relations de travail constitue l'un des obstacles qui empêchent Montréal de devenir une ville internationale attrayante pour les investisseurs.

C'est ce qu'a déclaré hier le président et chef de la direction de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, dans un des discours d'ouverture du 33e congrès annuel de la Chambre de commerce du district de Montréal, au Château Montebello.

Devant 300 hommes et femmes d'affaires, M. Garneau a exposé les conditions sine qua none pour redonner à Montréal sa capacité concurrentielle d'antan.

Premier obstacle à un développement accéléré: le climat des relations de travail. Selon M. Garneau, les travailleurs montréalais devront faire des compromis sans quoi la productivité des entreprises continuera de faiblir. « Il règne, a-t-il dit, un climat qui fait ressortir une forme d'indiscipline collective et qui ternit notre image extérieur. »

Pour appuyer son affirmation, M. Garneau a indiqué que, entre 1970 et 1980, le nombre de grèves a été de 71 % plus élevé à Montréal qu'à Toronto. En outre, ces arrêts de travail ont été plus longs dans une proportion de 23 %. « Plus que cela, a-t-il ajouté, les grèves qui se sont produites durant les conventions collectives, c'est-à-dire en dehors des périodes de négociations, ont été deux fois plus nombreuses à Montréal qu'à Toronto. À ses yeux, cette situation désavantageuse nécessite une modification des attitudes. Et des changements importants au Code du travail. Il n'a cependant pas précisé sa pensée sur ce dernier sujet.

Deuxième obstacle: la législation linguistique. Sans des assouplissements à la loi 101, estime M. Garneau, Montréal ne pourra pas attirer sur son territoire des cadres d'entreprise dans le secteur de la recherche et du développement comme dans celui des sièges sociaux. Le président de la Banque d'Épargne se félicite cependant des résultats du dernier sondage Sorécom, commandé par la Chambre de commerce de Montréal et rendu public cette semaine. Ce sondage révélait qu'une majorité des francophones de la région métropolitaine de Montréal (55 %) étaient maintenant favorables à des amendements à la loi 101, notamment sur les questions d'affichage et de langue utilisée à l'école.

Comme troisième et dernier obstacle, M. Garneau a choisi la fiscalité. Il faut, a-t-il dit, s'engager dans un sérieux programme de redressement de l'effort fiscal. Car, estime-t-il, le coût de la vie, qui représente encore un facteur favorable pour Montréal, deviendra rapidement plus élevé qu'ailleurs.

Les propos de l'homme d'affaires ont été chaudement applaudis par les délégués du congrès, qui tentent durant le week-end d'élaborer un plan d'action pour augmenter la position concurrentielle de Montréal. À la période de questions, un congressiste (M. Jacques Lefebvre, du groupe SNC) a prié le conférencier de revenir sur sa décision de ne pas se présenter à la tête du Parti libéral du Québec. Autres applaudissements nourris de l'audience, mais aucune réponse de M. Garneau.

D'autre part, l'idée d'implanter un centre maritime international a refait surface hier soir dans un des ateliers au programme. Le président et chef de l'exploitation de la Canada Steamship Lines, M. Raymond Lemay, a en effet expliqué que la réalisation de ce projet devenait une nécessité pour espérer attirer à Montréal des sièges sociaux ou des bureaux régionaux des compagnies de navigation maritime. La création de ce centre de gestion de compagnies internationales de navigation entraînerait de bonnes retombées. Par exemple, a précisé M. Lemay, la venue de cinq nouvelles compagnies maritimes à Montréal créerait jusqu'à 600 emplois aux sièges sociaux en plus d'injecter directement quelque $50 millions par année dans l'économie locale.

Drapeau réplique au RCM: le TGV rentabiliserait Mirabel

par André Bouthillier

MONTEBELLO — Malgré le scepticisme du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), le maire Jean Drapeau demeure convaincu que l'établissement d'une ligne ferroviaire entre New York et sa métropole rentabiliserait l'aéroport international de Mirabel.

Conférencier invité hier au congrès annuel de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Drapeau, a même prédit que Mirabel deviendra « la tête de pont » du nord-est du continent nord-américain avec la concrétisation de son idée de train à grande vitesse (TGV).

Le maire n'avait pas parlé de ce projet depuis quelque temps, mais la publication jeudi par LE DEVOIR des conclusions positives d'une étude préliminaire de faisabilité lui a donné l'occasion de revenir sur le sujet. Cette étude soutient qu'il est en effet possible qu'un TGV puisse relier les deux métropoles en trois heures, de centre-ville à centre-ville. Ce train emprunterait un couloir à l'ouest du lac Champlain passant par Burlington, au Vermont, et Albany, dans l'état de New York. Les auteurs du document encouragent donc la poursuite des études de faisabilité par ces deux états et le Québec.

Étant en grande forme, M. Drapeau a rappelé aux gens d'affaires que bien des citoyens avaient ri lorsqu'il a soumis ce projet pour la première fois, il y a une douzaine d'années. « En moins de deux ans, on vient de prouver que mon idée n'était pas farfelue et infaisable », a-t-il dit.

Selon M. Drapeau, le TGV permettrait de rentabiliser l'aéroport international de Mirabel, « cette erreur providentielle »... « À la condition de terminer l'autoroute entre le centre-ville et Mirabel, l'aéroport bénéficierait largement de ce projet qui n'est plus le mien. Sans être sollicitées, des compagnies aériennes viendraient s'y installer pour répondre à la clientèle nombreuse. Mirabel deviendrait alors la tête de pont du nord-est du continent nord-américain. »

Dans LE DEVOIR d'hier, un porte-parole du RCM estimait toutefois qu'un TGV confirmerait Mirabel dans un rôle d'aéroport secondaire pour le trafic des passagers. Car, expliquait M. Abe Limonchik, cette liaison ferroviaire favoriserait davantage la ville de Burlington, qui se trouverait moins loin par liaison TGV, de Montréal que Mirabel.

À ce sujet, M. Drapeau a répondu qu'il lui suffisait pour l'instant de savoir qu'une étude confirmait ses vues.

Profitant de la tribune qui lui était offerte, le maire a d'autre part répondu aux critiques de la presse sur la campagne de promotion de la métropole dont le thème est: « La fierté a une ville: Montréal ». Diapositives en poche, il a montré à son auditoire la campagne de promotion réalisée par les 11 états du nord-est des États-Unis dans un numéro du *New York Times*, il y a quelques semaines. Sur l'une des annonces de cet encart publicitaire, on pouvait lire: « The pride of New York State ». M. Drapeau a alors lancé: « Si New York parle de fierté, pourquoi pas nous ». Au grand plaisir des congressistes.

Concernant le développement économique de Montréal, M. Drapeau estime que les gens d'affaires ne doivent pas s'empêcher d'investir à cause d'obstacles comme la loi 101 ou la fiscalité. « Regardez les 11 états du nord-est des États-Unis. Se sentent menacés par les états du 'Sun Belt' (sud-est des États-Unis), ils ont lancé une vaste campagne de promotion. Pourtant, leurs problèmes n'originent pas de la loi 101 ou de taxes trop élevées », a-t-il conclu.

Augmentation du PIB canadien

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a révélé hier que le produit intérieur brut (PIB),soit la valeur de tous les biens et services produits au pays, et l'un des indices de santé économique parmi les plus importants, a augmenté de 1.8 % au premier trimestre de l'année.

Il s'agit de la première hausse trimestrielle depuis que la récession a débuté en 1981, précise Statistique Canada.

Les industries manufacturières ont fonctionné à 67.2 % de leur capacité durant le trimestre, comparativement à 63.4 %, un plancher, au dernier trimestre de l'année.

Le vice-président et économiste en chef du Conference Board du Canada, M. Thomas Maxwell, a qualifié cette nouvelle économique de premier pas vers la reprise.

BST s'associe à une firme française

par André Bouthillier

Le groupe BST, de Montréal, et la société française d'informatique ABL viennent de conclure un accord de principe portant sur la création de deux sociétés en coparticipation dans les domaines de l'enseignement de l'informatique et de la gestion manufacturière par ordinateur.

C'est ce qu'ont révélé au DEVOIR le président de BST, M. Paul Berthiaume, et un porte-parole d'ABL, M. Jean-Pierre Guilbert.

La première société sera détenue majoritairement par BST et distribuera au Canada les produits d'ABL. Cette jeune compagnie de Paris se spécialise surtout dans la formation des professeurs en informatique. À cet effet, elle a développé et expérimenté des logiciels d'enseignement en EAO (éducation assistée par ordinateur) qui n'existent pas encore sur le marché nord-américain, prétend M. Guilbert. L'objectif d'ABL est clair: s'associer avec une firme québécoise pour profiter des retombées économiques découlant de la décision ministère québécois de l'Éducation d'acheter 43,000 micro-ordinateurs au cours des cinq prochaines années. Présentement, peu de commissions scolaires ont des professeurs capables d'enseigner l'informatique.

En retour, ABL s'est engagée à contrôler la seconde société qui vendra en France les progiciels de BST, qui compte 75 employés. BST conçoit des programmes de gestion assistée par ordinateur pour les entreprises manufacturières. Ses logiciels permettent à une compagnie de mieux contrôler ses coûts de production. Elle a un chiffre d'affaires de $4 millions, comparativement à $3 millions pour ABL (« Assistance bureau et logiciel »).

M. Berthiaume (ancien ministre libéral des Transports sous M. Robert Bourassa), a expliqué que cette entente de coopération avec ABL était doublement intéressante pour sa firme. D'une part, elle lui permettra d'avoir accès à un marché potentiel de 30,000 entreprises manufacturières françaises. D'autre part, ce marché est francopohone, ce qui lui évitera de traduire ses produits en anglais comme elle le fait pour ses clients anglophones du Canada. Des dizaines de milliers de dollars seront ainsi économisés.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Montréal les 26 et 27 mai 1983 ont été élus pour l'exercice 1983-84:



Jean-Claude Goulet



François Gagnon

M. François Gagnon CLU, **Président,**
M. Jean-Claude Goulet CLU, **Président du Conseil,**
M. Yves Gratton CLU, **Vice-Président,**
M. Seymour Rimer CLU, **Vice-Président,**
M. Émile Lanteigne CLU, **Secrétaire-Trésorier,** et
Messieurs Jacques Fournier CLU, Carmel Gagnon CLU, Robert Gagnon CLU, Denis Janelle AVA, René Magnan CLU et Réal Parent CLU, **Administrateurs.**

La Direction Générale

À compter du 24 mai...

Soyez d'affaires!

Achetez les obligations d'épargne du Québec

Un investissement sûr et rentable

Les obligations d'épargne du Québec constituent un mode d'épargne à la fois sûr et rentable... un placement d'avenir quoi! En souscrivant des obligations d'épargne du Québec, votre argent fructifie à un taux avantageux: 9½% dès le 1er juin et un taux minimum annuel de 8½% les années subséquentes, jusqu'au 1er juin 1993.

Accessibles à toutes bourses

Les obligations d'épargne du Québec à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250$, 500$, 1000$, et 5000$ et les obligations à intérêt composé, en coupures de 100$, 250$, 500$, 1000$, et 5000$. Une bonne affaire pour tout l'monde.

À noter que les obligations d'épargne émises au cours des dernières années portent un taux d'intérêt de 10½%.

L'intérêt composé, ça rapporte gros!

Les obligations d'épargne à intérêt composé vous rapportent de l'intérêt sur l'intérêt. Composé annuellement, l'intérêt accumulé est payable à l'encaissement des obligations. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est versé par la poste sous forme de chèque, le 1er juin de chaque année.



Encaissables en tout temps

Les obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru. C'est comme posséder de l'argent comptant.

Une participation directe à la relance économique du Québec

En achetant les obligations d'épargne du Québec, vous faites bien plus qu'assurer votre avenir. Vous participez directement à la relance économique du Québec.

Où peut-on en acheter?

Résidents du Québec, soyez d'affaires! Les obligations d'épargne sont en vente à compter du 24 mai dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières. Plusieurs employeurs du Québec offrent aussi un programme d'achat par retenues sur le salaire.

Le Ministre des finances peut en tout temps mettre fin à la vente des obligations. La limite d'achat est de 35 000 $ par personne.

Ministère des Finances

9½%

D'INTÉRÊT LA PREMIÈRE ANNÉE.

"La relance économique, c'est l'affaire de tous!"



Québec

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre

ANCIEN MOBILIER salle à manger 9 morceaux, "Chinese Chippendale", blanc antique $1800. 288-9969. 12-06-83

SECRÉTAIRE bibliothèque $475, bibliothèque à sections, $425. 288-9969. 12-06-83

■ Antiquités

A VENDRE, poêle à bois antique, tuiles de céramique (vertes et roses), 6 ronds, $1800. Téléphoner après 18h. 845-7978. 13-6-83

ALBERT ANTIQUE 3762 St-Laurent, 845-6802, ACHETONS DE LA CAVE AU GRENIER. Visite à domicile. 05-07-83

SUPER VENTE D'ANTIQUITÉS: armoires, sofa, set de s. à manger, vaisselier, ainsi que quelques meubles modernes. 1027 Berri entre 11 et 18, vendredi, samedi, dimanche, 10-11-12. 13-06-83

VIEILLES ESTAMPES A VENDRE, CHOIX VARIÉS. 467-1189, soir. 13-06-83

DÉCAPAGE de meubles et boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 12-07-83

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 12 juin à 13h, seront vendus aux enchères plus de 300 items, du meuble de bois de chêne aux pièces de pin. Ensemble de salle à manger 8 morceaux Joacbin, bonnetière en pin, table à carte en acajou, plafonnier style Tiffany, chaises Pressback, commode en chêne, table réfectoire, armoire en pin, commode Sheraton, ensemble de vaisselle à gerbe de blé et de nombreux autres items. La Belle Époque Antique à La Barre 500, 2019 boul. Taschereau, Longueuil. 1-224-5346. 13-6-83

ATTENTION

Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au:

390, Principale
St-Thomas d'Aquin

Pour informations:

Langlois & Frères Inc.
1-796-3695 13-6-83

EXPOSITION & VENTE D'ANTIQUITÉS
50 exposants
Aréna de Kirkland,
16 890 boul. Hymus
près du chemin St-Charles.
Vendredi, samedi, dimanche,
10, 11, 12 juin.
Admission: $1
PROMOTIONS BALZAC. 13-6-83

■ Appartements / Logements

QUÉBEC, 5½ à louer, entièrement meublé, disponible 1er juillet 83 au 1er septembre 84. Rue Ernest-Gagnon, $700, chauffé. (418) 683-9694 ou 656-1450. 13-06-83

OUTREMONT, 6½ chauffé, balcon, garage, vue splendide sur un parc, cachet unique, $750. 276-7975. 13-06-83

A ROSEMONT, logement 3½ pièces, 2e avenue près de Masson. Appeler à: 322-2122. 13-06-83

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BILODEAU, Laurianna. — À Montréal, le 10 juin 1983 à l'âge de 85 ans, est décédée Soeur Laurianna Bilodeau (S.S. Joseph du Sacré-Coeur). Native de St-Roch, Québec, Soeur Bilodeau a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en février 1924. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, son frère Alexandre Bilodeau, sa belle-soeur Mme Adjutor Bilodeau, 1 nièce Soeur Yvette Bilodeau c.n.d. et de nombreux autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 13 juin 83 à 14 h en la chapelle de la maison mère, 3040 Ouest rue Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière Côte des Neiges.

MORISSET, Gérald. — À l'hôpital Général d'Ottawa, le 9 juin 1983, est décédé Gérald Morisset, à l'âge de 69 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Lydia Maloney, son fils David, sa belle-fille Susan Angelhart, ses petites-filles Stéphanie et Lisa-Marie, ses frères Auguste, o.m.i. d'Ottawa et Alphonse de Rouyn, ses soeurs Cécile, Aline et Imelda d'Ottawa ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont le père Roger Guindon, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa, et Paul Morisset, directeur des pages culturelles du Devoir. Il sera exposé au salon Gauthier, Racine et Robert, 260 rue Besserer à Ottawa, le dimanche 12 juin de 13 h à 22 h. Le service funèbre aura lieu le lundi 13 à 10 h 30 à l'église St. Stevens d'Old Chelsea (Québec).

VAILLANCOURT, Omer Georges. — À l'Hôpital Royal Victoria, le 10 juin 1983 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Omer Georges Vaillancourt, retraité du Gouvernement Fédéral, époux de Murielle Rinfret. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, André (époux de Mireille Bernier), Claudette (épouse de Wayne Patterson), ses petits-enfants, Pierre, Bruno et Marie-Hélène, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le lundi 13 juin. Le convoi funèbre partira des salons Ed Darche & Fils, 258 rue St-Charles Ouest, Longueuil, pour se rendre à la Cathédrale St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière St-Antoine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

■ Appartements / Logements



Une bouffée d'air frais a dix minutes du centre ville.

La Villa du Golf

des apartments de distinction.

Bureau de location
500 rue St-Georges, St Lambert J4P 3R1

465-3736

PASSEZ L'ÉTÉ À OUTREMONT
Appartement de grand standing, libre juillet/août. Décoration et ameublement Roche-Bobois. Vastes pièces éclairées, 2 c.c., tout équipé.
272-8613 598-6188 13-06-83

C.D.N., 3½ - 4½, grands. Van-Horne près Decelles. 733-5114. 20-6-83

OUTREMONT, grand duplex luxueux, 3 chambres, séjour, salon, s. à manger, nouvelle cuisine, garage. Appelez Michael: 353-9250 ou 342-4221. 20-6-83

OUTREMONT, 6½ à louer pour 1 an, 3e étage, rénové, $450, non-chauffé. 273-5352 après 5 p.m. 15-6-83

PLATEAU MONT-ROYAL, 7½, stationnement, 1er juillet, $575. 845-8633. 12-6-83

N.D.G., Marcil, 7½, haut duplex, chauffé, équipé, boiseries, repeint, foyer, près métro, entrée laveuse-sécheuse, ensoleillé, $700, libre immédiatement ou 1er juillet 488-0223, 487-3845. 13-6-83

DECELLES 5600, 4½, chauffé, eau chaude, septembre, $475. P. Cook. 739-4809, 731-8531. 15-6-83

CÔTE STE-CATHERINE, près Université, bas duplex - s/s fini, foyer, chauffage, garage, stationnement $800. 739-3450. 13-6-83

A SOUS-LOUER 1er septembre, 1 mois gratuit, beau 4½ dans immeuble neuf avec patio, ensoleillé, à Longueuil, près autobus, $395/mois, non-chauffé. Après 5h: 670-4591. 13-6-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude. 766-0470, 272-0351. 13-6-83

OUTREMONT, rue Wiseman, haut duplex, chauffé, 5½, cuisinière, réfrigérateur, stationnement, entrée laveuse-sécheuse, $580. 272-0355. 13-6-83

LA CITÉ, SOUS-LOCATION MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ grand 3½, 19e étage, vue montagne, disponible immédiatement à fin septembre, possibilité de renouveler, loyer négociable. 871-9369, 287-9618. 20-6-83

HAUT DUPLEX, 6½, pour personnes tranquilles, près métro Snowdon. 738-5012. 13-6-83

N.D.G., grand 6½, chauffé, frais peint, entrée laveuse-sécheuse, $575, 1er juillet. 353-6784. 13-6-83

ST-LAMBERT appartement à sous-louer, grand 4½, très lumineux, vue panoramique, piscine, sauna, stationnement, tout compris $473 négociable. Libre 1er juillet, jour: 521-2424, poste 2320, soir 465-6840. 13-6-83

OUTREMONT, McNider, haut duplex 7½, chauffé, garage. 272-7886. 13-06-83

MÉTRO PLACE DES ARTS, 7½ rénové sur 2 étages, moquette, appareils ménagers, stationnement, $700. 4½ rénové, $375. 842-0938. 13-06-83

McSHANE, près Université de Montréal et Ste-Justine, haut duplex 7½, 2 s.b., terrasse, thermostat, juillet. $685. 735-0150, 342-6685. 18-06-83

PROFESSEUR université partant congé sabbatique; N.D.G., bas duplex, 5½, meublé, garage, 2 pas métro Villa-Maria, rue calme, libre 1er juillet. $500/mois. 486-9664. 13-06-83

EDOUARD MONTPETIT près Decelles, 1er juillet, 2½ - 3½, chauffage, cuisinière, réfrigérateur et service inclus. Aussi 1½ - 5½, bien clairs au sous-sol. 748-9213. 18-06-83

6500 WILDERTON, grand appartement 4½, chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur et autres services fournis. 1er juillet. 748-9213. 18-06-83

OUTREMONT, sous-location, juillet-septembre, bail renouvelable. 3½, garage, piscine, $415, après 18h. 733-0409, 620-1258. 13-06-83

EARNSCLIFFE près Queen Mary Road, haut duplex 5½, ensoleillé, rénové, chauffé, près métro et autobus, $475 taxes incluses. 489-4198. 14-06-83

OUTREMONT appartement de luxe, 2 chambres, 2 salles de bain, garage, 1er juillet, $1000. 272-9106. 13-06-83

QUEEN MARY & LEMIEUX, métro Snowdon, 3½, cuisinière et frigo, libre 1er juillet, $275. Lundi au vendredi 733-7540 ou 343-6088. J.N.O.

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge. 935-5321. 09-06-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, 5½, chauffé, bois naturel, vitraux, $525. Juillet, après 4 heures. 521-4498. 13-6-83

N.D.G., duplex haut 6½, boiseries, foyer, ensoleillement et verdure, 1er juillet, $520, non chauffé. 481-9512. 13-6-83

WILLOWDALE, haut 7½, 4 c.c., 2 s.b., chauffé, garage. $850. 526-2635 après 6h: 733-3780. 13-6-83

ST-DENIS près Sherbrooke, grand appartement 5 pièces, chauffé, équipé, très propre, tranquille. $370/mois. 845-2715. 15-6-83

WILLOWDALE, bas 7½, chauffé, 4 c.c., 2 s.b., garage, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, $1100. 526-2635, après 6h: 733-3780. 13-06-83

COURT TERME, meublés, superbes appartements, duplex, maisons, tout inclus, période 1 à 8 mois. TROC-VACANCES. 875-2577. 13-6-83

OUTREMONT secteur Université, grand haut de duplex, 8½, garage, chauffé, $800 libre 1er juillet. 735-3108. 02-07-83

V.M.R., haut de duplex, 6½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, garage, $575. 479-6418 ou 731-9791. 13-06-83

L.D.R., 3½-4½, chauffés, taxes payées, meublés ou non, refaits. Après 6h: 667-6716. 09-07-83

ANGLE Sherbrooke et Simpson, tranquille, condo meublé de 5 pièces, $775. A 2 pas de votre travail. 843-5843. 20-6-83

C.D.N. près Université, 7 pièces, haut, foyer, solarium, rénové, $650. 733-2925. 13-6-83

OUTREMONT A LOUER du 1er juillet au 1er novembre, 5½, rénové, tout meublé, $550-/mois tout compris. Références exigées. Tél: 270-6315. 14-6-83

NOUVEAUX-BORDEAUX, bas duplex, 7½ chauffé, équipé, 2½ salle bains, jardins. $650. Après 6h. 334-0818. 13-6-83

8½, boul. St-Laurent, près St-Joseph, non chauffé, $500. Libre 1er juillet. 844-7534. 13-6-83

N.D.G., Victoria adjacent Westmount, grand 7½, rénové, lumineux, bas de duplex détaché, stationnement, jardin privé, équipé, chauffage électricité inclus. $785. Jour: 877-7930, soir: 844-7264. 13-6-83

N.D.G., grand 6½, s/s fini, garage, jardin, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, libre 1er juillet, $760. 844-8349 avant 7h45 ou après 17h. 13-6-83

ST-LÉONARD, 5½, impeccable, chauffé, dans un endroit tranquille, idéal pour couple professionnel. $410. 327-4841. 13-6-83

4½, rénovés, tapis, Franklin, références, juillet. 530 Cherrier — 1141, boul. St-Joseph. 524-0619. 13-6-83

OUTREMONT, Royal York, magnifique appartement, 6½, foyer, solarium, boiseries, beau coucher soleil. Sur semaine, 279-6541, 737-7412. 13-6-83

C.D.N. grand 5½, Van Horne près Wilderton, 340-9157. 20-6-83

C.D.N. grands 3½ et 4½, Van Horne près Wilderton, 735-1482. 20-6-83

V.M.R. près nouveau métro, 5½, balcon, garage, 731-5067. 20-6-83

OUTREMONT, condominium neuf, "Le Sanctuaire", vue panoramique, grand, luxueux, 2 c.c., 2 s.b., $1,000. 738-0528, 472-0420. 13-6-83

N.D.G., rue Marcil, bas duplex 6½, non chauffé, foyer, boiseries, chauffage électrique, $575. 683-4558. 13-6-83

VIEUX-MONTRÉAL, magnifique studio de 625 p.c., tout équipé, vue sur le fleuve, $475, mois. Tél.: 735-3433 sur semaine. 13-6-83

VIEUX-LONGUEUIL, 6 pièces, chauffé, 2e, garage, près CTCUM. $500, 679-8200. 13-6-83

OUTREMONT, grand haut de duplex détaché, 8½, 2 s.b., foyer, terrasse, garage, chauffé, taxe-d'eau incluse, $900. 276-9632. 20-6-83

C.D.N., Lacombe, beau duplex, bas, 6½, chauffé, 2 balcons, 1er juillet, adultes préférablement. 738-1467. 13-6-83

SNOWDON, grand 3½, moderne, balcon, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, air climatisé, libre juillet. Références. 935-7925. 13-6-83

■ Articles à vendre

GIGANTESQUE VENTE DE SOUS-SOL, mobilier érable lits jumeaux (enfants), vaisselle, tableaux, antiquités. 274-1779. 226 Querbes. 13-6-83

■ Autos / Motos

MERCEDES BENZ 280, 1974, exc. état, $12500. 272-2724, 282-1287. 13-6-83

■ Bureaux à louer

ÉDOUARD MONTPETIT, près métro Vincent d'Indy et Université de Montréal, pour professionnel. 900 p.c. 739-9908. 10-07-83

A PARTAGER, bureaux, vieille maison rénovée, services fournis, près Parc Lafontaine. 527-9554. 13-06-83

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2 000 p.c. près métro, 825 est, Sherbrooke, stationnement. 667-4336, 276-5203. 25-6-83

EDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1 700 p.c. Idéal pour médecins, avocats, comptables, etc. Situé au 500 rue St-Georges 5-16 à St-Jérôme. Libre 1er juin. Information (418) 527-2638. 13-6-83

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

■ Chalets à louer

STE-AGATHE chalet suisse confortable à louer pour saison d'été ou au mois. 819-326-4482. 13-06-83

GASPÉSIE, au bord de la mer, cottage 4 c.c., entièrement meublé, location à la semaine ou au mois. 663-8712. 13-6-83

■ Chalets à vendre

MONT-ORFORD, terrain 225X100 avec maison 40X25, $16 500, vendu samedi 11 juin 3h. Informations: Yvon Boucher encanteur, 1-819-567-7781. 13-06-83

LAC DES ILES, Entrelacs, 250 pi. façade sur le lac, 4 c.c. $75 000. 844-6428, 1-228-2947. 13-6-83

LAC CORBEAU, St-Damien, 6 pièces, 2 foyers, meublé, équipé, chauffage électrique, accès et terrain privé au lac, plage sablonneuse, $50 000. 674-7065, 835-5262. 13-6-83

■ Chambres à louer

SUITE 2 PIÈCES CONFORTABLEMENT MEUBLÉES, s.b. privée dans grand appartement centre-ville. Idéal pour universitaire ou professionnel nécessitant pied-à-terre à Montréal durant la semaine. $275/mois. Libre 1er juillet. Références. 935-1652. 13-6-83

■ Commerces à vendre

A VENDRE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS UNISEXE, spécialité jeans, très payant, minimum $10 000 comptant. Situé à Montréal-Nord. 326-1134. 13-06-83

■ Copropriétés à vendre

ILE PATON, Phase I, condo ensoleillé, 5½, vaste terrasse, 688-0105. 13-7-83

A VENDRE, triplex rénové, centre-ville. 843-3630. 13-6-83

OUTREMONT, copropriété indivise, appartement de 6 pièces, très ensoleillé, rue Bernard section boulevard, grandes pièces. Libre 1er juillet. $66 000. 273-1812. 13-6-83

CORPORPIÉTÉ 4½ rénové, centre-ville, bien éclairé, avenue paysagée. 843-3630. 13-6-83

VIEUX-MONTRÉAL, joli condo, 600 p.c., foyer, appareils ménagers. $70 000. Financement possible. 842-2072, 463-0123, Daniel. 13-6-83

OUTREMONT, maison de ville en condo, 4 c.c. pas d'intermédiaire. Semaine 9 à 5h: 843-6285, fin de semaine: 272-6091. 15-06-83.

OUTREMONT, 5½, copropriété dans triplex. Partiellement rénovée. Rue Querbes près Laurier. Après 18h: 276-6840. 15-06-83

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3½ copropriété. 25 000$, comptant 7 500$, charges mensuelles approximatives comprenant hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien $290. Possibilité terrasse, S. lavage au s/sol, grands "lockers". Sans agent. 849-0709. 13-06-83

■ Cours

COURS D'ASTROLOGIE: Centre de recherches Astro-psychologiques de Montréal, Inc. fondé par Huguette Hirsig. Information: C.P. 1081, succ. Desjardins, Montréal, H5B 1C2 ou téléphoner à Micheline Brault: 277-3514. 13-06-83

COURS DE MATHÉMATIQUES
—Rattrapage, recyclage.
—Préparation aux examens.
—Nouveaux secondaire et collégial.
—Professeur qualifié.
—Pédagogue d'expérience.
276-9632 13-6-83

L'UNIVERSITÉ SUR INFO-CASSETTES, Cours, conférences, interviews exclusives, donnés par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Catalogue sur demande pour recevoir une cassette démonstratrice gratuite envoyez $2 (manutention), remboursable avec votre 1er achat. Info-Cassettes, 800 Berri, Montréal, H2Y 3E7, 842-4389. 13-6-83

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Professionnels

LE DOYEN
TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES

Français, Anglais, Allemand, Espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile, 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. J.N.O.

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE SENIOR, parfaitement bilingue, expérience légale requise, pour bureau d'avocats, centre-ville. 934-0791. 16-06-83

CHANTEUSE MÊME DÉBUTANTE pour travailler avec pianiste français. Curriculum vitae — photo. P.O. Box 9, Simpsonville, M.D. 21150. U.S.A. 13-06-83

VENDEURS OU VENDEUSES À COMMISSION sur la route avec auto. Urgent. 689-0131. 18-06-83

AIDE MATERNELLE 5 jours semaine, 2 enfants en bas âge, un peu de ménage, 25 ans et +. 277-5823. 13-06-83

■ Déménagements

CONSEILLER en petits et gros déménagements. Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374. J.N.O.

■ Divers

GRANDE LIQUIDATION stock printemps-été 1983, importations françaises pour femmes 20 à 40 ans, réduction 50 à 60%. 842-8951. 14-6-83

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530 13-6-83

Monsieur Baignoire®
Reémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
ESTIMATION GRATUITE **336-1133**
980 Ouimet, Ville St-Laurent 13-6-83

■ Entretien / Réparations

ENTREPRENEURS en menuiserie et charpenterie, rénovations générales, spécialité finition intérieure, cuisine, etc... 656-8165, 731-4003. 17-6-83

■ Fermes à vendre

TRÈS BELLE FERME À VENDRE, environ 75 arpents dont 60 cultivables et 15 boisés. Avec ou sans appareils oratoires. Située entre Trois-Rivières et Louiseville. Intéressés seulement, communiquer à 384-1850 entre 18h et 21h. 13-06-83

■ Instruments de musique

PETIT PIANO À QUEUE 4'9", style Louis XV, en coeur de noyer, parfaite condition. $3500. 1-819-567-7781. 16-06-83

■ Local commercial à louer

1213 St-Hubert près de l'UQAM, salon de thé, 2 foyers en pierre, boiseries originales en chêne, terrasse avant & arrière. 482-4445. 18-06-83

■ Maisons à louer

OUTREMONT, rue Davaar, maison unifamiliale meublée, 4 chambres, garage, jardin, près écoles, université, hôpital. Septembre 83 à septembre 84. $1000/mois. 274-7212. 17-6-83

A SHERBROOKE, meublée, unifamiliale, quartier résidentiel, septembre 83 à septembre 84, $550/mois. 1-819-565-8461. 14-06-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 09-07-83

AHUNTSIC, Grande-Allée près Gouin, à louer ou sous-louer, grand 7½, boiseries, sous-sol fini avec s.b. et cuisine, garage chauffé, grand jardin avec remise, parfait pour professionnel ou centre d'accueil. Soir et fin de semaine: 382-8611, jour: 472-6160, local 36. 16-06-83

ST-LAMBERT semi-détaché, 3 c.c., 1½ s.b., cuisinière, réfrigérateur, taxe payée, 1er août, $525, non chauffé. 672-7506. 13-06-83

N.D.G., Vendôme, grand cottage 4 c.c., juillet 83 à juillet 84, meublé, près métro, $1200-/mois. André Trudeau courtier. 733-1871. 13-06-83

■ Occasions d'affaires

VENTE IMPRIMERIE, IMPRIMERIE CHIFFRE D'AFFAIRES $1,000,000. cause maladie. Notaire Céline Michaud: 321-6124. 13-06-83

■ Oeuvres / Objets d'art

LITHOGRAPHIES originales signées Riopelle, petite série, $750. 488-2669. 15-06-83

■ Offres d'emploi

CHEF DE PRODUITS ITINÉRANT MILUPA CANADA
est à la recherche d'une personne ayant de l'expérience dans la mise en marché de la nourriture pour enfants.
Nous demandons:
1— Avoir déjà négocié des contrats avec des hôpitaux.
2— Avoir une bonne connaissance en nutrition particulièrement en ce qui concerne les pré-maturés et les enfants porteurs de maladies métaboliques.
3— Une solide expérience en vente.
4— Bilingue et disponible pour voyager intensément.
Faire parvenir votre C.V. expliquant pourquoi vous croyez être le/la candidat(e) idéal(e) ainsi que vos espérances salariales à:
Philippe Chapuis
Vice-Président Ventes & Marqueting,
Milupa Canada
3300 Côte Vertu, suite 301
Ville St-Laurent. H4R 2B7 13-6-83

REPRÉSENTANTS(ES) PUBLICITAIRES DEMANDÉS(ES)
Une importante revue québécoise recherche représentant s(es) à temps plein ou temps partiel pour la vente d'espace publicitaire de caractère national et local.
Expérience de la vente indispensable, rémunération par commission. Faire parvenir votre curriculum vitae à:
DOSSIER: #720,
C.P. 158, Succ. Delorimier
Montréal (Québec) H2H 2N6 13-06-83

McGill

OPÉRATEUR/TRICE
TRAITEMENT DE TEXTES

La Faculté de droit requiert les services temporaires d'une personne bilingue avec expérience sur appareil de traitement de textes.

Le travail consiste à transcrire les différents documents de plusieurs professeurs sur système AES Multiplus II avec disque rigide.

Heures de travail: 9 h à 17 h

Pour plus de détails, prière de téléphoner au 392-3031.

14-06-83

■ Propriétés à vendre

N.D.G., semi-détaché, 4 c.c., 2 s.b., près Villa-Maria, boiseries, planchers chêne, vitres plombées, sous-sol fini, garage, $160 000. 486-8755. 13-06-83

NORTH HATLEY, charmante résidence familiale, vue périphérique du lac et de la vallée, 2 acres, 4 c.c., foyer de pierres, double garage, pommiers, etc. (819) 842-2171. 13-6-83

N.D.G., duplex semi-détaché 5½-6½, haut libre, 2 garages, 735-2168. 13-06-83

ST-LAMBERT, Préville, secteur très demandé, cottage canadien, 10 pièces, 4 c.c., décoration intérieure professionnelle, état impeccable, piscine creusée, terrain paysagé, vente privée. $175 000. Appeler: 672-8738. 13-06-83

AHUNTSIC, bord de l'eau, magnifique cottage semi-détaché, exclusif, meublé ou non, 4 c.c., 4 s.b., foyer, cellier, terrain approximativement 6000 p.c., clôture fer, cause transfert. Prix demandé $189 000, non meublé. 381-6995. 13-06-83

ANCIENNE MAISON RÉNOVÉE avec goût, foyer, 3 c.c., bibliothèque, grandes pièces, 75 acres, 30 milles d'Ottawa. $72 000. (514) 488-7961. 13-06-83

OUTREMONT avenue McDougall, cottage s/d, pierre et brique, rénové, boiseries en chêne blanchi, 11 pièces, 4-5 chambres à coucher, pièces planifiées, poutres au plafond, vitres dans le plomb et verrière, entrée privée au sous-sol, garage double. Pas d'agent 272-8793, 627-2300. 13-06-83

ST-LAMBERT, Isle-de-France, $275,000 et $349,000. 2 luxueuses résidences situées dans un joli croissant ou sur le golf. Elle plairont au connaisseur. Pour informations Claire Bernier 672-0321, 672-3265. A.E. LePage Ltée, courtier. 14-06-83

PIEDMONT, idéal pour professionnel, site enchanteur à flanc de montagne avec vue sur Mont-Avila et St-Sauveur. Superbe maison entièrement meublée et décorée de façon exclusive, entourée d'un immense terrain paysager, plusieurs extras inclus. Vente privée, $300,000. Pas d'intermédiaire, appels sérieux seulement, 622-7317 après 17h. 20-06-83

PARC DES LAURENTIDES, maison centenaire, 60 arpents, grange. Y. LeBlanc. 735-2281, 733-8713. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 13-06-83

OUTREMONT: Hartland Duplex, Foyers, $165.000. Le bas avec sous-sol fini, $89,000. MARY SHEEHAN 488-6531. LE PERMANENT COURTIER. 13-06-83

ST-LAZARE limite Hudson — bungalow voir intérieur, grande famille, garage double chauffé, boisé, paysagé, 626-6660. 13-06-83

Carré St-Louis, magnifique copropriété, terrasse, foyer, vue du Mont-Royal, $85 000. Olga Maxwell. 935-8541, 288-1428. Services Immobiliers A.E. LePage Ltée. 13-06-83

LORRAINE, cottage rénové 2 ans, 4 chambres dont bachelor, 3 salles de bain, foyer, sous-sol semi-fini, garage, piscine 16 x 26, terrain 8400 p.c., taxes $1133. Pas d'agent, prix $99 500. Financement disponible. (514) 621-7513. 13-06-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c., 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction: $175,000. Prêts pour 1er juillet 1983. 842-1046, 849-1072, 632-8402. 13-06-83

ST-SAUVEURS-DES-MONTS, résidence 6 pièces, rez-de-chaussée, foyer en pierre, 2 pièces finies au sous-sol, 3 c.c., 2 s.b., sauna. 270-5608. 13-06-83

CHARLEVOIX
Les Éboulements



Maison été-hiver, 7 pièces et atelier garage. Vue sur le fleuve. Chauffage bois et électricité. Terrain 170 x 100, $60 000. C. Lafrenière (514) 389-4233; (418) 635-2479. 13-6-83

CHARLEVOIX: luxueuse et spacieuse maison avec foyer, piscine. Vue exceptionnelle, prix raisonnable. 14-6-83

CO-OP
OUTREMONT — co-op, triplex, 2e étage. Rénové, 1979-82, EXCELLENTE CONDITION. 6 pièces, garage. $54 000.

COTTAGE
OUTREMONT — secteur Université de Montréal, cottage détaché, 3 chambres, (entrée privée au sous-sol POUR BUREAU PROFESSIONNEL), garage, jardin.

Anne Marie Larue
488-2177, 934-1818.
MONTRÉAL TRUST
COURTIER
14-06-83

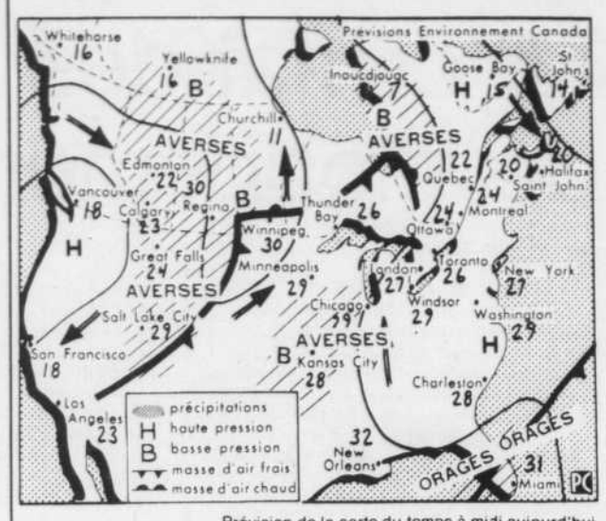


NORTH HATLEY
Résidence familiale, vue sur le lac et la vallée, terrain de 10 acres, 3 chambres à coucher, 2 foyers en pierre. Très privé, prix $80,000.
Gilles Vincent (819) 477-1354
18-06-83



VIEUX BOUCHERVILLE: Près du fleuve, spacieux bungalow, payage arbres matures, intérieur luxueux avec foyer au salon, 4 c.c. 2½ salles de bain, sous-sol fini, terrain 8,000 p.c., taxes $900. $95,500. S'adresser au **655-5095. 652-6016. PAS D'AGENT** 13-6-83

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une crête de haute pression sur les Grands Lacs apportera le beau temps. Dimanche, une seconde perturbation traversera le nord de la province et apportera à nouveau des nuages et quelques averses sur les régions les plus au nord. Le sud du Québec connaîtra par contre une belle fin de semaine. Un réchauffement des températures affectera l'ensemble de la province au cours des prochains jours.

MONTRÉAL

Ensoleillé. Min.: 10. Max.: 25. Demain: Beau.

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé en matinée. ennuagement partiel suivi d'une possibilité d'averses par la suite. Vents modérés. Min.: 6. Max.: près de 22. Probabilité de précipitations: 20 %. Aperçu pour demain: beau et chaud.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée. Ennuagement partiel par la suite. Vents modérés. Min.: 6. Max.: 22. Précipitations: 20 %. Demain: beau et chaud.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides, Outaouais: ensoleillé. Min.: 10. Max.: près de 24. Demain: beau.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé. Min.: 10. Max.: près de 24. Demain: beau.

Estrie, Beauce: ensoleillé. Min.: 7. Max.: près de 24. Demain: beau.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé. Min.: près de 10. Max.: près de 22. Demain: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en fin de journée. Min.: 6. Max.: 22. Précipitations: 10 %. Demain: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Min.: 6. Max.: 20. Précipitations: 10 %. Demain: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Min.: 5. Max.: 18. Précipitations: 10 %. Demain: plutôt nuageux et possibilité d'averses.

Secteur de Natashquan et à l'est: plutôt nuageux avec quelques averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Min.: près de 5. Max.: 16. Précipitations: 40 %. Demain: quelques averses.

■ Propriétés à vendre

VIMONT, Cité de la Santé, split-level, 6½ pièces, 1977, foyer, garage, pas d'intermédiaire. 667-1306. 13-06-83

LONGUEUIL, 440 boul. Jacques Cartier est, bungalow brique 38 x 29, clôturé, patio, 2 stationnements asphaltés, garage, atelier, 7 et 11½ pièces, 1½ s.b., moins de $70,000, hypothèque transférable $43 000, 11% juin 84. Pour rendez-vous: Jean-Marie St-Armand. 468-1883, pas d'agent. 15-06-83

Trust Royal
COURTIER

CENTRE NORD, Proche Parc Lafontaine, Cottage rénové, 3 étages, possibilité transformer en duplex, Grande cour, Idéal pour professionnel, Pierre Séguy, 274-9491, 388-2558.

STE-JULIE — Bungalow québécois 108,000 p.c. de terrain, piscine creusée, conçue pour intimité pour les parents, 2 foyers, remarquable par sa qualité de construction, $120,000. JOCELYNE DOSTALER 463-3731 — 655-5521
13-6-83

STE-THÉRÈSE EN HAUT
Rue Bélair, cottage 7 pièces, construction 77, très grand terrain, occupation immédiate, prix réduit.

HAMPSTEAD
Rue Dufferin, duplex détaché, 2X6½, sous-sol fini, occupation double. $175 000. Offres.

OUTREMONT EN HAUT
Visite libre dimanche
10h à midi
42, Claude Champagne
Grand cottage, 5 c.c., 2 foyers naturels, boiseries, $190 000.

ANDRÉE TRUDEAU
COURTIER 733-1871

ÉLÉGANTE MAISON DE CAMPAGNE
St-Félix de Kingsey
comté de Richmond



Domaine 100 arpents, sur bord rivière St-François, maison centenaire 1878, victorienne, brique, 2 étages, 8 pièces, foyer. Rénovation complète, respect rigoureux du style. Chauffage électrique, plomberie, isolation à neuf. Boiseries et planchers d'origine. Petit bâtiment de ferme. Arbres centenaires. Grande façade sur rivière. Endroit calme retiré. Plantation 12,000 pins d'Écosse, pommiers. Vente privée $85 000. (819) 472-4214, (819) 848-2014. 13-6-83

■ Propriétés à vendre

SAINTE-MARGUERITE DU LAC MASSON, au coeur

Arnoux devance Tambay de huit millièmes de seconde

Les moteurs suralimentés dominent les essais

(AFP) — Le Français René Arnoux (Ferrari) a réalisé hier après-midi le meilleur temps de la première séance d'essais qualificatifs du Grand Prix de Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve, devançant son compatriote Patrick Tambay de huit millièmes de seconde.

Comme le matin, lors des essais libres, les deux pilotes de la marque italienne ont dominé leurs adversaires, notamment le Français Alain Prost, l'Américain Eddie Cheever (Renault), le Brésilien Nelson Piquet et l'Italien Riccardo Patrese (Brabham BMW), ces deux écuries placant leurs voitures juste derrière les Ferrari.

Avec ce groupe des trois grands constructeurs, le clan des moteurs suralimentés a retrouvé toute sa suprématie sur le circuit canadien, comme on pouvait s'y attendre. Comme prévu aussi, le premier atmosphérique a été la Williams du Finlandais et champion du monde en titre, Keke Rosberg. Ce dernier s'intercale entre les six turbos de tête et ceux de l'Allemand de l'Ouest Manfred Winkelhock (ATS BMW) et de l'Italien Andrea de Ceasaris (Alfa Romeo), l'autre Williams du Français Jacques Laffite venant elle aussi devant les Toleman de l'Italien Bruno Giacomelli et du Britannique Derek Warwick.

Si Arnoux et Tambay sont parvenus à réaliser leurs performances des le début des essais, Prost, en revanche, dut attendre le dernier quart d'heure en raison d'une panne de moteur après 10 minutes. Alors que les mécaniciens préparaient la voiture de réserve, la pluie se mit à tomber.

Il y avait un peu plus d'une demi-heure que les essais avaient commencé et l'on crut bien à cet instant que rien ne changerait plus. Arnoux et Tambay assurés des deux meilleurs temps devancaient alors Cheever, Piquet, Patrese et Prost. La pluie cessant pour faire place à quelques rayons de soleil, le leader du championnat du monde put repartir pour obtenir la 3e performance, qui donne confiance au pilote francais avant les derniers essais de demain après-midi.

En revanche, chez Ligier comme chez McLaren, les essais ont une nouvelle fois apporté la déception avec les temps modestes de l'Irlandais John Watson (18e), du Français Jean-Pierre Jarier (19e), de l'Autrichien Niki Lauda (20e) et du Brésilien Raul Boesel (22-eme). Depuis plusieurs semaines, rien ne semble plus aller lors des essais comme en course pour ces deux écuries, seul Watson parvenant à obtenir des résultats comme à Detroit ou l'Irlandais avait obtenu la 3e place.

Quant à Jacques Villeneuve, il a réussi le plus mauvais résultat de la première séance d'essais officiels, à près de neuf secondes du Français René Arnoux. Il a connu quelques ennuis: des problèmes de freins, lors de la séance d'essais libres du matin et une baisse de la pression d'huile au cours des essais officiels de l'après-midi. Il s'est également plaint de douleurs au dos et il a fait capitonner son siège.



Jacques Villeneuve a connu des problèmes de freins et il a obtenu le plus mauvais résultat de la première séance de qualifications du Grand Prix du Canada, à près de neuf secondes du meilleur temps, hier après-midi.

(Photolaser CP)

Jacques: le plus mauvais résultat, hier

par Guy Robillard

(PC) — La deuxième aventure de Jacques Villeneuve en Formule Un, au volant d'une March, ne s'annonce guère plus brillante que sa première expérience au volant d'une Arrows, il y a deux ans,

A l'issue des premiers essais chronométrés sur le circuit Gilles-Villeneuve, Jacques Villeneuve se retrouve à plus de deux secondes d'une qualification. Il a réussi le plus mauvais résultat, le 28e et dernier temps, en 1:37,85. Seulement 26 voitures prendront le départ, demain, et Corrado Fabi, sur Osella, a réussi le 26e meilleur temps en 1:35,55. Johnny Cecotto est 27e, sur Theodore, en 1:36,26.

L'entourage de Villeneuve a blâmé les pneus Pirelli pour ce pauvre résultat et l'agent de Jacques, Gaston Parent, a confirmé hier qu'il existait une possibilité que la March soit chaussée de pneus Good Year pour la dernière séance d'essais officiels, cet après-midi.

« Je ne suis pas habitué aux pneus de qualifications, a admis Villeneuve, mais de toute façon mon train de pneus tendres s'est dégradé avant même la fin de mon premier tour et je n'ai pas pu négocier l'épingle comme j'aurais souhaité.

« Je n'avais pas d'adhérence, je glissais partout, a-t-il encore expliqué. Mais ce n'est peut-être pas la voiture qui est la seule cause, je suis peut-être responsable, également ».

« Il y a trois éléments, a souligné Parent: la voiture, le pilote et les pneus. Pour le moment, il semble que les pneus soient le problème », a-t-il ajouté avant de s'engouffrer dans la roulotte des représentants de Pirelli.

Villeneuve a néanmoins reconnu que la March était plus agréable à conduire que la Arrows d'il y a deux ans.

Il ne désespère pas de se qualifier aujourd'hui, mais, réaliste, il prévient que ce sera difficile.

Déjà les spécialistes ont prétendu que Villeneuve n'avait pas le matériel voulu (Eliseo Salazar n'a qualifié la March qu'à deux reprises cette saison) et le pilote de Saint-Cuthbert semble ne pas prendre au tragique la possibilité de rater une troisième qualification de suite en Formule un.

Séville Villeneuve, le père de Gilles et de Jacques, était par ailleurs de retour dans les puits de ravitaillement, hier, visiblement déçu des mésaventures de son fils cadet, mais heureux de retrouver un univers qu'il continue d'aimer.

« Mais ma femme n'a jamais voulu venir, a-t-il révélé. Elle est incapable de retrouver tout ce monde. Elle est dans les estrades, avec des amis, mais il a fallu que j'insiste pour l'amener ici ».

Séville Villeneuve a toujours encouragé ses fils à faire carrière dans les sports motorisés, mais le sport automobile a enlevé un de ses deux enfants.

« Peut-être que les mères ont le coeur plus tendre et que nous sommes plus durs », a confié Séville avec un sourire résigné, mais d'un ton peu convaincant.

Les Tiger-Cats ont l'intention d'accorder une meilleure protection au quart Tom Clements

ST. CATHARINES, Ont. (PC) — L'instructeur des Tiger-Cats de Hamilton, Bud Riley, mise sur une ligne offensive plus expérimentée et surtout plus imposante pour mieux protéger Tom Clements, cette saison.

Marv Allemang, un vétéran plaqueur issu de l'Université Acadia, a ajouté 20 livres à son poids. Ed Fulton, l'autre plaqueur, qui en sera pour sa part à sa sixième saison professionnelle, pèsera 250 livres, soit 20 de plus que l'an dernier, tandis que le garde Jeff Arp (245 lbs) a lui aussi pris une vingtaine de livres.

« Ross Francis (255 lbs) était l'an dernier notre seul joueur de ligne ayant atteint sa maturité physique », explique Riley, qui en sera à sa deuxième saison à la tête des Tiger-Cats.

La direction du Hamilton a concentré ses efforts durant la saison morte sur l'amélioration de la ligne offensive, qu'on a rendue responsable des déboires de l'équipe, l'an dernier.

Mais Joe Zuger, le directeur général des Ti-Cats, refuse de blâmer son personnel.

« Je crois que nous avions les meilleurs joueurs disponibles. Peut-être est-ce plutôt la façon dont ils étaient utilisés qui est responsable de nos contre-performances passées », prétend-il.

Seul le temps dira si le gabarit accru des joueurs de ligne offensif vaudra une meilleure protection au quart-arrière Tom Clements, qui devait souvent courir l'an dernier pour sauver sa peau.

Clements est d'ailleurs le joueur sur lequel Hamilton compte le plus pour remporter le championnat de la section Est. S'il peut demeurer en santé, les chances des Ti-Cats seront bonnes, sinon ils auront de sérieux problèmes puisqu'ils n'ont pas de réservistes vraiment fiables à cette position.

Il y a bien Dave Marler, qui en est à sa cinquième année à Hamilton, mais il est très irrégulier, tandis que Pete Gales, à sa seconde saison professionnelle, est inexpérimenté.

S'ils éprouvent quelques difficultés à mettre le ballon dans les airs, les Ti-Cats pourront quand même compter sur des receveurs de talent, à commencer par Rockey DiPietro et Steve Kearns à l'intérieur, ainsi que Steve Stapler et Keith Baker aux postes de receveurs éloignés.

C'est cependant à la défensive que les Ti-Cats ont les plus gros trous à combler. Le secondeur de ligne Carm Carteri et le demi de coin Leroy Paul ont quitté Hamilton par le biais du marché des joueurs autonomes tandis que le plaqueur Jim Muller a pris sa retraite.

Ce dernier pourrait bien être remplacé par une recrue qui a été repêché de surcroît à titre de secondeur, Carey Lapa, un choix de troisième ronde. Ed Gataveckas prendra la place de Carteri, aux côtés de Ben Zambiasi et John Priestner.

Sur la ligne d'appui, on retrouvera probablement les ailiers Mark Mitchell et Grover Covington ainsi que les plaqueurs Mike Walker et David Sauvé.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Pittsburgh 6, Montréal 3
New York 6, Chicago 4
Philadelphie 6, St-Louis 5
Cincinnati 8, San Diego 1
Los Angeles 4, Atlanta 2
Houston 3, San Francisco 0

Hier

Montréal à New York
St.Louis à Chicago
San Francisco à Atlanta (2)
Los Angeles à Cincinnati
Pittsburgh à Philadelphie
San Diego à Houston

Aujourd'hui

St-Louis, Martin (3-1) à Chicago, Lefferts (1-3), 14 h 20
San Francisco, Hammaker (6-3) à Atlanta, Behenna (3-3), 19 h 40
Los Angeles, Beckwith (0-1) à Cincinnati, Pastore (2-5), 19 h 35
Pittsburgh, Tunnell (1-3) à Philadelphie, Carlton (6-6), 19 h 05

Montréal, Lerch (0-0) à New York, Holman (1-3), 19 h 35
San Diego, Lollar (1-4) à Houston, Scott (1-3), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
McGee, StL	145	50	.345
Dawson, Mtl	**210**	**72**	**.343**
Hendrick,StL	171	57	.333
Madlock, Pgh	153	50	.327
Benedict, Atl	163	53	.325
Knight, Hous	177	57	.322
Oberkfell,StL	184	59	.321
Oliver, Mtl	**200**	**64**	**.320**
Kennedy, SD	193	61	.316
Garvey,SD	212	66	.311

Circuits: Evans, San Francisco, 13; Murphy, Atlanta, 13; Guerrero, Los Angeles, 13; Brock, Los Angeles, 11; Schmidt, Philadelphie, 11.

Points produits: Murphy, Atlanta, 44; Hendrick, St-Louis, 43; **Dawson, Montréal, 39.**

Lanceurs: Perez, Atlanta, 7-1, 2.69; Pena, Los Angeles, 5-1, 2.38; Dawley, Houston, 4-1, 1.95; Montefusco, San Diego, 4-1, 6.30; Stewart, Los Angeles, 4-1, 1.63.

Ligue Américaine

Jeudi

Detroit 8, Boston 2
Baltimore 10, Milwaukee 7
Kansas City 6, Minnesota 5
Californie 3, Chicago 2
Oakland 3, Toronto 1
Seattle 3, Texas 2

Hier

Baltimore à Boston
Cleveland à Detroit
Chicago à Oakland
New York à Milwaukee
Texas au Minnesota
Toronto en Californie
Kansas City à Seattle

Baltimore, McGregor (7-3) à Boston, Ojeda (3-1), 14 h 15
Cleveland, Eichelberger (2-3) à Detroit, Underwood (0-0), 14 h 15
New York, Guidry (8-3) à Milwaukee, McClure (2-7), 20 h 30
Texas, Darwin (3-5) au Minnesota, Havens (4-5), 20 h 35
Toronto, Gott (2-5) en Californie, Goltz (0-4), 22 h 00
Chicago, Hoyt (6-6) à Oakland, McCatty (1-0), 16 h 05
Kansas City, Black (2-0) à Seattle, Perry (3-7), 22 h 35

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	173	41	22	7	.237
Cromartie	143	43	14	2	.301
Crowley	2	1	0	0	.500
Dawson	210	72	39	9	.343
Flynn	141	35	7	0	.248
Francona	62	13	5	0	.210
Little	150	43	20	1	.287
Oliver	204	65	26	3	.319
Raines	191	51	22	1	.267
Ramos	12	3	0	0	.250
Speier	82	20	6	0	.244
Vail	12	2	2	1	.167
Wallach	190	52	24	7	.274
White	18	1	0	0	.056
Wohlford	40	11	3	1	.275

Buts volés: Raines, 13; Dawson, 7; Cromartie, 3; Little, 3; White, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burris	1-2	36.2	10	29	2.46
Fryman	0-0	0.1	0	0	0.00
Gullickson	6-6	82.2	37	49	4.03
Lea	3-2	65.1	25	44	3.45
Lerch	0-0	21.0	9	12	3.86
Reardon	2-4	26.2	12	18	4.12
Rogers	7-3	104.0	32	68	2.77
Sanderson	4-4	47.0	30	34	5.74
Schatzeder	3-0	22.1	2	12	0.80
Smith	1-2	32.1	9	18	2.51
Welsh	0-0	24.0	15	7	5.63

Parties sauvées: Reardon, 6; Smith, 3.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	28	23	.549	—
MONTRÉAL	**27**	**24**	**.529**	**1**
PHILADELPHIE	23	25	.479	3½
CHICAGO	24	29	.453	5
PITTSBURGH	20	30	.400	7½
NEW YORK	19	33	.365	9½

Section Ouest

LOS ANGELES	37	17	.685	—
ATLANTA	35	20	.636	2½
SAN FRANCISCO	28	27	.509	9½
SAN DIEGO	26	28	.481	11
HOUSTON	27	30	.474	12½
CINCINNATI	24	32	.429	14

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BALTIMORE	33	23	.589	—
TORONTO	29	25	.537	3
DETROIT	29	25	.537	3
BOSTON	28	26	.519	4
NEW YORK	28	26	.519	4
MILWAUKEE	26	27	.491	5½
CLEVELAND	24	29	.453	7½

Section Ouest

CALIFORNIE	32	24	.571	—
KANSAS CITY	26	24	.520	3
OAKLAND	28	27	.509	3½
TEXAS	26	27	.491	4½
CHICAGO	25	29	.463	6
SEATTLE	24	35	.407	9½
MINNESOTA	23	34	.404	9½

Résultats, au GP

Le Français René Arnoux, sur Ferrari, a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais qualificatifs du Grand Prix du Canada, hier après-midi, sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'Ile Notre-Dame. Il devance son coéquipier et compatriote Patrick Tambay et un autre Français, Alain Prost (Renault Elf).

Les résultats de ces essais sont les suivants:

René Arnoux (Fra) Ferrari 1:28.984
Patrick Tambay (Fra) Ferrari 1:28.992
Alain Prost (Fra) Renault Elf 1:29.942
Eddie Cheever (E-U) Renault Elf 1:30.255
Nelson Piquet (Bre) Brabham BMW 1:30.366
Riccardo Patrese (Ita) Brabham BMW 1:31.227
Keke Rosberg (Fin) Williams 1:31.583
Manfred Winkelhock (RFA) Ats BMW 1:31.756
Andrea de Cesaris (Ita) Alfa Romeo 1:31.813
Jacques Laffite (Fra) Williams 1:32.185
Bruno Giacomelli (Ita) Toleman 1:32.208
Derek Warwick (G-B) Toleman 1:32.351
Thierry Boutsen (Bel) Arrows 1:32.643
Marc Surer (Sui) Arrows 1:32.931
Elio de Angelis (Ita) Lotus Renault 1:33.231
Nigel Mansell (G-B) Lotus Ford 1:33.588
Michele Alboreto (Ita) Tyrrell 1:33.664
John Watson (Irl) McLaren 1:34.008
Jean-Pierre Jarier (Fra) Ligier 1:34.403
Niki Lauda (Aut) McLaren 1:34.452
Danny Sullivan (E-U) Tyrrell 1:34.680
Raul Boesel (Bre) Ligier 1:34.967
Mauro Baldi (Ita) Alfa Romeo 1:34.988
Roberto Guerrero (Col) Theodore 1:35.283
Piercarlo Ghinzani (Ita) Osella 1:35.493
Corrado Fabi (Ita) Osella 1:35.554
Johnny Cecotto (Ven) Theodore 1:36.260
Jacques Villeneuve (Can) March 1:37.858

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi

Toronto 2, Montréal 1
Vancouver 2, Chicago 0
Tulsa 2, F.-Lauderdale 1
New York 1, San Diego 0

Jeudi

Team America 1, Tampa 0

Aujourd'hui

Vancouver à Montréal
Seattle à Tampa Bay
New York à Golden Bay

Dimanche

Chicago à Toronto
F.-Lauderdale c. Team America
Tulsa à San Diego

Ligue Canadienne

Mercredi

Calgary à Edmonton
Mississauga 3, Hamilton 2

Hier

Calgary à Toronto

Dimanche

Mississauga à Montréal
Toronto à Edmonton

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
Toronto	10	7	3	22	15	20	64
New York	9	7	2	27	12	18	60
Montréal	**10**	**4**	**6**	**20**	**25**	**16**	**39**
Chicago	6	3	3	10	12	9	27

Section Sud

Team America	9	5	4	9	8	7	35
Tampa Bay	10	3	7	16	23	14	32
Tulsa	11	3	8	15	24	14	32
Fort Lauderdale	9	3	6	14	18	12	29

Section Ouest

Vancouver	10	9	1	19	8	18	70
Golden Bay	5	4	1	14	8	10	34
Seattle	8	2	6	8	13	7	17
San Diego	5	1	4	3	12	3	9

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'au maximum de trois par match. Aucun point boni pour un point en prolongation ou en confrontation.)

LIGUE CANADIENNE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	5	3	0	2	10	4	8
TORONTO	4	2	1	1	8	6	5
MONTRÉAL	**4**	**2**	**1**	**1**	**5**	**4**	**5**
CALGARY	5	1	1	3	7	6	5
MISSISSAUGA	7	2	4	1	10	17	5
HAMILTON	7	0	3	4	9	12	4

Transat en double

Riguidel toujours en première place

PARIS (AFP) — Les multicoques occupant la tête de la Transat en double ont touché hier des brises leur permettant d'accélérer.

Le Francais Eugène Riguidel, toujours premier, ne s'est pourtant pas avéré le plus rapide. Avec 16,7 noeuds de moyenne, le catamaran de Jean-François Fountaine et Pierre Follenfant, de nouveau en seconde position, s'est révélé le plus efficace devant le grand trimaran de Riguidel (16,4), Daniel Gilard (15,5), Patrick Morvan (15,4) et le Canadien Mike Birch (14,7).

Le classement, à 18h GMT hier, se lisait comme suit: Riguidel, Follenfant, Gilard, Morvan et Birch, cinquième.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les Français François Girod et Denis Horeau, à bord du trimaran Dellos Avenue, ont par ailleurs pu être récupérés sains et saufs par un cargo norvégien, après que leur trimaran se soit retourné.

François Girod, 31 ans, et Denis Horeau, 32 ans, avaient déclenché jeudi après-midi leur bâlise de détresse et signalé que Dellos Avenue, un trimaran de 13,70 mètres, s'était retourné au large des Bermudes. Les gardes côtes américains ont pu détourner, dans la nuit de jeudi à vendredi, le cargo norvégien Ariel.

Celui-ci a recueilli les deux hommes en fin de nuit, à 400 milles des Bermudes, et il fait actuellement route vers Corpus-Christi, au Texas, où il arrivera jeudi prochain.

Bench à sa dernière saison

CINCINNATI (AP) — Johnny Bench, un des meilleurs receveurs de l'histoire du baseball, a officiellement annoncé hier qu'il prendra sa retraite à l'issue de la présente saison.

Bench, 35 ans, fut l'un des rouages clés de la « grosse machine rouge » des Reds de Cincinnati, qui remportèrent la Série mondiale en 1975 et 1976. Le receveur, qui évolue au troisième but depuis depuis la saison dernière, a pris sa décision il y a environ 20 jours et il a informé Dick Wagner, le président des Reds, de ses intentions cette semaine.

Choisi à 13 reprises au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale, Bench a expliqué au cours d'une conférence de presse au Riverfront Stadium, hier, qu'il a choisi de jouer cette année pour prouver aux observateurs que sa baisse de rendement, l'an dernier, n'avait été que le malheureux résultat d'un concours de circonstances.

Même s'il maintient une moyenne au bâton d'environ .300 depuis le début de la saison, Bench a ajouté qu'il n'aimait pas tellement évoluer au troisième but.



Johnny Bench

Bench n'agit plus à titre de receveur régulier depuis 1980. Il espère qu'on le considérera comme l'un des meilleurs receveurs de l'histoire et il souhaite qu'on retiendra ses qualités de joueur gagnant.

Bench a agi comme receveur pendant 1,739 matches, le quatrième plus haut total dans les majeures après Al Lopez, Rick Farrell et Gabby Hartnett. Ses 324 circuits constituent un record par un receveur. Il a de plus mérité le Gant doré, remis au meilleur receveur défensif, à 10 reprises consécutives, à compter de 1968, et les 13 saisons consécutives au cours desquelles il a été receveur pendant 100 matches ou plus égalent un record détenu par Bill Dickey.

De plus, Bench a été choisi le joueur le plus utile à son équipe en 1970, menant alors la Nationale au chapitre des circuits, 45, et des points produits, 148. Les Reds s'étaient cependant inclinés devant les Orioles de Baltimore, en Série mondiale.

En 1972, Bench fut à nouveau choisi le joueur le plus utile à son équipe, menant les Reds jusqu'à la Série mondiale. En 1974, il domina le circuit au chapitre des points produits, 129, et il fut l'une des figures dominantes des conquêtes de la Série mondiale en 1975 et en 1976, conjuguant ses efforts à ceux de Pete Rose et Joe Morgan, entre autres.

Bench fut d'ailleurs choisi le joueur le plus utile de la Série mondiale de 1976, conservant une moyenne au bâton de .533 contre les Yankees, que les Reds avaient alors balayés en quatre matchs.

Bearzot accepte l'invitation du Manic

Enzo Bearzot, l'entraîneur de l'équipe nationale italienne de football, vainqueur de la Coupe du monde 1982, a accepté l'invitation du directeur général Roger Samson et il rendra visite au Manic du 14 au 18 juillet, à Montréal.

Cette visite permettra à Enzo Bearzot de faire profiter de son expérience et de ses conseils les membres de l'organisation du Manic avant que l'équipe montréalaise ne se transforme en formation nationale canadienne à la fin de la saison.

En annonçant la nouvelle, Roger Samson a également mentionné que Enzo Bearzot donnerait le coup d'envoi officiel de la rencontre Manic-Seattle, le 17 juillet.

D'autre part, l'international français Jean-François Larios, le milieu de terrain du Manic, ne sera pas disponible avant le 25 juin, date à laquelle il devrait participer à la rencontre de l'équipe contre le Cosmos de New York.

L'ancien joueur de l'A.S. Saint-Étienne a dû quitter le terrain mercredi soir, à Toronto, au cours du match que le Manic a perdu 2-1 contre le Blizzard.

Selon les dirigeants du Manic, Larios, qui avait pourtant subi avec succès des traitements pour guérir un genou blessé, reste gêné dans ses mouvements lors des entraînements.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver, Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Gatineau, Kitchener, Sept-Îles, Matane, Gaspé, Coaticook, Amos, Hinton

CURRICULUM VITAE
• Concis — dynamique — efficace
• Rédaction professionnelle
• service personnalisé
• cartes de crédit acceptées
REDAPRO ENR. 382-3224
(bureau à Montréal et Laval)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Aux commandes de Canadair

LES PERTES réunies des sociétés d'État du gouvernement fédéral ont dépassé l'an dernier le déficit du Québec. Plus de $ 3 milliards ! L'encre rouge ne coule pas seulement dans les capitales; plusieurs compagnies privées ont affiché en 1982 des pertes records. Mais lorsqu'un déficit atteint $ 1.4 milliard, comme c'est le cas chez Canadair, il faut aller au-delà de l'argument de la conjoncture défavorable. Les pertes de Canadair ne viennent pas toutes d'en haut. Il faut s'interroger sur les mécanismes de contrôle de cette entreprise et des autres sociétés d'État à vocation commerciale.

Le défi de l'avenir dans la gestion publique et parapublique sera la mesure de la performance des dirigeants. Il n'est pas facile de jauger la compétence administrative de cadres supérieurs qui doivent parfois composer avec des préoccupations socio-politiques compliquant la voie vers l'objectif général du rendement financier.

■

Les gouvernements ont calqué l'entreprise privée en chapeautant les sociétés d'État d'un conseil d'administration. Gens d'affaires civilisés et fonctionnaires aux belles manières représentent ainsi l'actionnaire. Tout ce beau monde se réunit une dizaine de fois durant l'année pour écouter les « propositions » des cadres qu'ils entérinent à tous coups. La publication des états financiers, souvent plusieurs mois après la fin de l'exercice, révélera certaines difficultés, s'il y a lieu. La direction aura trouvé entre temps les signes d'un redressement.

La gestion de Canadair était confié au pilote automatique. Hommes d'affaires et hauts fonctionnaires ont été charmés par les prouesses merveilleuses du Challenger. Dirigé par un banquier, puis un courtier, le conseil d'administration ne s'inquiétait pas outremesure du fait que la compagnie s'engageait dans un programme de $ 2 milliards avec un capital de $ 42 millions. Mais qu'importe, il suffisait d'envoyer les emprunts pour leur endossement par le ministre responsable à Ottawa. Le tour était joué au grand bonheur des banquiers qui ont trouvé ainsi un client en or: $ 215 millions de frais d'intérêt en 1982.

Tout le monde acceptait les yeux fermés ce principe comptable généralement méconnu: Canadair reportait à plus tard toute dépense qui pouvait créer une perte en fin d'exercice. On n'affichait les dépenses qu'à la hauteur des revenus ! D'où la surprise du déficit de $ 1 milliard dissimulé sous la table depuis quatre ans.

Le sénateur Jack Austin résumait bien la situation cette semaine: « Ce conseil, par les pouvoirs qu'il possédait d'interroger, de contester, de refuser son approbation et, s'il l'avait jugé nécessaire en dernière analyse, de remplacer la direction, aurait pu empêcher ou corriger certains des problèmes que j'ai évoqués... »

Il faut tirer la conclusion: ce mécanisme de contrôle n'est pas suffisant. On ne peut plus confier le mandat d'exercer un contre-poids à l'action des cadres supérieurs à des gens qui accomplissent cette tâche de façon accessoire et accidentelle.

La création de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) vise justement à doter le gouvernement d'une équipe de gestionnaires professionnels dont le travail sera essentiellement d'interroger les dirigeants des sociétés d'État. Evidemment, il s'agit d'une société de la Couronne qui contrôlera d'autres sociétés de la Couronne. Malgré ses imperfections, cette formule, si elle est accompagnée de normes de divulgation claires, permettra un contrôle accru. Des experts financiers pourront consacrer plus de temps à l'analyse des résultats que des gens qui se présentent au siège social quelques heures à tous les deux mois.

La firme privée de comptables agréés a béni les pratiques de Canadair qui respectaient l'orthodoxie des normes établies par la profession au Canada. Mais on voit aujourd'hui que ces balises ne reflétaient pas du tout la réalité financière de l'entreprise: Aussi il faut se demander si finalement la présence du vérificateur général ne vaut pas mieux que les tampons uniformes des grands cabinets privés. Le vérificateur peut nuancer son opinion, ce qui n'est plus le cas chez les comptables.

Le meilleur mécanisme de contrôle des sociétés d'État demeure la transparence. La divulgation d'états financiers trimestriels devraient être partout la règle. Certaines entreprises québécoises ont pris les devants : SGF, SOQUEM, SAQ, Loto-Québec. D'autres comme SOQUIA et Rexfor continuent de camoufler leurs chiffres pas très beaux, il est vrai. Avec la publication par la CDIC des résultats, filiale par filiale, à tous les trois mois, il sera plus facile de suivre l'évolution des sociétés d'État et du sort des investissements publics. On devrait aussi tenir une assemblée annuelle publique pour entendre le point de vue des actionnaires: ce genre de discussions seraient aussi valables que les débats en commissions parlementaires où partisannerie et enfantillage sont rarement absents.

■

Ah, si c'était l'entreprise privée... s'écrieront certains âmes libérales. Disons tout simplement que M. Jack Gallagher n'a guère fait mieux avec une dette de $ 7 milliards chez Dome Petroleum que M. Fred Kearns chez Canadair ? Les abus sont faciles lorsque le contrôle est réparti entre des dizaines de milliers d'actionnaires. Les intérêts des cadres ne sont pas toujours ceux des actionnaires. Par exemple, on ne sait toujours pas pourquoi M. Claude Taylor, président d'Air Canada, a choisi le site le plus coûteux pour loger son siège social ?

Ce serait faire fausse route que de placer le débat sur les mérites du Challenger. Attendons les résultats des techniciens et des vendeurs. Le public doit plutôt chercher des moyens de contrôler ces dirigeants qui agissent comme s'il s'agissait d'affaires purement privées... sauf au moment de payer les pots cassés. L'essentiel sera de mettre aux commandes de Canadair des gens qui, de façon périodique et structurée, communiqueront avec la tour de contrôle pour donner leur position exacte.

— MICHEL NADEAU

Pour qui voter lundi?

LES CANDIDATURES, lundi, aux élections scolaires dans l'île de Montréal seront plus nombreuses qu'aux scrutins de 1980 et 1977. Pourtant on ne s'attend guère à une forte participation des électeurs, même si plus d'un million sont inscrits aux listes des huit commissions scolaires. Paradoxalement, le principal stimulant de cette drôle de campagne électorale, sinon le seul, sera venu du projet de réforme appréhendée du ministre de l'Éducation. M. Camille Laurin aura peut-être aidé à faire élire un peu plus de commissaires opposés à ses vues!

Il ne fait pas de doute, à deux jours du scrutin, que la tendance confessionnelle, qui a prévalu dans les élections antérieures, va se poursuivre. Le pouvoir actuel se maintiendra largement en place, même si ses candidats ne bénéficient pas, cette fois, de l'appui non équivoque de l'archevêque catholique de Montréal, Mgr Paul Grégoire. Aucun autre mouvement le moindrement organisé ne lui fait opposition. Aucune crise, fiscale ou sociale, n'a suscité chez les citoyens ou les parents d'élèves de fortes réactions susceptibles d'alimenter les débats et d'offrir un véritable « choix ».

Plusieurs raisons expliquent l'état piteux de la démocratie scolaire. Pendant un siècle, les voteurs montréalais ont été tenus à l'écart. Quand les citoyens purent voter, les vrais pouvoirs avaient été transférés à Québec, au ministère de l'Éducation, ou étaient entre les mains des hauts fonctionnaires des commissions scolaires. Une conception traditionnelle, respectable mais contestable aussi, voulait qu'« on ne mêle pas la politique et l'école ».

A Montréal, en outre, une commission scolaire gigantesque et des circonscriptions électorales démesurées rendent impraticable toute organisation qui ne s'appuie pas sur les grandes machines électorales. Québec aurait dû, comme à la Ville de Montréal, refaire la carte électorale scolaire, à défaut de refondre les structures.

La contestation n'est pas totalement absente. Des « laïques » s'en prennent au monopole confessionnel, mais ils ne peuvent compter sur l'appui de la population pour déloger les partisans de l'école dite catholique. Le gouvernement de Québec lui-même éprouve des velléités de changements, mais il négocie davantage avec les évêques qu'avec les citoyens. Enfin, au sein de la communauté catholique, plusieurs s'insurgent contre le monopole de la « vérité catholique » que des commissaires se sont arrogés et souhaitent, non sans raison, que d'autres vues aient également droit de cité. Mais le débat a si bien été étouffé — malheureusement — que l'école et le pouvoir scolaire restent en marge, et ne suscitent pas l'intérêt qu'ils devraient.

Dans ce contexte, même des électeurs intéressés à accomplir leur devoir civique ne sauront guère, lundi qui vient, pour quel candidat voter. Ils ont certes été rejoints par la publicité qui a accompagné la « campagne » électorale. Mais les fonds qui ont été ainsi dépensés pour inciter la population à voter n'étaient pas accessibles à tous les candidats. Les commissaires sortants à la Commission des écoles catholiques de montréal se sont aussi octroyés à même les fonds publics un avantage déloyal sur leurs adversaires. L'information officielle décidait arbitrairement de l'« enjeu » du 13 juin. Les rares dépliants des candidats n'auront pu combler ces carences ni tenir lieu d'une véritable campagne.

Il serait donc bien téméraire de recommander un groupe ou un candidat en particulier. Tout au plus faut-il souhaiter qu'aucun monopole ne triomphe lundi, dans aucune des huit commissions, et que parmi les commissaires élus on trouve quelques figures nouvelles et surtout différentes!

Le profil des candidatures en 1983 est fort intéressant. En s'informant un peu plus dans leur quartier, les électeurs devraient pouvoir dénicher la personne capable non seulement de défendre, là où c'est nécessaire, les structures scolaires, mais surtout de promouvoir le dynamisme pédagogique dans les écoles. A la CECM, en tout cas, cela ne serait pas un luxe: l'administration sortante se vante de ses expériences dans quelques écoles. Ce qui continue d'inquiéter, c'est la qualité des écoles ordinaires. Malheureusement, ces questions ne font pas encore l'objet de programmes sérieux de la part des « politiciens » scolaires. Il faudra sûrement, pour les poser et les résoudre, plus qu'une réforme des strutures.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'Afrique évite le désastre

IL A BIEN lieu, le 19e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et il démontre son utilité. Sauvé *in extremis* mercredi, après 48 heures de tractations entre chefs des deux blocs qui divisent les 50 pays du continent, le sommet a pu se réunir quand les représentants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée par le Front Polisario, ont accepté de se retirer « pour cette fois et cette fois seulement ».

Ce geste est tout à l'honneur des indépendantistes marocains. Il était question hier qu'en retour le roi Hassan II accepte l'organisation d'un référendum sur le territoire convoité par la RASD, après un accord de cessez-le-feu, sous observation internationale. Un comité tripartite travaillait hier à l'élaboration d'une proposition que l'OUA entérinerait dès aujourd'hui. Cette recherche d'un compromis « franc et constructif » est de loin préférable, pour toutes les parties au litige, que la solution de force que les deux blocs adoptaient depuis 15 mois.

C'est la position intransigeante du colonel Kadhafi qui vient d'être renversée. On a eu la preuve de cet heureux revers libyen à la séance d'ouverture du sommet, quand le siège du gouvernement de Tripoli est demeuré libre. Un double échec en fait puisque la RASD acceptait de se retirer, d'une part, et que la place du Tchad était occupée par un représentant du gouvernement Habré, ennemi de la Libye, d'autre part. Les deux motifs d'échec des sommets de l'OUA, à Tripoli en 1982, étaient contournés.

La Libye n'a pas mis de temps à trouver un « traître », elle qui ne connaît pas le langage du compromis. « Tout était organisé d'avance », a dit un représentant de Kadhafi pour qui le coupable c'est l'Algérie, qui l'a laissé tomber depuis que Chadli Bendjedid a rencontré Hassan II en février. Pour le leader libyen, parler à un adversaire, c'est reculer, c'est trahir. Le président du Kenya a eu raison d'affirmer que l'OUA venait de réussir à surmonter « la crise la plus grave de son histoire ».

Car la nécessité d'une organisation pan-africaine capable de chercher des compromis au-delà des rivalités et des contradictions ne fait pas de doute. Nous en avons eu plusieurs preuves cette semaine, la plus éclatante provenant de Pretoria. Le gouvernement raciste d'Afrique du Sud a en effet ordonné la pendaison de trois militants du mouvement noir African National Congress, reconnus coupables d'attentats terroristes. Toutes les demandes de clémence, provenant d'organisations internationales et de chefs d'État du monde entier, ont été rejetées et les prisonniers ont été pendus. Exécution que l'ANC a aussitôt assimilée à un « appel au combat ». C'est encore la violence qui engendre la violence. Ce qui faisait écrire hier au *Soleil* de Dakar que c'est parce qu'il est sûr de son impunité que le gouvernement de Pretoria pose de tels « actes exemplaires », nouvelle preuve qu'il est impérieux que « l'Afrique s'organise car elle ne peut compter que sur elle-même pour sa libération totale ».

Le sens d'une OUA unie, malgré ses rivalités, s'impose devant cette Afrique du Sud qui refuse tous les appels à la raison et à la clémence. On l'a vu à Addis Abeba, les esprits s'échauffent. Quand le secrétaire général de l'OUA en est rendu à conseiller aux pays africains de « s'équiper en armes nucléaires en tant que force de dissuasion face à la menace atomique de Pretoria », c'est que l'impatience gagne du terrain rapidement. Suggérer l'armement nucléaire à des pays qui ne parviennent pas à alimenter leurs habitants, c'est la suggestion du désespoir. Et M. Kodjo écarte d'avance les condamnations: « Qu'on ne vienne pas nous parler de dénucléarisation de l'Afrique quand Pretoria fait pleuvoir ses bombes sur les paisibles populations de l'Afrique australe. »

Si l'Afrique a pu éviter — « pour ce sommet seulement » — le morcellement, si les appels à l'unité empruntent la suggestion nucléaire contre le pays de l'apartheid, si la sécheresse vient aggraver les erreurs de plusieurs dirigeants, il faudra, et rapidement, une foule de développements constructifs pour empêcher le pire. Des sommets réunis malgré Kadhafi, une possibilité de cessez-le-feu et de référendum en territoire marocain, un accord imminent entre l'Angola et les États-Unis pour le retrait des Cubains et la tenue d'élections en Namibie, il en faudra plusieurs de ces bonnes nouvelles pour empêcher que « l'appel au combat » de l'ANC contre l'Afrique du Sud ne dégénère en explosion.

— GILBERT BRUNET

LISE BISSONNETTE

Les orphelins de Louis XV

C'était en 1763, l'année où la France cédait, sans trop y regarder, ses possessions outremer aux Anglais. En même temps que les arpents de neige, Louis XV jugea bon de ficeler le traité de Paris en livrant en prime quelques acres de montagne et quelques bouffées de vent des Antilles. Avec un peu de chance et un détour de nos explorateurs, c'est à l'île Dominique que nous aurions pu devenir sujets britanniques, dans la vaporeuse humidité d'une forêt tropicale accrochée aux hauteurs, près d'une mer vive et troublante. Le soleil... Nous publierions LE DEVOIR à Roseau, la capitale, et vous le recevriez à Marigot, ou à Saint-Joseph, ou à Vieille Case. Parfois à Portsmouth, ou à Prince Rupert, la conquête ayant ses droits.

J'ai appris tout cela en anglais, la semaine dernière, du secrétaire permanent du ministère de l'Education de l'île Dominique, M. Hubert Charles, invité d'honneur de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement, réunie à Ottawa. Nous ignorions nos racines communes d'orphelins de Louis XV, au début de cet entretien qui devait porter sur les problèmes d'éducation dans l'île. En l'honneur du DEVOIR — qu'il traduisait joliment en « homework » — il me fit trois phrases en créole et m'annonça ensuite tout de go, dans l'anglais langue officielle de son pays, qu'il entendait ancrer ses relations extérieures dans la « francophonie », tout autant sinon plus que dans le Commonwealth.

Et de me raconter une belle et difficile histoire d'indépendance, toute fraîche acquise en 1978, après une dizaine d'années de « gouvernement autonome ». Bien sûr, un pays de 80,000 habitants, à peine trois fois plus grand que l'île d'Orléans, « ne peut pas être vraiment indépendant », reconnaît-il. « Mais la joie de l'indépendance, c'est de pouvoir choisir ses alliances. » Trait d'union géographique entre la Martinique et la Guadeloupe, son pays s'insérerait naturellement dans un espace francophone, soutient-il, même si sa langue officielle, et la langue d'usage dans l'île, est désormais irréversiblement l'anglais. Dans ses plans de réforme de l'éducation, il entend ajouter au programme l'enseignement du français et arriver un jour, pourquoi pas, à une sorte de « trilinguisme officiel » français-anglais-créole.

Mais nous n'en sommes pas là... L'indépendance, pas plus que la colonisation, n'a apporté à manger, et l'île est aux prises avec d'énormes problèmes de développement. Un chômage de 35 % de la main-d'oeuvre persiste en parallèle avec une pénurie d'ouvriers qualifiés et de gestionnaires, dans tous les secteurs. Non pas que les « Dominicains » soient plus dramatiquement sous-instruits que d'autres dans les mêmes conditions. Mais ceux qui ont reçu la formation nécessaire ont dû s'exiler, et ne sont jamais revenus, comme le veut l'histoire classique. « Il y a plus de Dominicains hors du pays que dans l'île » dit le secrétaire permanent à l'Education, que les jeunes regardent chez lui avec étonnement — « Je suis un peu fou... » — parce qu'avec un bac en économie et une maîtrise en histoire de l'Université John Hopkins (Baltimore), il est rentré.

Avec une économie fondée à 65 % sur les activités agricoles, quelques petites industries locales, l'île s'appartient pourtant. « Les colonisateurs britanniques nous utilisaient comme objet de troc, dit-il, on a l'impression qu'ils passaient à côté de l'île sans s'y arrêter, par crainte de la rudesse de ses montagnes. Nous avons eu la chance de n'être pas une île de canne à sucre, donc de planteurs, et très peu de notre population a connu l'esclavage. Le territoire est presque vierge encore. » Le « Freedom Party » qui a défait un gouvernement travailliste en 1980 est favorable à l'investissement étranger et au développement accru du tourisme, malgré les visions d'horreur qu'évoque, à mes yeux béotiens, cette ouverture d'un des derniers paradis du monde au déferlement de nos civilisations encombrantes.

Il rit. « Nous ne vivrons pas mieux si le pays se vide: La seule façon de garder les jeunes, c'est de leur donner de l'emploi, de l'avenir. Nous n'accepterons pas n'importe laquelle industrie, mais nous en accepterons. Et Hilton ne viendra jamais s'installer chez nous, faute d'endroit pour le tourisme paresseux. Nous voulons un tourisme intelligent, l'exploration de nos forêts, des relais de montagne... C'est bien joli, de l'extérieur, de nous demander de préserver soigneusement notre culture. Elle est restée forte, mais cela ne nous a pas empêché de dépérir comme pays, et c'est pour la perpétuer, maintenant, qu'il nous faut développer. Il faut que les jeunes se convainquent qu'ils peuvent réussir chez eux, sans s'expatrier. Nous garderons l'oeil, et nous n'avons besoin de personne pour choisir nos objectifs. Tout ce que nous cherchons, c'est de l'aide. »

Avant même le soutien économique, il met l'accent sur la coopération en éducation. 30 % de la population adulte est illettrée, les écoles primaires font à peu près le plein, mais 40 % des adolescents fréquentent l'école secondaire, et un seul collège, n'offrant pas assez d'options professionnelles, tient lieu d'éducation post-secondaire. M. Charles voit grand, et espère même pouvoir réformer ce collège pour y inclure un jour un début de premier cycle universitaire. Tout cela dans un pays où pas une institution ne tenait debout, en août 1979, après le passage du cyclone David. « En un sens, cette dévastation nous a aidés, lance-t-il, elle nous a obligés à des bilans, à des plans, à nous relancer comme peuple, au lendemain de l'indépendance. Nous commençons tard, mais nous espérons éviter les erreurs d'autres pays, il y a vingt ou trente ans, au lendemain de leur décolonisation. Nous connaissons les écueils. »

Il n'y a pas l'ombre d'une quête dans le ton, mais certainement beaucoup d'espoir de coopération. J'apprends que le Canada traite l'île Dominique, qui fait partie du Commonwealth, comme un pays de langue anglaise et programme selon cet axe sa coopération en éducation. La France a senti souffler ce vent antillais, et redécouvre son ancienne colonie en français. Le Nouveau-Brunswick semble avoir été plus rapide que le Québec, et étudie dans les deux langues un projet de coopération dans le domaine des pêches. M. Charles voit le Québec comme un parent naturel, mais ne sait trop si la province s'intéresserait à son petit pays.

Le jour même, en effet, notre ministre des Affaires intergouvernementales frissonnait d'excitation, à Paris, en promettant aux Français, qui n'en doivent pas dormir de hâte, la citoyenneté québécoise au jour un de l'indépendance. Une humble collaboration bilatérale avec un minuscule pays du Commonwealth qui balbutie à peine le français, voilà qui n'aurait guère de chance de voler haut dans ses élégantes et, on le voit pressantes, priorités.

N'empêche, puisqu'il n'a consulté personne avant de nous ridiculiser et de nous portraiturer en colonisés nostalgiques, je fais savoir que je préférerais la citoyenneté dominicaine. Quel projet d'aide internationale conviendrait mieux à la mesure du Québec qu'un rapprochement avec une île qui partage notre histoire, notre diversité culturelle, et qui fait de l'éducation sa priorité ? Au lieu de tenter de concurrencer l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de saupoudrer nos modestes budgets d'aide à travers toute la francophonie pour être sûrs d'afficher nos drapeaux de par le vaste monde, nous pourrions soutenir directement un petit pays qui entre timidement dans la francophonie, le comprendre, le suivre, l'entendre, le connaître. Et nous pourrions apprendre, ensemble, à nous décoloniser.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une analyse sans haine*

À LA SUITE d'un article paru dans votre journal le 1er juin (*Oedipe et Arik*, signé de Karim Jbeili), vous avez publié, le 4 juin, une lettre indignée d'Evelyn Dumas. C'est à notre tour d'être stupéfaits et désolés. Comment peut-on donner à ce texte une interprétation aussi aberrante? Qu'est-ce qui conduit Evelyn Dumas à y voir un paroxysme de « haine anti-Juif » et de racisme? C'est difficile à comprendre.

Karim Jbeili analyse froidement et sans haine les implications *tragiques* des massacres de Sabra et Chatila. Selon Mme Dumas, son article affirme « qu'un peuple tout entier, les Israéliens, est mû par un désir fondamental de génocide ». Elle en conclut que l'auteur est tombé dans l'abîme du racisme.

Or, que dit l'article? En un langage de psychologue, il examine la dialectique du désir dans l'inconscient collectif du peuple israélien. Deux peuples sont en guerre pour une même terre: tous les deux sont inévitablement mûs par un désir homicide. Le peuple israélien, victime séculaire de persécutions et d'un génocide, conquiert la Palestine par les armes: son désir de tuer se heurte immédiatement à un puissant sentiment de culpabilité.

Nous ne voyons aucun jugement raciste dans cette constatation. De même, on ne se voile plus la face aujourd'hui en découvrant qu'en sa phase oedipienne, chaque petit garçon est habité d'un désir parricide.

Dès 1948, le refus du droit à l'existence du peuple palestinien s'exprime simplement: ce peuple n'a pas de nom, on le désigne par l'expression: « les réfugiés ». Dans les années 60, Golda Meir affirme que les Palestiniens n'ont jamais existé. Une fois que l'OLP s'est constituée, l'expression « les réfugiés » est remplacée par: « les terroristes », systématiquement utilisée jusqu'à aujourd'hui. Menahem Begin les désignait aussi l'été dernier comme « des bêtes à deux pattes » et Rafael Eytan les assimilait à « des cafards qui décampent ».

Cependant, au moment même où le Liban est envahi et où Palestiniens et Libanais périssent sous les bombes, une partie importante de l'opinion israélienne se dresse contre son gouvernement. Les manifestants de *La paix maintenant* réclament la « fin au génocide au Liban ». Le professeur Yeshayou Leibovitz, de l'Université de Jérusalem, taxe la politique du gouvernement Begin de « judéo-nazie ». Les fils d'importants dirigeants, notamment ceux des ministres Yosef Burg et Moshe Arens, conduisent des manifestations de protestation.

Après avoir lu B.-H. Lévy, Mme Dumas ferait bien de lire: *L'un meurt, l'autre aussi*, de R. Mizrahi. Elle y trouverait une autre vision de la réalité du peuple israélien et du peuple palestinien. Elle y sentirait les formidables tensions qui déchirent Israël face notamment au destin tragique des Palestiniens. Elle verrait que ce peuple n'est pas sacrosaint et qu'il peut supporter d'être critiqué sans qu'on crie à l'anti-sémitisme.

Pour en revenir à Karim Jbeili, nous aimerions vous citer quelques lignes d'une lettre de lui, parue dans LE DEVOIR: « Les Israéliens croyaient ne plus avoir peur, ils s'aperçoivent que protégés par une des plus gigantesques machines de guerre ils continuent d'avoir peur et, comble de l'ironie, ils commencent à avoir peur de faire mal aux autres « involontairement »... Aujourd'hui, à chaque fois que je dialoguerai avec un Israélien, ce sera un pas vers la paix. Et même si nous ne pouvons dialoguer, ne serait-ce que lui serrer la main, sera aussi un pas vers la paix. »

Est-ce que ces paroles sont celles d'un raciste? Au-delà de toute polémique, nous réaffirmons le besoin de ce dialogue, déjà amorcé par certains en Israël, en Cisjordanie, au Québec et ailleurs. Nous ne voyons pas d'autre espoir.

— JEAN-PHILIPPE AUBERT
JANET WEINROTH

Montréal, 7 juin

■ *13e année et CÉGEP différent*

LE DEVOIR a publié, le 31 mai, une lettre d'une étudiante ontarienne, Nathalie Héloise Doiron, qui se plaignait d'avoir été refusée à l'Université de Montréal, malgré le fait qu'elle avait terminé sa 13e année dans une école secondaire de l'Ontario.

Bien que cette étudiante affirme avoir été admise à l'Université McGill et qu'une 13e année ontarienne équivaut au diplôme d'études collégiales, aucune université québécoise ne considère une 13e année ontarienne comme équivalente à un diplôme d'études collégiales.

Ce qui est vrai, c'est que lors de la création des cégeps, les études universitaires de premier cycle ont été réduites d'une année et les cours de cette première année disparue se retrouvent largement dans les programmes d'études des cégeps. Il faut avoir suivi ces cours avant de demander l'admission à l'Université de Montréal.

Cependant, l'Université McGill a conservé plusieurs de ces cours de niveau collégial et elle les offre aux étudiants ayant terminé un cours secondaire dans une autre province ou à l'étranger, alors que les universités francophones demandent aux étudiants de suivre ces cours dans un cégep.

C'est pourquoi Mlle Doiron a été admise à l'Université McGill où elle devra compléter une année d'études supplémentaire avant d'obtenir son baccalauréat.

— RÉJEAN PLAMONDON
directeur des communications,
Université de Montréal

Montréal, 2 juin

■ *La CSD est déçue*

Lettre adressée à M. Jean-François Bertrand, ministre des Communications

LA CSD vous communique sa déception profonde concernant l'orientation des tables de concertation portant sur les communications.

Cette déception est alimentée par la conception étroite qu'on donne à l'économique au sein de la table de télématique et nouveaux services.

Cette conception exclut sans vergogne la principale ressource du Québec: la main-d'oeuvre. Comme si le virage technologique dans les communications serait mis en oeuvre au Québec sans le génie humain. Il est temps, plus que jamais, d'opérer le virage des mentalités, comme disait récemment M. J.-G. Paquet, recteur de l'Université Laval.

Ce virage des mentalités commande une vision élargie de l'économique, permettant l'expression des préoccupations des travailleurs et la reconnaissance de l'identité des syndicats qui ont un savoir-faire, une expertise, sur des questions qu'ils connaissent intimement.

Comme vous le savez, le virage technologique créera non seulement du chômage, mais aussi de la déqualification et des problèmes de santé. Ces trois enjeux ne peuvent être laissés au hasard et au gré des forces du marché. Il faut qu'on les rationalise et qu'on les gère à partir de la concertation. C'est la condition de base à respecter pour que s'opère harmonieusement cette mutation.

— JEAN-PAUL HÉTU
président de la centrale des
Syndicats démocratiques (CSD)

Montréal, 27 mai

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

LA CONVERSION DU PHARISIEN

CHRONIQUE DES CAPITALES

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Plus des deux tiers des délégués conservateurs viennent de se convertir aux vertus du bilinguisme officiel, du moins pour leur chef. C'est la conversion soudaine, spectaculaire, presque totale du « parti des Anglais ».

Et la nation s'émeut. Les « tories » prennent enfin le tournant historique au-delà duquel se cache le bloc électoral qui fera d'eux un vrai parti de gouvernement. Dans l'enthousiasme général, Joe Clark peut enfin parler des deux peuples fondateurs sans se faire huer.

Lorsqu'il fut élu premier ministre, malgré la pire performance électorale de son parti au Québec depuis quinze ans, Joe Clark n'a pas exigé de ses ministres qu'ils fussent bilingues. Au contraire, après avoir fait le plein de sa poignée de députés et sénateurs québécois, il a fait installer un système de traduction simultanée au conseil des ministres.

Il fallait voir les John Crosbie ou Sinclair Stevens se présenter à la nation flanqués d'un fonctionnaire, junior, francophone, pour s'adresser, à leur place, « au quart du pays ». Accepterait-on que les quatorze ministres francophones de Pierre Trudeau soient unilingues du seul fait que le premier ministre lui-même est parfait bilingue?

Brian Mulroney, « le premier Québécois à devenir chef du Parti conservateur », a tellement converti ses organisateurs qu'ils n'hésitent pas à envoyer des cartons d'invitation au Parlement où on peut lire, entre autres: « Les sénateurs vont se mettre à la chambre 308 de l'édifice de l'Ouest ».

John Crosbie, lui-même, pourrait communiquer avec un Chinois, pourvu d'un bon interprète. Sans doute cet interprète qui lui a fait prononcer hier, parmi les trois seules phrases en français qui lui ont valu une ovation debout: « Nos gens sont impliqués ».

Rire gêné des journalistes anglophones et réflexion spontanée d'un observateur de Montréal: « C'est du chinois! » Mais les 68 % de conservateurs qui désirent ardemment la venue d'un chef bilingue s'en contentent. Ils se lèvent, applaudissent à tout rompre.

Même Eric Nielsen y va d'un hommage en français à son caucus québécois. On en oublierait presque ses motivations profondes, lui dont — sans doute par pure coïncidence — toutes les cibles à la Chambre des communes, de Guy Favreau à Marc Lalonde, ont été des ministres canadiens-français.

Quant à John Gamble, c'est lui qui a le mieux expliqué pourquoi ce parti a tellement peur d'un chef unilingue anglophone. Il s'est tellement empêtré dans son écouteur qu'il n'a pas compris une question en anglais parce qu'il recevait, dans l'oreille gauche, la traduction en français. Cette question portait sur l'Afrique du Sud à propos de laquelle, citant Churchill, il a dit « qu'entre Hitler et le diable, il choisirait le diable ».

À quelques banquettes de John Gamble, un autre député, Dan McKenzie, s'est rendu célèbre avec ses déclarations sur les Noirs d'Afrique du Sud et les « nègres blancs » du Canada. Il est toujours membre du caucus conservateur.

Aux éminents Québécois qui admirent tant Joe Clark, on est bien obligé de rappeler qu'il s'est fait conspuer au Massey Hall de Toronto pour avoir osé prétendre qu'on peut être « canadian, en français et en anglais ».

Et il ne faut pas voyager très loin, à l'ouest de la rivière des Outaouais, pour comprendre ce qui se cache derrière la campagne anti-métrique de Neil Fraser: l'opposition à un système importé de France, une autre folie du « french power ».

Le Parti conservateur souhaite-t-il vraiment la conversion de son chef au bilinguisme? L'Alberta de Peter Lougheed maintient le français au statut de seconde langue, comme l'ukrainien ou l'allemand. Le Manitoba néo-démocrate s'empresse de tirer les leçons des jugements de la Cour suprême et se convertit au bilinguisme: Joe Clark s'inquiète, « on va trop vite ». Richard Hatfield est « chef » de son parti depuis 13 ans et ne s'adresse toujours pas aux Acadiens — qui votent généreusement pour lui — dans leur propre langue. Bill Davis, un autre « chef » est premier ministre depuis 12 ans mais il ne peut toujours s'adresser au demi-million de ses électeurs qui parlent encore français.

Les grands « columnists » du Canada anglais — les Charles Lynch, les Doug Fisher, les Allan Fotheringham — s'émeuvent, sont scandalisés que John Crosbie, depuis sept ans qu'il est à Ottawa, n'ait pas encore appris le français. Ils sont là depuis trois fois plus de temps, ne disent ni ne comprennent un mot de français, ne peuvent « parler au quart du pays », mais n'en demeurent pas moins les pontifes de la politique « nationale ».

Ce sont ces mêmes moralistes qui, au début de cette campagne au leadership, parlaient des « Québec dirty tricks — it smells Quebec garlic » à propos du choix des délégués dans la province. Comme si cela ne s'était jamais passé ailleurs, dans les cinq comtés de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse où il a fallu, là aussi, annuler des élections.

Les conservateurs viennent de trouver une nouvelle minorité à choyer. Comme pour les femmes, ils le font avec paternalisme et retiennent difficilement leur « nature » qui revient au grand galop.

À propos des femmes, les trois candidats-vedettes ont lamentablement fauté, jeudi, à l'ouverture du congrès. À une femme qui l'interrogeait sur ses politiques, Joe Clark a fait une petite courbette et a lancé: « Mais vous êtes encore plus jolie que je croyais »! Le pauvre homme a par la suite reconnu qu'il « venait encore de faire une gaffe ». Quant à Brian Mulroney, il a invité une déléguée à « prendre un drink, ce soir ». Mais la perle revient à John Crosbie qui a solennellement demandé à « toutes les belles filles de Terre-Neuve » de se lancer à la recherche des mâles et virils Québécois, pour les convaincre que nous comprenons tous leurs désirs ».

Tout cela sent la politique. Ce qui surprend, c'est l'engouement fort sérieux qu'on a immédiatement porté aux vertus du bilinguisme. Comme si la bonne conscience du pharisien venait de parler.

Eh bien, David Crombie avait promis, il y a quelques semaines, de « chanter comme le petit frère de Gilles Vigneault ». Il a eu sa réponse, jeudi, à l'ouverture du congrès du Parti conservateur. Après le traditionnel « Ô Canada », l'orchestre n'a pas entamé « Mon pays », mais bel et bien le « God Save the Queen ».

Si le « parti des Anglais » a une double loyauté, on sait où l'une et l'autre se trouvent ...

Un parti pris de changer la vie

PIERRE QUESNEL

★ ★Pierre Maheu, **Un parti pris révolutionnaire**, Montréal, Éditions Parti pris, 1983, 303 pages.

★ ★Paul Chamberland, **Un parti pris anthropologique**, Montréal, Éditions Parti pris, 1983, 325 pages.

LES éditions *Parti pris* ont eu une heureuse idée de rééditer les textes de deux anciens rédacteurs de la revue du même nom, Paul Chamberland et Pierre Maheu qui en fut le directeur-fondateur. J'écris: *les* textes sans savoir s'il s'agit de l'ensemble ou simplement d'un choix, les éditeurs n'ayant pas pris la peine de le préciser. Une négligence parmi d'autres! On peut regretter en effet que les éditeurs n'aient pas jugé utile de situer ces écrits dans leur contexte, se contentant d'indiquer le numéro de revue dont ils sont extraits. Il faut déplorer en tout cas les défaillances énormes de l'impression, particulièrement sensibles dans le livre de Chamberland: innombrables coquilles, mots qui manquent, lignes répétées, etc. Les auteurs méritaient mieux.

J'ai un peu honte de faire ces observations plutôt triviales quand il s'agit d'auteurs dont l'ambition était rien de moins que de changer le monde, changer la vie. On sait comment ce rêve se traduisit pour eux, en termes politiques, dans les années 60: faire du Québec un pays libre, laïque et socialiste. Maheu écrit quelque part qu'ils étaient en avance de 15 ans. J'ajouterai: au moins! Car, si on peut dire aujourd'hui sans grand risque d'erreur que la laïcisation a gagné la partie, l'indépendance, elle, est beaucoup plus problématique. Quant au socialisme ...

Ces jeunes gens étaient parmi les plus sensibles, les plus intelligents, les plus généreux de leur génération. Tout ce qui portait atteinte à la liberté, ils le ressentaient vivement dans leur chair. Dans le Québec duplessiste, clérical, « colonisé » comme ils disaient, ils avaient étouffé. Plusieurs lecteurs seront sans doute surpris de découvrir (ou de se rappeler) quelle était l'âpreté de leur révolte. Ils avaient l'impatience de leur âge et la ferveur des mystiques. Ils apprenaient à 20 ans que le monde est intolérable. Il fallait le faire sauter. La révolution, ils l'ont crue possible. Ils ont compris depuis que c'était une illusion.

De l'avis même des auteurs, ces textes sont dépassés. Ces intellectuels militants trimbalaient à travers le Québec un marxisme-léninisme assez scolaire comme d'autres promenaient partout leur petit catéchisme. Leurs « écrits de jeunesse », manichéens, globalisants, sont pleins d'outrances et de simplifications. Une rhétorique révolutionnaire y sévit et sonne d'autant plus fort que ses auteurs sont sans pouvoir. Le discours vire parfois à la paranoïa. Mais ces scories ne doivent pas nous masquer qu'il y a souvent des vues profondes et justes.

Petit à petit cependant, on voit la position des auteurs s'infléchir, l'extrémisme des débuts s'assagir, tenir mieux compte des réalités. D'abord défenseurs de la violence, ils la tiennent bientôt pour inefficace et coûteuse, son résultat le plus constant étant le renforcement de la répression. Chamberland a peut-être été le premier à prendre ses distances, à prendre conscience des dangers de la pensée doctrinaire. C'est lui d'ailleurs, si je ne m'abuse, qui a quitté *Parti pris* le premier.





Chamberland est connu. Maheu l'est beaucoup moins. Ces pages nous découvrent un jeune homme passionné, intraitable, épris d'absolu. C'était un être qui répondait aux autorités qu'il jugeait répressives par le défi. On devine en lui un grand animateur: un temps, il disait à chaque personne qu'il rencontrait: engueulez Miron, pour qu'il publie ses poèmes! Direct et vrai, c'était un franc-tireur. Aucun souci de littérature. Et c'est précisément parce qu'il ne se souciait pas de plaire qu'il est parfois si vivant.

Les textes de la revue *Parti pris* forment au moins les trois quarts de chacun des ouvrages. L'autre partie est constituée de textes écrits après l'époque de *Parti pris*. Ils ont une importance de premier plan et ce sont souvent les plus beaux. « Ici maintenant entre ciel et enfer » de Maheu est absolument superbe: bouleversant. Et « La commune utopie » de Chamberland est aussi très beau.

Ces textes jettent un éclairage neuf — un regard critique — sur ceux de *Parti pris* et nous renseignent sur la position actuelle de Chamberland ainsi que sur la position *dernière* de Maheu (car celui-ci est mort en 1979). Toujours fidèles à leur idéal mais revenus de leurs illusions de jeunesse, désenchantés (meurtri même dans le cas de Maheu), devenus hommes en somme (dans une très belle chanson, Félix Leclerc dit que « devenir homme, c'est tomber de haut »), ils comprennent que « la vraie vie est absente » et qu'après avoir eu leurs « visions », il leur reste « la réalité rugueuse à étreindre », pour reprendre leurs propres citations de Rimbaud.

Ils ne croient plus à la révolution, c'est-à-dire au changement radical du monde *ici et maintenant*, à l'abolition prochaine de l'injustice, etc., encore moins à la révolution violente! Bien au contraire, ils croient que la situation du monde empire de plus en plus, qu'on s'achemine vers des gouvernements totalitaires et l'uniformisation des consciences — et que ce mouvement est irréversible!

Malgré tout, Chamberland demeure un opposant irréductible: c'est un irrécupérable. Mais, pour lui, s'opposer directement au système n'est plus possible: la révolution ne peut s'accomplir que dans la marge. Chamberland n'est plus un révolutionnaire au sens ancien et conventionnel du terme. Il ne croit pas que les grands changements puissent s'accomplir par la force et l'organisation. Il croit plutôt à l'action souterraine, exemplaire, contagieuse des petites communautés fraternelles qui veulent « vivre autrement » et qui, pour survivre, consentent à un minimum de « complicité » avec l'establishment. Désormais, il a les yeux tournés à l'horizon des « mutants. »

Peut-être sa simplicité, sa modestie l'ont-elles finalement préservé? Maheu était sans doute plus orgueilleux. Ceux-là se brisent: ils ne plient pas.

Bien sûr, comme Chamberland, Maheu avait évolué. Dès les dernières années de *Parti pris*, il s'assagissait, reconnaissait qu'il fallait composer avec le système. Ainsi, pour faire l'indépendance, prônait-il l'appui tactique à la bourgeoisie bien qu'il lui fut hostile et prétendit l'abattre. Plus tard, ne poussa-t-il pas la compromission jusqu'à travailler pour le PQ!

On imagine comme cet être entier, absolu, cet intransigeant a pu souffrir de côtoyer les arrivistes, les combinards. Comme on peut imaginer aussi ce qu'il put lui coûter de travailler pour des agences de publicité, qui devaient représenter à ses yeux la pointe extrême d'un système qu'il exécrait — dans le même temps qu'il militait à *Parti pris*! J'aurais aimé pouvoir lui dire que les hommes n'ont pas à se sentir humiliés de n'être pas des dieux.

L'épopée des derniers pionniers

CLAUDE TURCOTTE

★ Roger Lacasse, *Baie James une épopée*, Éditions Libre expression, Laval, 1983, 655 pages.

DÉCIDÉMENT, la baie James engendre le gigantisme. Outre le projet hydro-électrique, lui-même énorme et qui devint effectivement une oeuvre de géants, il y eut de nombreux épisodes et péripéties qui prirent aussi des proportions démesurées: la controverse politique dès l'annonce du projet en 1970, les luttes internes entre gens du gouvernement et de l'Hydro-Québec, les affrontements syndicaux et le saccage, la querelle juridique menée par les Indiens et les Inuit puis cette interminable commission parlementaire qui vient de poursuivre la tradition de confrontation.

En voulant écrire un livre sur l'histoire de l'aménagement hydraulique de la baie James, Roger Lacasse pensait au départ à un travail de 250 à 300 pages, mais la matière à traiter était telle qu'il fut amené à écrire plus de 800 pages, ce qui était trop long au goût de l'éditeur. L'ouvrage fut donc ramené à 655 pages, ce qui reste un livre conforme en quelque sorte à la démesure à laquelle nous a habitués la baie James.

Baie James une épopée affiche comme sous-titre la phrase: « L'extraordinaire aventure des derniers des pionniers ». L'ouvrage est dédié « à tous ceux et celles qui ont pris pays à la baie James ». Ces expressions constituent l'aveu d'un parti pris pour le développement de la baie James et surtout pour ceux qui l'ont assumé. Mais l'auteur se défend bien de vouloir servir des causes politiques particulières.

Roger Lacasse, journaliste de 25 ans d'expérience dans plusieurs quotidiens et rédacteur en chef du journal de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), déplore que certains le soupçonnent de publier son livre à un moment susceptible d'aider Robert Bourassa à reprendre la direction du Parti libéral du Québec. Lacasse, qui a pris un livre, est toujours employé de la SEBJ, congé sans solde d'un an pour écrire ce donc un fonctionnaire. Il ne veut pas



être emporté dans des bourrasques politiques. Il explique que le livre paraît maintenant avec plusieurs moins de retard, parce qu'il a fallu en réduire la longueur.

Ce récit prend l'allure d'un long reportage, selon un style proche de celui que l'on retrouve dans les journaux. L'auteur a mené 189 entrevues avec la plupart des personnes qui ont joué un rôle décisionnel, tels Robert Bourassa, Robert Boyd, Claude Laliberté, James O'Reilly (avocat des Cris) et de nombreux autres, y compris des cuisiniers, chauffeurs de camions et pilotes d'hélicoptères qui ont vécu des pannes d'essence dans la solitude du Moyen Nord.

C'est un ouvrage qui s'adresse au grand public. Il est écrit simplement et contient un nombre considérable de détails de toutes sortes aussi bien sur les grands débats et les discussions politiques que sur les problèmes très concrets qui se sont présentés à ces « pionniers » dès le premier jour du premier campement, le 5 avril 1965.

« J'ai écrit ce livre en pensant à ceux qui ont travaillé à la baie James », précise Roger Lacasse. En fait, au moins 100,000 personnes auront passé par la baie James entre 1973 et 1984, sans compter tous les autres qui travaillaient dans les bureaux, à Montréal ou ailleurs, et les parents et amis de ceux qui s'expatriaient pendant des mois pour travailler au projet du siècle. »

Il s'agit donc d'un ouvrage populaire que tout le monde pourra pendre plaisir à lire et à feuilleter. On y retrouve 170 photos et la première impression que l'on a en le parcourant est celle que l'on a à revoir un album de famille. Les souvenirs nous reviennent rapidement à l'esprit. On apprend des détails nouveaux qui nous intéressent encore aujourd'hui.

Le livre contient un très grand nombre de citations et de commentaires de plusieurs journalistes québécois qui ont eu à « couvrir » un aspect ou l'autre de cette épopée, recréant ainsi par moments l'ambiance de controverses qui pouvaient exister dans le public, les bureaux et les chantiers à certains moments critiques.

L'histoire commence en 1965 et elle se termine tout récemment, avec le témoignage de Claude Laliberté devant la commission parlementaire et le commentaire de Gilles Lesage du DEVOIR sur le caractère partisan de la commission.

Roger Lacasse n'a pas voulu écrire un livre pour soulever la controverse, relancer Robert Bourassa, faire l'éloge de René Lévesque ou avoir sa tête. C'est un livre qui permettra à tous ceux qui ont travaillé à la baie James ou qui ont contribué à ce projet, ne serait-ce que par un appui moral, de prendre plaisir et une certaine fierté à le lire et relire, comme un album de famille, malgré les nombreux et sérieux incidents de parcours, comme cela se voit dans la plupart des familles.

De l'ambition à la raison

APRÈS avoir lu deux articles dans LE DEVOIR du samedi 4 juin: « Désobéir: une curieuse éthique » (Christian Dufour) et « Pierre Bourgeault ... » (Nathalie Petrowski), j'aimerais apporter la perspective suivante. S'il est vrai qu'afficher une homosexualité est de mauvais aloi en représentativité politique, ne serait-il pas moins vrai qu'il est pratiquement impossible pour un représentant politique d'afficher une liaison (sérieuse) hétérosexuelle pour qui n'est pas (officiellement) célibataire? Il n'est pas fréquent de voir des élus divorcés.

C'est dire que de tels critères font partie des exigences des appareils de parti. Le souci constant que présentent ceux-ci: ...faire supporter leur « ixe électoral » par une majorité conventionnelle a toujours conduit les représentants à se conformer à « l'image-modèle ». À mon avis, le problème de fond n'est pas l'homosexualité mais une attitude désuète des appareils de pouvoirs.

En d'autres termes, le souci des appareils de pouvoirs traditionnels n'est pas d'élire et de faire élire des gens choisis d'abord et avant tout pour leur qualité administrative et/ou leur originalité de pensée, mais pour leurs qualités morales. Une fois que nous avons bien compris cela, nous ne nous demandons plus pourquoi l'hypocrisie s'excuse et la franchise condamne! Ainsi, l'homme et la femme politiques sont-ils invités à faire dominer l'ambition sur la raison! — **MADELEINE LAROCHE**
Outremont, 4 juin

Jeanne Castille, institutrice de Louisiane

SHEILA McLEOD ARNOPOULOS

★ Jeanne Castille, *Moi, Jeanne Castille de Louisiane*, Éditions Luneau-Ascot, 222 pages.

L'OUVRAGE est l'autobiographie d'une institutrice à la retraite, dans un petit village proche de Lafayette où elle a consacré sa vie à la cause française et acadienne. Grâce à sa connaissance du folklore acadien transmis d'une génération à l'autre, elle raconte l'histoire d'un groupement important de la francophonie en Amérique. Le livre ne porte donc pas seulement sur un individu, mais sur tout un peuple.

Dans la conscience de ses compatriotes, la vie acadienne en Amérique commence par le « grand dérangement » de 1755 lorsque 18,000 personnes furent expulsées par les Anglais et dispersées parmi plusieurs colonies au sud. Malheureux dans ces communautés anglaises, parfois hostiles à leur arrivée inattendue, les déportés rêvèrent de s'installer en Louisiane. À l'époque, la colonie était espagnole mais conservait encore son caractère français. Voyageant par charette, par bateau et à pied, la plupart se dirigèrent vers le coin sud-ouest de la Louisiane. Aujourd'hui, leurs descendants sont au nombre d'un million, dont 750,000 parlent encore français.

Dans son livre, Mme Castille décrit, avec une certaine nostalgie, le monde des chasseurs, trappeurs et pêcheurs du pays « des bayous » qui y oeuvraient au début de ce siècle. Rappelant ses années d'enfance, elle montre comment la paroisse rurale, couronnée par l'église et le couvent, protégeait la langue française des influences de l'extérieur. Les paroisses comme Saint-Martinville, écrit-elle, furent des enclaves françaises imperméables à la langue anglaise. Les « étrangers » qui venaient s'y établir, les Noirs de langue créole, par exemple, ne pouvaient résister à l'assimilation à la culture française.

À première vue, *Moi, Jeanne Castille de Louisiane* ne semble qu'une exploration sentimentale de la culture acadienne d'autrefois aux États-Unis. Mais la portée du livre dépasse de beaucoup cette réaction initiale. Quoiqu'écrit en français et publié en France, le livre de Jeanne Castille est profondément américain d'esprit. Il reflète, en réalité, les tendances littéraires et sociologiques actuellement à la mode aux États-Unis.

L'autobiographie de Mme Castille est dans la tradition américaine où l'on se met à la recherche de ses origines culturelles et ethniques. Le livre fait partie d'une longue liste de récits publiés au cours des 15 dernières années dont le plus célèbre est *Roots* de Alex Haley.

Un Noir du Tennessee, Haley passa 12 ans à la recherche de ses origines. Le voyage le mena éventuellement en Afrique au village même où son ancêtre africain fut enlevé et livré aux esclavagistes. Comme *Roots* pour les Américains d'origine africaine, *Moi Jeanne Castille de Louisiane* aide les Franco-Louisianais à devenir fiers de leur patrimoine. Il leur montre aussi les sources de leurs attitudes parfois ambivalentes sur la langue et la culture françaises.

Il est intéressant de noter que les Franco-Louisianais subirent le même type de discrimination que les Franco-Manitobains et les Franco-Ontariens, à la même époque. Pendant 15 ans, entre 1865 et 1880, la langue française fut proscrite en Louisiane. Puis, en 1921, la loi interdit l'enseignement du français dans les écoles publiques. Conséquemment, de nombreux francophones de Louisiane, comme au Manitoba et en Ontario, renièrent leurs origines françaises et cessèrent de parler la langue maternelle.

Pendant les années soixante, cependant, on a pu constater l'éveil de la fierté en la langue et la culture françaises. En 1968, le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODIFIL), soutenu par des mesures législatives, vint appuyer la communauté louisianaise d'origine acadienne. « C'est quand nous avons commencé à perdre le français que nous avons redécouvert notre identité acadienne, dit Mme Castille. Comme si nous éprouvions le besoin de nous raccrocher à quelque chose dont nous n'avions plus la vision, mais encore le sentiment. »

Aujourd'hui, des milliers de jeunes Franco-Louisianais étudient en français dans des écoles bilingues; les festivals de musique *cajun* attirent des foules de plus en plus enthousiastes; et la radio en langue française fleurit.

Le livre de Mme Castille n'est qu'un indice du renouveau de l'intérêt pour la vie française en Louisiane. Un livre chaleureusement écrit et agréable à lire. Il célèbre non seulement la francophonie d'Amérique mais valorise aussi l'idée de l'identité régionale.

C'est dans ce dernier sens que l'ouvrage est profondément américain. Aux États-Unis, les minorités exigent et parviennent à accéder à un statut tout à fait nouveau. Les politiques d'assimilation typiques des années 40 et 50 n'ont plus cours. Les Louisianais d'origine acadienne en profitent. Leur survivance, semble-t-il, est liée au maintien de ce pluralisme.

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

Le projet Laurin constitue l'enjeu de l'élection

suite de la première page

leurs électeurs un progarmme d'action concret sont donc rares. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns: un tel propose, par exemple, de réorganiser la vie pédagogique dans la polyvalente du quartier, un autres de prendre le virage technologique sur le plan pédagogique, ou encore d'implanter l'enseignement de la sexualité en consultant les parents, ou de s'occuper des milieux défavorisés, de mettre de la discipline dans les écoles, de favoriser l'intégration des groupes ethniques, de promouvoir la vie de quartier. Mais la liste n'est pas très longue.

Fait à noter, 85 % des répondants font cavalier seul dans la présente campagne, ce qui ne favorise pas beaucoup les débats politiques. En outre, les candidats partagent une vision assez optimiste de la réalité scolaire. On sentirait moins le besoin d'être créateur.

Ainsi, 70 % jugent la qualité de l'éducation, dans les écoles primaires, assez bonne (60 %) ou même très bonne (15 %) contre 23 % qui l'estiment « plus ou moins bonne ».

On se fait toutefois du secondaire, un portrait plus sombre: 51 % y juge l'éducation « assez bonne », 32 % « plus ou moins bonnes » et 13 %, plutôt ou très mauvaise. Les commissaires sortants partagent à peu près le même avis là-dessus.

Une forte majorité pense cependant n'avoir que des moyens limités pour exercer leur rôle de commissaire en matière pédagogique: 61 % estiment en effet « insuffisante » la marge de manoeuvre que leur confère le régime pédagogique. Parmi les 26 commissaires sortants, 15 sont du même avis.

Les candidats de la présente élection scolaire ont pour la plupart une expérience concrète de l'école. Bien que 71 % des répondants se présentent pour la première fois à une élection scolaire, 70 % font ou ont déjà fait partie d'un comité d'école.

En outre, 83 % des répondants ont des enfants bien que seulement 61% aient des enfants à l'école publique; 10 % ont au moins un de leurs enfants à l'école privée.

Les candidats, du moins nos répondants, sont plutôt instruits: 58 % ont plus de 16 ans de scolarité et 31 % ont fait le collégial ou l'équivalent.

La moitié (50 %) ont entre 35 et 44 ans; 21 % ont entre 45 et 54. Les moins de 35 ans forment 17 % de l'ensemble et les plus de 55 ans, 9 %.

Le quart des répondants (25 %) se recrutent parmi les membres des professions libérales, un cinquième (20 %) parmi les professeurs et directeurs d'école. Les administrateurs professionnels comptent pour 18 %, les hommes d'affaires et les commerçants pour 14 %, les ménagères, 9 % et tous les autres pour 16 %.

55 % des candidats ont répondu

LE DEVOIR a fait parvenir par la poste à chacun des aspirants commissaires, au fur et à mesure de leur candidature, un questionnaire leur permettant d'exprimer leurs positions sur les questions de l'heure en matière scolaire. 195 des 223 candidats en lice l'ont reçu. Ceux de la commission scolaire du Lakeshore n'ont malheureusement pas pu être joints car leurs candidatures ont été connues trop tard. Des 195 candidats joints, 107, soit 55 % ont répondu à notre invitation.

On compte parmi ces 195 candidats, 72 % d'hommes et 28 % de femmes; c'est à peu près dans les mêmes proportions, soit 74 % et 23 % qu'on nous a répondu. Parmi les 195 candidats, 66, soit 34 %, sont des commissaires sortants; 26 ont répondu à notre sondage, soit 24 %.

Les taux de réponse par commission scolaire sont les suivants: Baldwin-Cartier, 80 %; CÉCM, 68 %; Jérôme-Le Royer, 61 %; CEPGM, 43 %; Sainte-Croix, 40 %; Sault-Saint-Louis, 38 %; et Verdun, 33 %.

Compte tenu du petit nombre de sujets objets de l'enquête, on ne peut pas conclure que les 107 répondants sont statistiquement représentatifs de l'ensemble. Il est néanmoins permis de voir dans leurs réponses, nous a dit un spécialiste des sondages, des « tendances significatives » de l'opinion.

Le projet Laurin sera enfin déposé

QUÉBEC — Le conseil des ministres a approuvé à sa réunion de mercredi le projet restructurant le système scolaire. Il sera déposé la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, a déclaré hier M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation.

M. Laurin a ajouté que le débat sur ce projet de loi ne commencera qu'en septembre en commission parlementaire qui entendra les représentations des groupes concernés. Le projet de loi sera ensuite discuté à la reprise de la session d'automne. Il devrait être adopté vers le mois de décembre.

Le gouvernement a apporté quelques modifications au projet de loi que M. Laurin prépare depuis un an. « Il s'agit de changements mineurs », a dit M. Laurin, qui se réjouit que les principes et les structures qu'il avait mis de l'avant ont été respectés.

M. Laurin a ajouté que le débat n'était pas terminé et qu'il aura à affronter une vive opposition à l'automne.

En revanche, M. Laurin estime que son projet de loi est en bonne voie d'acceptation avant même qu'il ne soit déposé à l'Assemblée nationale. C'est le cas, en effet, des commissions scolaires linguistiques, projet qui a reçu l'aval le week-end dernier d'Alliance-Québec.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Résultat

prenante de l'ancien ministre des Finances. Il a carrément fait face à tous les problèmes qu'on lui posait pour lui accorder la confiance du parti, en particulier son unilinguisme dont il a traité longuement et de façon convaincante.

Dans une salle surchauffée à la limite de l'inconfortable par plusieurs dizaines de projecteurs de télévision, le spectacle a commencé vers 17 heures lorsque les militants de chacun des candidats se sont précipités vers les meilleures chaises à l'ouverture des portes. À cette ruée où on a entendu des jeunes crier « Joe! Joe! » avant de brandir des pancartes « Mulroney », c'est manifestement l'organisation du candidat québécois qui a gagné. Ses partisans étaient partout, en nombre presque égal à celui de M. Joe Clark qui a quand même le plus de délégués engagés dès le premier tour.

Le premier candidat à prendre la parole était M. Brian Mulroney dont la présentation a été complètement ratée, son orchestre coupant la parole au député de Saskatchewan qui devait le présenter, et vice-versa.

Peut-être énervé par ce faux départ, M. Brian Mulroney a livré un discours plutôt terne, butant plusieurs fois sur les mots, se montrant rarement convaincu.

M. Wilson a suivi, monotone malgré un excellent texte préparé longuement à l'avance, au point que l'enthousiasme de la foule tombait rapidement, que les délégués parlaient entre eux, sans prêter attention au député de Toronto.

Il devenait évident que M. John Crosbie, avec son style coloré, allait réveiller la salle, ce qu'il a fait avec une présentation spectaculaire — un ballon dirigeable téléguidé du sol — et surtout un discours ferme, toujours d'une franchise à la limite du risque. Après avoir suscité quelques ricanements par son français, il a fini son discours avec l'admiration d'à peu près tout le monde et reçu des apoplaudissements dans les rangs de M. Michael Wilson, de M. David Crombie, de M. Peter Pocklington et de M. John Gamble.

Précédé par le millionnaire albertain, M. Peter Pocklington, qui livrait, comme on s'y attendait, un discours d'extrême droite, M. Joe Clark avait une tâche difficile devant lui.

Il a réussi une excellente présentation devant les 3,137 délégués se faisant précéder de la quarantaine de députés, et surtout de l'ancien chef, M. Robert Stanfield. C'est le candidat qui a le plus longuement parlé en français, tant il sait que sa seule chance est de gruger dans les rangs des Québécois qui appuient M. Brian Mulroney au premier tour.

À l'instar de M. Brian Mulroney, M. Joe Clark a, en termes à peine voilés, reproché à son parti de n'avoir pas su serrer les rangs et de n'avoir pas attiré plus de sympathisants. M. Joe Clark a longuement parlé de l'ouverture de son parti aux groupes de la société qui ne l'appuient pas traditionnellement. Le passage le plus applaudi du discours de M. Clark a été quand il a vanté la diversité du pays, une diversité que le Parti conservateur est le plus apte à respecter.

M. Joe Clark a rappelé que, sous sa direction, son parti a fait des progrès chez les femmes, chez les jeunes, et surtout chez les Canadiens français, au point qu'il jouit maintenant de la faveur de 50 % de l'électorat selon les sondages. M. Joe Clark a conclu son discours en rappelant que son parti a gagné, sauf quand il n'a pas fait preuve de la cohésion nécessaire. « On choisit plus qu'un chef, on choisit un avenir pour notre pays », a enfin lancé l'ancien premier ministre.

M. Joe Clark faisait face, sept ans après son éclatante victoire de 1976, à son parti comme à un jury. Il a rappelé ses succès à la tête du gouvernement et surtout en tant que chef de l'opposition. Faisant allusion au handicap majeur de M. Brian Mulroney, non élu, il a souligné l'importance de la prochaine session parlementaire, une « session pré-électorale ».

Mais M. Joe Clark, pas plus que M. Brian Mulroney ni que les autres candidats, n'a directement fait face aux critiques que lui opposent ses adversaires. Seul M. John Crosbie a eu cette audace, payante en fin de compte.

Pendant les discours, encore plus que dans le début de la matinée, il devenait évident, à voir les visages nerveux de l'entourage de M. Clark, que les délégués commencent à avoir des doutes sur sa personne. On attendait de M. Mulroney qu'il profite de ce momentum critique mais personne n'avait prévu que ce serait le député de Terre-Neuve qui récupérerait le mieux la salle de délégués, déjà fatigués par deux nuits de veilles et plutôt déçus de voir qu'aucun miracle ne se produisait.

La préoccupation constante de ce congrès a été son unité, au point qu'on se demande maintenant si le choix du vainqueur lui-même ne devient pas secondaire pour beaucoup. Il est aussi très clair que le mouvement anti-Clark inquiète les indécis: ils craignent de voir le Parti se replonger dans les déchirements qu'il a connus depuis trois ans.

Tant dans le camp de Crombie que dans celui de Wilson, on affirme qu'on choisira celui qui de M. Brian Mulroney ou de M. John Crosbie, aura le plus de chances de faire l'unanimité derrière lui. M. Crosbie a marqué un point hier soir en levant l'hypothèque québécoise de façon satisfaisante pour les délégués anglophones tandis que M. Mulroney fait toujours face à son handicap majeur: n'avoir jamais obtenu un siège aux Communes pour y mener ses troupes et y acquérir de l'expérience.

D'autre part, la nuit de jeudi à vendredi a été marquée par une série d'incidents qui confirment à quel point le nombre d'indécis est élevé et combien féroce est la bataille pour les appuis aux deuxième et troisième tour.

Le principal challenger de M. Joe Clark, M. Brian Mulroney, a particulièrement usé de tactiques qui pourraient se retourner contre lui. Après avoir rencontré ses propres partisans au bord d'une piscine jeudi soir, il s'est rendu à une réception organisée par le clan Pocklington. Même si les deux hommes se sont serré la main et ont bavardé amicalement, on a appris que M. Mulroney avait sollicité un entretien que le millionnaire albertain a refusé.

Plus sérieux encore, l'ancien président de l'Iron Ore s'est ensuite rendu sous une tente où célébraient les partisans de M. David Crombie. Le clan Mulroney, loin d'arriver là discrètement pour saluer des amis, est arrivé en fanfare et précédé d'une cohorte de caméras de télévision.

Furieux, l'ancien maire de Toronto a immédiatement protesté: « Mulroney en fait trop », a-t-il dit à la presse en promettant qu'il n'y avait pas « encore » d'entente entre les deux organisations. Hier matin, M. Crombie a pris quelques minutes de son temps dans un atelier politique pour protester contre l'incident et affirmer qu'il ne fera pas d'entente dans les coulisses avec aucun candidat. Mêmes protestations dans le journal officiel de M. David Crombie.

Enfin en matinée, un groupe de Mulroney a littéralement envahi un autobus réservé aux partisans de M. Michael Wilson et a profité des échanges amicaux, durant le trajet, pour placarder l'autobus de macarons « Mulroney ». Une manière de laisser entendre que Wilson, lui aussi, basculerait dans le camp de M. Mulroney.

Tous ces incidents ont laissé perplexes les observateurs qui s'interrogent sur le style de campagne, à tout le moins « agressive », de M. Brian Mulroney. D'autant plus, déclarent les vieux routiers de la « Big Blue Machine », que la particularité de ce congrès est que les transferts de blocs de délégués sont presque impensables. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres congrès, il semble bien que la grande majorité des 3,137 délégués veulent conserver leurs options ouvertes et demeurer libres de leur deuxième choix.

On se rappelle que les intentions de vote entre les premier et deuxième tour, selon le dernier sondage de l'Université Carleton, sont très différentes. Au premier tour, le chef démissionnaire possède une confortable avance avec 37 % d'appuis contre 24 % à M. Brian Mulroney et 16 % à M. John Crosbie. Mais le même sondage indique que quatre candidats au moins, MM. John Gamble, Peter Pocklington, Neil Fraser et David Crombie, vont devoir se retirer dès le premier tour parce qu'ils n'auront pas obtenu les 75 votes requis pour demeurer dans la course. Si l'on ajoute à ces quelque 200 votes, les 400 à 500 indécis qui voteront « au jugé » au premier tour, on peut compter que 20 % des délégués seront « récupérables » dès le deuxième tour. Dans ce cas, ils ont déjà indiqué qu'ils pourraient aller à M. John Crosbie dans une proportion de 21 %, à M. Brian Mulroney dans une proportion de 15 % et seulement 9 % semblent prêts à accepter M. Clark comme deuxième choix.

Ce n'est donc, estiment les observateurs, qu'*après* le deuxième tour qu'on verra se dessiner un gagnant potentiel et qu'on assistera aux premiers glissements de votes. Voilà aussi pourquoi l'organisation de M. Joe Clark tente de gagner dès le deuxième tour.

Mais le mouvement « ABC — anybody but Clark » semble sérieux et fort visible dans ce congrès, beaucoup plus qu'à Winnipeg. Ce mouvement est excessivement partagé entre MM. Mulroney et Crosbie. Il est impossible de prédire, en parlant à ces délégués, vers quel camp, de M. Brian Mulroney ou de M. John Crosbie, ils vont glisser en majorité. D'autant plus difficile à prédire que la remontée de M. Michael Wilson depuis l'ouverture du congrès risque de créer des surprises. Les sondages ne lui donnent qu'un maigre 90 votes, mais il est apparu hier qu'il aura davantage. Si ce momentum se confirme cet après-midi, M. Wilson pourrait se trouver en position de devenir le « king-maker » de ce congrès.Il aura, au premier tour, beaucoup de votes de sympathie de l'Ontario mais qui s'en iront ensuite chez John Crosbie.

Ces spéculations n'intéressent guère, depuis hier, que les organisateurs et la meute des journalistes qui les entourent. Les délégués ont continué de déambuler, comme impatients d'en finir, d'un atelier politique à l'autre, et ils ont ensuite attendu, sous une chaleur accablante, pour déguster un barbecue en plein air.

Après les discours d'hier soir au Centre municipal d'Ottawa, la fièvre s'est transportée dans les suites d'hôtel. Les cocktails se sont multipliés jusque tard dans la nuit mais les délégués auront eu jusqu'à 11 h 30 ce matin pour se préparer à la réunion finale. Ce matin, les candidats feront une dernière visite aux petits déjeuners organisés par chacune des délégations provinciales. C'est là notamment que, comme à Winnipeg, en janvier, les clans Mulroney et Clark du Québec tenteront de faire la paix pour être certains de participer à la victoire.

◆ Mme Thatcher

allemand Helmut Kohl, a été interprétée dans les milieux officiels à Washington comme une preuve de la solidité de l'alliance occidentale sur la question du déploiement des euromissiles et de l'attitude a observer à l'égard de l'URSS.

A Moscou, l'agence TASS a expliqué cette victoire par trois facteurs: le système électoral uninominal majoritaire à un tour, les divergences au sein du Labour, ainsi que par la « campagne de propagande« orchestrée par la presse tory.

A Pékin, l'agence Chine Nouvelle s'est bornée à annoncer sans commentaires la victoire du parti conservateur.

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl a félicité Mme Thatcher pour sa « très belle victoire » qui « récompense votre engagement personnel ainsi que le courage et la clarté de votre politique », lui a-t-il écrit.

Aux Pays-Bas, le leader parlementaire du parti socialiste, M. Joop Den Uyl, a qualifié le resultat de ces élections de « tragédie pour la Grande-Bretagne ».

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a déclaré, que la victoire du parti conservateur va apporter un soutien très fort à l'Alliance Atlantique.

En France, M. Jacques Chirac a dit que ce succès est d'abord une « victoire de la clarté et du courage ». Pour M. Valery Giscard d'Estaing, cette victoire est aussi l'échec d'un certain nombre de propositions qui avaient été avancées par les adversaires de Mme Thatcher.

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, a de son côté déclaré que les Britanniques avaient tourné le dos au socialisme.

Le Fonds de solidarité des travailleurs compte investir $200 millions en trois ans

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec compte investir $200 millions en trois ans pour la création ou le maintien de 45,000 emplois directs, selon son promoteur, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Présent hier par M. Robert Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Travail (absent pour cause de maladie), le projet de loi 192 que le gouvernement vont faire adopter avant l'ajournement estival, fait d'ailleurs suite à une proposition de la FTQ. S'il fera appel en priorité aux travailleurs de cette centrale, le Fonds est ouvert à tous les travailleurs du Québec.

Pour sa part, le ministre des Finances a annoncé deux mesures — crédit d'impôt et prêt de $10 millions — en vue de favoriser le développement de ce Fonds d'investissement.

Mais le critique libéral, M. Daniel Johnson, député de Vaudreuil-Soulanges, estime que le gouvernement abdique ses responsabilités fondamentales en ne faisant pas des choix précis en matière de développement économique.

Selon le projet de loi, le Fonds est destiné principalement à accorder de l'aide financière aux entreprises québécoises, dans le but de: maintenir ou créer des emplois, stimuler l'économie; contribuer à la formation des travailleurs et travailleuses du Québec; et favoriser leur participation au développement des entreprises.

Le Fonds pourra investir dans toute entreprise, mais il devra consacrer aux entreprises québécoises au moins 60 % de ses actif sous une forme ne comportant pas de garantie ni de cautionnement. Cette dernière exigence ne s'applique toutefois qu'à compter du 1er avril 1987.

Le projet prévoit par ailleurs la possibilité pour des salariés d'obtenir de leur employeur, individuellement ou par le truchement d'un syndicat, la retenue sur le salaire de montants leur permettant d'acquérir des actions du Fonds. De plus, la Comission des valeurs mobilières vérifiera l'exécution, par le Fonds, des obligations prévues par la loi.

Compagnie à fonds social, avec siège social à Montréal, le Fonds sera dirigé par un conseil de 13 personnes, dont 7 nommées par la FTQ; 2 par les détenteurs d'actions de catégorie A; 3 personnes représentatives des milieux industriel, économique, socio-économique; et un président-directeur général nommé par les trois premiers groupes.

Seule une personne physique peut acquérir ou détenir une action de catégorie A, dont le rachat est soumis à des modalités précises. L'investissement du Fonds dans une même entreprise ne peut dépasser 5 % de l'actif du Fonds, à compter de l'an prochain.

Selon M. Dean, un ancien vice-président de la FTQ, « le Fonds permettra la constitution d'un important capital de risque, où les décisions d'investissement seront soigneusement pesées, et qui permettra d'apporter des éléments de solution aux problèmes de sous-capitalisation de l'entreprise québécoise ». La FTQ estime, quant à elle, que le Fonds aura un effet de levier de près de $1 milliard dans l'économie des PME québécoises.

MM. Dean et Laberge sont fiers de cette « première mondiale », de cette expérience unique de participation des travailleurs au développement économique du Québec, de cette manifestation concrète de solidarité. « En joignant leurs efforts, note M. Dean, le gouvernement et la FTQ démarrent une forme privilégiée de concertation qui saura porter fruit et se multiplier chez tous ceux qui ont à coeur l'avenir du Québec. »

La FTQ veut sensibiliser et former 2,500 personnes qui deviendront les promoteurs et les organisateurs du Fonds à travers le Québec. Ce projet de promotion coûtera environ $133,000 au mouvement syndical, qui recevra par ailleurs une subvention de $200,000 du gouvernement à cet effet. Quant au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, il fournira de l'aide technique aux promoteurs et leur versera une subvention de démarrage.

De son côté, le ministre des Finances a fait part à l'Assemblée des deux mesures suivantes;

- les personnes qui achèteront des actions de catégorie A du fonds bénéficieront, chaque année, d'un crédit d'impôt égal à 35 % des premiers $3,500 versés dans l'année pour l'acquisition de ces actions. Ce crédit d'impôt sera reportable sur les années ultérieures, à certaines conditions. Par contre, le maximum déductible au titre du régime enregistré d'épargne-actions (REA) sera réduit par l'acquisition de ces actions;
- le gouvernement accorde au Fonds un prêt de $10 millions pour une période de 5 ans et renouvelable pour 5 années de plus. Remboursable en tout temps, ce prêt portera un intérêt minime les quatre premières années et sera au taux préférentiel des banques par la suite.

Mais, selon le député de Vaudreuil-Soulanges, le crédit d'impôt prévu s'apparente à un abri fiscal et confirme une fois de plus que le niveau d'imposition des particuliers est devenu intolérable au Québec. Bien plus, la mesure ne bénéficiera qu'à ceux qui ont un revenu imposable inférieur à $12,061, à ceux qui seraient déjà moins taxés qu'ailleurs au Canada, selon le ministre.

M. Daniel Johnson déplore par ailleurs que le travailleur ne puisse faire un choix véritable, n'ait pas d'initiative quant à l'emploi des sommes qu'il souscrira. De même, il estime que les objectifs fixés ne sont pas assez précis et concrets, ce qui le porte à dire que le gouvernement abdique ses responsabilités.

Le ministre, M. Parizeau, répond qu'en répartissant les risques entre plusieurs entreprises, le Fonds protégera mieux l'épargne des travailleurs que s'ils risquaient une somme d'argent importante dans une seule entreprise.

Pour alimenter le Fonds, les travailleurs seront invités à contribuer un heure de salaire par mois. La FTQ est prête à se mettre en route dès que la loi sera adoptée par l'Assemblée.

L'ordinateur à l'école: les directeurs expriment des craintes

La Fédération québécoise des directeurs d'école demande au ministre de l'Éducation « de ne pas partir en peur » à propos de l'implantation de l'informatique à l'école. Elle le prie de déposer un véritable plan à cet égard et réclame, entre temps, un moratoire d'un an à tout le moins pour l'utilisation de l'ordinateur par les enfants.

La Fédération, a dit hier matin son président, M. Réal de Guire, craint en particulier la pression des marchands « qui voudront nous imposer leur quincaillerie » de même que « les influences indues qui forceront la surconsommation de logiciels de qualité douteuse ».

La réflexion sur les finalités, les objectifs et les conditions d'implantationn de l'ordinateur, constate encore la Fédération, est pour l'instant bien pauvre.

« Il faut, dit-elle, que le plan de développement puisse préciser davantage les responsabilités de chacun, du ministre jusqu'à l'enseignant autant pour des raisons d'efficacité, d'économie et d'imputabilité ».

La Fédération estime surtout de la « plus haute importance de former rapidement des multiplicateurs et en nombre suffisant pour répondre aux attentes créées ».

Il faut aussi, pense-t-on, que l'État prennent en charge l'acquisition et une partie de la production des didacticiels. Car, dit-elle, il faut accorder la grande priorité à la « compatibilité » des logiciels. Les micro-ordinateurs, précise-t-on aussi, « doivent pouvoir s'adapter à un éventuel réseau national »

Elle demande donc au gouvernement d'assurer la coordination des politiques d'achat de l'équipement informatique et de « se méfier des pressions des distributeurs de micro-ordinateurs et des producteurs de didacticiel ». Elle trouve du reste que les didacticiels actuellement disponibles sont plutôt de piètre qualité.

Enfin, conclut la Fédération, « ce n'est pas tout d'introduire l'ordinateur à l'école, tout en recyclant les enseignants et en fournissant les logiciels; encore faut-il supporter les enseignants dans leur tâche et fournir l'aide à l'école quant à l'information, à la consultation, à la concertation, au développement des didacticiels, au choix de l'équipement et aux diverses applications pédagogiques de l'ordinateur ».

Pour l'heure, comme a dit hier M. de Guire, c'est plutôt le « monde en folie ».

AUJOURD'HUI

Dans le cadre de la Semaine canadienne de l'Environnement, l'Association pour la protection des automobilistes présente une exposition qui aura lieu au 292 ouest, boul. St-Joseph de 10 h à 17 h. 273-1366

■

Congrès de la famille du sacré-coeur de Jésus, de 9 h à 17 h sous le thème « Ouvrez les portes au rédempteur » avec l'abbé Pierre Gendron, à la Chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière à Pointe-aux-Trembles. 642-5391

■

Le Mouvement canadien pour une fédération mondiale tient une conférence au Campus Loyola de l'Université Concordia. (613) 232-0647

■

Le Conseil national du Parti québécois se réunit au Centre des congrès de Québec. 270-5400

■

Super « gaz-o-thon », organisé par le club Femmes d'aujourd'hui de Laval, au profit de la Fondation Ressource Jeunesse, à la station Pétro-Canada, 1049, boul. des Laurentides à Laval.

11 juin

par la PC et l'AP

1981: un tremblement de terre dans le sud de l'Iran fait au moins 1,500 morts;
1980: l'OPEP décide de relever le prix du brut jusqu'à $ 4 US le baril;
1977: des fusiliers-marins hollandais donnent l'assaut à un train bloqué en rase campagne depuis le 23 mai et libèrent 49 des 51 otages que détenaient à bord des indépendantistes sud-moluquois, tandis qu'un autre détachement libère quatre enseignants retenus comme otages par les Sud-Moluquois dans une école;
1976: le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'État ougandais, échappe à une tentative d'assassinat — trois grenades sont lancées au cours d'une revue d'élèves policiers;
1971: Leonid Brejnev, président du presidium du Soviet suprême, lance un appel pour qu'un terme soit mis à la course aux armements entre l'URSS et les États-Unis;
1969: incidents entre forces soviétiques et chinoises à la frontière du Sinkiang;
1967: Israël et la Syrie conviennent d'un cessez-le-feu au terme de la guerre des Six jours alors que les Israéliens occupent toujours des positions en territoire syrien;
1964: la Grèce refuse des négociations directes avec la Turquie, à propos de Chypre;
1943: le président Roosevelt lance un appel au peuple italien pour qu'il évince Mussolini et mette fin à la guerre;
1940: la princesse Juliana des Pays-Bas, fuyant son pays occupé par les Allemands, arrive en exil au Canada;
1895: la Grande-Bretagne annexe le Togo afin d'interdire au Transvaal un accès à la mer;
1509: Henri VIII d'Angleterre épouse Catherine d'Aragon.

Ils sont nés un 11 juin: le poète et auteur dramatique anglais Ben Johnson (1572-1637); le peintre anglais John Constable (1776-1837); l'océanographe français Jacques Cousteau (1910); le chanteur d'opéra américain Rise Stevens (1913).

SUCO

par la solidarité des peuples le monde s'organise

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 11 juin 1983

La saga de Gérard D. Laflaque

Jusqu'où peut-on aller trop loin?

par
Nathalie Petrowski

SERGE Chapleau et Michel Mongeau ne voulaient rien savoir, mais alors, rien du tout.

Pas question de poser avec Gérard D. Laflaque cette semaine lors du lancement de son microsillon et l'annonce de son nouveau spectacle, cet été à Saint-Jean-d'Iberville.

Pas question de montrer noir sur blanc que Gérard D. Laflaque est une vulgaire marionnette que des mains baladeuses manipulent par en-dessous. Gérard D. Laflaque est un être humain à part entière, un « Pepsi de la rue Panet » (comme dit Serge Chapleau), un gros tas avec trois mentons qui cultive la controverse et ne laisse personne indifférent.

Depuis quelques mois, Gérard D. Laflaque est aussi le cauchemar de Radio-Québec. Depuis quelques mois il est au centre d'une chaude bataille entre une poignée de fonctionnaires de l'Autre télévision et deux grands esprits créateurs et pervers qui tiennent mordicus à leur liberté d'expression.

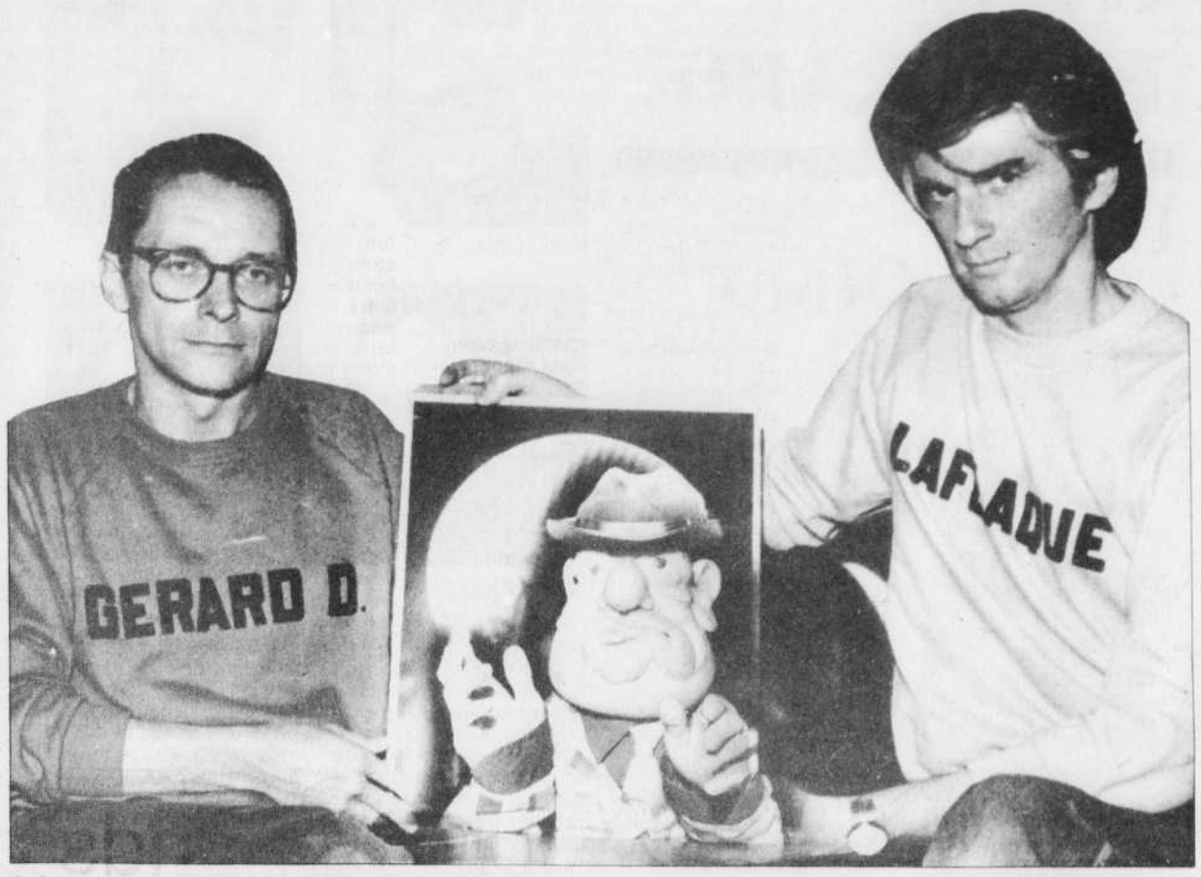
Un peu plus et on se croirait revenus aux temps des retenues, au temps des cours classiques. Les curés épris de leur mandat pédagogique sévissent d'un bord de la clôture pendant que leurs sujets rebelles sèment la pagaille de l'autre côté.

À l'heure où paraissent ces lignes, la bataille est toutefois terminée. Des procédures de divorce ont été entamées. Gérard D. Laflaque a perdu la télévision — ou est-ce la télévision qui l'a perdu? Peu importe, finalement. Un diffuseur d'État a renoncé à un personnage qui avait recueilli la faveur populaire en plus de très fortes cotes d'écoute et qui prouvait à tous que la marionnetterie était possible sinon rentable au petit écran.

Que s'est-il donc passé? Radio-Québec a émis un communiqué officiel affirmant que dans le cas de Gérard D. Laflaque, il est inexact de parler de résiliation de contrat ou de congédiement. Inexact encore de laisser entendre que Radio-Québec veut se débarrasser d'un personnage faute de pouvoir le censurer. Radio-Québec ne refuse pas l'humour, bien au contraire. La direction voulait, pour la saison prochaine, utiliser le personnage dans un contexte élargi permettant d'explorer plusieurs facettes de l'humour. Ce sont les créateurs qui auraient refusé parce qu'ils ne voulaient pas s'intégrer à une équipe de scénaristes et de marionnettistes.

Serge Chapleau, caricaturiste de profession, et Michel Mongeau, ancien animateur de radio, répliquent vertement:

Suite à la page 31



Scène rarissime: Gérard D. Laflaque flanqué de ses deux «pères», Michel Mongeau (à gauche) et Serge Chapleau. Il s'agit d'un photo-montage de Jacques Grenier.

Le théâtre québécois en panne



Benoît Girard dans «Syncope» de René Gingras, une des rares créations québécoises réussies de la saison 1982-83

par
Robert Lévesque

IL y a six ans un document du ministère des Affaires culturelles, alors dirigé par Louis O'Neill, faisait valoir une priorité qu'on expliquait comme suit: pour être subventionnée, chaque compagnie de théâtre devra produire chaque saison au moins une création québécoise. Le premier gouvernement Lévesque entreprenant sa tâche nationale, les artistes accordant une crédibilité complice à cette équipe qui avait porté leurs espoirs, le message de M. O'Neill, quoiqu'à saveur d'ordre, passa sans soulever de débat. Tout semblait aller de soi.

Aujourd'hui, plus rien ne va de soi. La création dramatique québécoise est au creux de la vague. Cette saison 1982-83 qui se termine, déjà faible avec 13 titres québécois sur plus de 30 productions dans les grandes compagnies subventionnées, a des airs d'opulence si l'on regarde la saison 1983-84 qui s'en vient, où la Compagnie Jean-Duceppe casse la règle du jeu avec une affiche sans aucun titre québécois (pour la première fois), et que de 13 productions québécoises on passe à six, dont quatre reprises, dans les six plus grandes compagnies.

En fait l'an prochain, si l'on excepte le Théâtre d'Aujourd'hui qui poursuit seul sa vocation entièrement québécoise, deux seuls auteurs québécois, Marc Doré à Québec et Michelle Allen à Montréal, pourront proposer un nouveau texte aux spectateurs des théâtres « institutionnels ». Évidemment, il ne faut plus seulement compter sur cette dizaine de théâtres officiels (les plus subventionnés) pour connaître le pouls du théâtre québécois.

Comment expliquer qu'avec un régime nationaliste établi depuis sept ans à Québec, régime nourri jadis par les espoirs de l'ensemble du milieu artistique, la dramaturgie québécoise soit si mal en point? La question est simple, et se posera à tout observateur, mais l'éventail de réponses est large.

Il y a d'abord le grand malentendu péquiste. Duceppe, dans un moment d'humeur, avait dit: « Nous avons été floués par le PQ. » Nationaliste, fier, combatif, Duceppe avait dû mesurer cette accusation. D'autres disent: « Il y a eu erreur sur le parti. »

C'est-à-dire que le PQ avait été vu alors, au moment où le théâtre québécois s'affranchissait, comme un complice du même combat. Aujourd'hui, après l'échec référendaire, tout est différent. Il y a divorce entre l'État et ses artistes, et le mariage ayant été si vif (une lutte d'indépendance, quand même) le divorce profondément ressenti a donné prise au désarroi, au désenchantement, à la morosité. Les auteurs se sont momentanément tus.

On comprend donc les directeurs de théâtre s'ils prennent leurs distances, n'ayant pas de textes le moindrement significatifs à mettre en scène. Il n'y a pas eu encore de phénomène permettant de transposer dans une oeuvre cette sensation que nous sommes entrés dans une ère de l'incertain, consécutive à la morosité, où les interrogations seraient aussi profondes qu'était profond le regard de Tremblay voyant défiler son monde.

On rit, bien sûr. Et cela est tout à fait conséquent à tout désarroi. Le sarcasme devient une bouée. On rit pour rien, et les plus grands succès de théâtre de la saison qui se termine sont encore ceux du rire, *La Déprime* et compagnie.

Mais il y a quelque chose de cassé . . . et de la question nationale oubliée le théâtre passera, avec ceux qui cherchent, à autre chose, à des considérations plus élargies, des interrogations plus fondamentales, un champ créatif plus libre, plus fécond, comme le sont les territoires du roman et de la poésie. Il manque au théâtre québécois un souffle, un espace.

Première chose: on constate que cette question nationale n'a plus à être considérée comme le moteur inspirateur des auteurs. Le nationalisme véhiculé jusqu'à aujourd'hui a fait son temps, et sans doute trop de tort.

Les personnages de *Syncope*, de René Gingras, ne sont pas québécois, ils sont inquiets. Ceux de *Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans*, de Normand Chaurette, auraient pu naître ailleurs. Ces deux textes de théâtre, les meilleurs à avoir été produits cette saison 1982-83, préparent la voie à un théâtre de l'interrogation (on revient à l'ère de l'incertain) qui laisse derrière lui, comme une nécessité accomplie, celui de l'affirmation.

Avec *Syncope*, on évite tous les clichés du théâtre québécois qui traînent encore, un peu de misérabilisme, beaucoup de moralisme, toujours du réconfortant. Ce nouveau théâtre sera plus américain, dans le sens d'une conscience territoriale plus aigue, plus ouverte sur le sort du monde. Avec *Provincetown*, on investit un champ dont le théâtre québécois s'est toujours tenu à l'écart, celui de l'introspection métaphysique, du saut intérieur.

Gingras et Chaurette sont les deux seuls auteurs québécois qui se sont im-

Suite à la page 32

MONIQUE LANGE

«On a aussi peur de l'amour que de l'écriture»

par
Jean Royer

SI vous avez lu un des six livres de Monique Lange, vous aurez reconnu, entre le rire et les larmes, une voix profonde et douce, sincère dans sa retenue, qui remonte aux sources de la tendresse.

Chacun de ces livres, publié chez Gallimard, nous arrive en effet directement de la vie pour nous parler de l'enfance, de l'amour et de la mort. L'écriture de Monique Lange découvre les âges de la femme où l'amour renaît.

Dans son plus récent roman, *Les Cabines de bain* (un succès de librairie), la solitude de l'héroïne de 50 ans s'allège de la rencontre avec un septuagénaire aux yeux bleus. Nous sommes au bord de l'amour et de la mer, en Bretagne, mais nous ne sommes pas si loin de cette *Petite fille sous une moustiquaire*, qui a connu les lumières de l'Égypte, l'enfance coloniale en Indochine, l'Espagne et la guerre.

N'en doutons pas: Monique Lange invente une fiction qui arrache des regards à la réalité. *Les Poissons-chats* (1959), *Rue Daboukir* (1962), *Cannibales en Sicile* (1967) sont des récits inoubliables où l'amour se perd et se retrouve. Comme dans ce livre qu'elle a intitulé *Une drôle de voix*, où Monique Lange raconte son amour pour sa mère qui se meurt d'un cancer.

« J'ai toujours envie que ma douleur ou mon bonheur ou mon amour de la vie servent aux autres, me confie la romancière. Par contre, si je parle de la vie, ce n'est jamais par exibitionnisme mais quand je pense que c'est nécessaire. Il ne faut jamais dire les choses par provocation mais par nécessité. J'ai écrit un livre sur Piaf (Éditions Ramsay) mais j'ai été incapable de décrire sa déchéance: cela ne m'appartient pas, j'ai compensé par des photos. »

Née à Paris en 1926, fille de la bourgeoisie juive, et de parents divorcés, Monique Lange a cherché très tôt les chemins de son identité. Ils l'ont conduite à l'écriture.

Elle a connu, secrétaire à 20 ans chez Gallimard, les plus grands écrivains d'après-guerre: Genet, Sartre, Camus, Faulkner, Hemingway. Elle s'est passionnée pour Pavese et Fitzgerald.

Elle a été la secrétaire, entre autres, de Mascolo, qui était le mari de Marguerite Duras: « J'avais une admiration démesurée pour Duras d'autant que j'ai été élevée en Indochine comme elle et que nous avions la même mémoire. Mascolo et Duras m'ont beaucoup appris à lire. Mon amour de l'écriture passait par les gens et par les livres qu'ils me donnaient. J'ai une culture qui passe par les gens. Je crois que si je vous montrais ma bibliothèque, vous verriez que chaque livre est lié à quelqu'un qui me l'a donné. »

Monique Lange a cultivé, à côté de l'écriture, d'autres passions: l'Espagne lui a fait rencontrer son second mari, l'écrivain Juan Goytisolo. La musique, celle des voix de femmes, l'a conduite à l'opéra qu'elle adore. Son besoin de l'amitié des autres l'a menée au cinéma, où elle est scénariste de Rossellini, Clouzot, Albicoco, Vadim et quelques autres dont le célèbre Joseph Losey, le réalisateur de *La Truite*.

Monique Lange me raconte sa vie simplement, comme dans ses livres. On la reconnaît peu à peu. Cette enfant des années 30 à qui l'on cachait tout, elle a voulu tout savoir et tout vivre.

Quand elle retrouve sa mère remariée en Indochine, c'est pour découvrir son horreur de l'opium auquel elle préfère l'encens des cathédrales. Mais la petite juive qui voudra se convertir au catholicisme manquera son rendez-vous avec l'extase mystique. Ce qu'elle voulait fuir, c'était l'odeur de l'opium et un Yahvé sans visage pour un dieu plus doux.

D'ailleurs, son premier amour, écrit-elle, ressemblait un peu au Christ moins la barbe. C'était en Indochine. Elle avait 14 ans. Il était très maigre, décapé par l'opium, nous apprend *La Petite Fille sous une moustiquaire*: « Je l'ai passionnément aimé — comme on aime avant de savoir ce que c'est que l'amour. Qu'est-ce que l'amour? Est-ce qu'on invente l'amour? Est-ce que l'on invente d'aimer? Ce que l'on n'invente pas, c'est la souffrance qui nous vient de l'autre. On est au bord de l'indicible. Le bonheur m'est toujours apparu comme quelque chose qui va vous être arraché. C'est peut-être ce qui m'a gardé cette ferveur pour les moments de bonheur, cette passion de l'instant. »

Monique Lange était invitée à la 12e Rencontre québécoise internationale des écrivains, qui se tenait à Québec sous le thème: *écrire l'amour*. L'écrivaine me confie, pour répondre à la question du colloque: « J'avais une admiration profonde pour Violette Leduc. Elle a justement décrit la passion de l'amour, la douleur de l'amour et la volupté de cette douleur d'une façon extraordinaire, en écrivant dans un de ses livres: 'Aimer est difficile mais l'amour est une grâce.'

« Et moi je réponds: Écrire est difficile mais écrire est une grâce, poursuit Monique Lange. Je pense que c'est un bonheur fou de pouvoir écrire et que forcément on le paie d'une grande douleur qui ressemble à l'amour. On a aussi peur de l'amour que de l'écriture parce que l'on a peur de ne pas être à la hauteur.

« D'autre part, nous avons tous été encombrés par des phrases qui ont compliqué nos débuts dans l'amour en nous disant que c'était trop beau ou trop terrible. La littérature a encombré notre sexualité, notre amour, notre liberté. Parfois dans un poids positif avec la notion de l'extase comme dans *La Religieuse portugaise*, par exemple. Parfois de façon négative.

« J'ai été aussi très marquée par la littérature de Genet quand j'étais jeune: le héros du *Miracle de la rose*, après avoir fait l'amour avec une femme, a envie de lui casser un bidet sur la tête! Moi, le chemin que j'ai parcouru vers l'amour comme vers l'écriture, il a aussi passé par les livres mais j'ai dû trouver mon propre chemin. »

Ce chemin, que refont les livres de Monique Lange, il s'invente de mémoire de femme: avec des tremblements dans la voix qui nous redonnent les mots de la vie.



Monique Lange: tout savoir et tout vivre



UN VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
ENTRE SERVICES SECRETS ISRAÉLIENS ET TERRORISTES PALESTINIENS

John le Carré LA PETITE FILLE AU TAMBOUR

492 pages
18,95 $

«*La petite fille au tambour* est un des rares livres qui, par le biais d'une fiction, permettent de comprendre ce qui se passe dans une partie du monde particulièrement complexe»
Le Point

BEST SELLERS
ROBERT LAFFONT

LA VIE LITTÉRAIRE

UNE deuxième étape de restructuration est en cours aux Éditions Fides. Une réunion du conseil d'administration a lieu en fin de semaine pour procéder à de nouvelles nominations en remplacement de l'administrateur général, le père Maurice Dubé, qui a quitté Fides en mars dernier, et du responsable des communications, M. Jean Lemieux, qui n'est plus chez Fides depuis quelques semaines. Un porte-parole de Fides nous assure que l'on procédera à une refonte de l'organigramme et que pour l'instant il n'est pas question de fermer la librairie de la rue DeCelles. C'est un comptable, M. Marc Poupart, qui assure actuellement la direction générale de Fides par intérim.

★★★

Le sort en est jeté pour les Prix littéraires du gouverneur général 1982. Roger Fournier l'emporte donc sur Anne Hébert avec son *Cercle des arènes*. M. Fournier, réalisateur au Service des variétés de Radio-Canada, a notamment produit l'émission culturelle *Le Trèfle à quatre feuilles*. En poésie, c'est Michel Savard qui l'emporte sur Alphonse Piché avec un premier recueil. Les jurys qui ont décidé de ces prix étaient composés, dans la section romans et nouvelles, de Madeleine Ouellette-Michalska, André Vanasse et Jean-Cléo Godin, et dans la section poésie, de Robert Mélançon, Suzanne Paradis et Paul-Marie Lapointe. Le prix en théâtre est allé à Réjean Ducharme pour son excellent texte *Ha Ha* tandis que dans la catégorie de l'essai, Maurice Lagueux l'a emporté avec son ouvrage sur le marxisme des années 60 au Québec.

★★★

Le prix du magazine *Elle* n'a pas été décerné au finaliste québécois Michel Tremblay mais au romancier français Paul Savatier



Roger Fournier



Réjean Ducharme



Michel Savard



Maurice Lagueux

pour son oeuvre *Le Photographe*, publiée chez Gallimard. Michel Tremblay a cependant connu cette année un succès certain en France, après avoir été boudé par la critique et le public avec ses premiers romans publiés à Paris. Dans la section « document », le prix de *Elle* est allé à Anne Delbee, spécialiste de Claudel qui, dans un livre intitulé *Une femme*, évoque la vie de la soeur de l'écrivain, Camille Claudel, internée 30 ans avant de mourir, après une liaison mouvementée avec le sculpteur Rodin.

★★★

Une nouvelle émission littéraire prendra l'affiche à TVFQ 99 le lundi 27 juin à 20 h. Il s'agit de la *Boîte aux lettres* de Jérôme Garcin. L'émission réunit une foule de rubriques et de personnalités. L'émission n'est peut-être pas la plus vivante ni la plus rythmée des ondes francaises, comme vous le verrez, mais elle a l'avantage de contenir beaucoup d'informations, malgré la pâleur de son animateur. Cette première de l'émission transmise ici nous vaudra, entre autres, un reportage sur Philippe Sollers, qui est passé de *Tel Quel* à *L'Infini* et du Seuil à Gallimard avec son dernier roman-pavé: *Femmes*.

★★★

Quant à l'excellente émission *Apostrophes* de Bernard Pivot, elle nous présentera le dimanche 19 juin à 21 h 30 un entretien avec Julien Green, à l'occasion de la sortie au Seuil du 12e tome de son journal, sous le titre *La Lumière du monde*, et de sa biographie de saint François d'Assise, *Frère François*. Cette émission où Julien Green évoque son enfance et sa jeunesse sera reprise le dimanche 26 juin à 14 h à TVFQ 99.

★★★

Dans le cadre de ses soirées « Écriture d'ici », le Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes invite le mardi 14 juin à 21 h, à la galerie du Frère Jérôme, 60 rue Saint-Denis, le poète Claude Provencher, auteur de *Cette demeure*.

★★★

Jean Freustié, écrivain et critique littéraire français, est mort au début de cette semaine. Cet écrivain, comme Céline, Rezvany et Cailleux, était médecin. Son oeuvre explore la fissure par où s'échappent le désir, l'enthousiasme et la passion. Il a publié son dernier livre, *Proches*, en 1982. Il était depuis 1971 conseiller littéraire chez Denoël.

★★★

Les Éditions France-Amérique présentent une exposition intitulée *Fête du livre* au Spectrum de Montréal, du 21 au 26 juin. Cette exposition sera en réalité un vaste solde.

★★★

Place aux poètes reçoit le mercredi 15 juin à 21 h Anne-Marie Gélinas et Jean Philippe Dussault. Le mercredi 22 juin, trois poètes sw l'extérieur du Québec seront accueillis par Janou Saint-Denis: Martin Pitre et Jeannine Landry-Thériault d'Acadie ainsi que le poète français André Mathieu.

Jean Royer

37½ AA: faut-il rire des Harlequin?

Le premier roman de Louise Leblanc, « 37½ AA », prix Robert-Cliche 1983, serait en train de faire un malheur dans les librairies. Il en est à sa troisième impression depuis le 19 avril, avec 15,000 exemplaires vendus, rapporte en effet son éditeur, Les Quinze. Au Québec, un roman littéraire est considéré comme un « bon vendeur » s'il franchit le cap des 3,000 exemplaires. Deux lectrices, spécialistes en quelque sorte du sujet en cause, nous font part de leurs commentaires sur ce roman que Jean Royer a déjà analysé dans nos pages.

ÉTUDIANTES de maîtrise en Études littéraires à l'UQAM, nous sommes naturellement intéressées et à l'écoute des événements littéraires. Par ailleurs, en rédaction de mémoire sur le phénomène des romans Harlequin, le prix Robert-Cliche 1983 ne pouvait qu'attirer notre attention et exciter notre curiosité.

En effet, *37½ AA* se veut une satire des romans romance, une dénonciation par l'humour des stéréotypes féminins et masculins. L'intention est honorable, pas nécessairement nouvelle, mais intéressante.

La lecture du roman de Louise Leblanc s'avère sans contredit amusante, divertissante, « facile ». Certains passages sont particulièrement savoureux, caricaturaux à souhait: massacre de l'araignée, quelques descriptions... Notons cependant que la caricature concerne surtout le héros — ses caractéristiques, ses actions, ses biens (avion, auto...).

Toutefois, en « spécialistes harlequines », nous n'avons pas trouvé là de critique (ou de dénonciation) « cinglante » des stéréotypes habituels. L'exagération humoristique de l'auteure n'est pas à ce point flagrante, surtout si on compare ses personnages et ses intrigues à ceux des romans Harlequin. Certains Harlequin sont même nettement plus exagérés que *37½AA*, tels celui où un barracuda poursuit l'héroïne et le héros, ou encore celui où le héros aveugle retrouve la vue à cause de sa peur-panique du fauve, celui-ci réussissant tout de même à lui arracher un bras...

Si Louise Leblanc avait lu attentivement plusieurs romans Harlequin (ou romance), elle aurait sûrement remarqué une constante au niveau des accidents ou incidents qui touchent le héros ou plus particulièrement l'héroïne. Celle-ci, au lieu d'être perspicace et d'éviter le danger (dans *37½AA*, elle voit l'araignée venimeuse dans le plat qui lui est destiné), est extrêmement vulnérable dans les romans Harlequin: la moindre pluie (ou refroidissement) provoque une broncho-pneumonie, la gardant alitée plusieurs semaines... Si la même situation de *37½AA* était transposée dans un Harlequin, l'héroïne aurait mangé l'araignée!...

Ces séquences donnent l'occasion au héros de démontrer son « héroïsme » en la sauvant ou la soignant et révèlent souvent à la lectrice (et au héros lui-même!) son côté généreux et aimant, ainsi que son amour pour l'héroïne. Cette étape du roman s'avère très importante quant à la suite logique du récit et pour s'assurer que la lectrice ne « décrochera » pas.

Pour une satire plus efficace, l'accent aurait dû être mis davantage sur l'héroïne. La narration du récit du point de vue de l'héroïne constitue *la* principale caractéristique des romans Harlequin (et en général de la littérature d'amour) et contribue largement à leur succès auprès des lectrices.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les caricatures de *37½ AA* concernent surtout le héros. Cependant, ces exagérations portent davantage sur ses biens matériels et ses propriétés plutôt que sur son comportement et ses sentiments et, selon nous, empiètent trop sur l'intrigue sans vraiment l'influencer.

L'humour de Louise Leblanc ne se retrouve surtout qu'au niveau rhétorique: tournures de phrase, clichés, jeux de mots, interprétation littérale de certaines expressions (« déluge de larmes »...). La sur-utilisation que l'auteure fait de l'absurde devient lassant à la longue et nous fait perdre de vue ses intentions premières.

L'épisode de la croissance des cheveux prend trop d'importance « spaciale » (nombre de pages, descriptions) pour ce qu'il apporte d'efficace ou d'utile à l'histoire. Cette constatation s'applique également à d'autres séquences et, à ce niveau, on s'éloigne considérablement de quelque satire que ce soit...

À notre avis, son humour débordant n'est pas suffisamment persuasif pour le but qu'elle projette, soit un but « d'exorcisme de nos valeurs haïssables », selon ses propres termes. Compte tenu de ces quelques observations, et comparativement à notre recherche approfondie des romans Harlequin, *37½AA* ne dénonce pas plus ces valeurs et les stéréotypes masculins et féminins que ne le fait Harlequin, l'humour en moins (quoique plusieurs romans Harlequin ironisent sur leur propre genre...).

Jean Royer remarquait récemment avec justesse que *37½AA* « reste aussi insatisfaisant que divertissant » et « il ne nous donne rien en retour ». Adeptes ou non de romans romance, les lectrices et les lecteurs trouvent dans ce livre un (long!) roman, Harlequin ou autre, de même type, québécois, à saveur humoristique, mais pas du tout féroce... Donc, si on doit considérer *37½AA* comme une satire du genre Harlequin, celui-ci serait, incidemment, une parodie de quoi?...

Enfin, nous ne sommes pas convaincues que « le coup de pouce pour aller en avant » revendiqué par Louise Leblanc doive se donner par la destruction, le rejet et le mépris de valeurs et de comportements intériorisés et enracinés en chacun et chacune de nous. Ce n'est pas non plus en rabaissant un genre littéraire historiquement très important et très riche qu'il sera possible de « s'attaquer » aux mentalités, mais peut-être en offrant autre chose qui prendrait la relève d'une façon plus positive que cette attitude réactionnaire utilisée par l'auteure de *37½AA* — et qu'elle prétend vouloir dénoncer...

— Hélène BÉDARD-CAZABON et Christiane PROVOST

Étudiantes de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal.

TRISTAN ET ISEUT de Wagner
traduit et adapté par JEAN MARCEL
Illustrations de Mikie Assil
«Livre aux mille splendeurs. Le plus bel hommage du Québec à l'occasion du centenaire de la mort de Wagner».
Charles Dutoit
Publié aux Éditions E.I.P. Inc.
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire (29,95$)

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
aujourd'hui 11 juin de 14h à 16h
Anne-Marie Alonzo
vendredi 17 juin de 17h à 19h
Saint-Arnaud Caron
1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Nouveautés Nouvelle Optique
Anthony Phelps
Même le soleil est nu
56 p. — 6,95$
Davertige
Idem
88 p. — 6,95$
«Davertige est l'un de nos grands poètes.»
— Alain Bosquet, Le Monde
Gérard Etienne
Cri pour ne pas crever de honte
66 p. — 6,95$
Dans la même collection :
Anthony Phelps
La bélière caraïbe
«La netteté du poème, sa force, l'économie des moyens désignent tout de suite un grand poète.»
— N. Audet, Le Devoir



NOUVEAUTÉS
info-cassettes
l'Université sur cassettes



LES SECRETS DE L'ALCHIMISTE
Alexandre Lachance
Dans une série de deux cassettes, Alexandre Lachance nous dévoile sa pensée concernant le début de notre monde, il nous parle aussi de la similitude qui existe entre la liturgie et l'alchimie et enfin il nous révèle les mille et un secrets du « Grand Oeuvre » et des pouvoirs prodigieux de la pyramide. LES SECRETS DE L'ALCHIMISTE une véritable source de savoir et de connaissance.
cassette —1 60 minutes
cassette —2 60 minutes



POURQUOI TANT DE SECTES CHEZ NOUS?
P. Richard Bergeron
Qui sont ces groupes religieux d'Orient et de Californie qui nous ont envahis? Pourquoi ont-ils choisi le Québec francophone comme impact d'implantation? Comment expliquer que les Québécois qui pratiquaient leur religion à 85/90 % sont passés à près de 10 % en l'espace de quelques années seulement?
• LES SECTES OU LES GNOSES
• QUE FAIRE DEVANT LES SECTES?
Deux autres thèmes du même auteur qui complètent cette trilogie de conférences.
cassette —1 90 minutes
cassette —2 90 minutes
cassette —3 90 minutes



LA RELIGION TRADITIONNELLE AU QUÉBEC
Benoît Lacroix
Arrivée d'Europe au XVIe siècle, en même temps que les premiers découvreurs et colons, la religion traditionnelle du Québec aime les rites, les couleurs et les espaces. C'est d'une religion de continuité dont Benoît Lacroix qui est un raconteur et un communicateur exceptionnel, va vous entretenir. Il vous fera revivre un temps passé qui fut peut-être un des plus riches moments de notre civilisation. Si vous vous passionnez pour l'histoire et les traditions, écoutez les cassettes de Benoît Lacroix.
cassette —1 90 minutes
cassette —2 90 minutes

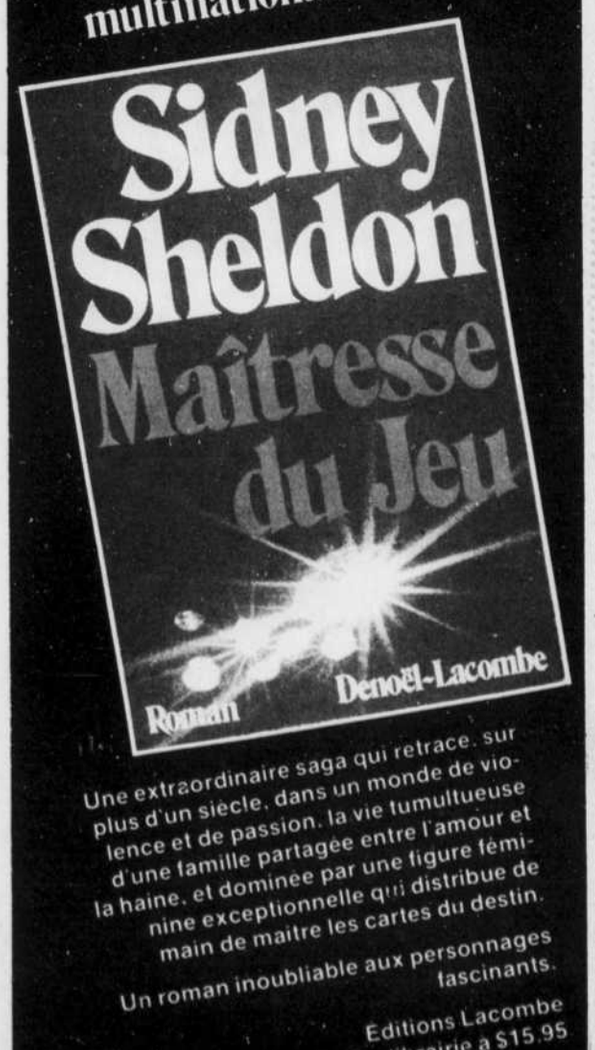


HISTOIRE D'UNE PERSONNE ET D'UN PERSONNAGE
Doris Lussier
Doris Lussier nous parle de son passage dans le monde de l'enseignement, de la science et de ses débuts dans le métier de comédien. Riche de cette expérience humaine, il nous prouve brillamment que sa personne et son personnage sont tous les deux fascinants. Il nous parle avec un amour lyrique du beau métier de comédien et il nous montre combien il est nécessaire à la santé morale des sociétés stressées par la fébrilité de la vie moderne.
cassette —1 60 minutes
cassette —2 60 minutes

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir la(es) cassette(s) suivante(s):
( ) Les Secrets de l'Alchimiste —1 12,95 $ } 19,95 $ (les 2)
( ) Les Secrets de l'Alchimiste —2 12,95 $
( ) Pourquoi tant de Sectes Chez Nous? 12,95 $ } 29,95 $ (les 3)
( ) Les Sectes ou les Gnoses 12,95 $
( ) Que Faire Devant les Sectes? 12,95 $
( ) La Religion Traditionnelle au Québec —1 14,95 $ } 24,95 $ (les 2)
( ) La Religion Traditionnelle au Québec —2 14,95 $
( ) Histoire d'une Personne et d'un Personnage —1 12,95 $ } 19,95 $ (les 2)
( ) Histoire d'une Personne et d'un Personnage —2 12,95 $
IMPORTANT: Ajoutez à toute commande la taxe provinciale de vente, soit 9 % et envoyez votre chèque ou mandat payable comme suit:
INFO-CASSETTES INC.
C.P. 6033 Montréal H3C 3C9
NOM.....TÉLÉPHONE.....
ADRESSE.....
VILLE.....PROVINCE.....CODE POSTAL.....
TOTAL ci-joint.....incluant la taxe de vente (9 %) (plus 1 $ pour les frais de poste et de manutention).
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

COURS, CONFÉRENCES, INTERVIEWS EXCLUSIVES CONÇUS DANS UN LANGAGE CLAIR ET ACCESSIBLE À TOUS

Par l'auteur de JENNIFER
Maîtresse du Jeu
Le destin exceptionnel d'une femme à la tête d'une immense multinationale



Une extraordinaire saga qui retrace, sur plus d'un siècle, dans un monde de violence et de passion, la vie tumultueuse d'une famille partagée entre l'amour et la haine, et dominée par une figure féminine exceptionnelle qui distribue de main de maître les cartes du destin.
Un roman inoubliable aux personnages fascinants.
Éditions Lacombe
En librairie à $15.95

éditions hurtubise hmh ltée
Le Curé Labelle
Gabriel Dussault
392 p.....**17,50$**
7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323



S'appuyant à la fois sur une étude historique minutieuse du cas Labelle mettant en oeuvre de nombreux documents inédits, et sur les perspectives nouvelles offertes par la sociologie des messianismes et des utopies, ce livre propose une réinterprétation de l'idéologie colonisatrice dans le Québec français de la seconde moitié du siècle dernier.

Vient de paraître
Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury bureau 500, Montréal. Tél.: 288-7191

Veille: une forte leçon de création

par
Jean Royer

Anne Marie Alonzo, **Veille**, Éditions des Femmes, Paris, 99 pages, $9.95.


Anne Marie Alonzo

PRISONNIÈRE d'un corps immobile, Anne Marie Alonzo vit dans sa tête, d'où elle rêve, d'où elle aime et s'écrit. Cette peau qui l'étouffe et la paralyse, elle doit la déchirer par l'amour et l'écriture, pour choisir de vivre.

C'est cet état de veille qui préside à l'écriture de son dernier livre où nous apprenons comment vivre l'instant: car l'auteure nous donne ici une leçon de patience. De cette douleur immobile coule une infinie douceur et des cris de la mémoire naît un chant de création: l'immobilité n'est lieu de présence.

Dans son premier livre *Geste*, publié aux mêmes éditions en 1979, Anne Marie Alonzo écrivait les efforts et les cris d'un personnage en quête d'elle-même. Dans *Veille*, dont quelques pages ont déjà été mises en scène au Théâtre Expérimental des Femmes en 1980, voici une femme qui a choisi la vie, qui veille, sûre d'être en mouvement dans l'amour et l'écriture. Cela se lit dans une phrase deliée, qui cherche à ne pas s'arrêter, qui se trouve dans la réalité des mots. « Je suis l'amère des rêves », écrit Anne Marie Alonzo, qui ajoute : « Ces mots m'agissent. »

Cette oeuvre, unique et rare, nous arrive donc d'une vie intérieure et d'un lieu, l'immobilité, que nous ne savons pas fréquenter. Anne Marie Alonzo, elle, en connaît l'impasse et l'issue. Entre la folie et le rêve, le sang chemine, le geste de vivre se déploie jusqu'à l'écriture même, avec splendeur.

Se dire devient pour elle « un corps possible », même si « nul mot n'épargne » même si « toute peau m'étonne ». Il faut écrire et aimer. Écrire de douleur, aimer au moindre signe. Découvrir l'instant comme une lumière d'eau. Se retrouver en mouvement aussi dans les dessins de l'aimée, dans la musique possible. Il faut combler la distance, éclairer son ombre par l'humour. Il faut naître dans l'amour. Et la vie bouge sans désespoir enfin: « De toi je prends corps. »

Veille est certainement un des plus beaux livres de la révélation de l'instant comme éternité de soi à l'autre. Anne Marie Alonzo nous y donne une forte leçon de patience et de recommencement, de présence et de création.

Et comment ne pas vous lire tout de suite cette page de *Veille* où tout est dit qui nous fera comprendre la suite:

« J'ai la tête lente et rien n'existe qui n'ait été rêvé. Les mots m'évadent doux si doux que je passe pour folle.

« Où crois-tu que je pars quand je pars.

« Tout est trouble et la mer roule contre moi. Je ferme la bouche je sauve ma langue et mes dents perles.

« Il y a en moi et tu le sais toute la fin du monde. »

QUE SAIS-JE?
LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES



LES ACADIENS
Jean-William Lapierre • Muriel Roy

L'histoire des Acadiens est une assez extraordinaire aventure. Déportés en 1755 par les Anglais, à qui le roi de France avait cédé cette colonie en 1713, certains ont trouvé refuge en Louisiane où ils ont formé le peuple « cajun ». Mais beaucoup sont revenus dans les trois provinces de l'Est canadien où ils ont réussi à maintenir leur identité linguistique et culturelle d'abord dans l'isolement, puis par l'action tenace d'un mouvement national.

Collection Que Sais-je
Q.S.J. # 2078, 5,30 $
puf
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514)641-0514

Les folies de Géronimo et Petit Cactus

par
Madeleine
Ouellette-Michalska

Jacques Filion, **Pourquoi cracher sur la lune?**, Éditions Leméac, Montréal, 1983, 359 pages.


Jacques Filion: la fête de l'imaginaire

« Si tu craches chaque minute à un quart de pouce plus loin que la fois précédente, au bout de vingt ans t'auras craché sur la lune. »

C'est du moins ce que Géronimo avait dit à son jeune frère, Petit Cactus. Les deux enfants voyaient loin et haut, clair et net. Le plus court chemin pour le bonheur, ils le trouveraient sans que personne ne les en empêche ou ne les y pousse.

L'auteur de *Pourquoi cracher sur la lune?*, Jacques Filion, leur donnerait juste un léger coup de pouce. « Si j'étais Scribe, fait-il dire au narrateur dès le début du récit, j'aurais forcé la vie à remplir ses promesses lumineuses pour ceux qui savent demander, espérer et rêver. »

Géronimo et Petit Cactus sont tout particulièrement qualifiés pour cette triple entreprise. Ils mèneront donc le bal en s'organisant des plaisirs, des aventures, des satisfactions qui emprunteront aux adultes le soutien d'une complicité aléatoire ou le cadre de vie obligé.

Ensuite, vogue la galère. *L'Estrapade*, bateau conçu spécialement pour le projet fabuleux, les conduira vers le Sud où se trouvent des criques aux eaux limpides et des filles aux lèvres pulpeuses qui prolongeront les mirages.

Car on aura compris que dans cette extraordinaire histoire à multiples personnages et à multiples tiroirs, l'illusion est soigneusement entretenue. Échoue-t-elle à remplir ses promesses qu'on lui assigne aussitôt un autre projet et un autre but. La magie de l'enfance n'épuise jamais ses sortilèges.

Géromino et Petit Cactus, élevés à l'institution Sing-Sing depuis la mort des parents, trouvent là d'excellentes raisons de vouloir se garder de l'étroitesse et de la médiocrité adultes. Avec Menfou, Zéro, Vadrouille, et les autres joyeux compagnons, ils se créent un monde empreint de mystérieux, peuplé d'Indiens, de mythes, de personnages extravagants qui donnent à l'existence sa saveur et son allant.

Fête de l'imaginaire, *Pourquoi cracher sur la lune?* est également célébration de souvenirs, aveu de naïvetés. Dans la narration du passage de l'enfance à l'adolescence, on trouve l'émerveillement des premières sorties, des premiers emplois saisonniers, des premières aventures sur les autoroutes, au restaurant, dans les chambres, où il se trouve toujours des filles serviables comme Java, dont on attend la satisfaction de ses appétits et caprices, ou des femmes vouées à la fatalité du ménage comme Santa Fé.

On transgresse les rapports d'âge, d'autorité, mais pas du tout les rapports de sexe. Si l'auteur ne l'en avait empêché, Géromino aurait sans doute pu dire de ces comportements, assez étonnants chez des garçons épris de justice, d'humour et de romantisme: « Dieu a assez bien réussi la nature ... mais si j'étais lui, je ne serais pas trop fier en ce qui concerne les hommes. »

Le narrateur, avec tant de personnages sur les bras, a parfois peine à contenir tout son monde. Occupé à défier le temps et à remettre en scène une époque révolue qu'il croit passée « au musée de la vie », il a tort bien pu ne pas entendre Boubou affirmer qu'un homme aurait pu construire la grande muraille de Chine sans aimer, mais qu'une femme, pour poser la première pierre, aurait dû ipso facto être amoureuse.

Partagé entre la folie de l'imaginaire et le désir d'inscrire le récit dans son environnement socio-historique, l'auteur ne peut avoir l'oeil à tout. Sa première tâche est d'écrire, et il le fait très bien, avec moins de truculence et plus de finesse que dans *Il est bien court le temps des cerises*, son précédent roman.

Dans une langue exacte, généreuse, rompue aux techniques narratives, Jacques Filion réussit en effet admirablement bien à restituer la fraîcheur et l'enthousiasme d'enfants qui foncent vers l'avenir malgré la mort qu ébranle les certitudes. D'enfants qui ne se départissent pas de la fascination du passé, ce regard attendri jeté sur « les vieilles choses, les vieilles photos, un rendez-vous écrit à l'encre délavée au coin d'une carte postale illustrant un paysage à jamais disparu ».

Voilà un livre de vacances qui, ce n'est pas coutume, peut être lu par tous les membres de la famille.

«Lettres québécoises» estivales

Dans son numéro d'été, qui vient de paraître, la revue *Lettres québécoises* prête sa couverture à M. Séraphin Marion, le doyen des lettres du Canada français, et fait son entrevue littéraire avec le poète Michel Beaulieu.

Dans son éditorial, le directeur de la revue, Adrien Thério, se demande si la mutation de *Livre d'ici* d'hebdo littéraire en mensuel de services au monde du livre n'est pas une « démission ».

Les principales critiques de ce numéro vont aux parutions récentes de Madeleine Monette, Jean Éthier-Blais, Charlotte Boisjoli, François Barcelo et Roger Des Roches, entre autres auteurs.

Dans une longue entrevue aux professeurs sherbrookois Richard Giguère et Robert Yergeau, Michel Beaulieu retrace son itinéraire d'écrivain remarquablement prolifique, associé à toutes les étapes marquantes de l'aventure poétique québécoise des deux dernières décennies, et affirme que « l'écriture doit être impudique ».

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

Le Temps & les Hommes
Retrouvez les classiques de l'Histoire

Gustave Droysen — ALEXANDRE LE GRAND — 520 pages · 28.05$
Philippe Monnier — VENISE AU XVIIIe SIÈCLE — 320 pages · 24.55$
Jacques Madaule — DANTE — 320 pages · 22.35$
Jean Brubat — MARX ENGELS — 304 pages · 24.55$
François Châtelet — PERICLES — 304 pages · 22.35$
Maria Bellonci — LUCRECE BORGIA — 484 pages · 29.95$

en Vente chez votre libraire
EDITIONS COMPLEXE
Distributions aux librairies: Diffusion Dimédia Inc.

PIAF
Le roman vrai du grand amour de sa vie
raconté par le réalisateur de LES UNS ET LES AUTRES



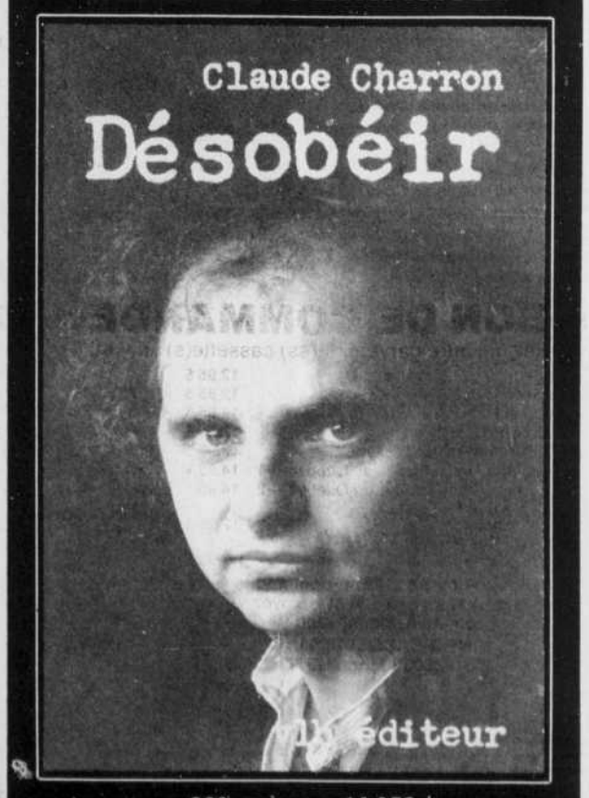
Juin 1939. Édith Piaf triomphe à Paris, tandis qu'à Milan Marcel Cerdan devient champion d'Europe. Piaf, Cerdan, deux destins qui font la une des journaux, deux héros authentiquement populaires, censés ne jamais se rencontrer. Il leur faudra six ans et la guerre pour s'aimer, enfin, un soir de coup de foudre.

Octobre 1949. L'avion qui amenait Marcel Cerdan vers Édith Piaf, à New York, percute un pic des Açores: la plus improbable, la plus banale des histoires d'adultère bascule brutalement dans la tragédie.

Édith et Marcel est le récit de cette tempête amoureuse entre deux êtres d'exception, le chant d'un amour-passion devenu légende.

Éditions Lacombe
En librairie à $14.95

LE BEST-SELLER!
35 000
EXEMPLAIRES EN UNE SEMAINE!



360 pages — 14,95$

- Quel banquet que d'être invité à cette lecture!... Merci pour ce long poème à la vie! (Ghyslaine Thomas, *Le Soleil*)
- Un beau livre... (Louis Falardeau, *La Presse*)
- Un livre politique, personnel et bien écrit (Denise Bombardier, *Noir sur blanc*)
- La preuve des talent littéraires de Claude Charron... L'impudeur des beaux talents... inspiré et lyrique (Régis Tremblay, *Le Soleil*)

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir ☐ exemplaire(s) de *Désobéir*.
Mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de $
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....CODE POSTAL.....
Retourner à: VLB ÉDITEUR
918, rue Sherbrooke Est
Montréal H2L 1L2

Nouveauté
Nouvelle Optique
La beauté de la femme enceinte vue par KÈRO



Au beau milieu de moi
Photographies de KÈRO
Texte de Louky Bersianik
88 p. — 14,95 $
« Chacune des photos de Kèro est la gestuelle d'une gestation plastique qui fait naître les forteresses de l'Invisible: les beaux, les émouvants corps enceints. »
— Louky Bersianik

La grande biographie de Van Gogh



19.90$
au Seuil

Les deux Chines de Victor Segalen

par
Guy Trottier

Victor Segalen, **Les Immémoriaux**, Paris, Plon, Terre humaine, 1983, 250 pages.
Victor Segalen, **Stèles**, Paris, Mercure de France, 1983, 313 pages.
Victor Segalen, **Peintures**, Paris, Gallimard, 1983, 231 pages.
Victor Segalen, **Équipée**, Paris, Gallimard, 1983, 148 pages.


Victor Segalen

PEU lu de son vivant, Victor Segalen, explorateur du réel et des arrières-mondes, pisteur, au-delà du divers, de l'imaginaire, et au-delà de l'absolu, est un écrivain capital.

Longtemps introuvables, ses livres, que l'on réédite, témoignent d'une grande exigence créatrice. Par leurs thèmes, leur écriture, ils sont hors du grand circuit littéraire. Ce sont des textes magnifiques qui paraissent à des années-lumière du gros public affamé de best-sellers et d'histoires simplistes.

Avec Segalen, nous sommes au coeur de la vraie littérature qui est toujours de l'essence de la poésie. L'équivoque est partout dans ses livres inclassables. Nous marchons, nous lisons, mais où sommes-nous? Quelque part à la charnière de l'imaginaire et du réel, dont le conflit s'éternise, emblématique, le voyage n'est qu'un prétexte au rêve.

Né en 1878, Segalen sera un hypersensible et un violent. Médecin de la marine, il découvre l'Océanie en 1903, la Chine en 1909. Puis revient mourir dans la Bretagne de son enfance: le 21 mai 1919, dans les profondeurs légendaires de la forêt de Huelgoat, il est retrouvé mort, *Hamlet* à la main.

Les Immémoriaux paraissent à compte d'auteur au Mercure de France, en 1907. Ce n'est ni un essai ni un roman, mais les deux: déjà et le réel et l'imaginaire, une résurrection à la fois scientifique et romancée des derniers feux de la civilisation maorie.

Segalen trouve avec *Stèles* une forme neuve et, plus profondément, la révélation de sa vocation poétique. À ce moment, 1909, l'empire chinois s'écroule. Il y a deux Chine pour lui: celle des apparences et l'autre, intérieure, tout à la fois symbolique et spirituelle. Ici, les dimensions imaginaires et spirituelles se déploient vigoureusement, l'emportant sur le réel.

Segalen a rêvé un style à part, qui serait à la poésie ce que les calligrammes chinois sont aux mots: « Ils dédaignent d'être lus. (. . .) Ils n'expriment pas, ils signifient, ils sont. » On voit la distance d'avec le réel et l'enjeu spirituel. Qu'elles traitent des paysages, des rites, des guerriers chinois, de l'amitié ou de l'amour, ces stèles, au fond, illustrent toutes « le transfert de l'Empire de Chine à l'Empire du soi-même. »

Les *Peintures* (littéraires), publiées pour la première fois en 1916, sont superbes. Avec des mots chinois, Segalen crée des peintures chinoises nées de son imagination. Parfois, il déploie un long rouleau de soie, « défilé horizontal de choses précieuses, venant de par toute la terre, marchant vers le même but pour se poser en un même lieu, aux pieds de quelqu'un ».

Équipée, paru en 1929, 10 ans après sa mort, est un récit de voyage en Chine. Mais dès la première page, le projet est défini: ce voyage n'a qu'un objet, « l'imaginaire déchoit-il ou se renforce quand il se confronte au réel? » C'est une autre Chine et son affrontement physique dans la marche, l'escalade, l'épuisement, le danger des rapides, l'usure des sandales, le balancement exact du bâton devant la jambe, le bain glacé, l'odeur insupportable de la mort.

Ce voyage est aussi essentiellement une méditation sur le voyage. La Chine pliée en vous se déplie, multiple, confuse, accidentée: pagodes, cortèges, stèles, éventails, vols de grues, mendiants. « Regardez encore », et le paysage devient notre visage, ces yeux nous servent de miroirs, tandis que les nôtres en lisant semblent se retourner mystérieusement vers cette Chine intérieure, « l'Empire du soi-même ».

Toute cette vérification du réel dans sa puissance aboutit à un constat, à l'image de la vie de Segalen: « Dans ces centaines de rencontres quotidiennes entre l'Imaginaire et le Réel, j'ai été moins retentissant à l'un d'entre eux qu'attentif à leur apparition. J'avais à me prononcer entre le marteau et la cloche. J'avoue, maintenant, avoir surtout recueilli le son. »

Victor Segalen démontre que l'on peut aller plus loin vers l'est que Rimbaud sans être aussi ennuyeux que Claudel.

En poche: Soljenitsyne, Gadda, London...

Alexandre Soljenitsyne, **Le Premier Cercle**, Le Livre de poche, deux volumes, 1,040 pages.

Depuis son exil en Occident, Soljenitsyne a entrepris une révision complète de ses oeuvres antérieures, publiées, censure et samizdat aidant, dans des versions altérées. Voici donc *Le Premier Cercle* en « version définitive » dans une traduction nouvelle — et quelle découverte!

L'équipe d'ingénieurs et de techniciens enfermée dans la prison-laboratoire de Mavrino travaille à identifier la voix d'un « traître » qui a averti l'ambassade américaine qu'un de leurs savants atomistes allait vendre ses secrets. La fable rejoint donc maintenant la guerre froide et l'affaire Rosenberg. Les interrogations et les doutes de ces bagnards dans le premier cercle de l'Enfer concentrationnaire n'en prennent que plus de grandeur et d'actualité.

★ ★ ★

Carlo Emilio Gadda, **L'Affreux Pastis de la rue des Merles,** Points-Romans /Seuil, 320 pages.

Sans conteste le premier roman policier où l'intrigue se fait voler la vedette par le style — les styles devrait-on plutôt dire. Car Gadda est un virtuose époustouflant dans la lignée des Rabelais, Céline, Joyce (la critique dixit). Il utilise ici pas moins de cinq ou six dialectes italiens, tout en passant de la farce à l'épopée, du pastiche au baroque. L'enquête sur un vol de bijoux et un meurtre postérieur que mène un inspecteur parmi le coloré peuple de Rome devient ainsi une somme littéraire et linguistique. Malgré les prouesses du traducteur, on se prend à rêver savoir l'italien.

Jack London, **Romans, récits et nouvelles du Grand Nord,** Bouquins/Laffont, 1,154 pages.

Le Klondike, 1897. La dernière ruée vers l'or, la plus météoritique et la plus inhumaine sans doute. Jack London y passa près d'un an; s'il n'y récolta que pour $4.50de poudre d'or, il y trouva surtout « sa véritable perspective ». Le « Kipling du froid » était né.

Les hommes, les bêtes, les paysages observés pendant ces mois d'épreuves et d'infortune inspirent son oeuvre jusqu'en 1905: quatre romans, quelque 70 nouvelles et deux pièces de théâtre. Une moisson exceptionnelle dont l'essentiel est rassemblé dans un gros volume de la remarquable et fort maniable collection « Bouquins » de Laffont.

Les titres parlent par eux-mêmes et ont sans doute enchanté votre enfance: L'Appel de la forêt, Le Fils du loup, Croc Blanc, Histoires du pays de l'or, Les Enfants du froid, La Fin de Morganson, Souvenirs et Aventures du pays de l'or, Radieuse Aurore et surtout *Construire un feu* (que j'emporterais sur mon île déserte). À noter la qualité des préfaces de Francis Lacassin, responsable de la publication de l'oeuvre de Jack London dans 10/18.

★ ★ ★

Wiliam Styron, **Les Confessions de Nat Turner,** Folio/Gallimard, 530 pages.

L'auteur du *Choix de Sophie* avait publié en 1967 ce récit troublant inspiré par la révolte d'un groupe d'esclaves noirs en 1831 dans le sud de la Virginie. Par un véritable tour de force, l'auteur se met dans la peau du chef de la rébellion, Nat Turner, un illuminé mystique et sanguinaire, et brosse une fresque violente de la vie dans les plantations du Sud. À sa sortie, cette réflexion sur la condition d'esclave avait créé quelques remous, comme quoi certaines blessures de la guerre de Sécession sont mal cicatrisées encore.

André Brink, **Un turbulent silence,** Le Livre de poche.

La comparaison s'impose avec le *Nat Turner* de Styron. Chez Brink, la révolte d'esclaves se déroule en 1824 dans une région reculée de l'Afrique du Sud. Contre deux fermiers blancs se dressent une poignée de travailleurs noirs avec à leur tête Galant qui est — coïncidence heureuse que tout romancier rêve de rencontrer un jour — frère de lait d'un des jeunes Blancs. Avec une parfaite maîtrise, Brink, un des grands romanciers afrikaans actuels, noue en alternance les témoignages des divers acteurs de ce drame historique.

De ce long récit d'une brutalité souvent insoutenable émergent deux silhouettes inoubliables dans leur révolte: Galant bien sûr, mais surtout Hester, la femme blanche, dont la condition est sous bien des aspects semblable à celle de l'esclave noir. Leur brève rencontre fait jaillir l'étincelle de l'espoir de la liberté.

Gilbert GRAND

LES NOUVELLES CLITOCRATES
par Georges Raby

Une mise en question du Matriarcat moyennageux dans lequel nous vivons encore aujourd'hui...

À lire dans le no 17 de la revue MOEBIUS, spécial pamphlets

En plus des textes de Michel Bujold, Patrick Coppens, Marie-Christine Larocque, Jacques Renaud, Christian Roy, Paule Tourigny, Robert Yergeau; des chroniques de Fulvio Caccia, Raymond Martin, Michèle Pontbriand; des caricatures de Hulin.

Dans toutes les bonnes librairies!

Distribution: Diffusions Parallèles, tél: 525-2511

Yves Montand
raconté par son ami l'écrivain Jorge Semprun



Yves Montand, chanteur, acteur, homme politique, homme public, homme secret. Un homme tout simplement. Pour raconter cet homme-là, pour rendre compte d'un tel personnage, dans son épaisseur, dans sa profondeur, il fallait la clé de la mémoire et de la connaissance intime.

Si Jorge Semprun a réussi ce pari — et ce portrait — c'est parce qu'il connait Montand depuis vingt ans et que, depuis vingt ans, de l'un à l'autre se sont tissés les liens rares de l'amitié.

Éditions Lacombe
En librairie à $13.95

Pour fêter leur dixième anniversaire

LES ÉDITIONS CUL Q

sont heureuses d'annoncer à leurs nombreux amis la publication de quatre livres-objets par Jean Leduc:

- **Les Aventures croustillantes de l'Ombre Jaune au Lichtenstein**

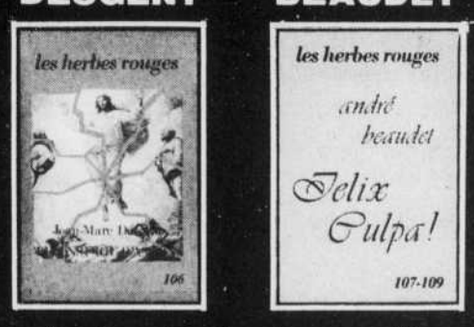
et, dans la collection **Sacs,**

- **L'Uqam**
- **France Gascon**
- **Une Autre Anthologie de la poésie québécoise**

Pour tout renseignement s'adresser à Lise Lamarche

les herbes rouges

DESGENT **BEAUDET**



Voici deux livres terribles dans ce qu'ils pourraient signaler une voie d'écriture.
Hugues Corriveau, *Spirale*

☐ **Jean-Marc Desgent,** Transfigurations, 2,50$
☐ **André Beaudet,** Felix Culpa!, 4,00$
☐ abonnement: 10 nos, 15,00$
☐ ci joint ☐ chèque ☐ mandat postal

les herbes rouges
C.P. 81, bureau E, Montréal, Québec H2T 3A5
Nom.....
Adresse.....
..... Code postal.....

Flammarion
vous propose
deux nouveautés
SYBEX



Introduction au traitement de texte
Glatzner, H.
~~24.95~~ **19.95**



Votre premier ordinateur
Zaks, R.
~~22.30~~ **17.95**

Catalogue Sybex disponible

Librairie Flammarion
1243, Université, Montréal H3B 3A8, 866-6381
4380, St-Denis, Montréal H2J 2L1, 284-3688

LIBRAIRIE DELTEIL
LIVRES D'OCCASION ET DE COLLECTION
ACHAT ET VENTE
7348 St-Denis (coin DeCastelnau) métro Jean-Talon
277-8235

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

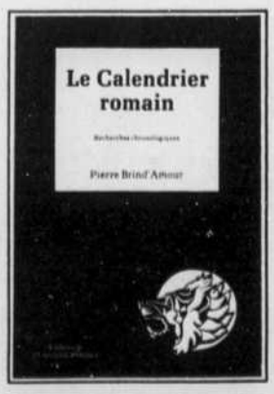
Nouveauté Nouvelle Optique

Le nouveau défi du système scolaire



Georgette Goupil, Gérald Boutin
L'intégration scolaire des enfants en difficulté
132 p. — 9.95 $
Un regard critique sur le phénomène de l'intégration scolaire au Québec

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



LE CALENDRIER ROMAIN
Recherches chronologiques
Pierre Brind'Amour
Collection d'Études anciennes de l'Université d'Ottawa no 2
Cet ouvrage porte essentiellement sur l'organisation du temps, à savoir la structure interne du calendrier romain et son évolution sous la République jusqu'à la réforme julienne. Il porte aussi sur les problèmes posés par la datation des événements historiques, c'est-à-dire sur la chronologie. Ces deux aspects, « calendrier » et « chronologie », ne sont distincts qu'en apparence; en fait, leur interdépendance est telle qu'il est pratiquement impossible d'étudier l'un sans l'autre.
ISBN 2-7603-4702-8 **$25,00**

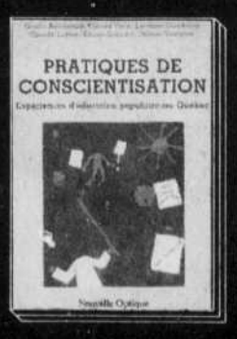
Chez votre libraire ou directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa 65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5 (payable d'avance par chèque ou mandat)

Nouveautés Nouvelle Optique



P. Hamel, J.-F. Léonard, R. Mayer
Les mobilisations populaires urbaines (1960-1980)
482 p. — 17,95 $
Le difficile et laborieux cheminement de la pensée politique de gauche des vingt dernières années. Un ouvrage indispensable.

G. Ampleman, G. Doré, L. Gaudreau, C. Larose, L. Leboeuf, D. Ventelou
Pratiques de conscientisation
Expériences d'éducation populaire au Québec
312 p. — 17,95 $
Comment se fait la prise de conscience individuelle et collective d'une situation d'exploitation, de domination et d'aliénation? Un guide complet des pratiques d'éducation et de lutte.





Centre de Formation Populaire / C.F.P.
Au-delà du Parti Québécois
Lutte nationale et classes populaires
248 p. — 14,95 $
Pour rendre compte de la lente et réelle recomposition de la gauche autour d'une perspective minimale: la recherche d'une réponse populaire, c'est-à-dire socialiste, démocratique et indépendantiste à la question nationale.

en vente chez votre libraire

Marguerite Duras: la difficulté d'aimer

par
Jean Royer

Marguerite Duras, **Savannah Bay, L'Homme atlantique, La Maladie de la mort**, Éditions de Minuit, Paris.

SAVOIR vivre: dans l'amour, en face de la mer; avec la mémoire et dans l'instant. Ainsi peut-être pourrions-nous résumer ce qui se passe dans les trois derniers textes de Marguerite Duras. Et pourtant, nous n'en aurions encore rien dit.

Comment parler des livres de Marguerite Duras ? La question se pose à chaque titre d'une écriture qui se révèle toujours indissociable de la vie d'aimer.

Dans *Savannah Bay*, voici une jeune femme et sa mère, peut-être, aux prises avec la mémoire d'une passion. C'est le jeu de l'identification et cela se passe justement sur une scène de théâtre.

Dans *L'Homme atlantique*, voici une femme qui écrit la rupture d'avec son amant. C'est le jeu de l'amour et cela se passe devant la caméra.

Dans *La Maladie de la mort*, le plus beau et le plus fort de ces trois livres, nous assistons à la dernière scène de l'amour. Un amant se défait de son désir. Une femme s'endort devant le profil de la mort, devant cet homme qui ne sait plus qu'aimer c'est vivre, qui n'a plus de désir, qui pleure parce qu'il ne sait pas aimer.

Est-elle prostituée, celle qui attend le désir de l'autre? Est-il mort, celui qui regarde sans aimer? Nous assistons à leurs dernières nuits où s'avance la maladie de la mort qui est en l'homme. La femme se laisse prendre par lui quand elle voit qu'il va mourir. Son immobilité ressemble à de la pitié, à du silence intraduisible. Sa nudité est émouvante et nous rend encore plus pitoyable l'impuissance à aimer de l'homme.

Tout cela, Marguerite Duras l'écrit dans une langue qui tremble d'effroi dans son acuité et dans le poids des mots. Duras nous rejoint au plus profond de ce qu'on appelle l'âme. Son écriture est une respiration. Sa poésie touche un secret que nous avions cru indicible. Avec elle nous pouvons enfin nous demander: quand saurons-nous aimer?



Photo Jacques Grenier
Marguerite Duras: jusqu'au fond de l'âme

Nabokov et Butor: le génie de la lecture

VOUS les connaissez de nom et vous les avez probablement lus: Vladimir Nabokov a écrit *Lolita* et Michel Butor nous a donné *Le Génie du lieu* et *La Modification*.

Mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est que ces deux écrivains ont le génie de savoir lire les autres. Cela pourrait s'appeler: l'intelligence littéraire, un profond sens critique de plus en plus rare de nos jours.

Nabokov a passé la plus grande partie de sa vie à enseigner les littératures aux États-Unis, avant le succès de *Lolita*. Il est mort à Montreux en Suisse en 1977. Ses admirateurs ont reconstitué d'après ses cours et ses notes l'ensemble de ses conférences sous le titre *Littératures* dont le premier tome vient de paraître en français chez Fayard, dans une traduction d'Hélène Pasquier.

On y retrouve les vues de Nabokov dans toute leur splendeur et leur originalité sur Austen, Dickens, Flaubert, Stevenson, Proust, Kafka et Joyce. Pour Nabokov: « Style et structure sont l'essence d'un livre, les grandes idées ne sont que foutaises. » Il ne faut pas manquer ce regard unique du côté de la fiction, loin des idées à la mode. Une grande leçon de littérature.

Je n'hésite pas à placer Michel Butor, l'écrivain français, à côté de Nabokov pour des raisons évidentes: voici un des plus grands littérateurs de ce siècle dont l'oeuvre, poétique et critique, commence à se situer au-dessus des autres.

Plus loin que le surréalisme et que le Nouveau Roman, Butor a exploré des zones peu fréquentées parmi les lieux de l'expression poétique et du langage. Il est aussi un critique original et qui n'a cessé de questionner les oeuvres du côté de l'écriture même.

Le cinquième et dernier tome de sa série *Répertoire*, dans la collection « Critique », aux Éditions de Minuit, nous parle d'écritures littéraires, plastiques, musicales: Dhurer, Perrault, Stendhal, Proust, Joyce, Mondrian, Jean-Luc Parent et d'autres.

Tout cela dans le but d'« agir sur nos rêves » en les écrivant, ou d'explorer le plus grand conflit: celui qui se passe « entre vivants et morts ». Car avec Butor, on se retrouve enfin du côté de la face cachée des mots. Son *Répertoire* de critiques nous invite à un des plus intelligents voyages littéraires.

Jean ROYER

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Pierre Vadeboncoeur et le roman américain

JE ne partage pas les vues de Pierre Vadeboncoeur sur la culture, mais là n'est pas mon propos, plus restreint. L'auteur consacre un de ses *Trois essais sur l'insignifiance* (Éditions de l'Hexagone) à retracer dans un roman des années 30 les symptômes de l'« inculture » américaine. Il s'agit d'un bref récit de James Cain, *The Postman Always Rings Twice* (« Le facteur sonne toujours deux fois », chez Folio), publié en 1934, et qui appartient à ce courant du genre policier qu'on a appelé le roman noir américain.

À vrai dire, le roman de Cain, par l'importance qu'il accorde aux personnages, fort éloignés des stéréotypes du policier classique, et le statut secondaire qu'il donne au thème de l'enquête, ne s'inscrit qu'imparfaitement dans le genre policier au sens strict, comme les oeuvres de plusieurs auteurs américains de l'époque. Les romans de Cain sont ainsi à la frontière du roman policier et du roman tout court, cette distinction n'étant pas d'ailleurs affectée ici d'une valeur normative. Je voudrais relever quelques aspects de ce qui me paraît être une lecture insuffisante.

Ce qui frappe d'abord dans le texte de Vadeboncoeur, c'est la violence de l'attaque qu'il porte au monde mis en scène par Cain. Ses personnages sont un ramassis de « fantoches sordides », de « dévoyés ignares », « dégénérés » et « spirituellement stupides ». Ils ne vivent que de convoitises immédiates, ne réfléchissent pas et ne conçoivent aucun remord des forfaits qu'ils commettent.

Il y a là un véritable acharnement, qui étonne. Sans compter qu'on ne distingue pas ici la fiction et le réel, je ne vois pas ce que gagne l'interprétation à accabler de tels jugements moraux des personnages romanesques. Mais la lecture de l'auteur me semble aveuglée par sa thèse, ne retenant du roman que ce qui la sert.

« Nulle part, de l'ange », déplore Vadeboncoeur. Mais il faut prendre les personnages de Cain pour ce qu'ils sont. Frank, Cora et Nick ne sont pas des esthètes, mais un vagabond qui erre de la prison à la route, une ex-miss de beauté qui veut « devenir quelqu'un » et un immigrant qui essaie maladroitement de se faire une place au soleil californien. Il y en avait d'autres, à l'époque!

À moins de censurer l'inspiration du romancier, je ne vois pas comment on pourrait faire grief à Cain du choix de ses personnages. Il n'est pas responsable de la société américaine. Mais je suis sûr que Vadeboncoeur accorderait cela, car je suppose bien qu'il ne reprocherait pas à Proust les turpitudes du baron de Charlus. Ainsi, nous ne sommes pas au coeur de la question, qui concerne plutôt la *manière* romanesque.

Cain traite son sujet « glacialement », constate avec agacement Vadeboncoeur. Il refuse d'ajouter du sens aux actes qui sont décrits. Il aurait pu expliquer, juger, commenter, mais « Cain narrait, strictement ». Et cette absence de sens est le mal absolu, « la parabole du néant », selon le titre que l'auteur a donné à son essai.

Cela appelle deux remarques. D'une part, cette narration extérieure, qui a été rapidement qualifiée de behavioriste, caractérise dans son ensemble le roman américain de cette époque, non seulement les auteurs de romans policiers, comme Cain ou Hammett, mais aussi bien Hemingway, Dos Passos, Steinbeck, et, d'une manière plus complexe, Faulkner.

Cette technique narrative est un choix littéraire parfaitement valable, autant que celui d'un narrateur omniscient qui scrute les consciences et commente les actes posés par les personnages. On ne peut pas interpréter cette manière d'écrire sans la situer à l'intérieur d'une évolution des formes romanesques. Tout cela a d'ailleurs influencé, on le sait, le roman européen, en particulier français.

D'autre part, Vadeboncoeur néglige d'observer que le roman de Cain est écrit à la première personne, l'auteur ayant confié la narration au personnage de Frank. Cela limite évidemment les perspectives spirituelles.

« Une des particularités du livre de Cain, quelle que soit sa violence, c'est que celui-ci ne fait nullement au bout du compte une tragédie. » Cette affirmation de Vadeboncoeur est difficile à admettre. Car enfin, le malheur ponctue sans répit l'existence de Frank et de Cora, jusqu'à la mort où les entraîne — l'analyse de la structure de l'intrigue le montrerait — leur amour. « Ça s'est passé comme ça. » « Nous sommes enchaînés l'un à l'autre. »

Cette impression de fatalité est accentuée par le temps de narration choisi par le romancier. Le lecteur comprend à la fin que le récit tout entier est un plaidoyer désespéré de Frank attendant son exécution.

Mais je ne voudrais pas opposer une interprétation à une autre. Car je crois que le fond de la pensée de Vadeboncoeur est qu'il n'y a pas de tragédie sans « noblesse », comme il le dit. Le tragique suppose la grandeur — c'était une règle du théâtre classique, qui ne mettait en scène que rois et princesses — et c'est pour cela que ces « pauvres types » ne peuvent pas être... Tristan et Iseult (soit dit en bouleversant quelque peu la chronologie).

Comme les procédés de narration explorés par les romanciers américains de l'entre-deux-guerres ont été une réaction aux formes romanesques précédentes, ainsi le roman noir américain ne peut être interprété sans qu'on le situe dans l'histoire du genre policier. Il est certain que le roman criminel de Cain participe d'une dénonciation du roman-problème anglo-saxon et qu'il s'attache à montrer l'envers de son cadre artificiel bourgeois et exhibe son hypocrisie devant l'origine sociale de la criminalité. Les criminels n'y sont pas les esthètes oisifs qui hantent les manoirs d'Agatha Christie, mais les *misérables*.

L'absent du monde de Cain est justement le représentant de l'intelligence, le détective qui redonne leur sens aux choses en masquant les réalités sociales, qui conforte, ultimement, la société, en restaurant l'ordre. La raison dont Vadeboncoeur souligne le manque est cet ordre que refusent les personnages de Cain parce qu'ils en sont exclus.

Et le cynisme qu'ils manifestent à l'égard des institutions montre bien qu'ils ne sont pas totalement dupes des apparences de la société qui leur est faite. Ils savent à leur manière ce qu'écrit Brecht: « Le gangster viole la morale écrite des classes supérieures et se conforme à leur immoralité de fait. » À cet égard, le regard extérieur utilisé par Cain ajoute beaucoup à l'efficacité du retournement opéré par le roman noir américain.

Dans l'opposition de l'inculture de l'Amérique à la culture de l'Europe, à laquelle l'oeuvre de Cain sert de prétexte, il y a quelque chose qui gêne Vadeboncoeur, et qui me paraît infirmer sa thèse. C'est qu'il sait bien que l'écriture romanesque de Cain, celle de l'« âge du roman américain », selon l'expression de Claude-Edmonde Magny, a été « empruntée » par Camus, par exemple, et d'autres écrivains européens. Il cite Camus: « Cette technique est incomparable pour décrire un homme sans vie intérieure apparente (et je m'en suis servi). »

D'ailleurs, non seulement la narration, mais le ton, la syntaxe même du roman de Cain font immanquablement penser à *L'Étranger*: « Je l'ai embrassée. Ses yeux brillaient comme deux étoiles bleues. C'était comme si on était à l'église. »

Cette convergence est recouverte par Vadeboncoeur d'une façon curieuse. Il soutient que Camus, lui, « savait ce qu'il faisait », alors que pour Cain — il le dit à plusieurs reprises — on doit penser qu'il en était inconscient. Étrange conception, toute mythique, du travail de l'écrivain, qui en fait le dépositaire inconscient des grâces de l'inspiration.

Je pense plutôt que la convergence ici occultée constitue un signe d'époque, à la fois dans l'histoire des sociétés et dans celle des formes romanesques. James Cain savait ce qu'il faisait.

Jean-Pierre ROY

LES ECRITS DES FORGES INC.

DERNIER PROFIL
de
ALPHONSE PICHÉ

Un recueil qui fait l'unanimité

« Il y a fort à parier que l'on lira les poèmes d'Alphonse Piché bien après que les têtes d'affiche de notre temps se seront tués »
Michel Beaulieu, **Livre d'ici**

« quelques poèmes irréfutables (...) c'est un livre nécessaire »
Robert Mélançon, **Liberté**

« on pense à Villon. N'est-ce pas là le compliment absolu qu'on puisse faire à ce poète »
Jean Ethier-Blais, **Le Devoir**

« un livre inoubliable, essentiel »
Gérald Gaudet, **Une poésie en devenirs**

« les meilleurs exemples de l'écriture ferme et disciplinée de Piché (...) pas un mot de trop, pas un mot de côté »
Richard Giguère, **Lettres québécoises**

« Je n'ai jamais lu de poèmes québécois aussi précis, aussi hallucinants... »
Claude Beausoleil, **Le Devoir**

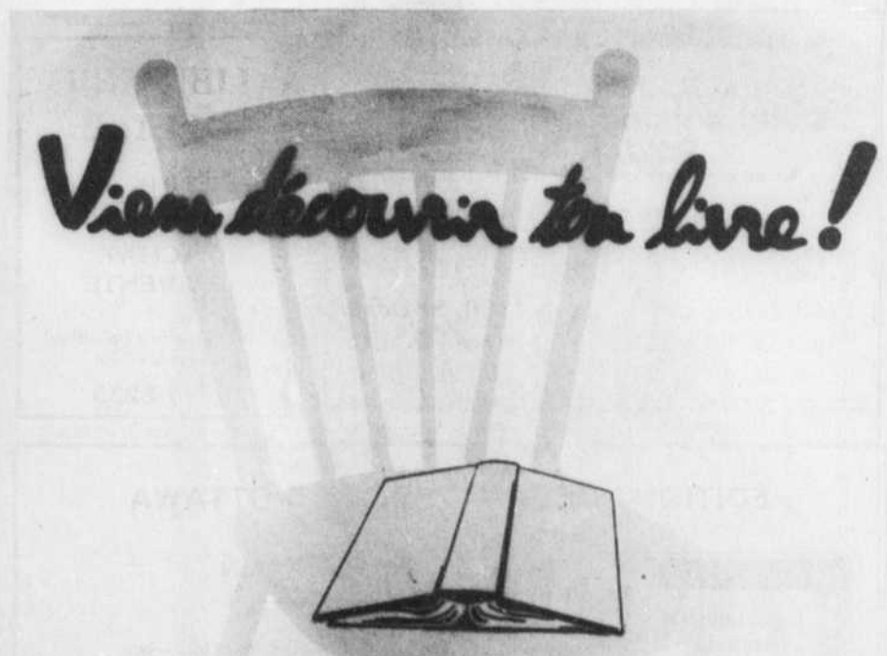
LES ECRITS DES FORGES INC.
2095, Sylvain, Trois-Rivières, Québec

Réjean Ducharme

Prix du Gouverneur général



• Éditions Lacombe



4e Salon du livre de Drummondville
du 9 au 12 juin 83
au cegep de Drummondville, 960 St-Georges

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POÉSIE 1983

« FORAGES »
de Michel Savard



Coll. « l'instant d'après » no 4;
85 pages; $5

ÉDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244, Saint-Lambert
Quebec J4P 3N8

Maurice Podbrey et le théâtre Centaur

Un succès fondé des créations québécoises et canadiennes de langue anglaise

par
Sheila Arnopoulos

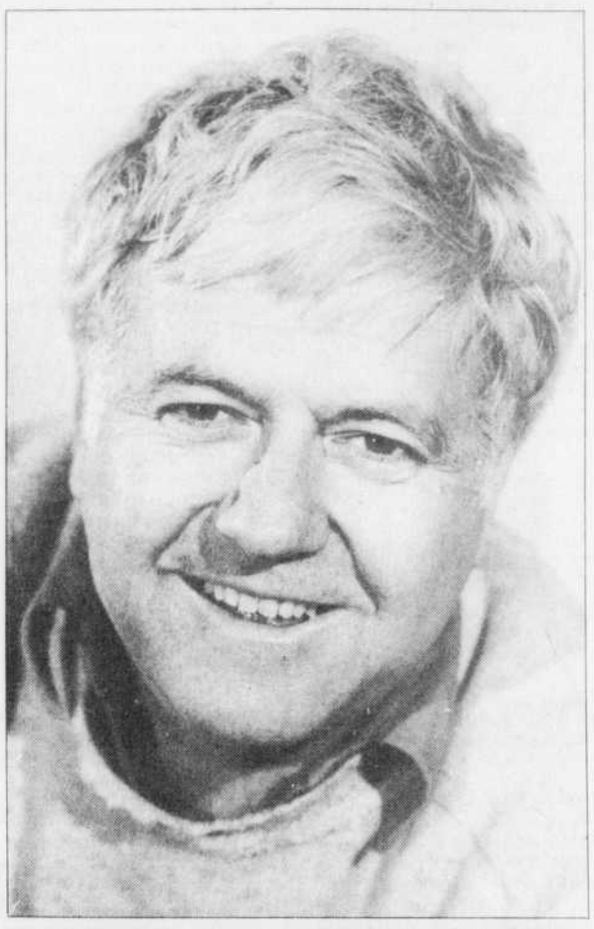
LORSQUE Maurice Podbrey, fondateur et directeur du Centaur, inaugura son théâtre en 1969, il s'était donné comme mission d'établir des rapports serrés avec Montréal: « J'ai décidé de bâtir un théâtre en langue anglaise qui participe à l'évolution du Québec et de monter des pièces qui ouvrent de nouvelles perspectives. »

Le Centaur est le théâtre anglais le plus actif de la ville. Il y a aussi Encore, une compagnie professionnelle qui a remplacé le théâtre Saidye-Bronfman. On compte aussi quelques troupes semi-professionnelles, comme Tangente, dont le succès est grandissant. Le « dinner theatre », fort populaire durant les années 50, connaît lui aussi une nouvelle vie.

D'après Podbrey, c'est le recrutement d'auteurs liés au milieu qui assure le succès du Centaur. « Une ville, explique-t-il, découvre son âme grâce à ses auteurs dramatiques et un théâtre n'est vivant que s'il leur appartient. » Mais pour ce faire, il lui a fallu se mettre à la recherche d'écrivains Anglo-Québécois et les soutenir. Les auteurs, dit-il, n'apparaissent pas comme les papillons, tout formés, sans l'appui d'un milieu théâtral organisé.

Parce qu'il était lui-même nouveau venu à Montréal et que les auteurs dramatiques de langue anglaise ne s'y manifestaient guère à ce moment, Podbrey mit cinq ans à réaliser son objectif. Élevé en Afrique du Sud, il fut comédien dans le West End de Londres, puis vint à Montréal en 1966 pour enseigner à la section anglaise de l'École nationale de théâtre.

« Je suis tombé en amour avec Montréal, avoue-t-il, et j'ai décidé d'y rester. C'est la ville la plus excitante du pays. Les autres villes du Canada ne me tentent pas. » Il décide donc de mettre sur pied son propre théâtre. À l'époque, le théâtre régional au Canada prenait son essor, et Podbrey avait confiance de pouvoir former une compagnie anglaise au Québec capable de faire sa marque ici comme ailleurs.



Maurice Podbrey, directeur-fondateur du théâtre Centaur

Son succès est évident. En reconnaissance de son esprit créateur, il s'est vu décerner, ce printemps, le Vantage Arts Academy Award accordé annuellement pour souligner sa contribution exceptionnelle au théâtre canadien.

David Fennario, l'auteur dramatique que Podbrey a découvert et qu'il encourage depuis 1972, est populaire non seulement à Montréal mais partout au Canada. Malgré certaines critiques brutales, surtout celle du magazine *Saturday Night*, sa pièce *Moving* connaît un succès prodigieux cette saison-ci et sera reprise en septembre prochain, avant l'ouverture officielle de la saison. On projette aussi une tournée à travers le pays.

Plusieurs autres auteurs montréalais sont aussi liés avec le Centaur et écrivent sur commande. Beverley Lockwood, qui habite une maison de ferme près de Hudson, fut la première à émerger après Fennario. En 1979, elle écrivit *Weeds*, qui porte sur les fermiers Irlandais établis près de Montebello.

Alun Hibbert, un jeune écrivain de Lachine, en est un autre. La saison se terminera la semaine prochaine avec sa pièce *Playing the Fool*, une farce qui met en scène deux anciens membres du Parti communiste de Montréal qui ressassent leurs souvenirs de combattants dans la guerre civile d'Espagne. La saison prochaine, le Centaur présentera *Majority of Two*, sur un couple Montréalais rêvant à la retraite.

Marcy Kahane est la dernière à faire son apparition. Depuis deux ans, elle travaille avec Podbrey sur *Montparnasse*, basé sur les *Memoirs of Montparnasse* du poète anglo-québécois John Glassco. Présentée pour la première fois en atelier au Cégep Dawson, la pièce fait revivre le monde littéraire de Paris après la première guerre. Elle sera à l'affiche dès la saison prochaine.

Malgré que la communauté anglophone de Montréal voit sa population diminuer, le Centaur est en pleine santé. Utilisant deux petites salles de 440 et 250 sièges installées à l'intérieur de l'ancien édifice de la Bourse de Montréal sur la rue Saint-François-Xavier, dans le Vieux-Montréal, on y fait généralement salle comble.

Podbrey attribue son succès phénoménal, qu'envient beaucoup d'autres compagnies au pays, à deux exigences fondamentales. La première veut que l'on encourage le talent du milieu, l'autre que l'on offre aux spectateurs des pièces québécoises et canadiennes.

C'est la carrière de David Fennario, maintenant un des auteurs dramatiques les plus populaires au Canada anglais, qui illustre le mieux la vie du théâtre de langue anglaise à Montréal. Chômeur avec une neuvième année comme bagage, il retourne aux études. Alors qu'il est au Cégep Dawson, il produit une série de sketchs, sorte de journal personnel sur la vie à Pointe-Saint-Charles. Son professeur en tire une édition limitée dont un exemplaire tombe entre les mains de Podbrey. « J'étais fort impressionné par son dialogue et ses qualités dramatiques », dit-il. Fennario ne connaissait guère le théâtre, mais Podbrey le persuada d'accepter le poste d'écrivain attitré du Centaur pendant deux ans.

Fennario assista aux répétitions d'une pièce après l'autre, puis, en 1974, écrivit *On the Job*, et ensuite *Nothing to Lose*. Les deux pièces tinrent l'affiche pendant des semaines et firent ensuite le tour du Canada, récoltant les critiques les plus élogieuses. Une troisième, *Toronto*, fut moins bien réussie.

Mais la quatrième, *Balconville*, sur deux familles de Pointe-Saint-Charles, remporte le prix Chalmers pour la meilleure pièce canadienne de 1979. Écrit en deux langues, *Balconville* fit la tournée du Canada ainsi que de la Grande-Bretagne. La pièce doit être reprise l'an prochain par la télévision payante.

« *On the Job* nous a fait entrer dans une nouvelle ère, dit Podbrey. La pièce a confirmé notre identité montréalaise. Elle coïncida avec l'achat du vieil édifice de la Bourse et avec l'aménagement d'une deuxième salle. » La vision de Fennario s'écarte sensiblement des vieux clichés de la vie anglaise à Montréal. Il prend pour sujet, la plupart du temps, les ouvriers d'origine irlandaise qui se mêlent aux francophones à Pointe-Saint-charles et à Verdun. Quoique la communauté anglophone soit surtout de classe moyenne, elle se passionne pour les personnages de Fennario.

L'ambiance créée par Podbrey attire aussi les francophones qui sympathisent avec l'univers mis en scène par le Centaur. On n'a pas craint d'aborder le mouvement nationaliste avec *Les Canadiens* de l'auteur torontois Rick Salutin, qui a toujours été bien disposé envers le Québec. Cette saison, pour la première fois, Podbrey présenta la traduction d'une pièce en français. Ce fut *Broue*, qui connut un vif succès à l'extérieur du Québec. Mais en principe, Podbrey est contre les traductions: « Les anglophones de Montréal devraient voir les pièces dans leur version originale. »

La promotion des auteurs anglo-québécois est accompagnée par la présentation des meilleures pièces des autres régions du pays. D'après Podbrey, les pièces québécoises et canadiennes sont les plus populaires auprès des spectateurs.

« Certains théâtres sont en difficulté parce qu'ils ne croient pas que les Canadiens s'intéressent aux oeuvres locales », observe-t-il. Les Canadiens ont la réputation de ne pas valoriser leurs propres artistes. Mais Podbrey a fondé son théâtre sur la production canadienne et a découvert que c'était rentable.

Une des plus marquantes fut *Paper Wheat*, conçu par le 25th Street Theatre de Saskatoon sur le peuplement des Prairies et sur la fondation du Wheat Pool. *I.W.A — The Newfoundland Loggers' Strike*, présenté par le Mummers Theatre de Terre-Neuve, en était une autre.

Cette saison, le Centaur offrait *Quiet in the Land* d'Anne Chislett sur la lutte de la communauté Amish établie autour de Kitchener contre la conscription au cours de la Première Guerre mondiale. *Rock and Roll* de l'écrivain John Gray de Nouvelle-Écosse, connu pour *Billy Bishop Goes to War* et lauréat récemment du Prix du gouverneur général, sera présenté la saison prochaine. Une comédie musicale, *Rock and Roll*, se déroule dans un petit village de Terre-Neuve pendant les années 50. *Whiskey Six* de Sharon Pollock de Calgary sur l'ère de la prohibition et les fameux « rum-runners » est aussi au programme pour la saison prochaine.

À chaque saison, le théâtre Centaur monte aussi des oeuvres d'écrivains étrangers. On aborde souvent les questions de langue et de race. Maurice Podbrey a beaucoup favorisé l'écrivain sud-africain Athol Fugard qui écrit sur les relations entre Noirs et Blancs. Cette saison, Podbrey a mis en scène *Translations* de l'écrivain Irlandais Brian Friel sur l'occupation d'une île irlandaise par les Britanniques il y a 150 ans. La prochaine saison, on verra *The Seagull* (La Mouette) de Tchekhov, *84 Charing Cross Road* de Helen Hanff, et *K2* de Matrick Meyers portant sur deux alpinistes qui montent à l'assaut du deuxième pic du monde.

Malgré tout son succès, cependant, le Centaur a des problèmes financiers. Lorsque les deux scènes sont libres, on les loue à des groupes de danse et de musique, mais les revenus qu'on en tire ne sont pas suffisants. « La vente de billets va bon train et nous profitons aussi de subventions des trois niveaux de gouvernement, explique le directeur. Québec reconnaît la valeur de ce que nous faisons et nous traite fort généreusement. Mais il faudra mettre au point des projets de financement si nous devons rester à flot. »

Podbrey rêve d'un théâtre plus vaste pour rejoindre des auditoires plus nombreux et s'assurer de revenus plus abondants. Malgré le déclin de la communauté anglaise, le public du Centaur continue de s'accroître. Le public anglophone aussi bien que francophone continuera à l'appuyer.

Podbrey constate que les communautés ethniques s'intéressent davantage au théâtre et qu'elles constituent un public qu'il est nécessaire de développer. Déjà, il s'est mis à l'affût d'auteurs provenant de ces milieux. En septembre dernier, il réunit un groupe de personnes intéressées au théâtre afin de collaborer à une production intitulée *The Main*, qui raconterait leurs expériences comme immigrants à Montréal. L'auteur attitré du Centaur présentement est Fred Ward, un Noir originaire des Antilles anglaises.

La vitalité que manifeste le théâtre Centaur provient peut-être de ce qu'il ne craint pas de s'aventurer dans des domaines inexplorés par les médias. En sa qualité d'étranger ou de survenant, maintenant intégré au Québec et au Canada, Maurice Podbrey a saisi des choses intéressantes sur cette société. Mais ce qui le distingue le plus, c'est son aptitude à travailler avec des auteurs prometteurs issus des milieux les plus variés.

OSM
présente
SEGOVIA
Andres Segovia
En récital
« Son art est une des gloires de notre siècle »
11 juillet, 20 h 00
Billets: 25 $, 20 $, 15 $, 10 $,
aussi en vente aux comptoirs du Montreal Trust:
PVM, Place Bonaventure, Plaza Alexis Nihon et Fairview
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213 l

Le Metropolitan Opera et Les Entreprises Gesser Inc. presentent
Ballet national de Marseille
Roland Petit
et une compagnie de 135 danseurs et musiciens
Danseurs étoiles:
NATALIA MAKAROVA - RICHARD CRAGUN - PATRICK DUPOND
Premiers danseurs:
DOMINIQUE KHALFOUNI - DENYS GANIO - J-CHARLES GIL - LUIGI BONINO
En vente maintenant
5, 6, 7, 8, 9, 10 JUILLET
Billets: 25$, 20$, 15$, 10$
Aussi en vente aux comptoirs du Montréal Trust:
Place Ville Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis Nihon et Fairview
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6,00 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

Quatrième édition
Accord Ultra Douce
du 1er au 10 juillet 1983
présente le
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
PREMIER CHOIX
presente en direct
Soirée d'ouverture
Le trio de Oliver Jones
Sarah Vaughan
vendredi 1er juillet à 19h
« Les Grands Concerts »
série A
au St-Denis à 19h
Pat Metheny Group
samedi 2 juillet
Dave Turner
V.S.O.P. II Quintet:
Hancock, Carter, William, W. et B. Marsalis
dimanche 3 juillet
Nelson Symonds
Ray Charles,
The Raelettes
And the Ray Charles Orchestra
lundi 4 juillet
Zoot Sims
Oscar Peterson
mercredi 6 juillet
Miles Davis
jeudi 7 juillet
Michel Donato
Stan Getz
vendredi 8 juillet
« Concours de Jazz »
Yamaha
série D
au St-Denis 2 à 17h
Mélosphère
lundi 4 juillet
Orange Derome/Simard
mardi 5 juillet
Beaugrand
mercredi 6 juillet
Mirage
jeudi 7 juillet
Quartz
vendredi 8 juillet
« Jazz dans la Nuit »
série B
au St-Denis à 23h30
Jimmy Smith
vendredi 1er juillet
Modern Jazz Quartet
samedi 2 juillet
Paquito D'Rivera Quintet
dimanche 3 juillet
Steps Ahead
lundi 4 juillet
Sphere
mercredi 6 juillet
Air
jeudi 7 juillet
Chico Freeman Quintet
vendredi 8 juillet
World Saxophone Quartet
samedi 9 juillet
Spectel - Vidéo et Radio-Québec présentent
« Contrastes »
série C
au Spectrum à 21h30
Selah
UB-40
vendredi 1er juillet
John Hammond
Albert King
samedi 2 juillet
Tania Maria
Tito Puente All-Stars
Albert Collins
dimanche 3 juillet
Tiger Okoshi
Uzeb
lundi 4 juillet
Diane Tell
présentée par Premier Choix
mercredi 6 juillet
The Lounge Lizards
Carla Bley
jeudi 7 juillet
Widespread Jazz Orchestra
David Grisman
vendredi 8 juillet
String Connection
Didier Lockwood / Christian Escoudé
samedi 9 juillet
CBF-FM 100,7, présente
« Jazz sur le vif »
série E
au Grand Café
à 20h30, 22h et 24h
Le quartette de Jean Beaudet et Robert Leriche
vendredi 1er juillet
Le trio de Geoff Lapp
samedi 2 juillet
Le trio de Richard Parris
dimanche 3 juillet
Karen Young et Michel Donato
lundi 4 juillet
Oliver Whitehead Quartet
mardi 5 juillet
Jerry Tachoir Quartet
mercredi 6 juillet
Quintet de Guy Nadon
jeudi 7 juillet
Le trio de Jacques Labelle
vendredi 8 juillet
Le trio de Lorraine Desmarais
samedi 9 juillet
Premier Choix / First Choice
présente en direct
Soirée de clôture
Le laureat du Concours de Jazz Yamaha
Ella Fitzgerald
samedi 9 juillet à 19h
la Cinémathèque Québécoise présente
« Images du Jazz »
série F
à la Cinémathèque
36 représentations du 1 au 9 juillet à 16h, 18h, 20h et 22h.
Jazz: the intimate art
Hommage à Lionel Hampton
Mingus
Art Pepper: Notes from a survivor
Hollywood Jazz
Sun Ra: a joyful noise
Jazz Animation
Ellington Classique
On the road with Duke Ellington
Grands Orchestres Blancs
Jimmy Smith
Hommage à Louis Armstrong
Hommage à Count Basie
Jazz Party
Stormy Weather
Americans all
Swing
The Connection
Chicago and all that Jazz
Le Festival International de Jazz de Montréal est une société sans but lucratif dont vous pouvez devenir:
MEMBRE ASSOCIÉ: 25$ vous donne droit à 5 spectacles, un par série dans 5 séries de votre choix.
MEMBRE DE SOUTIEN: 45$ vous donne droit à 10 spectacles soit un siège réservé pour 6 spectacles: 3 de la série A et 3 de la série B + 1 billet au choix dans chacune des séries C, D, E, F.
MEMBRE HONORAIRE: 75$ vous donne droit à 20 spectacles, soit un siège réservé pour les soirées d'ouverture et de clôture, tous les spectacles de la série A, 4 billets au choix pour la série B et 2 billets au choix dans chacune des séries C, D, E, F.
Cartes de membre disponibles en quantité limitée au comptoir Ticketron du Spectrum de Montréal, 318 Ste-Catherine Ouest.
BILLETS INDIVIDUELS: sièges réservés pour les spectacles d'ouverture, de clôture, et les séries A, B et C. Billets disponibles au Théâtre St-Denis, au Spectrum et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais additionnels). Réservations téléphoniques avec cartes de crédit disponibles par Télétron: 288-3782 (+ frais additionnels).
Billets individuels disponibles à compter du 1er juin seulement
Information: 861-3628
Carlsberg brasseur officiel
Hôtel du Parc hôte officiel
YAMAHA sonorisation
l'envol agence de voyage officielle
avec le concours de CBF-FM 100,7

Autour du violon

par Carol Bergeron

★ **Paganini** (1782-1840): 24 Capricci per violino solo, op. 1. Shlomo Mintz (violon). Deutsche Grammophon 2532 042, texte de présentation en français.
★ **Haydn** (1732-1809): Concerto pour violon no. 1, Hob. VIIa, en do majeur; **Vieuxtemps** (1820-1881): Concerto pour violon no. 5, op. 37, en la mineur. Cho-Liang Lin (violon), le Minnesota Orchestra dir. Neville Marriner. CBS IM 37796, texte de présentation en français.
★ **Mendelssohn** (1809-1847): Concerto pour violon en mi mineur, op. 64. **Bruch** (1838-1920): Concerto pour violon no. 1 en sol mineur, op. 26. Anne-Sophie Mutter (violon), le Philharmonique de Berlin dir. Herbert von Karajan. DG 2532 016, texte de présentation en français.
★ **Lalo** (1823-1892): Symphonie espagnole op. 21. **Berlioz** (1803-1869): Rêverie et Caprice op. 8, pour violon et orchestre. Itzhak Perlman (violon), Orchestre de Paris dir. Daniel Barenboim. DG 2532 011, texte de présentation en français.
★ **Lalo**: Symphonie espagnole; **Saint-Saëns** (1835-1921): Concerto pour violon no. 1, op. 20. Kyung Wha Chung (violon), Orchestre Symphonique de Montréal dir. Charles Dutoit. London LDR 71029, texte de présentation en français.
★ **Tschaikowsky** (1840-1893): Concerto pour violon en ré majeur, op. 35; Sérénade Mélancolique en si bémol mineur, op. 26. Gidon Kremer (violon), le Philharmonique de Berlin dir. Lorin Maazel. DG 1532 001, texte de présentation en français.
★ **Bartok** (1881-1945): Concerto pour violon no. 2, Iona Brown (violon), le Philharmonia Orchestra dir. Simon Rattle. Argo ZRG 936, texte de présentation en français.
★ **Prokofiev** (1891-1953): les deux Concertos pour violon. Itzhak Perlman (violon), le BBC Symphony Orchestra dir Gennady Rozhdestvensky. EMI Angel DS 37800.

PENDANT que les neuf finalistes du Concours international de violon de Montréal se font l'archet sur les éternels grands concertos du répertoire de violon (deux fois Brahms, Tschaikowsky et Sibelius et une fois Beethoven, Bartok et Prokofiev), jetons un rapide coup d'oeil sur la récente production discographique de leurs aînés. Timidement, ces derniers font un certain effort (du côté des concertos de violon), pour sortir des glorieux sentiers battus.

À cet égard, on souhaiterait que soit significatif le choix (presque courageux) du jeune violoniste chinois Cho-Liang Lin. Pour son premier disque chez CBS, il n'a pas craint d'éviter les gros canons et de jouer des concertos moins connus de Haydn et de Vieuxtemps.

S'il fait sa place parmi les grands, il ne manquera certes pas d'occasions d'ajouter, à une liste déjà fort longue, « sa propre version » des concertos de Beethoven, de Brahms et de Tschaikovsky. En attendant, cet enregistrement nous permet de découvrir en Cho-Liang Lin, un musicien et un instrumentiste de très grand talent.

Les 24 *Caprices* pour violon seul de Paganini nous permettent d'ouvrir une courte parenthèse sur les sommets de virtuosité que l'on peut atteindre sur cet instrument. Sortes d'études instrumentales, heureusement fort courtes car musicalement assez minces, elles requièrent une habilité instrumentale presque diabolique — Paganini se montre ici égal à sa légende. Quant au jeune violoniste israélien Shlomo Mintz, il parcourt ces pages avec une facilité déconcertante mais constamment guidé par un sens certain de la poésie.

En musique, comme ailleurs, il y a ceux qui ont du pot et il y a les autres. La jeune allemande Anne-Sophie Mutter fait incontestablement partie des premiers. Elle a eu la chance suprême de faire ses débuts au disque avec rien de moins que Karajan et le Philharmonique de Berlin. Après un Brahms fantastique (DG 2532 032), voici maintenant le mi mineur de Mendelssohn et le premier concerto de Bruch.

Dans le Mendelssohn, Karajan est omniprésent. Il ralentit considérablement la machine mendelssohnienne pour donner un poids et une profondeur à des pages qui n'en contiennent pas tant. Anne-Sophie Mutter a beau faire chanter son violon tant qu'elle peut, ses efforts n'arrivent pas à nous convaincre que cette vision du *Concerto* est supérieure à celle de Kyung Wha Chung/Dutoit et l'Orchestre Symphonique de Montréal (LDR 71068).

Avec cinq minutes de moins, ces derniers en disent beaucoup plus long. C'est dans le Bruch que l'équipe Mutter/Karajan/Philharmonique de Berlin fait des merveilles.

Entre la nouvelle version de la *Symphonie Espagnole* avec Itzhak Perlman et l'Orchestre de Paris dirigé par Daniel Barenboim et celle de Kyung Wha Chung/Dutoit/OSM, le choix est un peu plus délicat. Perlman est, dans cette oeuvre, plus vibrant, plus merveilleux que sa collègue. L'orchestre de Barinboim sonne curieusement plus lourd, il amplifie les masses orchestrales, les germanise, à l'opposé de Dutoit chez qui tout est brillant et lumineux.

Bien entendu, un formidable trio, le violoniste Gidon Kremer, Lorin Maazel et le Philharmonique de Berlin, mais au service du *Concerto* de Tschaikowsky, la cause ne manquait pourtant pas de défenseurs. Sans doute, une belle interprétation mais cependant rien pour nous faire oublier l'impressionnant Beethoven que l'interprète a récemment réalisé chez Philips (6514 075), avec les singulières cadences d'Alfred Schnittke.

Du si beau et si émouvant *Concerto no. 2* de Béla Bartok la maison Argo nous offre une fort belle version par Iona Brown, violoniste assez peu connue, le Philharmonia Orchestra, le tout dirigé par Simon Rattle. Voilà un magnifique concerto que l'on devrait entendre plus souvent, c'est l'une des plus merveilleuses réussites du répertoire.

La magie de Chantal Beaupré

par Mireille Simard

QUAND elle était jeune, Chantal Beaupré n'avait pas de rêves précis, sauf celui d'avoir un destin différent des autres petites filles. Et d'être libre.

À 27 ans, la comédienne de la Ligue nationale d'improvisation devenue chanteuse de rock et de blues urbain échappe miraculeusement aux moules étroits du conformisme et à l'esclavage de la routine quotidienne. Vivant entre deux contrats incertains et sous l'ombre menaçante de dettes permanentes, la jeune femme mène une existence précaire, sur la corde raide de l'imprévu.

Aux Foufounes électriques, elle présente, jusqu'à ce soir encore, un spectacle où domine la puissance fragile de son univers à bout de souffle. Coincée entre les rêves déchus d'une génération dépassée et sa soif intense de liberté, Chantal Beaupré chante les crevasses du paysage urbain avec une lucidité aiguë mais sereine. Le temps de 17 chansons, le menu personnage fait basculer la blafarde actualité montréalaise dans le faisceau magique de sa vision malicieuse.



Photo Jean Lavallée

Chantal Beaupré: entre l'asile et l'exil

Entre ses chansons émouvantes, Chantal Beaupré improvise selon l'humeur de la salle. Son humour acerbe, alimenté au vitriol, écorche sans scrupule les adeptes de la cocaïne, l'égo démesuré des artistes et la féminisation stéréotypée des titres (Chantale Beauprée!).

Manifestement, elle n'a pas peur d'être affublée de la populaire épithète de « réactionnaire », si chère à une certaine gauche en mal d'intelligence. La sérénité éclatante de cette belle enfant, mi-ange, mi-démon, transfigure l'ère de relativisme absolu dans laquelle nous pataugeons avec une application maniaque.

En parfait état, Chantal? Suave illusion de la scène! En entrevue, elle laisse échapper le flot d'une désillusion bouillante sur son pays en peau de chagrin, où l'on considère trop souvent les gens comme de parfaits crétins.

« Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'asile ou l'exil », chante-t-elle en spectacle, en réponse à Vigneault, et on saisit avec acuité la peur d'étouffer qui l'habite. « Le Québec, c'est l'asile. On est tellement petits qu'on est toujours en famille. On vit une relation incestueuse permanente, car tout le monde connaît tout des autres. Alors, c'est ça ou l'exil! »

Audacieuse, alors, cette Chantal qui a choisi de produire elle-même son spectacle? « Pas du tout. Je le fais car je n'ai pas le choix; autrement, je risque de mourir dans ma tête. C'est dur de nos jours d'être passionnée et idéaliste; ce n'est pas au goût du jour. »

Entre le théâtre et la chanson, elle penche davantage pour la seconde, qu'elle juge moins élitiste. « La chanson, c'est le moyen par lequel tu touches les gens par l'instinct le plus rapidement. Ça ne s'adresse pas aux intellectuels; il n'y a pas de classe sociale en musique. »

Comédienne-musicienne autodidacte, Chantal Beaupré ressent douloureusement le tarissement culturel et politique du Québec et rêve d'un exil où elle pourrait se promener sans reconnaître quiconque et afficher ses couleurs dérangeantes au sein d'une culture plus tolérante parce que plus diversifiée.

Mais avant de partir pour ces cieux plus cléments, elle chante de sa voix extraordinaire les multiples facettes de notre petit monde fleurdelysé. Avec passion, avec beauté et avec intelligence. Sa musique forte et rockeuse, ses paroles énergiques et ses yeux incendiaires font de ce spectacle un événement magnifique, un instant magique à garder précieusement.

Dommage qu'elle ait tellement envie de s'exiler. Ses peintures sociales collent si bien à la réalité d'ici qu'on se demande ce que peut bien chercher ailleurs cette artiste incomparable.

Musique en bref

C'EST au compositeur torontois **Harry Freedman** que le Concours international de violon de Montréal a commandé cette année l'oeuvre que les neuf finalistes devront exécuter lors des trois séances de l'épreuve finale avec l'Orchestre symphonique de Montréal aujourd'hui, demain et lundi.

Il s'agit d'une oeuvre d'une dizaine de minutes intitulée *Accord*. Chaque violoniste est tenu de jouer l'oeuvre en plus d'un concerto complet de son choix. Un prix spécial de $500 est attribué au meilleur exécutant de la pièce.

★ ★ ★

Le Conseil canadien de la musique décerne cette année l'une de ses médailles au **P. Rolland Brunelle**, c.s.v. afin de reconnaître son apport important dans la formation de jeunes musiciens dans la région de Lanaudière, plus précisément au Séminaire et au Cégep de Joliette ainsi qu'au camp musical de Lanaudière.

Le Père Brunelle enseigne en effet la musique depuis un demi-siècle et dirige encore l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette qu'il a fondé en 1971. La médaille lui sera présentée lors d'un concert-bénéfice à l'auditorium du Cégep de Joliette le vendredi 17 juin à 20 h. L'orchestre exécutera alors des oeuvres de Bach, Beethoven, Bizet, Smetana, Wagner et Sibelius.

★ ★ ★

M. Georges Little, fondateur en 1951 de la Chorale Bach de Montréal qu'il dirigea durant une vingtaine d'années ici et en tournée en Europe et au Japon, a reçu récemment la médaille Zoltan Kodaly en reconnaissance de ses efforts pour faire connaître la méthode d'éducation musicale du célèbre compositeur hongrois. M. Gyula Budai, ambassadeur de Hongrie au Canada, a procédé ces jours derniers à la cérémonie à l'hôpital Royal Victoria où M. Little est présentement sous traitement. M. Little est également l'un des fondateurs de Musiciens amateurs du Canada (CAMMAC) et fut longtemps responsable de l'enregistrement des arts au ministère de l'Éducation du Québec. G. P.

LE THÉÂTRE DE L'OEIL
PRÉSENTE
OMBRELLE, TU DORS
un spectacle de marionnettes pour les 5 à 12 ans
TEXTE: SUZANNE AUBRY
DESSINS DES DÉCORS ET DES MARIONNETTES: MARIE-LOUISE GAY
Samedi et dimanche
11 et 12 juin à 14 h 00
AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE
1301 EST SHERBROOKE, MONTRÉAL
Billets: $3.
en vente une heure avant la représentation
RENSEIGNEMENTS: 277-1453
"C'est beau, beau, beau!" Diane Massicotte, Bon Dimanche
"Visuellement impeccable" Clément Trudel, Le Devoir
"Touchant et attachant" Francine Grimaldi, CBF Bonjour


OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
FESTIVAL À NOTRE-DAME 83
MOZART PLUS
le mardi 21 juin à 19h30
NEEME JARVI
Theodore Baskin, hautbois
MOZART Così fan tutte, ouverture
Concerto pour hautbois, K. 314
TCHAÏKOWSKY Symphonie no 4
Billets individuels 10 $, 7,50 $ en vente • aux comptoirs TICKETRON (+0.75') • aux guichets de la Place des Arts (+0.75') • à la basilique Notre-Dame le jour du concert.
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLIE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

RÉCITALS D'ORGUE
Un été en musique dans un cadre exceptionnel tous les mercredis soirs de l'été à compter du 29 juin à 20 heures.
Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath.
29 juin — Raymond Daveluy — Montréal
6 juillet — Hugh McLean — London
13 juillet — Patrick Wedd — Vancouver
20 juillet — Raymond Perrin — Cap-de-la-Madeleine
27 juillet — Antoine Reboulot — Paris
3 août — Richard Gagné — St-Benoît-du-Lac
10 août — Aline Daveluy — Montréal
17 août — Réjean Poirier — Montréal
24 août — Lionel Rogg — Genève
31 août — Anthony King — Montréal
Organisés par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 19 heures à la porte — $4.50; étudiants et âge d'or $2.50; au jubé de l'orgue $7.00.
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
Oratoire St-Joseph

SYMPOSIUM DES DIEUX
GASTRONOMIE GRECQUE
MUSIQUE TRADITIONNELLE
5334 AVE. DU PARC, MONTREAL, QUE. TEL.: 274-9547

Chorale Donovan
AUDITIONS
Du 13 au 24 juin
Pour rendez-vous, appelez: 488-4675

CE SOIR
EN SOUPER-SPECTACLE
l'inimitable
FRANÇOIS GUY
auteur-compositeur-interprète bien connu et "FOU CHANTANT"!!
• Pincées d'humour
• Salade de chansons
• Monologues de résistance
• Coupe de jeux de mots
••• Le prix du souper inclut le spectacle
Souper: 18 h à 23 h. Spectacle 21 h.
• Glaces maison
• Rhum et fraises
• Grand Marnier
• Boissons tropicales
• Homard
• Brochette de filet mignon
AU BORDUAS
1257 Amherst
Réservations: 522-1554

RISING SUN
DERNIER CONCERT DE JAZZ
Saxophoniste légendaire
PHIL WOODS
QUARTET
17-18 juin
Téléphonez pour réservations
286 STE-CATHERINE O.
Metro Place-des-Arts
861-0657 875-6795

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Saison 1983-1984
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
avec l'Orchestre symphonique de Montréal
Manon de Massenet (chanté en français)
Les 4, 7, 10, 15, 19, 22 et 25 octobre
Diana Soviero, John Fowler, Gino Quilico, Yoland Guérard, Pierre Hétu, Nathaniel Merrill, Toni Businger
Le Nozze di Figaro de Mozart (chanté en italien)
Les 29 novembre, 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre
Claude Corbeil, Benita Valente, Allan Monk, Anne-Marie Rodde, Susan Quittmeyer, Pierre Charbonneau, Mario Bernardi, Humbert Camerlo, Bernard Arnould
Turandot de Puccini (chanté en italien)
Les 21, 24, 27 février, 3, 7, 10 et 14 mars
Olivia Stapp, Maria Pellegrini, Thanos Petrakis, Don Garrard, Michelangelo Veltri, Bliss Hebert, Allen Charles Klein
Rigoletto de Verdi (chanté en italien)
Les 22, 25, 28 mai, 2, 6, 9 et 13 juin
Louis Quilico, Enrico Di Giuseppe, Costanza Cuccaro, Joseph Rouleau, Bruno Amaducci, Frans Boerlage, Harold Laxton, Richard Lorain
De plus grands privilèges sont réservés à nos abonnés
Réductions allant jusqu'à 20% du prix régulier.
Prix particulièrement avantageux pour ceux qui choisissent un abonnement en semaine.
Séries offrant le même soir de la semaine pour les quatre opéras.
Choix des meilleurs fauteuils.
Abonnez-vous maintenant!
Nouveaux abonnements: du 24 mai au 27 août
Prix des abonnements: 51$, 71$, 75$, 103$, 111$, 123$, 131$
Dépliants disponibles à la Place des Arts
Renseignements: 514 842 2112

TRAIN DE L'OPÉRA.

Mélomanes! VIA vous invite à prendre le Train de l'Opéra en route pour Festival Ottawa. Un forfait-vacances inoubliable qui comprend aller et retour en voiture coach, une correspondance pour l'hôtel, une nuit à l'hôtel Lord Elgin et un fauteuil de choix à l'opéra.
Les Opéras:
LA CENERENTOLA, de Rossini, les 9, 16, 20, 22 et 27 juillet. En vedette: Judith Forst, Paolo Barbacini, Colette Boky, Gabrielle Lavigne; Franco Mannino (au pupitre).
EUGÈNE ONEGIN, de Tchaikovsky, les 15, 19, 23, 26 et 28 juillet. En vedette: Thomas Allen, Kathryn Bouleyn, David Rendall; Neeme Jarvi (au pupitre).
Le prix:
88$ de Montréal, par personne, deux par chambre.
Pour réservations, appelez votre agent de voyages ou VIA au 871-1331; notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.
VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.
VIA
Détenteur d'un permis du Québec

À bout de souffle, ce cinéma

par
Richard Gay

CET été sera plus que jamais la saison des grosses productions américaines, du cinéma commercial sans conséquence autre que financière, un cinéma qui se contente très souvent d'exploiter ou de reprendre d'anciens succès.

C'est ainsi qu'on a droit cet été à *Psycho II*, *Star Wars 3*, Superman III *et même Jaws III* en trois dimensions. Auxquels il faut ajouter, et j'en oublie peut-être, *Breathless*, le remake d'*À bout de souffle* de Jean-Luc Godard, *Octopussy*, une autre aventure de James Bond et *Twilight Zone* conçu à partir de la célèbre série télévisée.

Il a déjà été question dans ces pages de *Star Wars 3*, *Return of the Jedi*, cinéma programmé pour plaire et qui connaît effectivement un succès considérable. Voyons maintenant ce qu'il en est de *Psycho II* et *Breathless*.

À la fin de *Psycho*, Norman Bates, le personnage principal interprété par Anthony Perkins, était enfermé en raison de sa folie et des meurtres qu'il avait commis. Les producteurs de *Psycho II* et le réalisateur Richard Franklin qui tentent d'exploiter ce qui s'était avéré le film le plus populaire d'Alfred Hitchcock, nous font renouer avec le même personnage rendu par le même Anthony Perkins au moment où après 22 ans d'internement il est libéré parce que considéré comme rétabli et sans danger aucun pour la société.

Norman Bates retrouve donc son motel et, juchée derrière, bien sûr, sa maison lugubre qui, 22 ans plus tôt, était devenue rien de moins qu'u..e maison des horreurs. Son état est instable. Ses yeux nerveux en témoignent, ses gestes aussi. Il a même de la difficulté à regarder un couteau.

Et cet état précaire de Norman Bates va en s'aggravant au fur et à mesure qu'apparaissent ici et là des petites notes signées par sa mère, pourtant morte depuis belle lurette, et que commencent de nouveau à se multiplier les meurtres.

Qui est coupable de ces crimes? Norman Bates lui-même qui, possédé par sa folie, reprend de nouveau la robe noire et le long couteau de sa mère? La soeur d'une ancienne victime qui avec sa fille veut absolument que Norman soit de nouveau enfermé? Ou encore un autre personnage? Voilà la question et voilà ce qui sous-tend l'intrigue de *Psycho II*, une intrigue dont le dénouement est bousculé et bâclé.

Mais en fait ce qui fait l'intérêt de *Psycho II*, ce n'est pas tant l'intrigue elle-même que ce qu'elle permet. Avant tout, elle permet un hommage à ce maître du suspense qu'était Hitchcock ainsi qu'un pastiche amusé et amusant de son film le plus célèbre.

Dédié à la mémoire d'Hitchcock, *Psycho II* débute d'ailleurs avec l'extraordinaire séquence de la douche, le moment le plus inoubliable du premier *Psycho*. Une séquence qui, précisons-le, avait exigé à elle seule sept journées complètes de tournage et 70 positions différentes de caméra.

Et à travers tout le récit, on trouve des scènes, des cadrages et des plans qui rappellent le style d'Hitchcock. Une valise qu'on laisse tomber dans un escalier, par exemple, rappelle le meurtre du détective dans le premier film, des scènes rappellent la séquence de la douche, les personnages sont souvent filmés de haut aussi comme l'avait fait Hitchcock.

Et devant ce pastiche, le spectateur, s'il est parfois accaparé par le suspense, sourit souvent: à cause de l'imitation évidente, mais aussi parce que cette fois il bénéficie de l'information contenue dans le premier *Psycho*.

Dans ce sens, plus on connaît le premier film, plus on peut prendre un certain plaisir à regarder le second volet, en couleurs celui-là. Mais ce plaisir est en partie gâché par un dénouement bousculé, par un malencontreux microphone qui se balade parfois en haut de l'écran et par une violence qui, chez Hitchcock, n'était jamais aussi explicite ni aussi appuyée.

Qu'Anthony Perkins ait accepté de reprendre le rôle de Norman Bates est cependant un atout important. Vera Miles, qui jouait dans *Psycho*, fait aussi partie de la distribution. Mais sans Anthony Perkins, son regard inquiet et inquiétant, ses gestes nerveux et mal contrôlés, *Psycho II* n'aurait vraiment pas été possible.

Cependant, *Psycho II* demeure le prototype même d'un cinéma qui, ces dernières années, s'est souvent replié sur lui-même plutôt que d'innover. (Alexis-Nihon et Square Décarie).

★ ★ ★

Faire un remake d'*À bout de souffle*, le premier long métrage de Jean-Luc Godard qui, en 1959, devait marquer irrémédiablement le cinéma français de la nouvelle vague et une bonne part du cinéma mondial, n'était pas un mince défi et **Breathless**,



Richard Gere dans «Breathless»

du cinéaste américain Jim McBride, n'est pas à la hauteur. On se demande d'ailleurs pourquoi un cinéaste voudrait se lancer dans une entreprise aussi casse-cou.

Le personnage qu'interprétait Jean-Paul Belmondo dans l'original est joué ici par Richard Gere. Autant Belmondo avait su rendre sympathique son personnage de voyou autant Gere, avec son jeu démesurément énergique, énerve et agace. À un point tel qu'on souhaite que les policiers l'abattent au plus vite et c'est sans doute une des raisons qui fait paraître le film interminable.

Le début du long métrage, cependant, capte l'attention par ses éclairages et son allure stylisé. Mais cette qualité esthétique s'estompe rapidement au profit d'une image des plus banales et des plus conventionnelles.

Il ne reste que des dialogues souvent ridicules, un récit lourdement mené et les entrechats de Richard Gere et Valerie Kaprisky qui ne s'impose nullement dans le rôle qu'avait si bien incarné Jean Seberg. (Palace et Kent).

Un brave petit suspense

par
Francine
Laurendeau

ON ne peut parler de *War Games*, le film américain de John Badham qui clôturait ce dernier Festival de Cannes avant de prendre l'affiche à Montréal il y a huit jours, sans évoquer un autre film américain, celui qui, il y a 20 ans, allait rendre Stanley Kubrick tout à fait célèbre.

Docteur Folamour (*Dr. Strangelove, or How I Learned to Stop Worrying and Love the Bomb*), brillante et cruelle farce apocalyptique mettant en vedette Peter Sellers dans un triple rôle, racontait comment un militaire paranoïaque, convaincu que les communistes s'apprêtent à empoisonner les eaux du globe, réussit à lui tout seul à déclencher une attaque nucléaire sur la Russie et, par voie de conséquence, la destruction du monde...

Sans faire directement allusion au film de Kubrick, les scénaristes de *War Games* établissent au départ le postulat qu'il serait imprudent, justement, de laisser à des êtres humains la responsabilité d'une décision aussi lourde de conséquences. Qu'ils soient fous, comme dans *Docteur Folamour*, ou simplement trop sensibles comme ce technicien du Norad qui refuse de pulvériser d'un seul geste 20 millions de ses semblables.

On décide donc en haut lieu de programmer un ordinateur géant, le WOPR (War Operation Plan Response) qui, sans cesse alimenté par des données venues du monde entier, s'adaptera automatiquement aux situations les plus complexes et, le cas échéant, déclenchera une troisième guerre mondiale qui ne saurait être que totale.

Or, pendant ce temps, à Seattle, David (Matthew Broderick), gentil jeune homme de 17 ans, néglige allégrement ses études pour s'adonner à son unique passion, l'informatique. Dans sa chambre, sur l'écran de son ordinateur, avec la complicité amusée de sa copine (Ally Sheedy), il s'amuse à deviner les codes de protection des mémoires pour s'introduire dans d'autres systèmes que le sien.

Ainsi, c'est pour lui un jeu d'enfant que de se brancher sur l'ordinateur de son école pour relever ses notes (pitoyables) en biologie... Jusqu'au jour où il perce le code d'un mystérieux ordinateur qui lui soumet une impressionnante liste de jeux. David choisit celui de la guerre thermonucléaire. Il croit avoir piraté une compagnie de jeux vidéo: il s'est mis en communication avec le redoutable WOPR...

David, qui joue pour les Russes contre l'ordinateur, décide de lancer sa première attaque sur Seattle et Las

Suite à la page 31



Ally Sheedy et Matthew Broderick dans «War Games»

EN TÊTE D'AFFICHE

■ **Godard, première manière**. D'« À bout de souffle » à « Weekend », de 1959 à 1967. Une occasion unique de renouer avec Jean-Luc Godard qui, pendant les années 60, a ébranlé le cinéma français et mondial avec l'impétuosité de son cinéma. (Cinémathèque québécoise, du 14 au 19 juin)

■ **Si cette planète vous tient à coeur**. La course aux armements nucléaires et surtout la catastrophe sans pareille dont l'humanité tout entière pourrait fort possiblement être victime. Une conférence du Dr Helen Caldicott filmée et illustrée par la réalisatrice Terri Nash, récompensée par un Oscar. (Cinéma Parallèle, du 13 au 19 juin)

■ **La Révolution en Amérique latine**. Des documentaires objectifs, des films militants, des films historiques, des films de fiction, des films du cinéma novo brésilien aussi. Tous axés sur la réalité socio-politique de l'Amérique latine, tous témoins d'une volonté de changement. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 17 juin)

■ **Volver a empezar (To Begin Again)**. Un écrivain espagnol à qui il ne reste que quelques mois à vivre vient séjourner dans sa ville natale à la recherche du temps perdu et d'une femme qu'il a aimée. Humain, attachant, mais plus charmant que profond, comme « Begin the Beguine », le lietmotiv musical de ce film du cinéaste José Luis Garci. (Cinéplex)

■ **La Femme tatouée**. Une belle jeune femme et un vieux maître du tatouage qui exige qu'elle s'étende sur son assistant pendant qu'il la tatoue. Du fétichisme à l'érotisme à travers des images d'une beauté tout exotique. Un film japonais de Yoichi Takabayashi. (L'Autre Cinéma)

■ **La Traviata**. L'opéra de Verdi brillamment transposé à l'écran par Franco Zeffirelli qui réussit à nous faire voir la musique et entendre l'image. Avec Teresa Stratas et Placido Domingo. (Dauphin, avec sous-titres français; Alexis-Nihon, avec sous-titres anglais)

■ **Maria Chapdelaine**. Le roman de Louis Hémon adapté pour l'écran par Gilles Carle et principalement interprété par Carole Laure et Nick Mancuso. De belles images, une reconstitution historique soignée, mais sans grande puissance romantique. (Berri, Longueuil, Laval)

■ **Gregory's Girl**. De Bill Forsyth, l'auteur de « Local Hero », un film antécédent centré sur un jeune adolescent. Vérité et humour

Suite à la page 32

Richard GAY

Théâtre du Marché SOREL
en collaboration avec
ciel 98,3
et LE DEVOIR
vous invitent à l'avant première


Louis Lalande


Gabrielle Mathieu


Jean Dalmain


Lénie Scoffié


Jean-Louis Paris

Le Mari, la Femme & la Mort
Comédie d'André Roussin
mise en scène Louis Lalande

VENDREDI 24 JUIN À 20 h 30
Théâtre du Marché
28 rue du Roi, Sorel

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION
Pour participer au concours une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame. Le concours débute le 10 juin pour se terminer le 18 juin 1983. Les règlements de ce concours sont disponibles à Ciel MF.
Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.

Remplir et retourner à:
Concours "Le Mari, la Femme et la Mort"
CIEL MF
Casier Postal 98,5
Longueuil.
J4H 3Z3
Nom.....
Adresss.....
.....
Téléphone.....

A FRANCO ZEFFIRELLI FILM
GIUSEPPE VERDI'S
La Traviata
POUR TOUS



A UNIVERSAL CLASSIC
6e SEM.
Aux 2 cinémas: Lun. à ven.: 7:05, 9:25. Sam. Dim.: 2:20, 4:40, 7:05, 9:25.
DOLBY STEREO (Dolby stéréo au Alexis Nihon seulement)
Présenté en Version Originale Italienne
avec sous-titres français — le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
avec sous-titres anglais — PLAZA ALEXIS NIHON-1 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246

Maria Chapdelaine
POUR TOUS



7e SEM.
LES FILMS ASTRAL LTEE — MARIA CHAPDELAINE
GILLES CARLE — LOUIS HEMON
CAROLE LAURE
NICK MANCUSO · CLAUDE RICH
HAROLD GREENBERG
Berri: 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30. — BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — Long. et Lav.: Lun. à ven. 7:00, 9:05. Sam. Dim.: 12:40, 2:45, 5:00, 9:15.
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207

UN FILM DE ETTORE SCOLA
...on ne s'ennuie pas une minute...l'entretien se déroule sans un temps mort, interprété par de très bons acteurs.
Francine Laurendeau
LE DEVOIR
JEAN-LOUIS BARRAULT · MARCELLO MASTROIANNI
HANNA SCHYGULLA · HARVEY KEITEL
LA NUIT DE VARENNES
POUR TOUS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
Sam. Dim. 12.45, 3.25, 6.05, 8.50, Sem. 6.05, 8.50

BRAD DAVIS - FRANCO NERO
QUERELLE



18 ANS ADULTES
RAINER WERNER FASSBINDER
JEAN GENET
JEANNE MOREAU
LAURENT MALET
CINEMAS UNIS
Vivafilm
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12.50, 2.55, 5.10, 7.15, 9.25

DÈS VENDREDI LE 17 JUIN



CÉSAR



BEN-HUR MARCEL

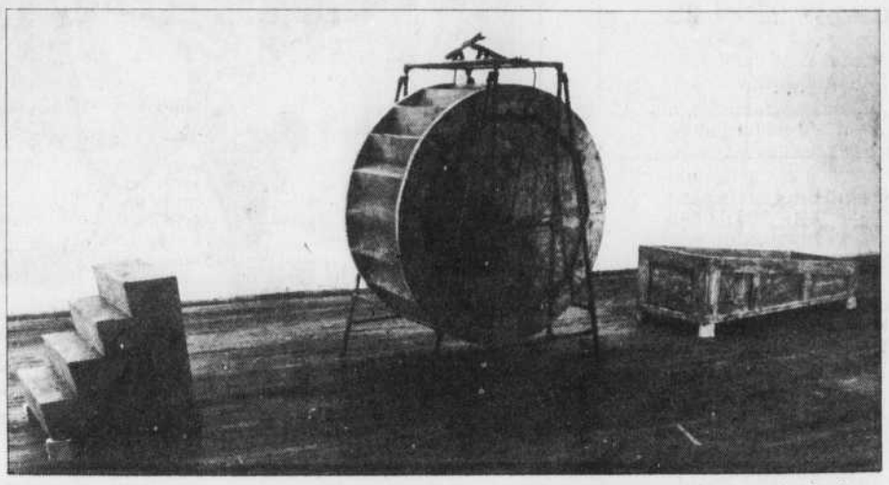


PAULUS

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *expositions*

Sculptures post-modernes au MAC

par Gilles Daigneault



Détail de «Mahaguya», une des deux sculptures de David Moore qui font partie de l'exposition «Détours, voire ailleurs» présentée au Musée d'art contemporain

VOICI encore d'*hypothétiques confluences*, et qui témoigneraient de l'efficacité de ce mode de regroupement des oeuvres pour approcher l'art post-moderne.

Cette fois, cinq sculpteurs québécois — André Fournelle, Gilles Mihalcean, David Moore, Stephen Schofield et David Tomas —, qui occupent une salle et deux espaces auxiliaires du Musée d'art contemporain (MAC), proposent une réflexion sur les processus d'insertion des éléments culturels (au sens très large) dans l'oeuvre d'art et sur les tensions qui s'y créent entre l'histoire personnelle du créateur et l'Histoire à laquelle son travail fait référence.

Cela s'appelle modestement *Détours, voire ailleurs* et ne prétend nullement dresser un constat de l'état actuel de la sculpture québécoise (il y faudrait un autre musée!). Il s'agit plutôt du choix personnel de Claude Gosselin, un conservateur qui n'est surtout pas féru de formalisme et qui manifestement n'a pas voulu recruter ses candidats parmi les *vedettes* de la discipline. En outre, il tenait à ne présenter que des oeuvres très récentes et inédites.

Au milieu de la salle, l'oeuvre de Mihalcean résume la dynamique de l'exposition. Elle consiste en un ensemble de quatre sculptures qui, à première vue, tiennent des discours relativement disparates — et avec des matériaux extrêmement divers — mais qui partagent un besoin de narrativité et qui, finalement, tirent une bonne part de leur pouvoir de communication de leur juxtaposition même.

La proposition de Mihalcean est sans doute celle dont la signification est la moins univoque dans la mesure où les éléments culturels utilisés — la louve romaine, Brancusi et Léonard de Vinci (pour ne prendre que les plus voyants) — fusionnent avec des données autobiographiques que le spectateur ne saurait connaître et auxquelles il doit substituer les siennes propres.

Tout à l'opposé, se situent les travaux de Tomas et de Fournelle où le contenu informatif envahit l'oeuvre et n'y laisse à peu près aucune place au sujet. Le premier commente visuellement — et ce, même s'il recourt volontiers à des textes — les analogies qu'il décèle entre l'invention des premières locomotives, les changements sociaux (et la création de mots nouveaux) que cela entraîne et, surtout, les débuts de la photographie qui allait prétendre représenter statiquement tout le mouvement du monde; le second évoque le bombardement par les Allemands du Parthénon où les Turcs avaient installé une poudrière.

Dans les deux cas, la réflexion critique sur un contexte historique dûment identifié constitue l'essentiel de l'oeuvre même si les artistes l'expriment au moyen d'un vocabulaire auquel ils sont eux-mêmes identifiés et si ce type de réflexion a partie liée avec leur thématique habituelle.

Les deux oeuvres de David Moore, même si elles renvoient textuellement à des référents précis — un plateau en Crète parsemé de quelques milliers de moulins à vent et une certaine division du Temps chez les Hindous —, offrent des configurations simples, prégnantes et dont l'assemblage (notamment pour la pièce intitulée *Lassithi*) suscite les lectures les plus diverses, sinon les plus contradictoires, comme si tout cela se passait dans l'inconscient.

Quant à la série de sculptures qui constituent *Paradise Pools*, l'oeuvre de Stephen Schofield, elles connotent toute la violence qu'on prête généralement aux périodes préhistoriques en même temps qu'elles suggèrent une analogie entre l'intensité des grands mythes cosmogoniques et celle de certains fantasmes qui accompagnent la création de l'art contemporain.

Tout bien considéré, *Détours, voire ailleurs* propose une réflexion ouverte sur les tentations et les hésitations d'une nouvelle sculpture qui, tout comme la peinture, doit compter avec une nouvelle figuration. Plus consciente que jamais de ses moyens, elle aime bien voir se télescoper les époques et les espaces, et c'est ce mouvement même que l'exposition du Musée d'art contemporain met en scène.

★ ★ ★

Dans la salle adjacente, on peut voir la rétrospective de l'oeuvre de Vittorio Fiorucci, notre affichiste le plus célèbre, comme le pendant contemporain de l'exposition Toulouse-Lautrec du Musée des beaux-arts.

Intitulée *L'Art de Vittorio — affiches 1957-1981*, la présentation du MAC, qui évoque elle-même une gigantesque affiche résumant l'activité socio-culturelle montréalaise des 25 dernières années, souligne la diversité du travail graphique de l'artiste et le puissant équilibre qui y règne entre le coloriste et le dessinateur.

Cette fois-ci, l'intérêt se déplaçant inévitablement du contenu informatif de l'affiche vers l'écriture chargée de le véhiculer, il est possible d'identifier plus complètement un style propre à Vittorio qui, chaque fois, dépasse l'événement en cause en même temps qu'il invente les formes les plus pertinentes et les plus susceptibles de le diffuser efficacement.

Bien sûr, les affiches qui vieillissent le mieux sont celles où l'*écriture* occupe la plus grande place et, à ce propos, il m'est apparu que Vittorio n'était jamais aussi convaincant que lorsqu'il créait des affiches pour des expositions de ... ses propres affiches. Les commentaires visuels qu'il fait alors sur son travail (mis en abîme) atteignent une subtilité et une profondeur qui font parfois défaut aux affiches *ordinaires*.

Cela dit, l'exposition fournit aussi l'occasion de s'interroger encore une fois sur la nature et le statut des arts « mineurs » ou populaires en regard du « grand art » qui occupe habituellement l'espace du Musée.

★ ★ ★

Enfin, le MAC présente *Speak White*, un vidéo réalisé par le duo Pierre Falardeau et Julien Poulin sur le fameux poème de Michèle Lalonde et à partir de photographies documentaires dont certaines sont particulièrement violentes.

Certes, pour le type d'art que défendent les deux vidéastes québécois, le texte de Lalonde paraît taillé sur mesure; on pourrait même trouver l'image redondante.

Mais cette insistance est constante dans la démarche de Poulin-Falardeau, et un corpus de 140 photographies de sources diverses, parmi lesquelles ont été choisies celles qui constituent le vidéo, fait aussi partie de l'exposition; ici, les comparaisons et les échanges entre les deux moyens d'expression sont fructueux, probablement plus qu'entre le poème et l'image. Mentionnons que d'autres vidéos et films des mêmes artistes sont présentés au Musée, notamment le remarquable *Elvis Gratton*.

★ ★ ★

Les trois expositions se terminent le 17 juillet.

Un jardin en liberté

DEPUIS cinq ans, Diane Gougeon crée de drôles de jardins en forme de sculptures qui utilisent des matériaux bruts (la pierre, la terre, le gazon, l'asphalte, etc.) et dont la présence dans un espace intérieur d'exposition, malgré leur organisation formelle impeccable, produit toujours un effet de dépaysement (très sain).

De là à travailler directement à l'extérieur de façon que ses ouvrages ne soient plus *contre nature* mais au contraire se fondent dans l'environnement qui les accueille, il n'y a qu'un pas, et que l'artiste vient de franchir allégrement. En effet, depuis quelques mois, elle s'ingénie à transformer un terrain à l'abandon — un gros objet trouvé! — qui lui avait paru, plus qu'une feuille blanche ou un bloc de marbre, susceptible de lui permettre d'exprimer une certaine idée qu'elle se fait de l'oeuvre d'art.

L'oeuvre s'intitule *Une installation pour un jardin éventuel* et occupe la cour arrière de l'immeuble situé au 4070, rue Saint-Denis. On devine aisément que ce type de support n'est pas neutre; il comporte à la fois des avantages et des inconvénients — ne serait-ce que les conditions émises par le propriétaire — qui orientent l'évolution du travail.

Or ce n'est pas un des moindres intérêts de cette proposition que la tension qu'on y devine entre le donné du lieu et ce que l'artiste y ajoute ou y transforme. En l'occurrence, il n'est pas toujours facile de départager l'un et l'autre, et c'est heureux (le choix de conserver tel élément de l'environnement ou de le mettre en évidence étant un geste aussi créateur que le fait d'en construire un autre de toutes pièces).

D'autre part, si les limites de l'installation ne sont pas très nettes dans l'espace (les murs de brique déjà peints en rose et l'odeur des lilas y participant au même titre que les portes et les fenêtres bouchées plus récemment et même les bruits ambiants), la configuration de l'oeuvre n'est pas non plus arrêtée dans le temps: elle s'est souvent transformée au cours des derniers mois et il y a gros à parier qu'elle n'a pas encore atteint sa forme définitive, qu'elle ne l'atteindra probablement jamais. De ce point de vue, *Une installation pour un jardin éventuel* est une oeuvre très proche de la vie.

Cela dit, Diane Gougeon demeure une sculpteure préoccupée d'unifier un espace fragmenté qui comprend des temps forts et des temps faibles, et elle y poursuit — avec une plus grande liberté qu'auparavant — ses recherches sur les interactions des matériaux dans des structures géométriques qui ont beaucoup à voir avec l'architecture. Entre autres, le site lui permet d'élaborer une réflexion assez étourdissante sur les notions formelles d'intérieur et d'extérieur auxquelles certains éléments plus anecdotiques qu'elle a construits (les escaliers, le balcon) viennent ajouter une étrange fiction, plutôt souriante.

Comme cela s'était produit plus tôt cette saison pour la caserne de pompiers « revue et corrigée » par Lyne Lapointe, cette oeuvre de Diane Gougeon, qui va à la rencontre des gens, m'apparaît extrêmement utile pour la diffusion de l'art contemporain. L'installation est « en liberté surveillée » jusqu'au 12 juin; par la suite, elle sera encore plus libre...

★ ★ ★

À la galerie **Aubes 3935** (rue Saint-Denis), le travail de récupération et de recyclage de vieux objets effectué par Louise Cossette n'est pas sans analogie avec celui de Diane Gougeon. Encore ici, il s'agit de sélectionner des matières qui ont déjà (beaucoup) vécu et de confronter leurs fictions avec celle d'une écriture « artistique ».

Cette transfuge de la tapisserie et du *beau* papier fait main (mais qui déjà utilisait des rebuts) a récemment pris conscience de la futilité d'acheter du matériel neuf alors que les rues (et les poubelles!) offrent des matières dévoyées, autrement expressives et parfois même un peu magiques. Elle rentre d'un séjour de trois mois à Paris pendant lequel elle a écumé non pas les marchés aux puces mais les dépotoirs de la ville (j'exagère à peine) pour en tirer les matières premières de ses livres objets.

Or, ceux-ci — très nombreux, souvent minuscules et placés dans des boîtes de cigares — donnent à l'exposition les allures d'un marché aux puces. Ce ne sont pas des livres à lire mais à regarder, à manipuler (délicatement car ce sont de vieilles personnes), à faire rêver, bien sûr, mais aussi à faire réfléchir; sur la notion si complexe de livre d'artiste ou de *ready made*; sur la polymorphie du geste créateur, sur ses ressources et ses limites; sur les pouvoirs de transfiguration de la galerie d'art; etc.

Certes, tous les objets ne plaisent pas à tout le monde (comme au marché aux puces!) et le foisonnement même de la présentation invite le spectateur à refaire le geste de l'artiste, à trier dans ce corpus ce qui s'adresse à lui (en prenant soin de ne pas écarter systématiquement les « livres » qui le gênent).

D'autre part, en plus de montrer un éventail assez époustouflant de formules de livres d'artiste, l'exposition parle abondamment de leurs modes de fabrication, par exemple en montrant des matières non encore *reliées* (des objets ou des feuilles), mais qui s'apparentent de plus en plus aux « produits finis », comme si l'artiste voulait encore limiter le domaine de ses interventions.

L'aventure de Louise Cossette est profondément cohérente et exigeante. Peut-être même un peu suicidaire ... « artistiquement ». Ajoutons que l'artiste, qui fait un travail analogue de déconstruction avec sa propre voix, donnera une performance à la galerie Aubes, le dimanche 19 juin à 16 h. (Jusqu'au 30 juin)

★ ★ ★

Il convient de saluer la générosité de la galerie **Don Stewart** (1460, rue Sherbrooke ouest) qui prête son espace à deux jeunes artistes à peine sortis de l'école, Diane Lacas Vincent et David Lubell. À première vue, les tableaux de celui-ci sont plus convaincants que les dessins de celle-là (notamment les derniers fusains qui réintroduisent une figuration trop sage). Il est spécialement intéressant de prendre connaissance de la peinture de Lubell (qui s'avère déjà un coloriste subtil) au moment où elle cherche à se démarquer de certaines formes d'abstraction qu'on pratique volontiers à Concordia. (Jusqu'au 25 juin)

★ ★ ★

Finalement, la galerie **La belle époque** (1396, rue Sherbrooke ouest) présente, sous le titre de *Rétrospective Albert Dumouchel*, un ensemble très inégal de tableaux, de travaux sur papier et de gravures qui n'offre aucune perspective critique sur une oeuvre composite qui en aurait grand besoin. Dumouchel méritait mieux que cet hommage bâclé. (Jusqu'au 12 juin)

Gilles DAIGNEAULT

PREMIÈRE EXPOSITION PRIVÉE À MONTRÉAL
FRIEDEBERG
7 JUIN - 8 JUILLET
Du mardi au samedi 11h - 18h
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal, Tél: (514) 933-6455

Pauline Marcotte
du 15 juin au 10 juillet 1983
Vernissage le mercredi 15 à 19h.30
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

Rétrospective d'oeuvres importantes de
Stanley Cosgrove
L'artiste sera présent aujourd'hui de 14h à 17h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 juillet

galerie l'art français
ANNE-MARIE / JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179
Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
Salle 1
ERTÉ et l'Art Déco
gouaches de 1921 à 1944
Salle 2
Les artistes de la galerie
oeuvres récentes
386 ouest, Laurier • 273-5149
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à 18h.

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756

gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

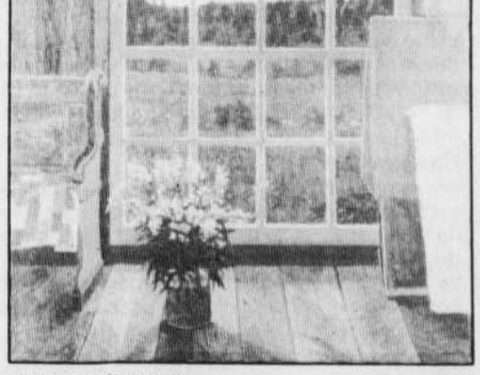
MICHEL TETREAULT
« Métamorphismes urbains »
travaux récents
Irené Belley 1983
jusqu'au au 3 juillet
4260 St-Denis, Montréal Tél.: 843-5487
ART CONTEMPORAIN

VENTE AUX ENCHÈRES
GRAVURES CANADIENNES ET EUROPÉENNES
MARDI, LE 14 JUIN, à 19:30
EXPOSITION LES LUNDI ET MARDI 13 et 14 JUIN DE 10 h à 18 h
à L'HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, BOUL. ST-LAURENT, MTL.
AU NORD DE MONT-ROYAL
Chagall, Miro, Picasso, Alvar, Carcan, Lemieux, Prévost, Pichet, Simard, Riopelle, Buffet, Toulouse-Lautrec, Toupin, Weisbuch, Zao Wou Ki, Dali, Clavé, Esler, Fini, Feito, Onley, Gécin, Tremblay, Parrot, Mistral, Lardéra, Mercier, Bertounesque
Exposition 11-12-13-14 juin de 10 h à 18 h
Iegor de Saint-Hyppolite
Commissaire-Priseur
Simon Blais, expert
Inf.: 279-2188
atelier

HENRY MOORE
42 bronzes 36 dessins 40 oeuvres graphiques
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et scupltures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
lundi au vendredi de 9h à 17h30

Salle 1
Robert Savoie
aquarelles japonaises
Salle 2
Artistes de la galerie
du 21 mai au 19 juin
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.


« L'atelier de St-Isidore »
EXPOSITION
MARCELLA MALTAIS
14-25 JUIN
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 OUEST, SHERBROOKE 288-7306

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
de même que **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600
Expositions
Dessins et estampes de Henri de Toulouse-Lautrec
Jusqu'au 12 juin
Organisée par le San Diego Museum of Art et diffusée par la International Exhibitions Foundation de Washington, D.C.
«La Belle Époque: l'était-elle vraiment?»
Une animatrice discutera des œuvres de l'exposition avec le grand public à partir de ce thème, dimanche de 13h30 à 15h30 dans la salle de l'exposition, 3e étage
Liebermann, Slevogt et Corinth
Jusqu'au 19 juin
L'été de la Saint-Martin, jours alcyoniens, de Sir John Everett Millais
Du 16 juin au 18 septembre


Henri de Toulouse-Lautrec, **Jane Avril**, lithographie en couleurs, 1899



Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche, pour son département des sciences de l'éducation de Rouyn, des professeurs dans les disciplines suivantes:

Un poste en ARTS PLASTIQUES
(poste suppléant: un (1) an)
Un poste en PSYCHO-ÉDUCATION
(poste suppléant: un (1) an)

Qualifications:
Le candidat devra normalement posséder une scolarité de deuxième cycle dans la discipline et une expérience d'enseignement.

À défaut de pouvoir recruter un candidat répondant au critère ci-haut mentionné, le département pourra recommander l'engagement d'un professeur qui répond au critère minimal suivant, c'est-à-dire diplôme de premier cycle dans la discipline avec scolarité de deuxième cycle et expérience pertinente.

Lieu de travail: Rouyn

Entrée en fonction: Immédiate

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont ouverts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à l'adresse suivante, **avant le 17 juin 1983:**

Directeur du département
des Sciences de l'éducation
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné, C.P. 700
Rouyn, (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi Témiscamingue

Voir aussi en pages 27 et 28

CLINIQUE DE MÉDECINE OCCUPATIONNELLE DE MONTRÉAL INC.

MÉDECINS

Dans le cadre d'une expansion de ses services, la Clinique de Médecine Occupationnelle de Montréal Inc. est présentement à la recherche de médecins afin de compléter des examens médicaux à domicile pour des compagnies d'assurance-vie.

Territoire:
Lachine — Dorval — Ste-Geneviève — Pierrefonds — Dollard-des-Ormeaux — Roxboro — Saint-Laurent — Chomedey — Laval — Duvernay.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou encore communiquer avec:

Dr. Marcel Pigeon, directeur médical
Clinique de Médecine Occupationnelle
de Montréal Inc.
2477 rue Sherbrooke Est
Montréal, H2K 1E8
Tél.: 527-1581



DIPLÔMÉS*...

venez prendre de l'expérience

*** Secondaire * CEGEP * Université**

Le programme de formation des aspirants-officiers s'adresse aux jeunes gens qui veulent devenir officier de carrière et mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances dans les services opérationnels des Forces armées canadiennes.

- Opérations maritimes de surface ou sous-marines
- Pilotage ou navigation aérienne
- Contrôle des armes ou de la circulation aérienne
- Infanterie, blindés, artillerie

Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante occasion, en communiquant avec le Centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Imbattable...la vie dans les Forces

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

L'Université du Québec à Rimouski est à la recherche d'un vice-recteur à l'administration et aux finances.

LE POSTE : Le Vice-recteur à l'administration et aux finances exerce les pouvoirs que lui confie la Loi de l'Université du Québec, ou que lui délègue le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski ou le Recteur.

Il est notamment responsable :

- de la direction des activités budgétaires, de financement et d'administration;
- du recrutement et de la gestion du personnel non enseignant;
- de l'aménagement et de l'entretien des terrains et bâtiments;
- de l'acquisition et du fonctionnement des équipements;
- des services auxiliaires et de sécurité;
- de l'élaboration et de l'application des procédures administratives et des mécanismes de contrôle interne.

Il relève du Recteur et est étroitement associé à la définition et à la mise en oeuvre de la politique générale de l'Institution.

La personne recherchée détient une formation universitaire avancée et une expérience administrative pertinente à la fonction. C'est une personnalité de premier plan, ouverte aux méthodes modernes de management, et disposée à relever le défi du développement universitaire dans un contexte de contraintes.

Soumettre sa candidature avant le 24 juin 1983, en acheminant son curriculum vitae à :

Monsieur Bertrand Lepage
Secrétaire général
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Agence canadienne de développement international . Canadian International Development Agency

L'Agence canadienne de développement international est à la recherche de deux coopérants pour la GUINÉE, Afrique, en marge d'un projet qui vise le développement des petites et moyennes entreprises (PME); à cet effet les deux coopérants seront affectés à la Division Financière et Commerciale du Ministère des PME.

Conseiller en analyse financière (PME)

DRH-2059

Le Conseiller devra assurer l'analyse financière des dossiers de PME et participer à l'élaboration et à la préparation des dossiers complets de demande de prêts bancaires.

Conseiller en comptabilité et gestion (PME)

DRH-2061

Le Conseiller devra développer et implanter un programme intégré d'assistance en gestion et comptabilité pour les PME.

Durée: La durée de l'affectation sera de trois (3) ans à compter de septembre 1983.

Exigences: Diplôme universitaire en Administration des affaires, en Économie, en Comptabilité, en Commerce ou dans un secteur connexe. Plusieurs années d'expérience au niveau des PME et de préférence une bonne expérience auprès des PME dans les pays en voie de développement.

Citoyenneté canadienne.

Connaissance parfaite de la langue française; aucune formation linguistique ne sera offerte.

Lieu d'affectation: Conakry

Les personnes qui répondent aux exigences doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 juin 1983, en citant le numéro de DRH et le titre du poste qui les intéresse à:

Direction de ressources humaines (DRH)
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du portage, 11e étage
Hull, Québec
K1A 0G4

Canada

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs dans les disciplines suivantes:

— **COMPTABILITÉ (poste suppléant)**
— **MARKETING (poste suppléant)**

Les candidats pouvant oeuvrer dans d'autres disciplines administratives seront aussi considérés.

Qualifications:
Le candidat devra normalement posséder une scolarité de troisième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et devra s'engager à compléter des études de doctorat.

À défaut de pouvoir recruter un candidat répondant au critère ci-haut mentionné, les départements pourront recommander l'engagement d'un professeur régulier qui répond au critère minimal suivant c'est-à-dire, diplôme de deuxième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et quatre (4) années d'expérience pertinente. En plus, le candidat devra s'engager à compléter des études de doctorat ou d'un autre deuxième cycle selon les priorités indiquées par le département.

Lieu de travail: Rouyn

Entrée en fonction: Immédiate

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont ouverts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le 20 juin 1983.**

Directeur du Département
des Sciences administratives et sociales
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
C.P. 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi Témiscamingue

IRSST

Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

AGENTS DE RECHERCHE

CONTRACTUELS OU PIGISTES

Ce concours vise à recruter un agent de recherche contractuel pour quatre mois et à constituer une liste de pigistes auxquels le programme de Projets spéciaux de l'Institut fera éventuellement appel pour la réalisation de certains dossiers de recherche.

Fonctions:
Sous la supervision générale du responsable du programme des Projets spéciaux: analyser l'état des connaissances concernant tout problème de santé ou de sécurité du travail jugé pertinent; participer au besoin et de façon ponctuelle à des projets ou programmes de recherche; rédiger des bilans des connaissances sur des problèmes de santé et de sécurité correspondant aux préoccupations du monde du travail ou des intervenants en santé et en sécurité du travail.

Qualifications:
Les candidats(es) devront posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences et avoir un minimum de deux ans d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche. Une compétence en santé et en sécurité du travail serait un atout majeur.
Ils (elles) devront également démontrer des aptitudes manifestes pour la conception et la réalisation de problématiques de recherche et faire preuve de facilité pour la rédaction de documents.

Lieu de travail:
I.R.S.S.T.
505, de Maisonneuve ouest, Montréal

Conditions d'emploi:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Date limite:
Le 27 juin 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en vous référant au numéro de concours 83-005 à:

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
505, boulevard de Maisonneuve ouest
Montréal, (Québec)
H3A 3C2

Alliance des professeurs de Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller syndical en relations de travail

Poste ouvert également aux hommes et aux femmes

Fonctions

Le Conseiller syndical en relations de travail peut être appelé à exercer l'une ou plusieurs des fonctions suivantes:
- application et interprétation des conventions collectives, lois et règlements;
- conseils aux membres et aux instances;
- personne-ressource dans le domaine des relations de travail;
- préparation, enquête et arbitrage;
- représentation du syndicat devant différents tribunaux;
- ressource dans des opérations d'intervention dans les établissements;
- ressource dans des dossiers particuliers;
- participation à des réunions, sessions, etc...

Cette personne fera partie d'une équipe de conseillers syndicaux.

Exigences

- formation en relations industrielles, en droit ou expérience équivalente pouvant suppléer à un diplôme
- connaissance du milieu syndical et du domaine de l'éducation
- connaissances en informatique ou intérêt à compléter sa formation dans ce domaine
- capacité de faire des représentations et de défendre ses dossiers
- capacité de travail en équipe
- capacité d'analyse et esprit de synthèse

Conditions de travail et de traitement

Selon la convention collective des employés-conseil; Salaire à compter de 36 296$.

Prière d'adresser votre offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à
Le Directeur général,
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue St-Hubert
Montréal, Qc, H2J 2X1

Votre demande doit être parvenue aux bureaux de l'Alliance avant le mardi 16 août 1983, à 16 heures. Les entrevues se dérouleront dans la semaine du 22 août 1983.

PROFESSEURS

Le centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences de l'éducation (secteur de l'enseignement professionnel) de Rouyn, des professeurs dans les disciplines suivantes:

SCIENCES MINÉRALES
(mécanique des roches ou traitement de minerais)
SCIENCES FORESTIÈRES
(deux (2) postes: aménagement des ressources et sciences et technologie du bois)
AGRO-ALIMENTAIRE
(production céréalière, horticulture, agro-économie, agronomie en général)

Qualifications:
Le candidat devra normalement posséder une scolarité de troisième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et devra s'engager à compléter des études de doctorat.

À défaut de pouvoir recruter un candidat répondant au critère ci-haut mentionné, les départements pourront recommander l'engagement d'un professeur régulier qui répond au critère minimal suivant, c'est-à-dire diplôme de deuxième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et quatre (4) années d'expérience pertinente. En plus, le candidat devra s'engager à compléter des études de doctorat.

Nature du travail:
Le candidat est appelé à faire de l'enseignement (premier et deuxième cycle) et de la recherche liée à la problématique de la formation professionnelle des jeunes et à faire du développement dans cette discipline, à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Lieu de travail: Rouyn

Entrée en fonction: Immédiate

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont ouverts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le 17 juin 1983 pour le poste en agro-alimentaire et avant le 2 septembre 1983 pour les postes en sciences minérales et forestières.**

Directeur du département des sciences de l'éducation
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
C.P. 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi Témiscamingue

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Collège privé recherche

EXCELLENT PROFESSEUR

— français — latin
— niveau secondaire
— qualification légale exigée
— 5 ans d'expérience

Téléphone 933-7735

Une société à caractère multidisciplinaire requiert les services de candidats ayant de 4 à 8 ans d'expérience dans leur domaine.

Postes à Montréal.

UN ARCHITECTE
UN ÉVALUATEUR AGRÉÉ
UN INGÉNIEUR EN CHARPENTE
TROIS TECHNICIENS EN ARCHITECTURE
UN ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION (civil)

Toute personne qualifiée et intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au:

Dossier 1136
Le Devoir
c.p. 6033 succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN CHIMIE

QUALIFICATIONS:
De préférence le Ph.D. ou l'équivalent. Les candidats ayant la maîtrise et une expérience substantielle pourront aussi être considérés.

Une expérience en enseignement et en recherche.

Sous réserve d'approbation budgétaire ce poste est à combler pour le 15 août 1983. Les candidatures seront considérées dès leur réception jusqu'au 1er juillet 1983. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae et le nom de deux (2) répondants et être envoyée à:

Monsieur Alan Fraser, directeur
Département de chimie et biochimie
Faculté des sciences et de génie
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9
Tél.: (506) 858-4331

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

L'Association des directeurs de théâtre (un organisme professionnel qui regroupe une soixantaine de compagnies de théâtre et une quinzaine d'organismes lyriques au Québec) est à la recherche d'un(e):

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le(la) secrétaire général(e) voit à la gestion de l'Association. À cette fin, il(elle) s'occupe principalement des relations entre l'Association et ses membres, entre l'Association et les pouvoirs publics; représente l'Association et rédige tous les documents officiels; voit à l'interprétation des Règles de Scène; prépare tous les documents financiers (incluant les états financiers); supervise le personnel et exécute tout autre mandat que lui confiera le Conseil d'administration.

EXIGENCES
La personne recherchée devra avoir une bonne connaissance du fonctionnement du milieu théâtral et lyrique au Québec, être d'une grande disponibilité, pouvoir communiquer facilement avec une multitude d'intervenants et faire preuve d'un bon sens de l'organisation.

Salaire à discuter selon la formation et la compétence.

Date limite: 22 juin 1983

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mme Mercedes Palomino, présidente,
Association des directeurs de théâtre
3929 rue St-Denis,
Montréal, Qué. H2W 2M4

COLLÈGE AHUNTSIC

PROFESSEUR DE GÉNIE CIVIL AU BURUNDI

Le collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services d'un professeur de génie civil pour enseigner à l'École des travaux publics de Gitega au Burundi.

NATURE DU TRAVAIL
Enseigner le génie civil en particulier dans les domaines suivants:
Technologie de béton de ciment;
Mécanique des sols;
Application de la technologie du béton de ciment et de la mécanique des sols au génie rural.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme universitaire de premier cycle dans ce champ d'activité;
— Un minimum de deux ans d'expérience industrielle pertinente;
— Un minimum de deux ans d'expérience dans l'enseignement serait souhaitable.

TRAITEMENT
— De 20 845$ à 38 865$ selon la scolarité et l'expérience;
— Plus des bénéfices d'emploi à l'étranger.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 juin 1983, en spécifiant le numéro du poste. (A-83-101)

Collège Ahuntsic
Service du personnel
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2M 1Y8

CLSC Hochelaga-Maisonneuve

LE C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE RECHERCHE UN

COORDONNATEUR DE LA SANTÉ
(poste cadre)

Nous recherchons pour notre module de la santé une personne capable d'assumer l'entière responsabilité de ce service.

Relevant du directeur général, le titulaire sera responsable de la coordination et du contrôle de toutes les activités relatives aux services de santé, du développement et de la réalisation de la programmation, de la gestion du personnel (une quarantaine de personnes) et de l'administration du budget de son service.

Idéalement, la personne recherchée possède un diplôme de premier cycle en sciences infirmières, complété d'une formation ou d'une solide expérience en gestion et d'une bonne connaissance du réseau des affaires sociales, plus précisément du réseau communautaire et aime travailler en équipe.

Salaire et conditions de travail: conformément aux normes du ministère des Affaires sociales (classe 14).

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 4 JUILLET 1983 à 17h00 au:

Bureau du directeur général
C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
C.P. 6, Succursale "M"
Montréal (Québec) H1V 3L6

Poste offert aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE THÉOLOGIE

PROFESSEUR (DEMI-TEMPS)

La Faculté de théologie est à la recherche d'un professeur régulier à demi-temps en histoire de l'Église et en histoire religieuse du Québec.

FONCTIONS:
- Dispenser, au premier cycle et aux cycles supérieurs, un enseignement en histoire de l'Église (du Concile de Trente à nos jours) et en histoire religieuse du Québec.
- Participer aux travaux de recherche dans sa discipline, avec la préoccupation de former des chercheurs.
- Assumer le tutorat d'étudiants.

QUALIFICATIONS:
- Doctorat ou Ph.D. en théologie ou en histoire de l'Église ou dans des disciplines connexes.
- Aptitudes particulières pour la recherche.
- Expérience dans l'enseignement, au niveau universitaire.
- Formation universitaire qui habilite à un travail polyvalent et à une collaboration interdisciplinaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er décembre 1983 ou le 1er janvier 1984.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae et copie de leurs diplômes **d'ici le 30 septembre 1983** à:

M. Léonard Audet, doyen
Faculté de théologie
Université de Montréal
C.P. 6128 — Succursale "A"
Montréal H3C 3J7

Le C.L.S.C. Centre-Sud et le Centre Hospitalier Jacques Viger sont à la recherche d'un

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

à temps complet (35 heures par semaine)

Le C.L.S.C. Centre-Sud offre des services préventifs et curatifs à une population urbaine en grande partie défavorisée, de 36.775 habitants. La clientèle âgée y représente 15.6%, la population handicapée, environ 2.5%.

Le Centre hospitalier Jacques Viger est un centre de gériatrie-gérontologie destiné aux soins prolongés pour malades à long terme (214 lits), pour convalescents (35 lits), avec une section d'hébergement (102 lits) et un Hôpital de jour. Il offre des services préventifs et curatifs couvrant le territoire du DSC St-Luc, en complémentarité avec les autres établissements du secteur, et il a la gestion du CA Ernest-Routhier (96 lits).

Fonctions au C.L.S.C.: À demi-temps (17 h ½ par semaine) au service de maintien à domicile,
— effectue l'évaluation médicale et le suivi à domicile ou au C.L.S.C., de personnes âgées ou handicapées;
— participe à la mise sur pied d'activités préventives.

Fonctions au C.H. Viger: À demi-temps (17 h ½ par semaine) au sein du Département de médecine gériatrique couvrant:
— Long séjour
— Moyen séjour
— Accueil hébergement
— Hôpital de jour
— Visites à domicile.

Participation aux divers comités et réunions administratives et professionnelles.

Qualifications requises:
— médecin membre de la Corporation professionnelle des médecins du Québec;
— intérêt marqué et expérience en pratique médicale auprès des personnes âgées;
— intérêt pour l'approche multidisciplinaire des besoins de santé individuels et communautaires;
— avoir l'usage d'une automobile;
— la connaissance du français est nécessaire, de l'anglais serait appréciée.

Conditions:
Rémunération à honoraires fixes selon l'entente entre la FMOQ et le Ministère des Affaires sociales.

Début de l'emploi: au plus tard le 5 septembre 1983.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, le plus tôt possible, avant le 30 juin 83, aux deux adresses suivantes:

C.L.S.C. Centre-Sud
a/s Jacques Hould, dir. général,
1710 Amherst
Montréal.

Centre Hospitalier Jacques Viger
a/s Direction des services professionnels
1051, rue St-Hubert, Montréal, H2L 3Y5

Voir aussi en pages 26 et 28

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

PROFESSEURS RÉGULIERS (4 postes)

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement des étudiants et autres activités connexes.

DÉPARTEMENTS-SECTION	DISCIPLINES	NOMBRE DE POSTES	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
Génagogie	Groupe: Concept, fonctionnement, groupes problèmes; intervention.	1	Jacques Larocque

EXIGENCES: Les candidats(es) à ce poste doivent détenir un doctorat dans une discipline pertinente.

Ingénierie			
• Génie électrique	Electronique de puissance	1	Achille Leblanc
• Génie industriel	Fabrication industrielle, design mécanique et matériaux	1	
	Hygiène industrielle	1	

EXIGENCES: Le doctorat dans la mesure où il existe dans la discipline, sous-discipline ou champ d'étude concerné. Exceptionnellement une expérience pertinente en relation avec les éléments de la fonction du professeur.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Au cours de l'année universitaire 1983-1984.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h. le 21 juin 1983 au Directeur du département concerné à l'adresse suivante:

Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

SANATORIUM ROSS

PSYCHIATRE DEMANDÉ
RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

Le C.L.S.C. MÉTRO

recherche un

MÉDECIN OMNIPRATICIEN(NE)

à temps partiel (17.50 heures)

Fonctions:
Offre des services de consultation et de soins de première ligne en clinique.

Qualifications:
— Être reconnu(e) par la Corporation professionnelle des médecins du Québec;
— Posséder un minimum de deux années d'expérience;
— Démontrer de l'expérience et un intérêt particulier dans les domaines suivants: maladies transmises sexuellement, planification des naissances, aide aux victimes d'agression sexuelle;
— Avoir des aptitudes à travailler en collaboration avec une équipe multidisciplinaire;
— Une connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

Conditions:
Rémunération à salaire selon l'entente entre la FMOQ et le Ministère des affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, le plus tôt possible, à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Métro
Directrice générale
1550, de Maisonneuve Ouest
suite 1175
Montréal, QC. H3G 1N2

RESPONSABLE DES SECTEURS ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Fonctions:
— met à jour les politiques administratives et comptables;
— anime auprès des autres secteurs le processus budgétaire;
— supervise la mise en application des systèmes et procédés de gestion, y compris le système de traitement de données;
— prépare les états financiers périodiques;
— assiste à la rédaction de contrats pour les projets de développement;
— etc.

Le poste nécessite une bonne formation en administration des affaires et, si possible, une reconnaissance professionnelle en comptabilité: c.a., c.g.a., ou r.i.a.

Possédant au moins trois (3) ans d'expérience comme responsable administratif et/ou comptable, le titulaire aura évolué dans le milieu de la coopération internationale ou aura démontré un intérêt vis-à-vis le développement social (programme de formation, bénévolat, lectures, etc.).

L'organisme, sans but lucratif, se spécialise dans la formation et l'envoi de coopérants et participe à la réalisation de projets communautaires (santé, formation, développement rural intégré, technologie appropriée) en Afrique francophone et anglophone et en Amérique latine.

Rémunération entre 22 000 et 32 000$ plus avantages sociaux.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dossier 1134
Le Devoir
c.p. 6033 succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

Date de fermeture du concours: **jeudi, le 23 juin 1983 à 17h.**

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

Une importante maison d'édition est à la recherche d'un directeur de l'informatique.

Celui-ci aura pour mandat de mettre sur pied et de gérer le système d'abonnement.

Le candidat recherché devra avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans un poste de direction en informatique et devra aussi être familier avec tout le processus de la gestion des abonnements.

Prière de faire parvenir curriculum vitae complet et le salaire désiré à:

Dossier 1135
Le Devoir
c.p. 6033
succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

Librairie Garneau

Un réseau de librairies et de papeteries de première importance recherche:

GÉRANT(E) DE LIBRAIRIE

Fonctions
— développement des ventes
— animation du personnel
— achats
— gestion

Qualifications
— expérience de gérance dans le commerce de détail en librairie
— dynamisme
— bonnes connaissances générales

Conditions
— rémunération selon la compétence et expérience
— plan boni

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Librairie Garneau
Attention du Directeur du Marketing
255 ave St-Sacrement
Québec, Qué.
G1N 3X9



INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

Si vous désirez une carrière intéressante défiant la technologie, où votre expérience servira à spécifier et former d'importants systèmes de télécommunications et de traitement, où votre experte collaboration sera nécessaire, où les occasions d'accroissement et d'avancement existent, et où le travail apporte une grande satisfaction, alors, un organisme de gouvernement fédéral est à votre recherche.

- Le lieu de travail est localisé en banlieue d'Ottawa non loin de centres récréatifs et des universités.
- L'employeur offre: des heures flexibles, un milieu de travail agréable et bien équipé ainsi que plusieurs autres bénéfices, incluant des arrangements pour continuer votre éducation.
- Des voyages à travers le Canada et à l'étranger sont des besoins courants.
- Poste classifié au niveau ENG 4 avec un salaire allant jusqu'à $41,375.

Conditions de candidature:

- Un degré en génie électronique avec plusieurs années d'expérience dans la projection et l'implantation des facilités desservant les télécommunications par satellites.
- Éligibilité à s'enregistrer en tant qu'ingénieur professionnel au Canada.
- La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.
- Une attestatin de sécurité sera requise.

Faire parvenir votre résumé au:

Dossier 1137
Le Devoir
c.p. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LA BOÎTE À ÉCHOS

À la salle André-Mathieu (boul. de l'Avenir) de Laval, spectacle de danse ce soir pour marquer le 10e anniversaire des *Ballets Jazz de Montréal*.

■

La Chaconne (342 Ontario est) offre ce soir à 21 h un concert du *Trio Papageno* et demain, à la même heure, une soirée flamenco avec *Sonia del Rio*.

■

La génération qui chante, formée de 70 chanteurs et de quatre musiciens de Gatineau, donne ce soir à 20 h 30 à la salle Claude-Champagne son premier concert montréalais.

■

Huit artistes (arts visuels et théâtre) donnent une performance à compter de 19 h ce soir au 87 Sainte-Catherine est (3e étage). *Le Studio des artistes* a décrété portes ouvertes au public dès 14 h (282-9377).

■

Chaque dimanche à 14 h, les Productions 400 coups présentent un spectacle pour enfants (2013 boul. Saint-Laurent). Le 12, il s'agit de *Histoires à voir*, suivies de courts métrages. (284-1790).

■

Au Centre Claude-Robillard, à compter de 18 h demain se tiennent les *Jeux annuels de gymnastique et de danses grecques* (279-7216).

■

À l'hôtel Méridien, de 9 h à 17 h se tient aujourd'hui un *colloque sur le droit d'auteur* organisé par l'ALAI (Association littéraire et artistique internationale - section Canada).

■

Sur le terrain de l'hôpital Douglas, à Verdun, de 15 h à 18 h aujourd'hui, se tient une rencontre des associés de l'*Institut Thomas More pour l'éducation des adultes* (747-0572).

■

Jusqu'au 3 juillet à la Maison de la Culture Côte-des-Neiges se tient l'exposition d'envergure internationale *L'Art en soie*, regroupant de nombreux artistes de renom qui ont fait des oeuvres ayant la soie pour support. Causerie de M. Hilaire Colcombet à 14 h aujourd'hui.

■

À la Maison de la culture Marie-Uguay, jusqu'au 3 juillet, l'on expose des tapisseries exécutées par le Fil d'Ariane, atelier d'artisanat où de jeunes déficients mentaux apprennent un métier, ont accès à du travail et gagnent leur autonomie.

■

Jusqu'au 24 juillet, la galerie d'expressions céramiques Interaction présente une sélection d'oeuvres céramiques réalisées par des étudiants de la région métropolitaine de Montréal. De midi à 17 h 30, mercredi au dimanche inclusivement. (849-2791).

■

On peut voir à la galerie Esperanza (2144 Mackay) la première exposition privée à Montréal de Pedro Friedeberg. Sculptures, peintures et lithographies. Né à Florence, Friedeberg vit au Mexique où il fonda en 1961, avec José Luis Cuevas, le mouvement *Los Hartos*.

■

Au réseau FM de Radio-Canada, une émission d'Hubert Juin sur Georges Sand sera présentée mercredi à 16 h 30 dans la série *Relectures*. La veille, le mardi 14 juin, à 17 h, Jacques Chancel présente la première de trois émissions sur Marguerite Yourcenar. D'autre part, c'est lundi à 19 h que commence la série *Visage de Montréal* réalisée il y a 20 ans par Pierre Perreault sous le titre « J'habite une ville » et dont on reprend 13 émissions cet été. Le premier invité de Perreault est le sculpteur Robert Roussil, celui qui, dans les années 60, contestait la ville.

Un grand voyage au pays de l'autonomie

par Clément Trudel

★ **Un grand voyage**, pièce sur l'*autonomie*. Animation : Lise Gionet. Au café Espéranto, 3553 Saint-Urbain, ce soir à 20 h30.

UNE dizaine de panonceaux vous envoient les étiquettes honnies : *fragile, frustrée, irresponsable, passive, ménagère, féminisse, lesbienne* . . . . La mise en accusation du *machisme* ne sera pas agressive durant cet atelier (le mot *pièce* ne convient sans doute pas à cet exercice où se succèdent de brèves scènes, comme autant de réflexions jetées sur un bloc-notes).

Six jeunes femmes dans la vingtaine débitent leur perception des rapports homme/femme et ce n'est que furtivement qu'elles insèrent un message, tel celui de constituer un territoire commun où aucun des deux n'empiéterait toutefois sur l'autre. Les chauvinistes mâles s'en tirent somme toute à bon compte mais, avant tout, dira l'une des comédiennes, il fallait « se faire plaisir » à l'intérieur de balises communes.

Par choix donc, *Un grand voyage* évacue la charge émotive que provoque la «domination» chez celle qui en fait les frais. C'est le sourire aux lèvres ou on dresse l'acte d'accusation et c'est sur accompagnement de hit parade que se révèle la phrase-clé : *Ils ont toujours voulu décider pour moi*, alors la jeune femme apprendra patiemment à identifier les préjugés, la discrimination paternaliste ou bête et construira son avenir en faisant fi des stéréotypes.

Un peu court comme réflexion féministe ? L'ère n'est plus aux invectives. Ces jeunes femmes — qui ont bénéficié d'une aide du Théâtre de Quartier — ont l'affirmation sereine pour combattre tout «sweepstake d'amour» et reprennent leurs malles sans claquer les portes.

Sachez au moins qu'elles ont chambardé les schémas de soumission et de résignation, en évitant de se préoccuper indûment du regard masculin.

Carnaval du Soleil, rue Saint-Denis

UN groupe afro-haïtien (Umojha) et la galerie Motivation V se sont associés à un groupe de marchands de la rue Saint-Denis pour tenir, aujourd'hui et demain, un *Carnaval du Soleil*.

Pour la circonstance, la rue Saint-Denis sera fermée, entre Sherbrooke et Maisonneuve. L'animation est assurée aujourd'hui et demain par la Bande du Carnaval, par des amuseurs publics, des enfants costumés ...

Sur une grande scène, à 14 h 30 aujourd'hui, Janou Saint-Denis proclame l'ouverture du Carnaval puis le groupe Umojha se produit, avant que ne se déroulent les défilés de mode et, à 17 h30, *Les chanteux*.

À 19 h, place à la danseuse de flamenco Sonia del Rio et à 20 h, musique du Sénégal avec Cissoko et le groupe Batamba. À 21 h vient le tour de Larry Cohen et de la musique funky.

Demain, le festival reprend à 14 h avec *Et les cloches sonnent sonnent*, de l'UQAM, suivies d'Aconcagua (Amérique latine) et d'une Place aux poètes avec Janou Saint-Denis. À 16 h30, *La danse du lion* suivie d'une démonstration d'arts martiaux par l'École des Arts martiaux du Quartier chinois. À 17 h45, il y aura musique indienne et danse avec, à la cithare, Jacques Phénix, et au hautbois, Michel Thérien. Michel Séguin et ses fils lancent une invitation à la danse à 19 h; le reggae succède avec le groupe Jab Jab et, à 22 h, clôture officielle de ce 1er Carnaval du Soleil.

Festival de photo

La première manifestation importante ouverte au grand public au Palais des congrès sera le festival Photo 83, qui se déroulera du vendredi 17 au dimanche 19 juin.

Organisé par la Fédération québécoise du loisir photographique, cet événement a pour thème: « Pour l'amour de la photograhie ». L'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés de leurs parents. Pour les autres visiteurs, un macaron servant de laissez-passer est actuellement disponible chez différents marchands d'appareils photo à $2 tandis qu'il coûtera $3 durant la période de l'exposition.

Des photographes qui exercent leurs profession pour des entreprises publiques ou privées seront sur les lieux pour témoigner de leurs expérience. L'architecture, le documentaire, l'infrarouge, la mode, le reportage, les animaux, l'univers sous-marin, les galaxies figurent au nombre des sujets qui seront traités lors de mini-conférences d'une durée de 45 minutes.

Pour chacune des quatre conférences d'une durée de deux heures, le prix d'entrée a été fixé à $3.50. Il s'agit de « Creative Thoughts to Remember » par Frank Kristian, « La Photographie en Mongolfière » par Alain Cornu, « Motion in Picture » par Danny Singer et tout ce qui se passe de l'autre côté de l'appareil photo pour créer une photo de mode ou d'usage commercial, par Michel Pilon.

Pour les consommateurs, trois ateliers d'une durée de 45 minutes chacun auront lieu tous les jours du festival Photo 83. On y discutera du choix et de l'achat de l'appareil-photo, du choix et de l'utilisation de la pellicule, de la conservation et de la classification des souvenirs photographique.

Dix clubs de photographie seront sur place et exposeront les plus belles oeuvres de leurs membres respectifs. Quant aux exposants de produits photographiques, ils se limitent à quatre puisque les organisateurs n'ont pas voulu faire de cet événement une exposition commerciale.

Renseignements: 374-4700, poste 395. **J. G.**

LE DEVOIR

en tête

Avoir LE DEVOIR EN TÊTE... c'est avoir son DEVOIR tous les matins du lundi au samedi.

Recevez-le à la maison
(par camelot sur les routes de livraison existantes)
et profitez de notre offre:

2 semaines de plus gratuites,
avec un abonnement de 3 mois.

4 semaines de plus gratuites,
avec un abonnement de 6 mois.

8 semaines de plus gratuites,
avec un abonnement de 12 mois.

Ne laissez pas passer l'occasion de lire **LE DEVOIR** pendant 2, 4 ou 8 semaines, sans frais.

Si vous êtes déjà abonné au **DEVOIR,** abonnez un proche, pour une période de 6 mois ou plus et nous ajouterons, gratuitement, un mois à votre période d'abonnement.

La personne à qui l'abonnement est destiné recevra également un mois de plus, gratuitement.

Postez maintenant le coupon d'abonnement que vous trouverez dans le journal ou utilisez le coupon ci-dessous.

Tôt le matin, du lundi au samedi,
LE DEVOIR vous informe bien, ça c'est un fait!

Postez maintenant ce coupon d'abonnement au journal LE DEVOIR
c.p. 6033 succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 9Z9

Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Ville .....
Code postal .....
Tél .....

Veuillez abonner cette personne:

Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Ville .....
Code postal .....
Tél .....

LE DEVOIR 844-3361

Cochez votre préférence

☐ Je désire **LE DEVOIR** pour une période de 3 mois (28 $). Je recevrai en plus deux semaines de livraison gratuite.

☐ Je désire **LE DEVOIR** pour une période de 6 mois (50 $). Je recevrai en plus quatre semaines de livraison gratuite.

☐ Je désire **LE DEVOIR** pour une période de 12 mois (95 $). Je recevrai en plus huit semaines de livraison gratuite.

☐ Je désire **LE DEVOIR** que je paierai au camelot à la semaine (2.25 $).

Je suis déjà abonné. Je désire cependant offrir un abonnement pour une période de 6 mois ☐ (50 $) ou 12 mois ☐ (95 $) à la personne dont le nom apparaît sur cette carte. Je recevrai donc **LE DEVOIR** gratuitement pendant un mois et offrirai par la même occasion un mois de plus au nouvel abonné.

☐ Chèque inclus
☐ Facturez-moi
☐ Visa
☐ Master Card
☐ American Express

No de carte .....
Expiration .....
Signature .....

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir aussi en pages 26 et 27

COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

Direction des services au personnel

CONCOURS: 83-84-P-1

POSTE: Conseiller pédagogique du niveau primaire
Bureau administratif de la C.S.P.-N.
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: M. Roger Lapointe
Directeur des services éducatifs
ENTRÉE EN FONCTION: 15 août 1983

NATURE DU POSTE

L'emploi de conseiller pédagogique de niveau primaire comporte des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services éducatifs et d'animation pédagogique auprès des enseignants et autres professionnels du primaire relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement et du matériel difactique ainsi qu'à la gestion de divers autres dossiers du primaire confiés par la direction des services éducatifs.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire de premier cycle

Expérience pertinente au niveau primaire, soit à des tâches de direction d'école, d'enseignant(e) ou de P.N.E.

ou

des qualifications et une expérience reconnues par la Commission.

Faire parvenir curriculum vitae **avant le 24 juin 1983** à

M. Gilbert Joly
Directeur général adjoint
Services au personnel
Commission scolaire Pierre-Neveu
525, rue de la Madone
Mont-Laurier
J9L 1S4

PROFESSEUR
Didactique des sciences et des mathématiques (secondaire)
École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne (Sudbury)

FONCTIONS:
Enseignement, recherche, encadrement des étudiants et autres fonctions connexes dans le cadre d'une maison de formation d'enseignants.

EXIGENCES:
— Doctorat (ou la scolarité de doctorat en rédaction de thèses) en éducation; ou exceptionnellement, la maîtrise avec expérience pertinente et le désir de compléter des études de doctorat.
— Spécialisation au niveau universitaire en mathématiques ou sciences.
— Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent.
— Expérience de l'enseignement des mathématiques et sciences au niveau secondaire.
— Compétence en français.

CONDITIONS:
— Contrat d'une durée de 12 mois (avec possibilité de renouvellement).
— Traitement selon les qualifications et la convention collective.
— Entrée en fonction, le 1er juillet 1983.
— Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Date limite de réception des candidatures: le 13 juin 1983

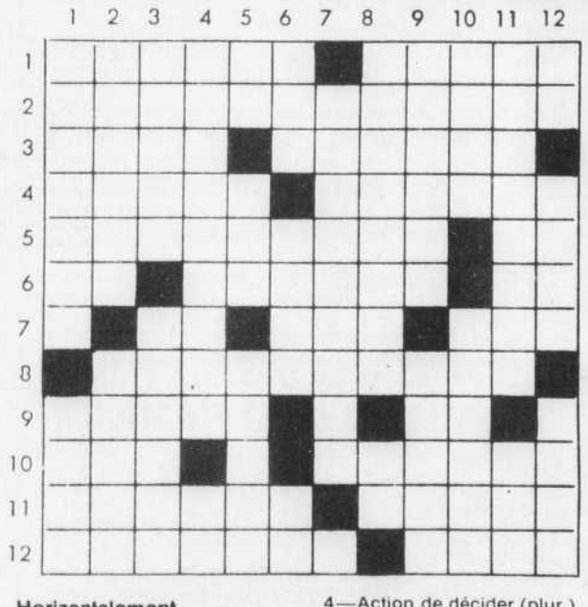
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean Séguin, Ph.D.
Directeur
(705) 675-1151 poste 658

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Mari de la fille. — Dispositif permettant de déterminer la position et la distance d'un obstacle.
2—Qualité de ce qui peut être aliéné.
3—Comptoir d'un café. — Qui ne peut être différé.
4—Recouvre la couronne des dents. — Vertébré ovipare.
5—Fatigue. — Grec.
6—Mesure chinoise. — Plante appelée aussi pastel ou guède. — Dans.
7—Molybdène. — Meuble de repos. — Solipède.
8—Petite bande.
9—Enfant. — Métal précieux.
10—Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. — Recouvre d'une enveloppe protectrice
11—Met au courant des secrets d'un art, d'une science. — Filet pour prendre les poissons plats.
12—Funeste. — Ch.-l. d'arr. du Pas-de-Calais.

Verticalement

1—De la famille des antillopes. — Tout bénéfice.
2—Usai. — Limite.
3—Petit cigare cylindrique. — Qui forme une mase épaisse.
4—Action de décider (plur.). — À toi.
5—Radon. — fleur. — État détaillé d'un travail quelconque avec l'estimation approximative de toutes les dépenses.
6—Pluie. — Meurtri, en parlant de fruits. — Sert à lier.
7—Babiole.
8—Sévérité. — Neptunium.
9—Draps pliés placés sous les corps des malades. — Local attenant à l'arène où l'on tient les taureaux énermés.
10—Prend un certain repas. — Horrible à supporter.
11—Coléoptère. — Qui a de la bonté.
12— Ile de l'Atlantique. — Vase d'ornement. — Filets pour prendre des oiseaux, des poissons.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	L	A	B	O	U	S	S	U	R	E
2	B	O	U	G	E	O	T	T	E	■	I	X
3	O	U	T	I	L	L	I	E	Z	■	T	C
4	R	I	A	■	O	I	L	■	A	N	E	E
5	G	N	■	A	N	T	E	N	N	E	■	D
6	N	E	R	F	■	H	■	U	N	I	T	É
7	E	R	A	F	L	E	R	■	E	G	E	R
8	R	■	L	U	I	■	E	T	■	E	X	■
9	■	A	L	B	E	R	G	I	E	R	■	P
10	P	O	I	L	U	■	A	R	C	■	M	I
11	R	U	E	E	■	P	L	E	U	R	E	R
12	E	T	■	R	A	M	E	R	■	A	R	E

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-019346-822. JOHN MICCAS, demandeur -vs- COSTAS SOUSSARIS, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 13200 rue Aragon en la cité de Pierrefonds et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile GM Pontiac Grand Prix 1977, Imm. 328-P-289 No. de série: 2J57Y7P417320, etc., 1 T.V. couleur RCA et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 62-1519. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- ANTOINE (TONY) GHALEB, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 8915 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 lot paire de jeans assorties, 1 lot paire de pantalons assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-050663-819. JOSEPH ÉLIE LTÉE, demandeur, — vs — PHILI SILCOFF, défendeur. Le 21 juin 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 7714 rue Desaulniers, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 26" RCA, 1 frigidaire Viking et acc. 1 poêle Viking et acc., 1 laveuse et 1 sécheuse Viking et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-032111-838. LORRAINE NEPTON, demanderesse — vs — AJIT SINGHT, défendeur. Le 22 juin 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 7650 rue Milan, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-051552-813. GIACOMMO EMANUELLE, demandeur, — vs — ATELIERS DÉBOSSELAGE PELLETIER INC., défenderesse. Le 21 juin 1983, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 1624 rue Rawlinson, en la cité de Mascouche Heights, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 autobus remorque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049906-824. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LIMITÉE, demanderesse, — vs — GINO BIELLO, défendeur. Le 21 juin 1983, à 15:00 heures, au domicile du défendeur au No 1051 rue Girouard, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Fleetwood et 1 antenne RCA, 1 stéréo, 3 fauteuils, 3 tables et 1 télécouleur RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-001289-821. JEAN-GUY LONGTIN, demandeur, — vs — CHANTAL BERNIER, défenderesse. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 3240 rue Pine Tree, en la cité de St-Lazare, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 télécouleurs, 1 mini-trail Honda, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-013704-817. DUPONT LIMITED, demanderesse, — vs — JEAN-LOUIS ST-GEORGES, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 200 rue Suzie, en la cité de Rawdon, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Mercury, 1 orgue Langelier, 1 télécouleur, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-007960-816. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse, — vs — ANDRÉ BRIÈRE alias MARCEL GROU, défendeur. Le 21 juin 1983, à 12:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford LTD 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-033356-825. CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE, demandeur, — vs — GROUPEMENT EXPRESS MESSAGERIES INTERCITÉ INC., défendeur. Le 22 juin 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 725 rue Meloche en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-040795-820. MARCIL MORTGAGE CORP., demandeur, — vs — M. J. DUNWOODIE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 251 rue Stillview = 114, en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010688-824. FED. CAISSES ÉCONOMIE DESJARDINS, demanderesse, — vs — ROGER RICHER, défendeur. Le 23 juin 1983, à 12:00 heures, au No 874-874A La Chapelle, en la cité Pointe-Calumet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Contiental, no Série/5Y89A835891 de couleur blanc et brun no plaques Qué. 82/F-481-284 & acc., 2 boîtes de camion & contenu, soit un lot de vitres et chassis, 1 pompe Darling et acc., équipement divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053356-825. CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE, demandeur, — vs — GROUPEMENT EXPRESS MESSAGERIES INTERCITÉ INC., défendeur. Le 22 juin 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 725 rue Meloche en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-040795-820. MARCIL MORTGAGE CORP., demandeur, — vs — M. J. DUNWOODIE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 251 rue Stillview = 114, en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010688-824. FED. CAISSES ÉCONOMIE DESJARDINS, demanderesse, — vs — ROGER RICHER, défendeur. Le 23 juin 1983, à 12:00 heures, au No 874-874A La Chapelle, en la cité Pointe-Calumet, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Contiental, no Série/5Y89A835891 de couleur blanc et brun no plaques Qué. 82/F-481-284 & acc., 2 boîtes de camion & contenu, soit un lot de vitres et chassis, 1 pompe Darling et acc., équipement divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-037420-838. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse, — vs — RONALD LAPOSTOLLE, défendeur. Le 22 juin 1983, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 480 rue Abélard en la cité Île des Soeurs (Verdun) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pionner, model PL-200, = série/33623H, 1 Pioneer Stéréo Cassette Tape Deck CT-F550, = série/AV3401129, 1 Pionner stéréo amplifier SA-8800, = série/A13401281S, effets mobiliers divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, ce 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-038742-768. MAX PRINCE, demandeur, — vs — DENIS GENDRON, défendeur. Le 22 juin 1983, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 4250 rue Legault, app. 52, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Lincoln Continental, 3 télécouleurs, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-007134-829. LA REINE, partie demanderesse, — VS — RICHARD LABRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 13:30 heures au 852 Terrasse Chabanel à Longueuil dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD LABRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque GM Oldsmobile Delta 1979 No. de plaque 823M568. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-002874-825, 505-27-003594-8285. LA REINE, partie demanderesse, — VS — J. JACQUES VANIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 juin 1983 à 10:00 heures au 6240, Bienville = 108C à Brossard dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-JACQUES VANIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 barbecue portatif, 1 divan style antique en tissu, 1 tableau représentant 1 voiler, 1 causeuse en tissu de couleur verte antique, 1 table en bois ovale style antique. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-013850-822. LA REINE, partie demanderesse, — VS — GASTON RIOUX, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 13:00 heures au 618 Ste-Marie à St-Constant dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON RIOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur console 25 po. de marque Quasar et acc., 1 stéréo meuble de bois de marque Fleetwood et acc., 1 bibliothèque en bois 5 étages, 1 table de coin aveclampe de style colonial, 1 bureau. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUÉRIEURE, NO: 500-05-014822-827. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, — vs — 85452 CANADA LTD. (Parkview Restaurant Reg'd.), défendeur. Le 21 juin 1983, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 905 rue Delorimier en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: lot d'alcool divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL BOILEAU, huissier, 279-1007. Montréal, ce 8 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-026314-825. LA REINE, partie demanderesse, — VS — KIRSHENBAUM JACK B., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 10:30 heures au 911, Condora à St-Lazare dans le district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK B. KIRSHENBAUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Lada 1981 immatriculée au Québec pour l'année 1983 No. de plaque 2738378 de couleur verte lime et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008348-83-6. MARIE-CLAUDE THIBODEAU & ASS. INC., Partie demanderesse -vs- DIMITRIOS STAMATOPOULOS, Partie défenderesse. Le 21 juin 1983 à 10:00 heures au 620 Avenue Ogilvy, App. 4 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIMITRIOS STAMATOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. console de marque Philips Modular-4, 1 set de salon 2 morceaux, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-035133-82-8. GILLES MATHIEU, Partie demanderesse -vs- JACQUES BENOIT, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 12:00 heures au 2454 rue Georges V Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BENOIT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Electrohome, 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huisser 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-026211-823. LA REINE, partie demanderesse, — VS — CHARTIER ROGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 juin 1983 à 11:30 au 1701, Montée Monette à Vimont Laval dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER CHARTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Realistic AM-FM cassette et acc., 1 set de salon style espagnol 4 mcx. comprenant 1 sofa 3 places, 1 fauteuil 1 place, 2 tables de salon, 1 lampe de table style espagnol, 1 télécouleur de marque Philco Ford console 26 po. et acc., 1 chaise en cuirette noir. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-001461-837. CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT-MARIE, demanderesse, — vs — MECANOPLEX CANADA LTÉE ET AUS., défendeurs. Le 21 juin 1983, à 11:00 heures, au domicile des défendeurs au No 12580 rue Hector Lamarre en la cité Montréa-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler New Yorker 1976, 1 bêcheuse à moteur, 1 chasse-neige Arien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: PIERRE RIVARD, huissier, 288-8988.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. NO: 200-12-026135-82-3. DANIELLE DESJARDINS, Partie demanderesse -vs- RICHARD DELWAIDE, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 10:00 heures au 1599 A boul. Quinn Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD DELWAIDE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977, no. e série: 7H911508275 de couleur vert, 2 portes, de marque Mercury Cougar. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-014400-81-8. LA REINE, Partie demanderesse -vs- ZEPHIRIN MARIE JOSEPH, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 11:00 heures au 9461 de Martigny, app. 2 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZEPHIRIN MARIE JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque R.C.A. XL-100, 1 set de salon 2 morceaux, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-022029-815. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LUCIEN JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 10:00 heures au 10300, Balzac à Montréal-Nord dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIEN JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 tour à métal 10' de long Potisje Morando, 1 scie à métal industrielle Marvel, 1 perceuse motorisée Canadian. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Drummond, COUR SUPÉRIEURE. No.: 405-05-000651-828. BIBIANE MATTON-LAFONTAINE, partie demanderesse, — VS — ROLAND SAUCIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 13:30 heures au 730 De Lorraine, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLAND SAUCIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL-100, 1 mobilier de salon 2 morceaux brun, 1 laveuse et 1 sécheuse Maytag, 1 humidificateur Electrohome, 1 machine à écrire Royal, 1 congélateur Kelvinator,1 tondeuse à gazon Lawn Boy, 1 coupe haie B&D, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Voir aussi en pages 30 et 31

Province de Québec. District de St-François. COUR PROVINCIALE. NO: 450-02-000493-828. COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE, demanderesse -vs- PIERRE FLEMING INC., défenderesse. Le 21 juin 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4280 rue Quevillon en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire 410 électriques, secrétaire en bois 2 tiroirs, 2 chaises pivotantes, 1 filière grise 4 tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District d'Abitibi. COUR PROVINCIALE. NO: 605-02-000250-82. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- ISOLATION DORIS GODBOUT ABC INC., défenderesse. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 11943 rue De Montigny, en la cité Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire en bois en (L) et fauteuil pivotant sur roulettes noire, 1 filière en métal noire 4 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District d'Arthabaska. COUR PROVINCIALE. NO: 415-02-000950-820. YVON GOUDREAULT, demandeur -vs- BRUNO BARRIÈRE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 320 rue Banting en la cité St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Admiral, 1 piano en bois avec banc, 1 vaisellier en bois 1 porte vitrée 2 portes, 1 meuble bahut en bois 3 tiroirs et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-035206-822. FRANCINE RIOPEL GEWELT sous Ministre du Revenu, demanderesse -vs- POCHAT BÉATRICE, défenderesse. Le 27 juin 1983, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au 204 rue Roy Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 6 morceaux, 1 récepteur Technics SA 5350, 2 haut parleurs, 1 reproducteur cassette Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-029828-821. JEANNE DESNOYERS, agissant l'Honorable Procureur Général, demanderesse -vs- JACQUES PELLERIN, défendeur. Le 27 juin 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 8 rue St-Pierre, St-Vincent de Paul en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine avec 4 chaises en chêne massif, 1 télécouleur Hitachi et article de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/ad, huissier 845-1147. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-014047-813. VLASSIOS KARAHALIOS, demandeur -vs- MARCHÉ DE POISSON AEGEAN LTÉE, défenderesse -et- NORTH SEA FISH DISTRIBUTORS INC., tierce-saisie. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 1825 rue O'Brien en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Imm: A-55900, 1 caisse enregistreuse TEC & acc., 1 machine à écrire Olivetti & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-028031-823. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- YVES PATENAUDE, défendeur. Le 22 juin 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 24 rue Birch View en la cité Dollard des Ormeaux district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture AMC verte marque Hornet 1976 série A6S057G720196 licence 687-M-112. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT/ad, huissier 845-1147. Montréal, le 11 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-035898-82-6. MONIQUE DION, Partie demanderesse -vs- ELCAR INTERNATIONAL LTD., Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 12:00 heures au 5620 Chemin Bois Franc, Ville St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELCAL INTERNATIONAL LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Pitney Bowes-458, 1 bureau en bois 4 tiroirs, articles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE NO: 500-02-014109-82-6. HELLENIC CANADIAN TRUST, Partie demanderesse -vs- NICK KAKOULIAS, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 10:00 heures au 1100 Jolicoeur St-Vincent de Paul district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICK KAKOULIAS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Admiral, 1 set de salon 3 morceaux, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE NO: 500-02-024298-82-5. HÉLÈNE ROY CROTEAU, Partie demanderesse -vs- MICHELINE LEBEAU, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 10:30 heures au 3210 Gouin Est, S. 210 Montréal Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELINE LEBEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1981, no. de série: 126AY68X2BT149338 de marque Pontiac Phoenix, 1 T.V. couleur de marque Hitachi, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huisier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-012535-827

LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS, corporation légalement constituée et régie par la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, ayant so siège social au 2050 du Boulevard Rosemont, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, contre CÉLINE GENOIS, résidant et domiciliée au 6771 de la rue Étienne Bouchard, dans les cité et district de Montréal, défenderesse et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

"Un emplacement ayant front sur la rue Étienne Bouchard, à Montréal, composé comme suit;

a) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro neuf cent soixanteé-deux de la subvisivion officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325-962-1) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Longue Pointe;

b) du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro neuf cent soixante-et-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325-961-2) desdits plan et livre de renvoi officiels;

c) du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro quatre cent quarante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-six (326-446-2) desdits plan et livre de renvoi officiels;

d) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-six (326-445-1) desdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la maison y érigée portant les numéros 6771, 6773 et 6775 de ladite rue Étienne Bouchard et donty le mur sud-est est mitoyen.

Aisi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et notamment sujet à la servitude créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal,sous le no 2764674."

La mise à prix est fixée à 38 646 $, soit 25% de l'évaulation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice à Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Montréal, local 7.81, le TREIZIÈME JOUR (13e) jour de JUILLET 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05 017552-827

M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE, demanderesse, contre DAME EMME MIZRAHI, épouse séparée de biens de ISAAC VADISH & ISAAC VADISH, tous deux de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR DE Montréal, mis en cause.

"Un emplacement situé en la Ville de Dollard des Ormeaux, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent quatre vingt-dix-huit du lot oroginaire numéro deux cent quatre-vingt (280-198) du cadastre officiel pour la Paroisse de Sainte-Geneviève, division d'enregistrement de Montréal, mesurant soixante pieds (60') dans sa ligne nord-est et soixante pieds et douze centièmes de pied (60.12') dans sa ligne sud-ouest de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90'). Contenant une superficie de cinq mille quatre cent six pieds carrés (5,406. pi. ca.) mesures anglaises et plus ou moins.

Avec Bâtisse dessus construite portant le numéro civique 46 Chatillon Drive."La mise à prix est fixée à 23 740,50 $ soit 25% de l'évalution de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice à Montréal, 10 rue Saint-Antoine est, Montréal, local 7.81, le TREIZIÈME (13è) jour de JUILLET 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05 021667-827

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre GIORGIO D'ONOFRIO, résidant et domicilié au 7134 Lacordaire, cité de Saint-Léonard, district de Montréal, Province de Québec, H1S 2A4, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

"Un emplacement ayant front sur le Boulevard Lacordaire, dans la cité de Saint-Léonard, composé des parties delots connues et désignées comme suit, savoir:

a) Une partie du lot numéro vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent vingt-et-un (421 - ptie 27) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Saint-au-Récollet;

Mesurant quarante-et-un pieds et cinq dixièmes de pied (41.5) dans la ligne nord-est en front, neuf pieds et six dixièmes (9.6) dans sa ligne sud-ouest en arrière, trente-six pieds et cinq dixièmes de pied (36.5) dans la ligne ouest, cent pieds (100.0) dans la signe sud-est, quatre-vingt-deux pieds et deux dixièmes de pied (82.2) dans la ligne nord-ouest.

Contenant en superficie trois mille huitcent soixante-neuf pieds carrés (3,869.00 p.c.).

Bornée au nord-est par le lot 421-31 Boulevard Lacordaire, au sud-est par le lot 421-26, au sud-ouest par le lot 421-64-1, à l'ouest par les lots 424-1-107-1, 424-1-106-3 et par une partie du lot 424-1-109 au nord-ouest par une autre partie du lot 421-27.

b) Une partie du lot numéro cent-neuf de la subdivision du lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent vingt-quatre (p. 424-1-109) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal;

Mesurant suivant les titres, sept pieds et huit dixièmes (7.8) dans la lignenord-ouest, dix-sept pieds et cinq dixièmes (17.5) dans la ligne sud-

AVIS PUBLICS

RECTIFICATIF

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. NO: 700-05-000278-832. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- JACQUES VACHON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 juin 1983 à 10:30 heures au 37 Turgeon, à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES VACON, saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire (1 Olympia, 1 Olivetti), 1 photocopieuse Canon, 1 crédence en bois 2 portes, 1 classeur 3 tiroirs gris, 1 bureau en bois 5 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 31 mai 1983.

RECTIFICATIF

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-020108-827/500-27-022003-828. LA REINE, partie demanderesse -vs- GILLES DUCHARME, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 juin 1983 à 11:00 heures au 138 Terrasse Paul Comptois = 4, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice,les biens et effets de GILLES DUCHARME saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Custom 20, 1975, de couleur rouge, plaque = F538-602 Qué.83, 1 camion Dodge Custom 100, de couleur bleu et vert,plaque = $193-081 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no tél.: 284-1148). Montréal, le 30 mai 1983.

RECTIFICATIF

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 8182/7300, ST83-0449, ST-83-0939, ST82-7382, ST83-0960, ST82/7385. LA VILLE DE VERDUN, partie demanderesse -vs- PAUL LAPIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juin 1983 à 12:00 heures, au 452 Rielle, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL LAPIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Sanyo, 1 système de son York, 1 laveuse et 1 sécheuse Inglass. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 1er juin 1983.

RECTIFICATIF

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-015250-823, 505-27-010716-828. LA REINE, partie demanderesse -vs- SYLVAIN CARDINAL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 juin 1983 à 13:00 heures au 258 Leber, à St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN CARDINAL, saisie en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Plymouth Road Runner 2 portes 1974, de couleur rouge et blanc, plaque = 929M932 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, 1er juin 1983.

RECTIFICATIF

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. NO: 700-05-001594-823. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse -vs- YVON CHAMAILLARD, GEORGE DINELL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 juin 1983 à 10:00 heures, au 41 Renaud, à St-Philippe d'Argenteuil, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON CHAMAILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 trailer 4 essieux de marque Revco portant le = de série: HMT100. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 1er juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. NO: 705-05-000385-82-6. BANQUE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- 106266 CANADA INC., Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 12:00 heures au 62 St-Laurent Beauharnois district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 106266 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 fontaine en Stainless Steel 2 portes, 9 compartiments environ 27" x 59" de marque Benerogair. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039075-82-0. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- LES SOUS MARINS ALFREDO LTÉE, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 12:00 heures au 539 boul. Samson, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES SOUS MARINS ALFREDO LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 plaque chauffante de marque MKE, 1 four à pizza, articles de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057852-82-9. ALPHONSE JETTÉ, Partie demanderesse -vs- PIERRE-PAUL ROUSSIN, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 12:00 heures au 1672, Chemin Chambly, Carignan, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE-PAUL ROUSSIN saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque pour cheval immatriculée: V-12176, 1 poney de couleur brun pale avec tache blanche sur le front, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-011088-821. LA REINE, partie demanderesse, — VS — JOCELYN HAINEAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 10:30 heures au 11 Place Albert Pewan à St-Mathias dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOCELYN HAINEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Suzuki modèle GT-380 de couleur grise et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-016264-823. LA REINE, partie demanderesse, — VS — SYLVAIN LATOUR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 juin 1983 à 10:30 heures au 2505 Adelaide à St-Hubert dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN LATOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble stéréo de marque Grounding comprenant 1 table tournante, 1 radio AM-FM stéréo et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier. 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-022-362-824. R. DESLONGCHAMPS & FILS INC., demanderesse, — vs — JACQUES CHAPRON, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 116 rue Rang Lépine, en la cité St-Liguori, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc, 1 TV couleur, 1 automobile de marque Ford LTD landeau 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 6 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-004-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse, — vs — GINO CERRO, défendeur. Le 21 juin 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 3342 rue French, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv portatif couleur 20" Magnasonic, tv couleur 26" Electrohome etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 6 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-004325-83-5. TRANSPORT GUILBAULT INC., Partie demanderesse -vs- Q. PLAST (1978) INC., Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 13:00 heures au 3025 rue Baene, Ville St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Q. PLAST (1978) INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 1 calculatrice de marque Canon, articles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Potevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. NO: 200-11-000543-820. SHAWBRIDGE LUMBER LTÉE, débitrice MAHEU NOISEAUX INC., requérant -vs- SERVICES DE PNEUS SARRAZIN, défenderesse-intimée. Le 27 juin 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse-intimée au 820 boul. Des Laurentides en la cité St-Antoine district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse-intimée saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyd's et acc., 1 téléviseur noir et blanc Sears, 1 photocopieuse Olivetti Copia 1550, 1 calculatrice Olympia CPD 3210 et articles divers de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-000847-832. JACSIL AUTO ÉLECTRIQUE INC., demanderesse -vs- SIMARD & DENIS INC., défenderesse. Le 23 juin 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 450 rue Sherbrooke = 1001 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM électrique, 1 calculatrice Canon, 1 stéréo Electrohome et articles divers de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026136-833. RIVARD, HICKSON, demandeurs -vs- SANITOR LIMITÉE, défenderesse. Le 21 juin 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4950 rue Des Grandes Prairies en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Gestetner 1100, 1 calculatrice Victor, 1 bureau en "L", 1 réfrigérateur Bélanger et articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000673-835. RADIO PAYETTE INC., demanderesse -vs- ADÉOPAT PROVOST, défendeur. Le 23 juin 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires du défendeur au 1161 rue Maisonneuve Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 extincteur, 1 punch clock, 1 émetteur récepteur base et acc. et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030321-827. CRÉDIT FRANCO QUÉBÉCOIS INC., demanderesse -vs- CLAUDE BEAUCHESNE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 2646, rue de Soissons en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine, 4 chaises, 1 téléviseur Quasar & accessoires, 1 sofa 3 places, 1 fauteuil & appuie-pied et effets mobiliers variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT/fb, huissier 845-1147. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003725-822. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- BERNARD WOLFE, défendeur -et- VIDÉO SALON, tierce-saisie. Le 22 juin 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 1429, rue Bishop en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 2 comptoirs vitrés, 3 fauteuils oranges, 1 caisse enregistreuse, 2 filières, 2 tiroirs et équipements varié, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT/fb, huissier 845-1147. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-055163-823. AMEUBLEMENT MAMMA FURNITURE INC., demanderesse -vs- MALTANI, Mario et MARQUETTA, Maria, défenderesse. Le 21 juin 1983, à 13:00 heures de la défenderesse au 7620, avenue des Érables en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle Hotpoint, 1 réfrigérateur Hotpoint, 1 laveuse Hotpoint et effets mobiliers variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier 845-1147. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR PROVINCIALE. NO: 765-02-000459-820. DRAGON & CHAPDELAINE CANADA INC., demanderesse -vs- RENÉ THIBAULT, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 1118, rue Marie-Victorin en la cité Verchères, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet avec plate forme, année non-déterminée, 1 ski doo 340, année non-déterminée, 1 petit Cric hydrolique rouge et équipement variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/fb, huissier 845-1147. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048159-821. CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT, demanderesse -vs- GASTON VEILLEUX, défendeur. Le 23 juin 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au 21 rue Ste-Marie en la cité St-Constant district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur admiral, 1 receveur Concord Stéréo CR 550, 1 stéréo cassette Tape deck Hitachi, 1 sableuse vibrante et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033017-82-8. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- JOHANNE POTEVIN, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 11:30 heures au 954 Vanier, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHANNE POTEVIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Inglis, 1 T.V. couleur portative de marque Granada, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000172-838. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — vs — GUY DUPERE, défendeur. Le 22 juin 1983, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 41 rue Ste-Julie, en la cité de Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Monza 1979, couleur b... = série 1M27V97200393. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000203-832. LES EXCAVATIONS ROBIN P. LTÉE, demanderesse, — vs — ANDRÉ GAGNON, défendeur. Le 22 juin 1983, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 150 rue des Oblats en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford LTD 1979 station wagon, couleur verte = série 9B74F192565. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, Babin, Bourdages & Decoste, 842-5291. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec, District de Chicoutimi, COUR PROVINCIALE. NO: 150-02-000223-833. L'ASSOCIATION DES MARCHANDS PLACE DU ROYAUME INC., demanderesse. — vs — JOCELYN ST-DENIS, défendeur. Le 23 juin 1983, à 10:30 heures, au domicile du défendeur au No 5749 rue Auclair, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de cuisine antique en bois comprenant 1 table plus 2 chaises, 1 bureau, 4 tiroirs antique style victorien, 1 lit antique en bois style canadien, 1 t.v. noir et blanc environ 20". Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier, Babin, Bourdaes & Decoste, 842-5291. Montréal, 9 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: CV83-0202. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — LEBEL, LUCIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 11:00 heures au 7680, Broadway à Lasalle dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL, LUCIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Marantz, 1 table tournante de marque Pionner, 1 table de centre en bois, 2 colonnes de son, 1 téléviseur portatif de marque Fleetwood 14 po., 1 set de salon brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Trois-Rivières. GREFFE DE LA PAIX. NO: 400-27-001401-82-2. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE QUÉBEC. Partie demanderesse -vs- ROBIDOUX MAURICE, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 11:15 heures au 9361 Lille Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIDOUX MAURICE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 bibliothèque comprenant 2 tablettes, 3 portes, meuble de énage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. NO: 2-858-C.S.R. S.M. VILLAGE ST-SAUVEUR DES MONTS, Partie demanderesse -vs- BOULÉ CLAUDE, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 10:30 heures au 14A rue Monette St-Sauveur district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOULÉ CLAUDE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque R.C.A. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008614-829, 505-27-012320-827. LA REINE, partie demanderesse, — VS — CYPRIEN COUTURIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 10:30 heures au 88, Marquette = à Chateauguay dans le district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CYPRIEN COUTURIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 po. de marque Philips et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Chicoutimi. COUR PROVINCIALE DE CHICOUTIMI. NO: 150-02-001565-828. GARAE MARCEL SIMARD INC., demanderesse -vs- VINCENT FORGUES KENWORTH INC., défenderesse. Le 21 juin 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 15 949 rue Sherbrooke est en la cité de Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau en bois brun plus 2 chaises métal et cuir, 3 filières en métal noir, équipements et meubles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 842-5291. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030197-839. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demandeur, — vs — ADY GUNAWAN, défendeur. Le 21 juin 1983, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 1075 rue Viger, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Scirocco gold, 1 automobile Scirocco, chaine stéréo Teckmes, télé-couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-022134-827. FRANSYL LTÉE, demandeur, — vs — JEAN CHARLEBOIS INC. et JEAN CHARLEBOIS, défendeurs. Le 21 juin 1983, à 13:00 heures, à la place d'affaires des défendeurs au No 181 rue St-François en la cité Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 camions dont: (1) pick up ½ tonne 1980, (1) camion ¾ tonne 1978, (1) camion citerne GMC équipement, pieuse à métal, couteau etc., (1) oldsmobile Toronado 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: YVES SOUCY, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033807-830. PETER HORNE ET GEORGE KRATINA, demandeurs, — vs — ESTATE S. LANDAN, défenderesse. Le 23 juin 1983, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 1231 rue ouest Ste-Catherine apt. 440, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: filière quatre tiroirs beige, photopieur 3M avec cabinet, calculatrice électronique Sharp, air climatisé, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Bedford. COUR PROVINCIALE. NO: 455-02-000058-82-8. ANDRÉ FAUTEUX, Partie demanderesse -vs- ARMANDE FRANCOEUR-COUTURE ET AL, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 11:30 heures au 1733 Pice Costain, app: 5 St-Bruno district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMANDE FRANCOEUR-COUTURE ET AL saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Maytag, 1 T.V. couleur portative de marque Hitachi, meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Voir aussi en pages 29 et 31

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026106-824. S. ALBERT CO. LTD., demanderesse -vs- LAURIER PAGE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 905 rue Hartland en la cité d'Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Sherlock Manning avec banc et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035056-824. HY DIAMOND & ASSOCIÉS LTÉE, demanderesse -vs- M. VASELLIS ET AL, défendeurs. Le 23 juin 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au 338 rue St-Isidore en la cité de St-Lin et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse en registreuse Sanyo, 1 four à pizza Bakers Pride, 1 réfrigérateur à coca-cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049905-826. MAURICE LAVOIE, demandeur, — vs — GARDERIE PINOCCHIO INC., défenderesse. Le 22 juin 1983, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 2321 des Érables, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maternelle. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002918-835. ÉCHAFAUDAGE VOLANT INC., demanderesse, — vs — RESTAURATION SHAWBEC INC., défenderesse. Le 21 juin 1983, à 11:30 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

APPEL D'OFFRES

Projet: ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Numéro du projet: P-3254

Rédaction, publication et distribution d'un manuel d'enseignement destiné aux élèves du collégial inscrits en techniques policières (310.01) et en techniques correctionnelles (310.02) au cours **Administration de la justice.** Ce cours est obligatoire dans les deux programmes.

Pour être admis à soumissionner, il faut:

1 — soit être
- une personne physique qui exerce au Québec, pour son propre compte, le métier d'éditeur "bona fide" et qui est de citoyenneté canadienne résidant au Québec;

— soit être
- une personne morale qui exerce au Québec le métier d'éditeur "bona fide" si:
  a) dans le cas d'une corporation à fonds social, toutes les actions de son capital-actions sont la propriété d'une ou plusieurs personnes de citoyenneté canadienne qui sont domiciliées au Québec et si tous ses administrateurs et dirigeants sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec;
  b) dans le cas d'une corporation sans fonds social, tous ses membres sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec; et
  c) de l'avis du Ministre, elle n'est pas l'objet d'un contrôle direct ou indirect par une ou plusieurs personnes qui ne sont pas citoyens canadiens résidant au Québec.

2 — être en possession d'un exemplaire du cahier de soumission. On peut obtenir ce cahier en versant 10 $ par **chèque** établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec, et non remboursable.

3 — déposer une garantie avec la soumission: soit un cautionnement de soumission de 10 p. 100 du montant demandé au ministère de l'Éducation du Québec, soit un chèque visé de 5 p. 100 du montant demandé au ministère de l'Éducation du Québec.

On peut se procurer le cahier de soumission en s'adressant au
Ministère de l'Éducation
Direction générale
des moyens d'enseignement
Division des ressources financières
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

La réunion d'information se tiendra le lundi 27 juin 1983, à 11 h, à la salle 3.8, 3e étage.

Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse, à l'attention de M. Paul Gosselin, au plus tard le mardi 16 août 1983, avant 10 h 30.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
JACQUES GIRARD

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

APPEL D'OFFRES

PROJET: Fabrication et distribution de cahiers reliés à la série Passe-Partout ainsi que d'autres produits dérivés tirés des films servant à l'impression des cahiers.
Passe-Partout (Cahier)

NUMÉRO: P-3451

Pour être admis à soumissionner, il faut:

- avoir son siège social (principale place d'affaires) au Québec;
- posséder le cahier de soumission qui contient tous les éléments d'information. On peut obtenir ce cahier en versant 10 $ par chèque établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec. Ce montant n'est pas remboursable;
- déposer une garantie: soit un cautionnement de soumission de 30 000 $, soit un chèque visé de 15 000 $;
- avoir l'expérience de la distribution de documents auprès de diffuseurs;
- assister à la réunion d'information obligatoire.

On peut se procurer le cahier de soumission en s'adressant au:
Ministère de l'Éducation
Direction générale
des moyens d'enseignement
Division des ressources financières
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

La réunion d'information obligatoire se tiendra le jeudi 16 juin 1983, à la salle 3.8, 3e étage, à 10 heures.

Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse, à l'attention de M. Paul Gosselin, au plus tard le jeudi 30 juin 1983, avant 10 h 30. L'ouverture et l'analyse des soumissions suivront immédiatement à la salle 3.8, 3e étage.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune soumission. Les soumissions seront valables pour une période de cent vingt jours.

Le sous-ministre,
JACQUES GIRARD

---

loto-québec

Appel d'offres

Dossier: 83-627 Pour le 23 juin 1983 à 11 h 00.

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUEBEC

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de la Société des loteries et courses du Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 16 h 00 à:

Société des loteries et courses du Québec
Division approvisionnement
2000, rue Berri, rez-de-chaussée
Montréal (Québec)
H2L 4N5

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Société des loteries et courses du Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

APPEL D'OFFRES

Projet: ANALYSE DE FABRICATION

Numéro du projet: P-2303

Rédaction, publication et distribution d'un manuel destiné aux élèves du collégial inscrits au cours **Analyse de fabrication,** 241-521 du programme 241-01, **Techniques de fabrication mécanique.**

Pour être admis à soumissionner, il faut:

1 — soit être
- une personne physique qui exerce au Québec, pour son propre compte, le métier d'éditeur "bona fide" et qui est de citoyenneté canadienne résidant au Québec;

— soit être
- une personne morale qui exerce au Québec le métier d'éditeur "bona fide" si:
  a) dans le cas d'une corporation à fonds social, toutes les actions de son capital-actions sont la propriété d'une ou plusieurs personnes de citoyenneté canadienne qui sont domiciliées au Québec et si tous ses administrateurs et dirigeants sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec;
  b) dans le cas d'une corporation sans fonds social, tous ses membres sont des citoyens canadiens domiciliés au Québec; et
  c) de l'avis du Ministre, elle n'est pas l'objet d'un contrôle direct ou indirect par une ou plusieurs personnes qui ne sont pas citoyens canadiens résidant au Québec.

2 — être en possession d'un exemplaire du cahier de soumission. On peut obtenir ce cahier en versant 10 $ par **chèque** établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec, et non remboursable.

3 — déposer une garantie avec la soumission: soit un cautionnement de soumission de 10 p. 100 du montant demandé au ministère de l'Éducation du Québec, soit un chèque visé de 5 p. 100 du montant demandé au ministère de l'Éducation du Québec.

On peut se procurer le cahier de soumission en s'adressant au
Ministère de l'Éducation
Direction générale
des moyens d'enseignement
Division des ressources financières
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

La réunion d'information se tiendra le lundi 27 juin 1983, à 9 h 30, à la salle 3.8, 3e étage.

Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse, à l'attention de M. Paul Gosselin, au plus tard le mardi 16 août 1983, avant 10 h 30.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
JACQUES GIRARD

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

APPEL D'OFFRES

Projet: CHIMIE ORGANIQUE EXPÉRIMENTALE

Numéro du projet: P-2252

Rédaction, publication et distribution d'un manuel destiné aux élèves du collégial inscrits aux cours de chimie organique: 202-202-75, 202-204-75, 202-302-75, 202-304-78, 210-521-78 et 210-621-78.

**Pour être adm

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Gérard D.

Suite de la page 19

Gérard D. Laflaque est un phénomène populaire qui a trop bien marché, qui a dépassé les prévisions des programmateurs et qui tout à coup a échappé à leur contrôle. Ils n'ont pas pu le prendre. Quelque part Gérard D. était trop drôle et ne rentrait pas dans le mandat pédagogique de Radio-Québec. Quelque part Gérard D. les dérangeait.

Revenons huit mois en arrière. Serge Chapleau a entre les mains une famille de caricatures en trois dimensions et en caoutchouc qu'il a mises au point avec son frère Norbert. Il rêve d'un *Muppets* à la québécoise. Avec Michel Mongeau, son nouveau partenaire, il fait le tour des postes de télévision à la recherche de temps d'antenne. Les producteurs s'extasient tous devant les marionnettes mais ont peur de se lancer dans une aventure jamais tentée encore au Québec.

Après avoir encaissé refus sur refus, le duo change de stratégie et décide de passer par la porte arrière. Ils réussissent à convaincre le service de la publicité à Radio-Québec, qui accorde une minute et quart par jour à Gérard D. Laflaque. Celui-ci doit annoncer les émissions de la soirée et en profiter pour faire un peu d'humour, événement plutôt rare sur les ondes calmes de Radio-Québec.

Gérard D. Laflaque devient ce que les Américains nomment un *overnight success*. En moins de trois mois, les cotes d'écoute grimpent, les téléphones sonnent, les lettres rentrent. Une recherche formative indique qu'en plus de rejoindre les enfants (la minute est diffusée tout de suite après *Passe-Partout*), Gérard va chercher les 20-35 ans, un public que les diffuseurs québécois croyaient perdu à jamais.

En apparence tout va bien. En réalité, la situation est de plus en plus tendue entre les pères de Gérard et leur producteur, Gaétan Lavoie. Celui-ci, racontent Chapleau et Mongeau, se transforme quotidiennement en censeur et leur fait remplacer certains mots vulgaires comme *bâtard*, par exemple, le blasphème préféré de Gérard.

Lorsque celui-ci s'interroge sur la clitoridectomie et comprend avec soulagement que c'est juste l'affaire des femmes, Gaétan Lavoie sévit et lui coupe sa minute et quart. Lorsque Gérard aborde l'épineux problème du cancer en descendant dans le microscope rencontrer le cancer avec qui il se noue d'amitié en « callant » des sets aux cancéreux, la direction de Radio-Québec sévit une fois de plus. Impossible de traiter du cancer de cette façon, dit-on à Gérard.

Impossible également de montrer la mort du vieux grand-père grognon qui s'étouffe dans son discours. Les pères de Gérard protestent : « Dans 17 ans ça sera l'an 2000, il y a du monde qui meurt à tous les jours, pourquoi ne pas en rire après tout ! »

Radio-Québec invoque son mandat et parle de sa responsabilité de diffuseur. Chapleau et Mongeau reviennent à la charge. Tous les samedis soirs, font-ils valoir, l'émission d'humour américaine *Saturday Night Live* traite de mort, de viol, de pollution, de contraception, de cancer, d'homosexualité, bref tous les sujets à la mode, sans que personne ne s'en indigne. Radio-Québec réplique que l'émission est diffusée à 11 h du soir, pas après *Passe-Partout*.

Au bout de huit mois, Radio-Québec parle toutefois de porter la minute et quart de Gérard à trois minutes. On parle également de modifications pour améliorer le contenu du produit. Gérard restera mais il devra partager la vedette avec de nouveaux petits copains. Il devra également répondre à un script-éditeur et une équipe de scénaristes.

Gérard ne le prend pas, mais alors pas du tout. Chapleau et Mongeau s'indignent en choeur : « C'était une insulte. Personne ne viendra nous dire comme faire notre métier. Claude Desorcy, le directeur des programmes, n'arrêtait pas de nous répéter qu'il fallait injecter du sang neuf à la formule. Nous on se tuait à lui expliquer que c'était nous le sang neuf, ça faisait à peine huit mois que nous étions là, on commençait seulement à trouver notre vitesse de croisière.

« En quelque part on se battait contre une télévision où les producteurs sont rois et où ils se prennent pour les créateurs. Au lieu d'être le moteur et d'encourager ses artistes, le producteur agit comme un frein, ça c'est typiquement québécois. Quand Lavoie nous a dit qu'il ne voulait plus avoir à sévir, on a été complètement renversés. C'est au fond qu'ils en voulaient au langage, au personnage qui ne venait pas d'Outremont mais de l'Est. Il y a 15 ans Yvon Deschamps a eu les mêmes problèmes. La télévision l'a carrément refusé.

« Pourquoi n'a-t-on jamais vu l'*Osstidcho* à la télévision ? Parce que c'était trop osé, trop audacieux, parce que nous avons affaire à des producteurs-fonctionnaires et à des carriéristes. Il n'est pas question pour eux de compromettre une carrière pour laquelle ils travaillent depuis 10 ans, brique par brique, avec des notions de télévision complètement périmées. Ils préfèrent cautionner des projets comme *Grand prix* qui a coûté la modique somme de $675,000 que personne n'a vu et qui n'a même pas été foutu de remporter le prix Kamans ! »

Il va sans dire que Chapleau et Mongeau sont pompés. N'ont-ils pas toutefois été un peu naïfs de croire qu'ils pourraient faire la pluie et le beau temps dans une télévision d'État et y détenir les pleins pouvoirs ? « C'est vrai qu'on a été naïfs. On pensait qu'en passant d'abord par la télévision, en prenant le vrai chemin et en récoltant un succès populaire, on aiderait la télévision à changer et à se dépoussiérer. C'est quand même impensable de retirer de l'écran un show qui marche, c'est juste au Québec que des choses comme ça se passent. »

Mais encore. Peut-on reprocher à un diffuseur de vouloir exercer un certain contrôle sur le produit ? Le duo est catégorique : « Oui, s'il vient jouer dans le propos et diluer le message. Les gens aiment Gérard parce qu'il est drôle, parce qu'il est controversé et caricatural, pas parce qu'il remplit le mandat éducatif de Radio-Québec. Après ça on se demande pourquoi toute une couche de la population ne regarde plus la télévision et pourquoi la télévision québécoise est si plate ».

Le reproche est fondé. Pourquoi en effet l'humour subit-il un aussi triste sort à la télévision au Québec ? Pourquoi une émission d'humour comme *SCTV* est-elle tolérée chaque semaine sur les ondes canadiennes sans qu'on n'éprouve le besoin de lui trouver un équivalent québécois ? Pourquoi le public québécois doit-il se contenter d'humour à la télé une fois par année, à la fin de l'année ?

À la direction des programmes de Radio-Québec, Nicole Leblanc répond que l'humour est problématique au petit écran. « C'est toujours difficile de mesurer jusqu'où on peut aller sans offusquer toute une tranche de la population. Pour les 20-35 ans, Gérard était drôle à mourir mais pour les générations plus âgées, il était carrément vulgaire. Il y a des limites à respecter. »

Gérard a donc fait ses valises et quitté le petit écran, dépité et déçu. Il n'a pas démissionné pour autant. Ses créateurs ont en effet décidé de le maintenir en vie coûte que coûte par un disque d'abord qui sortait cette semaine — mélange de monologues et de musique sous le titre *Une vie dans la journée de Gérard D. Laflaque* — puis par un spectacle cet été à l'Auberge nationale à Saint-Jean-d'Iberville.

C'est ce qu'on appelle battre le fer pendant qu'il est chaud. « On n'a pas le choix, on a investi trop d'énergie pour ranger ça et tout oublier », disent Mongeau et Chapleau d'un air de martyrs comme s'ils n'étaient pas encore remis du choc post-opératoire.

Ainsi se termine la triste saga de Gérard D. Laflaque et de Radio-Québec. Ainsi se termine l'histoire d'un autre conflit de générations entre les fonctionnaires et les créateurs, entre les missionnaires et les amuseurs, entre les réformistes et les libres penseurs. Ainsi se termine une fois de plus la querelle des anciens et des modernes. L'humour reprend la maquis en attendant que la télévision québécoise change. En attendant l'An 2000.

Festival d'été dans la Vieille Capitale

POUR son 16e Festival d'été, la ville de Québec sera, du 7 au 17 juillet, le lieu de convergence de plus de 800 artistes qui y offriront 200 spectacles (dont 75 % sont accessibles sans déboursé pour le public).

Une quinzaine de pays y seront représentés, ainsi que quatre provinces canadiennes. C'est l'occasion de réjouissances multidisciplinaires puisque le jazz, le théâtre, la chanson, la musique classique, la danse y seront à l'honneur, comme chaque été.

En dévoilant cette semaine les grandes lignes de ce 16e Festival d'été, les organisateurs ont souligné que, sur un budget de $ 925,000, la part fournie par deux ministères québécois atteignait $657,000. Ont aussi contribué à la caisse : le Conseil des arts et tourisme Canada, la Communauté urbaine de Québec et la Ville de Québec, où l'on marquera l'an prochain le 350e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier.

Une brasserie aide à faire la promotion de l'événement que fera connaître notamment une affiche réalisée par le jeune graphiste Richard Morneau. La vente de billets, macarons et posters pourrait procurer quelque $100,000.

De France viendront Bill Deraime et Didier Lockwood, la troupe L'Unité & Compagnie (de la Ligue Française d'improvisation) et le groupe breton Tri Yann. De Belgique, le rocker Pierre Rapsat et la troupe de mime flamande Radeis ; d'Italie, les Colombaioni et leur Commedia de l'Arte ; de la Catalogne, Lluis Llack et d'Angleterre, le guitariste David Russell. Du Danemark, le Poulsen's Kapel et des États-Unis, le saxophoniste Lee Konitz, l'accordéoniste Marc Savoy et Harias Cajuns ainsi que la compagnie Joffrey II Dancers. Seront aussi présents au festival, des artistes, brésiliens, mexicains, argentins, colombiens et vénézuéliens.

Suspense

Suite de la page 24

Vegas. Panique à Norad où, sur les écrans, on voit distinctement s'approcher des États-Unis huit missiles soviétiques . . . Mais, je ne vous dévoilerai pas les péripéties de cette palpitante histoire où le jeune apprenti-sorcier réussira tout de même, *in extremis*, à éviter le cataclysme planétaire.

Matthew Broderick, jeune comédien intelligent et sensible, avait fait ses preuves au théâtre avant de faire ses débuts au cinéma dans *Max Dugan Returns*. *War Games* est son deuxième film. Il est crédible et sympathique dans le personnage de David mais ce ne sera pas le rôle de sa carrière.

John Badham est le réalisateur inégal de *Saturday Night Fever*, *Whose Life Is It Anyway ?* et *Blue Thunder*. Et c'est le desservir que de comparer *War Games* avec *Docteur Folamour* dont il ne possède ni la vision prophétique ni l'humour caustique. C'est un brave petit suspense de niveau télévision, sans plus. Mais on se prend tout de même à imaginer ce qu'un cinéaste d'envergure aurait pu réaliser à partir d'un tel sujet . . . Aux cinémas Loews, Westmount Square et Dorval.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 29 et 30

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-035672-825. JEANNE DESNOYERS, agissant pour Sous Ministre Revenu Québec, demanderesse -vs- ROMUALD BINEK, défendeur. Le 23 juin 1983, à 11 :00 heures au domicile du défendeur au 68 rue Dufferin en la cité Hampstead district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 système de son Béomaster 1000 et acc., 1 tapis approximativement 4' x 6', 1 module brun tissus et articles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO : 500-27-028208-827. PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- NANU NICOHAIE, défendeur. Le 23 juin 1983, à 13 :00 heures au domicile du défendeur au 4725 rue Bourret = 409 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 télécouleur Toshiba blackstripe, 1 système de son Lloyd's complet acc. et meuble, 1 set de salon 2 morceaux et articles de ménage etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-27-017091-820. GILLES MATHIEU, agissant pour Ministère du Revenu, demandeur -vs- CHEUNG KENNETH, défendeur. Le 21 juin 1983, à 11 :00 heures au domicile du défendeur au 675 rue Rockland Road en la cité Mont Royal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 piano & banc couleur beige, 1 Volvo licence 597-H-970, 1 vaisellier et articles de ménage etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO : 500-27-27011-826. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- FARHAT MOHSEN, défendeur. Le 22 juin 1983, à 14 :00 heures au domicile du défendeur au 9355 rue Lille = 5 en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 système de son Olympic avec meuble et acc. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO : 500-27-26991-820. PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- MOONEY ROBERT, défendeur. Le 22 juin 1983, à 13 :00 heures au domicile du défendeur au 1860 rue Dufresne = 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 TV portative Sanyo, 1 fauteuil inclinable. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-27-035392-820. GILLES MATHIEU, agissant pour Ministère Revenu Québec, demandeur -vs- SAURO ALBERT, défendeur. Le 23 juin 1983, à 13 :30 heures au domicile du défendeur au 2681 rue Lyall en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 receiver Sears, 2 haut parleurs, 1 cassette Deck Fisher, 1 TV couleur 20 pouces Quazar et articles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 842-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-039485-813. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES J. FONTAINE INC., défenderesse. Le 22 juin 1983, à 10 :00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1474 rue Jeanne D'Arc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 TV portative Sanyo, 1 dactylo IBM avec table, 1 camion Dodge Ramcharger licence F-510-735 avec acc., articles divers. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-043138-820. MARC ANDRÉ GOBEIL, JACQUES DUFOUR, GOBEIL DUFOUR FOREST & ASS., demandeurs -vs- JEAN CHARRON, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10 :30 heures au lieu d'entreposage du défendeur au 5405 rue Jonergin en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 pelle à neige 6' x 2', 1 support de pelle à neige "Frame". Conditions : ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-006240-837. J.B. BELY INC., demanderesse -vs- PATRICK BÉLAIR, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10 :00 heures au domicile du défendeur au 1925 rue Iberville = 2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 TV couleur 20 pouces, 1 stéréo Xonex et acc., 1 laveuse portative et articles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-045922-825. J.B. BELY INC., demanderesse -vs- FRANK KNOBLOCH, défendeur. Le 23 juin 1983, à 11 :00 heures au domicile du défendeur au 108 rue Laurier en la cité Châteauguay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 congélateur Cold Spot, 1 télécouleur Sears avec support, 1 système de son Sears et acc., 1 table de billard convertissableen table de tennis avec acc., et articles divers. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 11 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO : 700-02-002218-825. CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE STE-AGATHE, Partie demanderesse -vs- GÉRARD PILOTTE, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 10 :00 heures au Route 117 près du Lac Jolicoeur, St-Jovite, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD PILOTTE saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Pontiac Brun = 71,395 413 129939, 1 moto-neige Arctic Cat immatriculé S 846373 Québec 1977, meuble de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO : 500-27-033778-82-2. COMITÉ PARITAIRE VÊTEMENT DAMES, Partie demanderesse -vs- CRÉATIONS SALBET INC., Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 10 :00 heures au 5445 De Gaspé, ste : 501, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CRÉATIONS SALBET INC., saisis en cette cause, consistant en : 1 bureau en métal brun & beige, 1 classeur 4 tiroirs de couleur gris, articles de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO : 500-27-028145-82-1. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- HÉBERT MICHAEL, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 10 :00 heurs au 10,486 Terrasse Fleury, app. 32, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets HÉBERT MICHAEL saisis en cette cause, consistant en : 1 T.V. portative de marque Panasonic, 1 causeuse en velour de couleur vert, meuble de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-010616-83-2. JOURNAL DE MONTRÉAL, OJ-0048, Partie demanderesse -vs- M. ANDRÉ FILTEAU, Partie défenderesse. Le 23 juin 1983 à 11 :00 heures au 121 Micheline, Legardeur district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ FILTEAU saisis en cette cause, consistant en : 1 set de salon 2 morceaux, 1 table de centre, meuble de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-009456-81-0. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- JEAN-GUY MOLLOY, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 11 :30 heures au 539 rue Berri, Pont-Viau, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY MOLLOY saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile no. de série : 2T87E3N564045 de marque Pontiac Firebird. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-058138-82-2. LA PRESSE LTÉE, Partie demanderesse -vs- CENTRE COMM. SECOURS HAITIEN LTÉE, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 14 :00 heures au 7115 St-Denis Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets CENTRE COMM. SECOURS HAITIEN LTÉE saisis en cette cause, consistant en : 2 calculatrices de marque Olivetti, 1 bureau en métal 2 tiroirs, articles de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO : 500-05-011424-825. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- MONTRÉAL-EST SPORT LTÉE, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10 :00 heures à la place d'affaires du défendeur, (dans le local opéré par Pro-Shop) au 7755 rue Colbert en la cité de St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 134 hockeys gauchers et droitiers de marque diverse (neufs), 1 caisse enregistreuse électronique Kingtron SP. = série/7D00083 (orange - clé), 26 paires de patin de hockey, marque diverse, équipements divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Labelle. COUR PROVINCIALE. NO : 560-02-000078-831. HOULE CONSTRUCTION INC., demanderesse, — vs — JEAN-LUC RATELLE, défendeur. Le 21 juin 1983, à 10 :00 heures, au domicile du défendeur au No 1985 rue Albert Murphy app. 1, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : mobilier salon, étagères, stéréo, t.v., set table, etc.. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : SELINGER & DUBOIS, huissier, 849-6659. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-035884-837. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse -vs- CARL CHAREST, défendeur. Le 22 juin 1983, à 14 :00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 480 rue Abélard en la cité Ile des Soeurs district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 T.V. portative Philco = B 450 KWH, 1 automobile de marque Monte Carlo bleu 1979, = série 1Z37 1H91 429389, licence Qué, 83/971M825 & acc., 1 appareil photo Canon Auto Focus AF 35 M 410676, effets mobiliers divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Richelieu. SESSIONS DE LA PAIX. NO : 765-27-001433-82. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- ROGER BÉRUBÉ, défendeur. Le 27 juin 1983, à 11 :00 heures au domicile du défendeur. au 1847 rue Iberville en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 laveuse Inglis beige, 1 sécheuse Inglis beige. Conditions : ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-025874-822. CARMINE GATTI, demanderesse -vs- GIOVANNI CARNAVALE, défendeur -et- CORTONA LTÉE, tierce-saisie. Le 23 juin 1983, à 10 :00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 11775 rue 60ième Avenue en la cité de Rivières-des-Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 photocopieuse Xérox 3103 & acc., 1 filière, 4 tiroirs, 1 bureau secrétaire & acc. beige, équipement divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-039741-827. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- LA BRASSERIE DU PARC DE LONGUEUIL INC., défenderesse. Le 22 juin 1983, à 10 :00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 650 rue Guimond en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 micro-ondes Menumajer, 1 lave-vaisselle & acc. Champion, 1 frigidaire, 4 portes stainless, Diamond, équipements divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-003793-838. SIMPSONS SEARS LTÉE, demandeur -vs- SUZANNE ST-PIERRE, défenderesse. Le 21 juin 1983, à 10 :00 heures au domicile de la défenderesse au 3295 rue Mayfair = 4 en la cité de St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 T.V. couleur Quasar - base, 1 set de salon 2 mcx fleurie, 1 congélateur Brentwood, effets mobiliers divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-055092-824. LA CAISSE POPULAIRE DE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- HÉLÈNE ATME, défenderesse. Le 21 juin 1983, à 11 :30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 7495 rue St-Denis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 congélateur Bélanger & acc., 1 four micro-onde Kenmore, 1 comptoir réfrigéré-vitré, 2 portes, équipements divers etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, Le 8 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO : 500-05-001835-832. DANIEL ROSENTHAL, demandeur -vs- 108479 CANADA INC. ET ALS, défendeurs. Le 23 juin 1983, à 14 :00 heures au lieu d'entreposage au 4203 rue Ste-Catherine ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 lot de cadres et encadrement assorties, 1 lot de lampes assorties, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Canada. Province de Québec. District de Trois-Rivières. GREFFE DE LA PAIX. NO : 400-27-002976-82-2. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- LAVIGNE LOUIS, Partie défenderesse. Le 22 juin 1983 à 10 :30 heures au 999 Chateauneuf Boisbriand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE LOUIS saisis en cette cause, consistant en : 1 set de salon 4 morceaux, 1 set de cuisine 5 morceaux, meuble de ménage. etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information : Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1ier jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No : 500-27-014997-821, 500-27-015014-824. LA REINE, partie demanderesse, — VS — JAN JACQ RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 juin 1983 à 13 :00 heures au 2430, 20e rue à Laval ouest dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAN JACQ RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile de marque Buick 1973 immatriculée 1984 de couleur beige et acc., 1 aspirateur de marque Electrolux et acc., 1 scie à chaine de marque XL et acc., 1 scie à chaine de marque Homelite, 1 amplificateur récepteur de marque Pionner et acc., 1 table tournante de marque audio Reflex Vacs, 1 photocopieur de marque Oldtown et acc., 1 radio portatif de marque Sanyo et acc., 2 boites de son Audio Tronic et acc., et autres biens meubles. Conditions : PAIEMENT COMPTANT. Renseignements : CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude : Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO : 500-05-019275-823. MUROFLEX INC. ET PARTITIONS G.F. INC., demandeurs, — vs — DECO VIB INC. et VINCENZO TILI, défenders. Le 22 juin 1983, à 11 :00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 8085 rue Champ d'Eau en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Dodge fargo bleu, 1000 morceaux de pierres assorties, ameublement de bureau, coffre à outils et acc., équipement etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 11 juin 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-005625-822. HEENAN BLAIKIE & ASS., demandeurs, — vs — ANTHONY MARANO, défendeur. Le 22 juin 1983, à 10 :00 heures, au domicile du défendeur au No 5815 rue Lavoisier, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : mobilier salon, chaises, t.v. set, étagères, miroir, etc. 1 automobile Oldsmobile 98. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : SELINGER & DUBOIS, huissier, 849-6659. Montréal, 9 juin 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO : 500-02-011317-836. LUIGI BARONE, demandeur -vs- ANDRÉ PAQUET ET AL, défendeurs. Le 23 juin 1983, à 10 :00 heures au domicile des défendeurs au 9004 rue Provence en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 piano avec banc, 1 calculatrice et meubles de ménage etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, le 11 juin 1983.

Canada, Province de Québec, District de Drummond, COUR SUPÉRIEURE. No : 405-05-000652-826. RÉMI BEAUCHEMIN, partie demanderesse, — VS — ROLAND SAUCIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 juin 1983 à 13 :30 heures au 730 De Lorraine, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLAND SAUCIER, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, couleur RCA XL-100, 1 congélateur Kelvinator, 1 tondeuse à gazon Lawn Boy, 1 laveuse et 1 sécheuse Maytag, 1 humidificateur Electrohome, 1 machine à écrire Royal, 2 caisiers métalliques 4 tiroirs, 1 coupe haie B&D, et autres biens meubles. Conditions : PAIEMENT COMPTANT. Renseignements : JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude : Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 juin 1983.

CARELLE APPAREIL LIMITED

AVIS est par les présentes donné que CARELLE APPAREIL LIMITED, continuée en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes le 24 novembre 1977, et ayant son siège social dans la ville de Toronto, dont un certificat d'intention de dissolution a été émis, procédera à sa dissolution en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes. CRÉATIONS WHITE SISTER INC./WHITE SISTER APPAREL INC., étant sa compagnie mère, assumera tous les engagements et obligations de ladite compagnie.
Suite à cette réorganisation, l'entreprise de CARELLE APPAREL LIMITED, soit la fabrication de vêtements de sport et robes, sera continuée en tant que division de CRÉATIONS WHITE SISTER INC./WHITE SISTER APPAREIL INC. sous la raison sociale CARELLE APPAREL.
DATÉ à Montréal, ce 31e jour de mai 1983
(SGD) PRÉSIDENT

AVIS

PRENEZ avis que le seul actionnaire de PROCULTURE ÉDITION LTÉE, à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour de mars 1983 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis en vertu de cette Loi le 6 mai 1983.
Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis à son seul actionnaire, soit Le Groupe Pro-Culture Ltée.
DATÉ à Montréal, ce 27ième jour de mai, 1983.
PRO-CULTURE ÉDITION LTÉE
89 ouest, rue St-Charles
LONGUEUIL (Québec)
J4H 1C5

AVIS

PRENEZ avis que le seul actionnaire de 98482 CANADA INC., à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour de mars 1983 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis à la société en vertu de cette Loi le 6 mai 1983.
Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis à son seul actionnaire, soit Serge Trudeau Inc.
DATÉ à Montréal, ce 27ième jour de mai, 1983.
98482 CANADA INC.
1625, Chabanel
MONTRÉAL (Québec)
H4N 2S7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO : 500-02-034862-834
CAISSE POPULAIRE STE-CATHERINE DE MONTRÉAL, étant une caisse d'épargne et de crédit et ayant son siège social au 1760 de la rue Amherst, dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
LUCIEN PICHÉ, résidant et domicilié à un endroit inconnu,
Défendeur
AVIS EST DONN

Théâtre

Suite de la page 19

posés cette saison-ci. La première pièce de Gingras a été mise en scène par Yves Desgagnés à Fred-Barry, et la troisième pièce de Chaurette (après *Rêve d'une nuit d'hôpital* et *Fêtes d'automne*) a été créé au défunt Café Nelligan dans une mise en scène de Michel Forgues.

C'est au Théâtre d'Aujourd'hui que l'on ressent le plus ce creux de la vague. Seul théâtre voué à la dramaturgie exclusivement québécoise, c'est là qu'on constate de visu l'essoufflement. La saison 1982-83 a été la pire de l'histoire du petit théâtre de la rue Papineau.

Les deux dernières productions de la saison ont dû être retirées rapidement de l'affiche. Le *Cardinal, Cardinal, Cardinal et cie*, de Vincent Nadeau, tenait de la pochade ratée, la *Trempoline*, de Louise Roy et Marie Perreault, était amusante, bien enlevée, mais s'éparpillait en tous sens sans structure signifiante. Avec *Mon homme*, en début de saison, le Théâtre d'Aujourd'hui prouvait que le système de commande (ce texte de Suzanne Aubry, Élizabeth Bourget et Maryse Pelletier avait été suscité par la direction du théâtre) ne pouvait pas fonctionner à tout coup.

Au Nouveau-Monde, dont c'était la dernière saison planifiée par Jean-Louis Roux, on a accumulé deux fours retentissants sur trois des textes québécois à l'affiche. *La Statue de fer*, de Guy Cloutier, et *Le Tir à blanc*, d'André Ricard. Dans les deux cas, une faiblesse d'écriture et de structure dramatique minait tout le spectacle. Seule *La Mandragore*, de Jean-Pierre Ronfard, faisait preuve d'une maîtrise théâtrale dont on est en droit de s'attendre d'une maison de théâtre comme le TNM.

À la Nouvelle Compagnie Théâtrale, une reprise à contretemps du *Salut Galarneau*, de Godbout, où l'adaptation de Denis Chouinard apparaissait plus lourde que lors de sa création dans un Québec encore nationaliste; chez Duceppe, un Bourget et un Barbeau, *En ville* et *Les Gars*, où l'on ne renouvelle en rien la vieille formule de théâtre réaliste; au TPQ une reprise d'*Un pays dont la devise est je m'oublie*, de Germain, qui avait encore un peu d'allant mais peu de pertinent; deux Maillet de trop au Rideau-Vert...

On pourrait déprimer plus longtemps. Mais j'ai soudain le goût (dans ce contexte de période de transition où le théâtre se porte mal) d'être positif et de compter les bons coups (car il y en a toujours) de la saison. Ceux qui sont réussis avec amour.

D'abord, les trois Brassard. À défaut d'un nouveau Tremblay, André Brassard retournait aux classiques pour sa première saison à Ottawa. *Périclès*, *Britannicus* et *Vania*. Tous les trois furent des spectacles réussis parce que Brassard est un metteur en scène plein de fougue, instinctif, qui sait remettre en question une représentation. Des trois je placerais *Vania* au premier rang, pour sa vivacité, *Périclès* au second, pour sa clarté, et *Britannicus* en troisième, pour sa nervosité. La saison 1982-83 fut la grande saison Brassard.

Puis *L'Idiot*, en scènes choisies dirigées par Théo Spychalski à La Veillée, où Gabriel Arcand était extraordinaire en prince Mychkine. Ce spectacle haletant permet à Arcand une composition parmi les plus impressionnantes du théâtre québécois, et, heureusement, il sera repris à l'automne.

La Mandragore, de Ronfard, qui a ensoleillé le TNM, demeure l'un des grands spectacles de la saison. Ensuite, il y a *Syncope*, de René Gingras, avec Paul Savoie, Benoît Girard et Alain Zouvi, trois générations confrontées dans un texte qui ne tente pas de conclure. Il y a *La Bête dans la jungle*, de James Lord et Marguerite Duras, un texte clair magnifiquement défendu par Françoise Faucher et Raymond Bouchard au Café de la Place.

Au Théâtre Populaire du Québec, André Montmorency a réussi une reprise de *Marie-Lou*, de Tremblay, où il y avait assez d'audace et beaucoup de respect. Jean Duceppe a rejoué, comme nul autre ne peut le faire, son rôle-fétiche, Willy Loman de *La Mort d'un commis-voyageur*, de Miller; Olivette Thibault a été au Trident une Maude exceptionnelle que les Montréalais n'ont hélas pu voir...

À la Grande-Réplique, on oublie vite le *Karamazov*, d'Hausveter, pour retenir un spectacle étonnant, qui n'a pas eu le succès public qu'il aurait mérité, où Daniel Gadouas et Jacques L'Heureux créaient le duo attachant de *La Dernière Manche*, de Raymond Dutherque, mis en scène par Olivier Granier et Christian Rauth.

Et puis un Claire Dé, à La Licorne, *J'attends de tes nouvelles*, et au même café-théâtre, *Addolorata*, de Marco Micone.

Je pense aussi, côté interprétation, au *D'Artagnan*, de Gilbert Sicotte, à la NCT, à Diane Lavallé dans *La Ménagerie de verre*, de Williams, au Rideau-Vert, Pol Pelletier en *Martha Jenkins*, Normand Daoust en Néron dans le *Britannicus*, de Brassard, et évidemment l'exceptionnel *Vania*, de Jean-Louis Roux.

en tête d'affiche

Suite de la page 24

tendre. Modeste mais réjouissant. (Cinéplex)

■ **The Meaning of Life**. La nouvelle réalisation du groupe Monty Python. Plus folle, plus outrancière, plus visuelle que jamais! Un film à sketchs qui parcourt la vie depuis la naissance jusqu'à la mort. (Alexis-Nihon)

■ **Les Valseuses**. Le film de Bertrand Blier qui, il y a bientôt 10 ans, relançait le cinéma français en imposant trois nouveaux noms: Gérard Depardieu, Miou-Miou et Patrick Dewaere. (Dauphin)

■ **Gandhi**. Le grand gagnant des Oscars. Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Côte-des-Neiges et Bonaventure; en français, Crémazie)

■ **Return of the Jedi**. Troisième et, espérons-le, dernier volet de l'épopée spatiale « Star Wars ». Plus d'effets spéciaux que jamais. Mais ce cinéma programmé pour plaire est finalement accablant. (Impérial et Claremont)

■ **Querelle**. Librement adapté du roman « Querelle de Brest » de Jean Genet, une descente aux enfers signée Fassbinder qui tournait là son dernier film avant sa mort. Magnifiquement stylisé et suintant de sensualité. (Parisien)

■ **The Hunger**. Vampires servis à la moderne. Superbe esthétiquement mais plutôt vide. Avec David Bowie, Catherine Deneuve et Susan Sarandon, tous excellents. (Palace)

■ **An Officer and a Gentleman**. Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la réalisation, la justesse des descriptions sociales et l'intensité de l'interprétation de Lou Gosset Jr. et Richard Gere. (Loews; en français, Parisien)

■ **La Nuit de Varennes**. Dans une diligence empruntant le même trajet que la famille de Louis XVI en fuite, une conversation à bâtons rompus entre notamment Restif de la Bretonne et Casanova vieillissant. Agréablement drôle, finement anachronique, le deuxième film d'époque d'Ettore Scola est un vrai régal pour l'esprit. (Élysée)

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "E.T." 9 h 20. — "Tu fais pas le poids shérif" 7 h 30.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'Arche perdue" 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40. — "Maman très chère" 3 h 15, 7 h 30.
ASTRE III: — "Capitaine Avenger" 7 h 30. — "L'oeil du tigre" 9 h 20.
ASTRE IV: — "La nuit des cauchemars" 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15. "La vengeance des fantômes" 2 h 30, 6 h 15, 10 h 05.
AVENUE: (937-2747) — "Flashdance" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Maria Chapdelaine" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI II: — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI III: "Le monde selon Garp" 1 h 20, 4 h 05, 6 h 35, 9 h 05.
BERRI IV: — "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20.
BERRI V: — "Le verdict" 1 h 40, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 50.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Gandhi" 8 h 00.
BONAVENTURE II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
BROSSARD I: (465-3851) — "Le monde selon Garp" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-3851) — "Tootsie" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.
BROSSARD III: — "Space hunter adventures in the forbidden zone" — 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CARTIER LAVAL: — "Le monde selon Gay" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tonnerre de feu" 2 h, 5 h 55, 9 h 50. "L'As des As" 12 h 15, 4 h 00, 7 h 55.
CHAMPLAIN II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 15.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "La dernière maison sur la gauche" 3 h 05, 6 h 25, 9 h 45. "Baisers macabres" 1 h 20, 4 h 40, 8 h.
CHÂTEAU II: — "Les petits slips se déchaînent" 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30. — "Ça fait du bien" 1 h 00, 3 h 25, 5 h 50, 8 h 15.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Alice au pays des Merveilles" 12 h 00, 2 h 00, 6 h 00, 8 h 00.
CINÉMA DE PARIS: — "Space hunter adventure in the forbidden zone" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Aparajito" 6 h 35 "hunoon" 8 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Bad Boys" 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — "La cage aux folles #1" 1 h 45, 5 h 35, 9 h 05. + "La cage aux folles #2" 3 h 30, 7 h 10.
CINÉPLEX III: — "Exposed" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — "The Terry Fox Story" 2 h, 2 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
CINÉPLEX V: — "The Outsider" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
CINÉPLEX VI: — "Sophies Choice" 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
CINÉPLEX VII: — "To Begin Again" 2 h, 3 h 45, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 30.
CINÉPLEX VIII: — "Gregorys Girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — "Betrayal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'effroyable créature" 2 h 20, 6 h, 9 h 40. "200,000 dollars en cavale" 12 h 40, 4 h 20, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "E.T." 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
CLAREMONT: (486-7395) — "Return of the Jedi" 9 h 00, 11 h 30, 2 h 05, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "On s'en fout, nous on s'aiment" 1 h, 4 h 20, 7 h 40. "Rock Brillantine" 2 h 40, 6 h 00, 9 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "La vengeance des fantômes" 12 h 15, 4 h 35, 8 h 55. "Les chiens de guerre" 2 h 30, 6 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Le corps a ses désirs" 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20. — "La grande jouissance de..." 13 h 15, 16 h 50, 20 h 25. — "Masseuses expertes" 16 h 30, 18 h 05, 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Victor Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "El Brigadista" 7 h 00. — "Lucia" 9 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Gandhi" 8 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "La Traviata" 7 h 05, 9 h 20.
DAUPHIN II: "Les valseuses" 7 h 00, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "Wargames" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
DORVAL II: "Flashdance" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL III: "The Man with two Brains" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Space hunter adventure in the forbidden zone" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 6 h 50, 9 h 05.
DÉCARIE II: "Psycho II" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Les misérables" 1 h 10, 4 h 45, 8 h 30.
ÉLYSÉE II: — "La nuit de Varennes" 12 h 45, 3 h 25, 6 h 05, 8 h 50.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Octopussy" 1 h 15, 3 h 40, 6 h 05, 8 h 35.
FAIRVIEW II: — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Return of Jedi" 9 h 00, 11 h 30, 2 h 05, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Tootsie" 7 h 10, 9 h 15
KENT I: (489-9707) — "The man with two brains" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
KENT II: — "Breathless" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-2829) — "La dame aux Camélias" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
LA CITÉ II: — "Paradis pour tous" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Les uns les autres" 8 h 00.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "All that Jazz/Que le spectacle commence" 6 h 15. "La nouvelle publicité lave plus blanc" 7 h 15. "Les rouges" 8 h 30. "La femme tatouée" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — "Y'a-t-il enfin un pilote dans l'avion" 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.
LAVAL III: — "Amityville II" 2 h 25, 6 h 05, 9 h 50. "Terreur dans la nuit" 12 h 30, 4 h 15, 7 h 55.
LAVAL IV: — "The man with two brains" 12 h 55, 2 h 45, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40.
LAVAL V: — "Flashdance" 12 h 45, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL-ODÉON I: — "Tonnerre de feu" 1 h 30, 5 h 15, 9 h. "Les fourgueurs" 3 h 35, 7 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "Maria Chapdeleine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
LOEW'S I: (861-7437) — "Flashdance" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 30.
LOEW'S II: — "Wargames" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S III: — "Evil Dead" 12 h 10, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 9 h 50.
LOEW'S IV: — "An officer & a gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S V: — "Fanny Hill" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
MERCIER: — "Banana Joe" 2 h 35, 6 h, 9 h 30. "Tais-toi quand tu parles" 1 h 00, 4 h 20, 7 h 50.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Comédie érotique d'une nuit d'été" 7 h 30, 9 h 30. "Diner" 7 h 00, 9 h 15.
OUTREMONT: — "La Maison du Lac" 7 h 15. "Yol" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "The man with two brains" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
PALACE II: — "Breathless" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PALACE III: — "Something wiched this may comes" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
PALACE IV: — "Mad Max" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "Still Smokin" 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
PALACE VI: — "Hunger" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
PARALLÈLE: (843-4725) — "L'Aspect rose de la chose" 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "E.T." 1 h 15, 5 h 25, 9 h 20. — "Tu fais pas le poids shérif" 3 h 25, 7 h 30.
PARADIS II: — "La Cage aux folles I" 1 h 00, 4 h 25, 7 h 45 + "La Cage aux folles II" 2 h 40, 6 h, 9 h 25.
PARADIS III: — "Le camion de la mort" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00. — "Dar l'invincible" 2 h 30, 6 h 00, 9 h 35.
PARISIEN I: (866-3856) — "48 heures" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35.
PARISIEN II: — "Querelle" 12 h 50, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25.
PARISIEN III: — "Nostradamus" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
PARISIEN IV: — "Y'a t'il enfin un pilote dans l'avion" 12 h 45, 2 h 20, 4 h 00, 5 h 40, 7 h 25, 9 h 10.
PARISIEN V: — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Tonnerre de feu" 2 h 15, 6 h, 9 h 5. "Les fourgueurs" 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
PLACE LONGUEUIL II: — "Maria Chapdeleine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Greyfox" 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "La Traviata" 7 h 05, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Psycho II" 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Monty Python the meaning of life" 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Blue Thunder" 7 h 10, 9 h 20.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Rock Brillantine" 2 h 30, 5 h 50, 9 h 10. "On s'en fout, nous on s'aiment" 12 h 50, 4 h 10, 7 h 30.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment" 12 h 25, 15 h 55, 19 h 25. — "Mon curé chez les nudistes" 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20.
VERDUN: — "Banana Joe" 2 h 15, 5 h 55, 9 h 30. "Le choc des Étoiles" 12 h 25, 4 h 05, 7 h 45.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
VERSAILLES II: — "Amityville II" 2 h 30, 6 h, 9 h 30. "Terreur dans la nuit" 12 h 45, 4 h 15, 7 h 45.
VERSAILLES III: — "Y'a-t-il enfin un pilote dans l'avion" 6 h 20, 8 h 00, 9 h 35.
VILLERAY: (388-5577) — "L'effroyable créature" 2 h 20, 6 h, 9 h 40. "200,000 dollars en cavale" 12 h 45, 4 h 20, 8 h 00.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Wargames" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Octopussy" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.

expositions

AQUARIUM DE MONTRÉAL: (729-0744). Aquarelles d'Elisabeth Galante, jusqu'au 30 août.
ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Peintures de N. Boisvert - G. BonMatti - M. Brazeau - G.E. Gingras, G. PFeiffer - A. Richardson - A. Rousseau - C.D. Valois.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) —
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — Expositions de photos et dessins de Robert Ouellet, Donagan Cumming et Brian Collins; du 9 au 30 juin.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301) Dessin contemporain canadien 1977-1982 du 24 mai au 29 juin. + Exposition "New Image/Contemporary", du 2 au 30 juin.
CONVENTUM: 1237 Sanguinet (Hall d'entrée) Exposition Solo de Céline Gilbert "Perception".
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: —
COLLÈGE DE VALLEYFIELD: 169 Champlain, Valleyfield.
COMPLEXE ALFRED DALLAIRE: 2159 boul. St-Martin est, Laval. Oeuvres de Franc Guechard (Françoise Guénette Chartrand) Batik en transparence tridimensionnelle. Du 29 mai au 30 juin.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de Catherine Bates, Kittie Bruneau, Rolf Harden, Ann McCall, Graime Ross et Ernestino Tahadl. Vente de toiles des artistes de la galerie.
GALERIE ALLIANCE: 680 Sherbrooke Ouest (284-3768). "10 par 10", oeuvres de réalistes montréalais, du 9 au 30 juin.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493). Exposition des artistes de la galerie, du 11 au 25 juin.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872, St-Denis (284-2668) Pauline Marcotte, du 15 juin au 10 juillet.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) Exposition d'artistes canadiens contemporains; Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount - 484-3184. Oeuvres de: Tom Forrestall - A. Rousseau - P. Soulikias - St-Gilles. Jusqu'au 27 juin.
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS: 88 St-Paul est. (866-1836) Patchwork et appliqués de Trixi, Diane Ethier et Nancy Malenfant, Joaillerie de Guy Descarries, Rolland Chiasson et David Cercy, du 26 mai au 30 juin.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Ladouceur, N. Ruiz, L. Tiengo, J.g. Meunier, N. Peacock et autres.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Louise Cossette, travaux récents du 2 au 30 juin.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772).
GALERIE CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9559).
GALERIE DU CENTRE DE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — Exposition permanente de pièces céramiques.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060).
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147).
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Marcel St-Pierre, oeuvres récentes, du 8 juin au 1er juillet.
GALERIE DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020).
GALERIE DU MUSÉE: 24 Boul. Champlain 418-(643-7975). Exposition de photogravures, du 18 mai au 17 juillet.
GALERIE DON STEWART: 1460 Sherbrooke Ouest, 2e étage. (845-2905). Diane Lacas Vincent (oeuvres sur papier) David Lubell (tableaux) du 3 au 25 juin.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Henry Moore, 40 bronzes, 25 dessins, 40 oeuvres graphiques.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Spécialiste en oeuvres contemporains par artistes canadiens. Plus grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455). Exposition Pedro Friedeberg, du 7 juin au 8 juillet.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maîtres japonais contemporains: Amano — Hoshi — Kuroda — Saito — Satoh — Sawada — Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371). Oeuvres de Lucille Grenier - Joyce Dupuis - Louise Vadnais - Pierre Corbin - Conrad Legault. Jusqu'au 20 juin 1983.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria (465-3337).
GALERIE FUCITO: 5283 venue du Parc (279-1919) — Gravures, dessins, sculptures et ivoires anciens (Dorset et Thule) du 26 mai au 12 juin.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Projets d'architecture axonométrique d'Alberto Sartoris, jusqu'au 16 juin.
GALERIE INTERACTION: 4060 rue St-Laurent (849-2791). Exposition d'oeuvres de céramiques "Pot-Pourri II". Du 5 juin au 24 juillet.
GALERIE IT DARSTELLUNG: 2015 boul. St-Laurent, 849-8246. Exposition des travaux récents d'un jeune peintre montréalais Marcus McDonald (peintures et dessins). 26 mai au 16 juin.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1335 boul. des Laurentides, Laval (668-1531).
GALERIE LANGAGE PLUS: 675 Boul. Alma. (418-662-6332). Installations photographiques de Jean-Daniel Gagnon, du 1er au 18 juin.
GALERIE L'ÉMERGENCE: (1452 St-Laurier). Exposition d'estampes de F. Éthier et J. Pellerin, jusqu'au 26 juin.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) — Les sculptures Inuit par Kingwatsiak, Funellie et Simigak.
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) — Poissant, Alvarez, Bellego, Lamoureux, Labelle, Bergeron, Rousseau.
GALERIE LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy, 935-1446.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis (843-4748). Oeuvres graphiques et littéraires de Marie Anastasie, du 2 juin au 4 juillet.
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull. — Claude Millette, sculptures, du 9 au 2 juillet.
GALERIE FRANCE MORIN: 42 avenue des Pins Ouest (845-4549). Betty Goodwin, dessins récents, jusqu'au 18 juin.
GALERIE MOTIVATION V: 316 Ontario Est (845-5962) — "Biennale de copie-art" du 8 au 26 juin.
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa. Exposition Tom Sherman, du 19 mai au 10 juillet.
GALERIE PORT-MAURICE: 5345 est, rue Jarry (326-3241) —
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2694) — Photographies gagnantes du Concours International Nikon, du 18 mai au 18 juin.
GALERIE D'ART SIR GEORGE WILLIAMS: Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest (879-5917) — Correspondances (organisée par Banff Centre School of Fine Arts, Alberta) du 10 juin au 25 juin.
GALERIE D'ART STEWART HALL: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — Oeuvres en verre soufflé et émaux cloisonnés exposition itinérantes "Goethe Institutes of North America" du 28 mai au 23 juin
GALERIE ST-DENIS: 1773 St-Denis (842-2871). Marché des artisans du village St-Denis. 7 jrs/sem.
GALERIE-STUDIO J. YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne (845-3974). Oeuvres choisies de la collection permanente, du 2 au 25 juin.
GALERIE UQAM: 1400 Berri (282-6150). Collection de Canada Packers, 61 oeuvres d'artistes canadiens (1910-1950). Du 9 juin au 3 juillet.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene ave. (931-3174). Colliers créés par Elisabeth Lang, du 9 juin au 21 juillet.
GALERIE TREIZE: 4015 rue Drolet (288-5903) — Robert Savoie - "Taki" aquarelles japonaises récentes du 21 mai au 19 juin.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 Sherbrooke Ouest. Peter Keogh - Robin Fineberg, travaux récents du 8 juin au 25 juin.
GALERIE D'ART DU VIEUX PALAIS: 185 du Palais, C.P. 14, Saint-Jérôme 432-7171. Sculptures et dessins de Donald Robertson. Du 3 juin au 26 juin 1983.
GALERIE ATELIER D'ART VILLA D'ARTISTES: 19 boul. Richelieu, St-Basile-le-Grand (653-5659).
GALERIE 1515: 1515 Notre-Dame, Lachine. Sabina, aquarelliste. Du 5 juin au 30 juin inclusivement.
GALERIE 6200: 6200 boul. Léger, Montréal-Nord. Sculpture, N.T. Vincent, Juliette Huguenin, Lise Clermont, Jacqueline Perreault. Du 12 juin au 6 juillet.
GÉRARD GORCE BEAUX-ARTS INC., 1504, ouet Sherbroke (934-0413) Pastels et aquarelles de Sylvia Lef Kovitz. Du 18 juin au 2 juillet.
GUILDE GRAPHIQUE: 9 St-Paul Ouest (844-3438) Eau-fortes de Richard Lacroix, monotypes de Mireille Morency-Lay, lithographies de Carole Pellerin. Mai et juin.
MICHEL TÉTREAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis (843-5487) — Irené Beiley, métamorphismes ur-bains. Du 2 juin au 3 juillet.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878) — "Vittorio 1957-1981", "Détours, voire ailleurs", Falardeau, Poulin et Quiz, du 2 juin au 17 juillet + "Moholy-Nagy" photogrammes, photomontage et photographies, du 9 juin au 17 juillet.
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS: Château Dufresne (coin Pie IX et Sherbrooke (259-2575).
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 1379 rue Sherbrooke ouest (285-1600). L'été de la St-Martin" de Sir John Everett-Milbais du 16 juin au 18 septembre.
MUSÉE McCORD: 690 ouest Sherbrooke (392-4778) — "Les Archives photographiques Notman: Le Cimetière Notre-Dame des Neiges... Signes de vie par Nina Bruck, jusqu'au 26 juin.
MUSÉE DE L'ORATOIRE; 3800 Reine-Marie (733-8211) — Quatorze gravures de Georges Rouault, créée pour "Les Fleurs du Mal" de Charles Beaudelaire, jusqu'au 2 novembre.
MUSÉE DE RIMOUSKI: 35 St-Germain Ouest, (418) 742-2272. Paul-Emile Saulnier, dessins au crayon. Du 15 au 10 juillet.
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE: (514-756-0311). Exposition "La belle époque" 1890-1914, du 25 mai au 17 juillet. Expositions des nouvelles acquisitions du Muse, du 12 juin au 24 juillet.
MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — Mar. à ven. et dim. de 11 h 00 à 17 h 00. On n'a plus les enfants qu'on avait (variations sur une trousse pédagogique du Musée National de l'Homme "L'enfant au Canada", du 8 mai au 15 juillet. Une sélection des acquisitions récentes pour la collection permanente du musée. Du 5 juin au 11 septembre 1983.
MUSÉE DU QUÉBEC: (418-643-2150) "Repères, actuel du Québec" jusqu'au 26 mai et "Collection d'oeuvres d'art" du 18 mai au 14 août et "Panorama de la Collection" du 15 juin au 16 octobre.
MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES: 431 boul. Roche, Vaudreuil (514) 455-2092). "Le fil qui chante". Comprendre et mesurer l'impact de la télégraphie électrique sur la transformation de la société canadienne. Prise de contact avec des instruments technologiques. Pièces télégraphiques majeures. Du 27 mai au 26 juin 1983.
ART 45: 2175 Crescent (843-5024) — Huit photographes américains, du 18 mai au 17 juin.
MATUS: 2185 Crescent (282-1566). Expositions des oeuvres de J.-P. Latour, R. Magny, F. Gadzala, D. Parent. Jusqu'au 3 juillet.
OPTICA: 1029 Côte du Beaver Hall (866-5178) — (Salle 1) Jocelyne Allouche-rie, du 4 juin au 24 juin.
PLACE DES ARTS: Exposition "Sélection 1983" Dans le hall d'entrée e la Salle W-Pelletier. Jusqu'au 31 juillet.
POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489). Grande galerie: Cynthia Short et Petite Galerie: Expo-documentation, jusqu'